

ESO

TRAVAUX ET DOCUMENTS

PUBLICATION SEMESTRIELLE
DE L'UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE 6590 DU CNRS

ESPACES ET SOCIÉTÉS

SECRETARIAT DE RÉDACTION

MONIQUE BIGOTEAU
ESO - NANTES CNRS UMR 6590
UNIVERSITÉ DE NANTES
BP 81227 44312 NANTES CEDEX 3
Tél. (33)02 53 48 75 57 - (fax)(33)02 53 48 75 50

e-mail : monique.bigoteau@univ-nantes.fr
site : <http://eso.cnrs.fr>

COMITÉ DE RÉDACTION

MONIQUE BIGOTEAU, NANTES ; SERVET ERTUL, LE MANS ;
VINCENT GOUËSET, RENNES ; LAURENCE MOISY, ANGERS ;
JEAN-FRANÇOIS THÉMINES, CAEN ; VÉRONIQUE VANTILBEURGH, RENNES

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

VINCENT GOUËSET ESO - UMR 6590 - CNRS, UNIVERSITÉ RENNES II

CONCEPTION ÉDITORIALE : MONIQUE BIGOTEAU, ESO - NANTES

DAO - CARTOGRAPHIE : THÉODORA ALLARD, ESO - RENNES

IMPRESSION : IMPRIMERIE LA HARPE, RENNES

ISSN : 2117-931X

DES GROUPES À L'INDIVIDU ? THÉORIES ET MÉTHODES

5^E RENCONTRES FRANCO-ITALIENNES DE GÉOGRAPHIE SOCIALE

ISABELLE GARAT, CLAIRE GUIU, BÉATRICE CHAUDET (DIR)

Appel à communication, Jean-Marc Fournier, Isabelle Garat, Raymonde Séchet, p. 4
Introduction, Isabelle Garat, p. 5-8

INDIVIDUS ET GROUPES EN GÉOGRAPHIE SOCIALE

Résumés, p. 9

- *Individui e gruppi: alla ricerca degli attori nello sviluppo territoriale*
Egidio Dansero, p. 11-19
- *Quelle place pour l'individu en géographie sociale ?*
Guy Di Méo, p. 21-29
- *Individus, groupes, classes sociales: quelles entrées par la géographie sociale ?*
Robert Héryn, p. 31-39

LES QUARTIERS ET PÉRIPHÉRIES DE LA VILLE : ESPACES DE RÉSEAUX ET D'IDENTIFICATION

Résumés, p. 41

- *Les frontières socio économiques dans les périphéries urbaines, le cas de Scampia (Naples)*
Fabio Amato, p. 43-50
- *Apports migratoires et genèse d'une « communauté territoriale » dans un secteur de la périphérie de Rome*
Isabelle Dumont, Claudio Cerreti, p. 51-62
- *Différents, semblables, mêlés: réflexion sur les individus, leurs rapports à l'espace urbain et leurs représentations de la vie sociale*
Marluci Menezes, Nicolas Bautès, p. 63-70

NOUVEAUX COLLECTIFS ET NOUVEAUX MODES D'ACTION

Résumés, p. 71-72

- *Lo spazio è (o può divenire) un « arma » sociale ? Riflessioni sul movimento*
Massimiliano Tabusi, p. 73-81
- *« Subjectualité » territoriale et planification stratégique*
Fabio Pollice, Giulia Urso, p. 83-90
- *Les savoirs habitants comme capital spatial pour la démocratie participative. Le cas des grands projets d'équipement pour l'aménagement du territoire*
Guillaume Faburel, p. 91-107
- *L'application des notions d'individu, d'autorité et d'acteur dans les politiques de démocratie participative en Toscane et Émilie-Romagne*
Alessandro Mengozzi, p. 109-116

MÉTHODES D'APPRÉHENSION DES INDIVIDUS ET DES GROUPES

Résumés, p. 117

- *L'agriculteur, acteur central des projets d'autonomie agricole, entre choix de vie, choix professionnel, et inscription dans des projets collectifs et/ou de territoire*
Geneviève Pierre, p. 119-131
- *La géographie sur le terrain ou le terrain de la géographie ? Quelques réflexions sur les méthodes et le rôle du chercheur dans la recherche aujourd'hui*
Marina Marengo, p. 133-140
- *L'espace social, voie d'accès à la pratique individuelle. Le cas de l'espace des sports*
Charles Suaud, p. 141-147

Conclusion, Claire Guiu, p. 149-152

GÉOGRAPHIE SOCIALE : DES GROUPES À L'INDIVIDU. THÉORIES ET MÉTHODES

Dans un passé assez récent, on pouvait opposer de manière assez caricaturale une géographie sociale, marxiste, holistique, structuraliste et privilégiant l'étude des espaces sous l'influence des groupes sociaux (habitants d'un pays, d'une région, d'une ville, d'un quartier) à une géographie culturelle donnant une place majeure à l'individu. Si aujourd'hui cette distinction n'existe plus de manière aussi claire, de plus en plus de géographes revendiquent une géographie à la fois sociale et culturelle, la géographie dans son ensemble reste néanmoins encore traversée par ces deux tendances, avec des nuances plus ou moins importantes selon les auteurs. Le regard des chercheurs se renouvelle sous l'effet des évolutions sociales. Face à des sociétés de plus en plus qualifiées comme étant individualistes, la géographie sociale ne pourrait plus faire l'économie de l'analyse des pratiques, inscriptions, marques spatiales des individus, pas plus d'ailleurs que les aménageurs et les élus. De nouvelles méthodes seraient nécessaires pour saisir ces changements.

Individualité, individualisme, individualisation sont des mots devenus très présents dans le monde de la recherche en sciences sociales, tout autant qu'au sein des administrations publiques. Que signifie l'apparition de nouvelles catégories impliquant les individus dans le langage courant et dans les discours des élus ou des aménageurs : habitants, citoyens, voisins, jeunes, seniors, handicapés, écocitoyens, auto-entrepreneurs, précaires etc. ? Parle-t-on d'individu ou de groupes ? Comment se situer entre individualité et appartenances multiples ? Les pratiques de l'espace sont-elles modifiées ? Quels individus sont instrumentalisés au service de projets d'aménagement ou de programmes d'intervention sociale ? Aujourd'hui, est-il plus pertinent de parler de l'individu ou des individus ? Quel est l'intérêt à utiliser les termes d'individualité, d'individualisme ou encore d'individualisation en géographie ? Et d'individualisme sociétal ? Convient-il d'étudier les individus vus par eux-mêmes, par les institutions ou vus par les groupes ?

L'individu semble s'imposer : s'agit-il d'un effet de discours ou d'un changement majeur de méthodes et d'outils. Comment saisir sa parole, ses gestes et ses actes, dans une perspective géographique ? Comment monter en généralité à partir de cas singuliers ? Existe-t-il d'autres manières de faire que d'utiliser les figures archétypiques ? Quels sont aujourd'hui les défis méthodologiques posés aux géographes pour prendre en compte l'individu ? Doit-on emprunter à d'autres disciplines ? Faut-il privilégier les récits de vie, les approches biographiques, les groupes de discussion ou encore l'analyse des images, des sons ou des odeurs ? Quelles innovations méthodologiques imaginer pour mieux cerner le rôle de l'individu dans les changements géographiques et dans une perspective de recherche-action ?

La montée annoncée de l'individualisme amène-t-elle à reconsidérer la manière dont l'espace est produit, transformé et représenté ? L'apparente dissolution de certaines classes sociales signifie-t-elle une moindre importance des entités collectives et de leurs rôles quant à l'évolution de l'espace ? Dans les sociétés modernes occidentales, la culture individualiste qui prône le « je » ou le « moi » induit-elle de nouveaux rapports aux espaces géographiques ? Le passage, supposé, d'une société organisée en communauté à une société des individus signifie par ailleurs une émancipation par rapport aux rigidités et coercitions inhérentes aux sujets ou personnes auparavant assujetties. Quelles en sont les conséquences spatiales ? Quels sont les droits des individus dans leurs stratégies ou tout au moins dans leurs pratiques spatiales ? Faut-il sortir de l'opposition entre groupes et individu pour arriver à mieux comprendre l'espace ? Et si oui, quelles postures théoriques, quelles théories sociales et postulats doit-on retenir ? Enfin que signifie la promotion de l'individu dans une société : quelles inégalités sociales, quels enjeux sociaux et de pouvoir cela révèle-t-il ?

Pendant longtemps, beaucoup de géographes ne se sont pas intéressés à la notion d'individu, partant du principe que la géographie, discipline de synthèse, avait pour objectif de généraliser et de fournir un cadre d'interprétation global des sociétés ou des espaces pour la géographie générale qui ignorait les sociétés. L'étude de l'individu relevait d'autres disciplines avec lesquelles il convenait de se distinguer clairement : sociologie, psychologie, anthropologie, ethnologie. La position est particulièrement claire dans l'approche quantitative où l'individu est un élément d'agrégat ou d'une population statistique. On cherche à réunir des individus en fonction de similitudes : âge, sexe, profession, revenus, etc. Pour l'approche qualitative, dans un tel contexte, l'étude des organisations collectives suffisait à rendre compte des modifications spatiales ; un individu, seul, n'ayant pas de pouvoir de transformation de l'espace. Les termes d'acteurs et d'agents désignent alors des types ou catégories d'individus.

Ces changements signifient-ils qu'il ne faut plus faire cas des groupes ? Comment s'articulent les travaux faisant coexister approches par les individus et par les groupes sociaux ? La géographie des groupes sociaux existe-t-elle encore ? Comment ces groupes sont-ils construits ? S'agit-il d'une objectivisation de la part des chercheurs (tels que les professions et catégories sociales) ou des praticiens de l'aménagement qui identifient des populations cibles appelées populations spécifiques pour leurs dispositifs ; ainsi en est-il dans les programmes locaux de l'habitat qui désignent les seniors, les jeunes, les handicapés, les ménages les plus modestes. Ou ces groupes sont-ils construits par les individus eux-mêmes dans des contextes d'action, souvent conflictuels ?

Par ailleurs le terme de groupe désigne indifféremment des contours de taille restreinte (famille, groupe de camarades, voisinage, etc.) où s'exercent des liens affectifs et un sentiment d'appartenance à une totalité, ou plus importante tels que les partis politiques, syndicats, associations, soit des groupes où les interactions se constituent dans l'action. Une distinction entre groupe d'appartenance et de pairs et groupe de référence (groupe auquel des individus se réfèrent sans lui appartenir en adoptant des comportements ou valeurs qui leur servent de modèle normatif) complète ces éléments de précision. On comprend dans ces conditions qu'un individu peut appartenir à plusieurs groupes, ce qui ne facilite pas l'analyse des liens entre individu, groupe et espace géographique.

JEAN-MARC FOURNIER, ISABELLE GARAT, RAYMONDE SÉCHET

Isabelle Garat

ESO NANTES UMR 6590
CNRS - UNIVERSITÉ DE NANTES

Les rencontres franco-italiennes de géographie sociale existent depuis 2008. Elles formalisent des relations antérieures initiées à ESO Caen par Robert Hérin et du côté italien par Claudio Cerreti à Rome. Elles ont donné lieu notamment à des échanges pour des séjours doctoraux. Le parcours d'Isabelle Dumont, une des chevilles ouvrières de ces rencontres, autrefois doctorante à ESO Caen, et désormais chercheuse à Parme illustre parfaitement cette collaboration. La vocation de ces rencontres est d'attirer des chercheurs intéressés par l'échange plus que par la présentation rapide d'une communication sans débat associé, soucieux de réfléchir en commun à des questionnements faisant sens pour l'ensemble des participants. Ce rendez-vous n'est pas pour autant un cercle où la cooptation primerait avant tout, les appels à rencontre permettant l'arrivée de nouveaux venus.

Après les universités de Parme en 2008, Naples en 2009, Caen en 2010, Rome en 2011, le site d'ESO Nantes a accueilli ces rencontres en 2012, elles se sont poursuivies en 2013 à Cagliari autour du thème, très présent en géographie ces dernières années, de la justice spatiale. Elles ont donné lieu à des publications.

En 2012 lors des rencontres de Nantes, la thématique fut celle des groupes et des individus. Elle interrogeait la manière de saisir les rapports sociaux à l'espace. Les différentes photographies figurant sur l'affiche des rencontres questionnaient groupes et individus : tableau de la période soviétique où un groupe formé d'hommes et de femmes néanmoins séparés et distincts défilait pour la célébration d'un pouvoir, reflétant l'époque où le marxisme et le communisme participaient à la construction d'idéologies présentes également dans la recherche.

Le dessin mural urbain reproduit ci-contre mettait en scène en 2007 un individu masculin promenant une poule, donnant lieu à des interprétations multiples mais choisi ici pour l'affichage de son originalité, voire de son étrangeté, ou encore de sa paisible solitude. Les photographies individuelles d'hommes d'âges divers, d'une petite fille et d'une jeune femme donnaient à voir des clichés proches des photographies d'identité et qui pourtant n'en étaient pas, des individus dont on imaginait une histoire collective. Il s'agissait des habi-



tants-coopérateurs du familistère de Godin à Guise, où individus, familles, groupe furent unis dans une expérience sociale alliant la production économique et l'habitat collectif.

Chacun de ces termes « groupes » « individus » suscite aujourd'hui à la fois enthousiasme et méfiance : les groupes ont souvent été associés à la solidarité, aux relations sociales de proximité, à la capacité d'action accrue. L'individu renvoie à l'autonomie, l'épanouissement dans des choix propres. Mais le groupe peut aussi faire peur, l'on y court le risque de l'enfermement, celui de la restriction de la liberté individuelle, voire de la perte de l'identité propre. L'individualisme est fréquemment condamné, notamment lorsqu'il mène à un refus des règles collectives et l'individu fait peur s'il se situe hors du couple, de la famille, des collègues, des groupes affinitaires.

L'on dit de notre époque qu'elle est celle des individus et de l'individualisme, auquel on prête à la fois toutes les vertus et tous les vices. L'individualisation des biens de consommation (de la voiture, au logement, à l'ordinateur et au télé-

phone portable en passant par le goûter individuel dès la prime enfance) est aujourd'hui systématisée alors qu'il y a 50 ans, les mouvements Castor construisaient des lotissements avec une salle de télévision et une buanderie communes. La raison en est l'augmentation de la taille du marché dans les pays riches, lequel a créé et multiplié des segments, générant des produits pour les groupes sociaux, pour les générations « les enfants », « les jeunes », « les seniors », puis pour les individus. Aujourd'hui, le renouvellement rapide des biens permet de gagner des marchés supplémentaires. Évidemment, rien de tout cela ne va de pair avec le développement durable. La transformation de l'activité économique et de l'emploi a conduit à l'individualisation des trajectoires professionnelles des couples, des familles, des lieux de travail et tout cela a également des conséquences importantes sur la manière de vivre.

Pour le sociologue Alain Ehrenberg (2008), le succès de l'individualisme ou de l'individuation renvoie à la fois à une conquête et à une souffrance. La conquête est celle de la prise en charge personnelle de ce qui était auparavant collectif, ce qui multiplie les repères. Cette prise en charge personnelle, il l'appelle individuation. Tant que les institutions, les groupes (entreprise, famille, politique, société) supportaient une partie des normes et faisaient lien entre les individus, ceux-ci pouvaient s'exprimer en réaction par le conflit, mais à partir du moment où les individus ont à supporter les choix et à construire les normes d'action, cela conduit à des souffrances individuelles. La généralisation de la norme d'autonomie présente derrière l'individualisme et qui s'appuie sur les valeurs de la concurrence et de la compétition sportive fragilise les individus dont une partie se trouve en souffrance psychique, les exemples ont été légion en ce qui concerne les salariés du privé et sont présents aussi chez les salariés du secteur public, la presse en rend compte régulièrement et nous l'observons autour de nous. C'est d'ailleurs peut-être ces dégâts que provoque l'autonomie des individus qui renouvellent aujourd'hui l'idée du collectif, comme une forme de réparation, à la différence que les collectifs d'aujourd'hui ne reposent plus nécessairement sur la coprésence dans un espace.

Ce qui a été formalisé par de nombreux ouvrages en France par Alain Ehrenberg l'est du côté allemand par Axel Honneth dont Robert Hérim nous a présenté le travail, peut-être moins connu, au cours de ces rencontres de 2012.

Le passage de la connaissance de groupes aux analyses depuis les seuls individus a-t-il eu lieu ?

Les groupes de la géographie française des années 1970 étaient, soit situés dans des espaces : *les Espagnols dans le quartier des capucins* (thèse de doctorat de Mario Julio De Leon, 1976) ; *Les Parisiennes et leur ville à l'âge de la retraite : étude de géographie sociale de la population retraitée* (thèse de doctorat de Yveline Diallo-Le Guen, 1977), faisant d'une certaine manière corps avec un espace, soit point de départ pour une étude des changements sociaux. Les modes de faire s'inspiraient de l'Action Thématique concertée pluridisciplinaire de Plouzévet (1961-1965, Finistère, Bretagne), elle-même suivie du travail sur Minot (Côte-d'Or, Bourgogne) en 1968, mené par des ethnologues (cf. la thèse de géographie de Marie-Claude Pingaud (1976), *Les agriculteurs et leurs exploitations* à Minot en Châtillonnais) puis une décennie plus tard de celui des Actions Thématiques Programmées (ATP) consacrées au changement social souvent ciblées sur des entrées thématiques localisées (quartiers, communes). Parmi les intervenants aux rencontres franco-italiennes, Robert Hérim ou encore Guy Di Méo ont participé à ces ATP d'observation du changement social et leurs écrits de l'époque évoquent des groupes, les individus ne sont pas cités abondamment. La transformation du regard des géographes sur leur objet s'est opérée dès la première moitié des années 1970 (une thèse soutenue en 1974 sous la direction de J. Bonnamour) jusqu'aux années 1990, en voulant désormais cerner les rapports à l'espace des individus et des groupes. Le colloque sur « l'espace vécu » à Rouen autour de Michel Michel-Jean Bertrand, Armand Frémont, Jean Gallais, Alain Metton, la thèse pionnière d'Antoine S. Bailly, soutenue en 1980 (*La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude leur utilisation dans la recherche géographique*) ont été autant de pierres portées à l'édifice d'une géographie des représentations, donnant beaucoup plus de place aux paroles des individus ou encore aujourd'hui à leur expression corporelle.

Les groupes envisagés dans l'appel des rencontres 2012 pouvaient s'apparenter aux classes sociales objectives ou subjectives, aux catégories sociales, soit des agrégations de personnes organisées par la statistique publique ou par des institutions publiques mais pouvaient être aussi des groupes organisés par des liens d'amitié, de famille, par des pratiques communes, par le fait de résider dans un même espace, d'être confrontés à des problèmes identiques, de participer

à une même lutte ou de rêver de mêmes idéaux. Entre choix de l'approche par un collectif dans lequel les individus sont uniformisés, et disparaissent parfois, devenant alors une - ou des population(s) - par l'agrégation de leurs pratiques, du côté de la sociodémographie ou une cible pour les politiques publiques (« les jeunes », « les seniors »), alors même que la collecte des données part des individus... Et choix d'une approche partant des individus institués en référence, sans positionnement dans la diversité des collectifs dans lesquels ils s'inscrivent, sans plus aucune mention des rapports sociaux et des positions sociales, le mouvement de balancier avait-il eu lieu du côté de la géographie française ?

Charles Henry Cuin, dans un texte paru en 2002 intitulé « Le balancier sociologique français : entre individus et structures » montre comment, dans la sociologie, dominant des analyses tantôt en terme de déterminisme structurel ou tantôt du côté de l'individualisme. Et ce, dès les débuts de la discipline, puisque Tarde à la fin du XIXe impose l'individualisme comme « principe théorique et méthodologique de l'analyse du social » et s'oppose à Durkheim qui part dans l'autre direction, celle des déterminismes structurels, « tout en pratiquant souvent de façon parallèle un individualisme méthodologique parfaitement hérétique » (les positions sont toujours moins simples qu'il n'y paraît). Après la Seconde guerre mondiale, le retour à une forme d'individualisme est inspiré des philosophes existentialistes qui font de l'individu un sujet. Il faut alors « oublier » Durkheim. La réalité sociale est interprétée comme la résultante de comportements individuels. L'hégémonie de la pensée structuraliste et marxiste fait que dans les années 1960 et encore 1970, le balancier penche vers les structures à nouveau. Dès les années 1970, des sociologues tels que Crozier et Friedberg ou encore Touraine (1984) prônent le « retour de l'acteur » ; « on montra d'abord que, dans les organisations les plus structurées, les individus savaient et pouvaient devenir des acteurs » (Cuin, 2002). Seul le courant bourdieusien reste attaché au « déterminisme structurel réduisant l'acteur à un agent », mais il deviendra minoritaire à la fin des années 1990 et sans doute l'est-il encore aujourd'hui, bien qu'un « retour des classes » soit présent depuis le début des années 2000. Toujours est-il que le sujet revenu à la fin des années 1990 a fait s'effacer les structures, que « l'action et les acteurs devenaient les seuls principes d'analyse d'une réalité sociale réduite au produit momentané de cette négociation (Pharo cité par Cuin) voire une pure et simple cons-

truction subjective symboliquement partagée (Maffesoli cité par Cuin) ». À partir des années 1990, la subjectivité des acteurs ou des sujets s'exprime via des entretiens, des observations et l'intelligibilité est de type descriptif plutôt qu'explicatif. Pour Charles Henry Cuin, ce n'est pas inintéressant mais ce n'est pas non plus convaincant puisque la méthodologie individualiste permet d'augmenter les connaissances sur l'acteur ou l'action, mais le contenu du savoir sur le social est appauvri : « ainsi, si l'on connaît de mieux en mieux pourquoi les gens font (pensent, croient) ce qu'ils font (pensent, croient), on ne connaît pas nécessairement mieux ce qu'ils font collectivement ». Et ce ne sont pas non plus, toujours de son point de vue, les « artefacts statistiques » qui permettent de comprendre les phénomènes sociaux.

Nous pouvons bien entendu transposer cette grille d'analyse à la géographie, où le tournant subjectiviste s'est généralisé à partir de la fin des années 1990 et où l'analyse des acteurs et de leur action, en particulier dans le registre de l'aménagement du territoire est dominante. Il est donc un temps, en sociologie comme en géographie et sans doute dans la plupart des sciences humaines et sociales, où les approches par la subjectivité l'emportent (avec les difficultés in fine énoncées par Charles Henry Cuin), auxquelles sont opposées d'autres approches comme celle des statistiques, qui passe par la construction d'indicateurs. Entre l'une et l'autre de ces approches (subjectivisme et constructions statistiques), la sociologie - dit cet auteur - s'arrête rarement à mi chemin. C'est sans doute vrai aussi pour les approches géographiques des dernières décennies avec des discours parfois rigidifiés opposant quantitatif et qualitatif et des dérives dans le vocabulaire, l'enquête par questionnaire devenant qualitative quand les finalités d'une enquête sont quantitatives, ce qui, mené sur de faibles effectifs, avec des généralisations abusives donne des résultats peu satisfaisants.

Le « tournant » est un mot à la mode qui vient modérer les termes de « fin » et de « mort » pour signifier des changements majeurs au sein d'une discipline, ou d'un ensemble de disciplines. Le tournant individualiste arrive-t-il aujourd'hui à son terme en géographie, assiste-t-on à un nouveau mouvement de balancier qui verrait le retour des groupes ? Ou est-on aujourd'hui plus en capacité d'allier groupes et individus (déterminisme structurel et individualisme) ? L'appel à communication de ces rencontres placé ci-avant

éclaire le lecteur de ce numéro d'*ESO travaux et documents* sur ce que fut la commande (écrite à trois voix) qui présida à ces rencontres et l'interprétation qu'en firent les participants. Leurs textes se positionnent en se plaçant surtout du côté de l'acteur, du groupe, du sujet, donnant à voir toute la palette des interprétations au sein d'un courant de géographie sociale. En reliant des groupes à des espaces comme le quartier, ces géographes continuent les analyses démarrées dans les années 1970 qui ne sont pas épuisées loin s'en faut. En travaillant sur les mouvements sociaux tels que *Occupy*, ils s'inscrivent dans l'analyse de groupes non localisés construits autour de luttes sociales situées.

- AMATO Fabio, 2012, *Spazio e società, géographie, pratique, interazioni*, Alfredo Guida editore, Napoli
- CERRETI Claudio, Dumont Isabelle, Massimiliano Tabusi (a cura di), 2012, *Geografia sociale e democrazia, la sfida della comunicazione*, Roma, Aracne
- CUIIN Charles-Henry, 2002, « Le balancier sociologique français: entre individus et structures », *Revue européenne des sciences sociales*, URL: <http://ress.revues.org/591>; DOI: 10.4000/ress.591
- DUMONT Isabelle (coord), 2011, *Pour une géographie sociale, regards croisés France-Italie*, Presses universitaires de Caen
- EHRENBURG Alain, 1991, *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy
- EHRENBURG Alain, 1991, *L'individu incertain*, Calmann-Lévy
- EHRENBURG Alain, 2008, *La fatigue d'être soi, dépression et société*, Odile Jacob
- HONNETH Axel, 2006, *La Société du mépris*, La Découverte
- MORIN Edgar, 1967, *La métamorphose de Plouzévet*, Fayard
- MORIN Edgar, 2001, *Journal de Plouzévet. Bretagne, 1965*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 390 p.
- RENARD Jean, 2004, Réflexions sur la géographie sociale d'aujourd'hui au regard précis de 1984, *ESO travaux et documents, numéro 22* http://eso.cnrs.fr/telechargements/revue/ESO_22/Renard.pdf

Ce colloque international des 28, 29, 30 mars 2012 a été organisé sur la base de l'appel à communication de Jean-Marc Fournier (ESO Caen), d'Isabelle Garat (ESO Nantes) et de Raymonde Séchet (ESO Rennes).

Ces rencontres ont pu se tenir grâce au soutien scientifique et financier de l'UMR ESO (Espaces et sociétés), de ses sites de Caen et de Nantes, et grâce à l'appui de l'université de Nantes.

L'organisation scientifique de ces journées a été assurée par Isabelle Garat, Claire Guiu et Béatrice Chaudet.

L'équipe d'ESO Nantes a pris en charge l'organisation matérielle, tout particulièrement Laurence Hamard et Sophie Vernicos.

INDIVIDUS ET GROUPES EN GÉOGRAPHIE SOCIALE

Résumés

Individui e gruppi : alla ricerca degli attori nello sviluppo territoriale

Egidio Dansero

« L'objectif de cet article est de discuter du rôle des acteurs dans les processus et projets de développement local et territorial. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les systèmes territoriaux locaux (SLoT), tels qu'ils sont introduits par l'école géographique de Turin. Dans cet article, tout comme dans d'autres travaux sur le développement local et territorial, l'accent est mis sur l'analyse des acteurs collectifs et ne prend pas en compte de façon systématique le rôle des individus. Dans les pratiques territoriales des individus, les individualités spécifiques, les personnalités, comptent, bien qu'elles soient souvent considérées, dans les représentations et processus participatifs, comme des anomalies ou des dysfonctionnements du jeu d'acteurs. Tous ces éléments, considérés comme non centraux par l'analyse géographique et pour lesquels il est difficile d'identifier un cadre théorique, demandent pourtant la plus grande attention que ce soit sur le plan théorique ou empirique. »

Quelle place pour l'individu en géographie sociale ?

Guy Di Méo

« L'étude des rapports espace/société, l'approche régionale et l'analyse spatiale ont longtemps constitué les objets de recherche privilégiés de la géographie humaine. Il a fallu attendre un récent intérêt prêté aux spatialités du social et aux territorialités pour que l'on commence à tenir compte de la sensibilité, des représentations, stratégies et pratiques de l'individu en matière de rapports spatiaux et de production de l'espace. Le développement de la géographie sociale, les recherches menées sur l'espace vécu ont favorisé cette percée. Elle reste tout de même modeste et nécessite la formulation de propositions théoriques faisant la part du social et de l'individu autonome dans les procès de production de l'espace. »

De la carte scolaire à la scolarité à la carte. D'une géographie sociale des groupes sociaux à une géographie sociale des individus ?

Robert Hérin

« Les rapports des familles à l'école ont sensiblement évolué depuis les années 1960. Dans les années 1980, les croisements des caractéristiques sociales des populations et des bilans des scolarisations dans l'enseignement primaire mettent en évidence qu'il existe des rapports déterminants entre les déroulements des scolarités et les caractéristiques des groupes sociaux auxquels les enfants appartiennent.

L'approche par les « sociocultures » collectives des cursus scolaires qui valorise la promotion sociale par l'école, en Bretagne par exemple, ou à l'inverse, entretiennent des rapports d'indifférence, voire de rejet par rapport à la scolarisation, ainsi en Normandie, relativise les déterminismes sociaux des réussites ou des échecs scolaires.

Instituée au début des années 1960, la carte scolaire fait l'objet d'enjeux de plus en plus vifs. Soucieuses d'assurer les meilleures chances de réussite scolaire, puis professionnelle et sociale à leurs enfants, les familles qui en ont les ressources sont de plus en plus nombreuses à construire, en contournant la carte scolaire, des stratégies d'inscription de leurs enfants dans les établissements les plus réputés. De l'addition de ces stratégies individuelles portées en majorité par des familles socialement favorisées, résultent des inégalités scolaires et sociales accrues entre les élèves et entre les établissements scolaires. Ces individualismes scolaires s'inscrivent dans le contexte des mutations économiques, sociales et culturelles en cours qui procèdent de la généralisation de l'économie et de la pensée libérales. Au nom du libre jeu du marché de la formation et de l'exercice sans contraintes des libertés individuelles s'impose la concurrence entre les individus et, plus globalement, entre les catégories sociales et entre les territoires. »

Egidio Dansero

UNIVERSITÀ DI TORINO

I- PREMESSA

« Dai gruppi agli individui »: il tema al centro del V appuntamento dei colloqui franco-italiani di geografia sociale è stato oltremodo stimolante sollecitando una proficua rilettura del mio itinerario di ricercatore ed offrendomi l'opportunità di riflettere su una questione su cui in realtà mi sono spesso imbattuto senza rendermene conto e soprattutto senza coglierla come problematica scientifica.

All'interno di un articolato e non di rado incoerente personale itinerario di ricerca un tema che ha occupato una posizione centrale o meglio trasversale è stato quello di una geografia per e nella costruzione di progetti di sviluppo locale e territoriale¹. Si tratta di un itinerario che, dal punto di vista dei suoi fondamenti teorico-metodologici, ho condiviso con molti altri colleghi della « scuola torinese », ispirati dai lavori seminali di Giuseppe Dematteis e a vari altri colleghi². Questo scritto è anche l'occasione per proporre agli sguardi incrociati dei colloqui franco-italiani un approccio di ricerca, quello dei « sistemi locali territoriali » con cui si sono variamente confrontati (arricchendolo o evidenziandone lacune e limiti) altri gruppi e scuole geografiche italiane³. Tale approccio propone una lettura del territorio che incrocia dimensione areale e reticolare attraverso un modello allo stesso tempo analitico e normativo per leggere il territorio in una prospettiva di sviluppo locale. A partire da questo approccio, e da alcune sue applicazioni in diversi campi di ricerca, cercherò di sviluppare alcune riflessioni sul rapporto « individui- gruppi » nello sviluppo locale e territoriale.

Cercherò di evidenziare che nelle pratiche gli individui, le

individualità specifiche, le personalità contano, anche se ciò spesso viene ricondotto ad anomalie nella rappresentatività, nei processi partecipativi o malfunzionamenti di un quadro predefinito entro cui si dovrebbe svolgere il gioco di attori. Tutti questi elementi sono comunque considerati non rilevanti per l'analisi geografica, anche perché difficilmente riconducibili ad un quadro teorico, ma richiedono tuttavia maggiore attenzione sia sul piano teorico che sia quello empirico.

II- IL RUOLO DEL TERRITORIO NEI PROCESSI DI SVILUPPO LOCALE E TERRITORIALE

2.1 Il territorio nell'approccio territorialista

Negli ultimi due decenni, in Italia, come in Francia ed altri paesi industrializzati e in via di sviluppo il tema dello sviluppo locale ha progressivamente assunto un'importanza centrale nel dibattito sullo sviluppo (Dansero, Governa, Giaccaria, 2008), non solo dal punto di vista teorico e della ricerca, ma anche dal punto di vista politico, operativo e delle pratiche.

A partire da un variegato insieme di evidenze empiriche e di riflessioni teoriche, quali le dinamiche socio-economiche delle aree di concentrazione di piccole e medie imprese che hanno dato vita al filone di studi sui distretti industriali e sulla Terza Italia, in Italia, come più in generale nel dibattito internazionale (Pecqueur, 1989; Pike, Rodríguez-Pose, Tomaney, 2011), si è affermata una visione critica dello sviluppo economico che ha evidenziato l'importanza della scala locale nei processi di sviluppo. Lo sviluppo locale si è diffuso ed imposto come un paradigma di riferimento, se non addirittura come nuova "ortodossia" nelle politiche di sviluppo, conoscendo poi una fase di ripensamento critico, al termine di una intensa stagione di politiche che non ha affatto sortito i risultati sperati.

Dall'analisi dell'ampia letteratura non emerge una definizione univoca e condivisa quanto piuttosto una grande varietà di approcci e proposte che convergono nel riconoscere l'importanza delle specificità locali per il ruolo che possono giocare nei processi di sviluppo. Al di là delle differenti interpretazioni, rinvenibili nella riflessione teorica italiana (Dematteis, 1995, Trigilia, 2001; Becattini, Sforzi, 2002), in

1- Non entriamo qui nel merito della riflessione sul passaggio dallo sviluppo locale allo sviluppo territoriale, verificatosi con percorsi in parte diversi nel dibattito italiano e francese, per svincolarlo da una visione che tende a legare il « locale » alla piccola dimensione (Guesnier, Joyal, 2004; Pecqueur, Zimmermann, 2004).

2- Sergio Conti, Anna Segre, Cesare Emanuel, Francesca Governa, Carlo Salone, Paolo Giaccaria, Alberto Vanolo, Elisa Bignante, Marco Santangelo, Cristiana Rossignolo, Matteo Puttilli, Cristina Scarpocchi, Marco Bagliani, oltre a, naturalmente, Giuseppe Dematteis.

3- Si è trattato di un progetto di ricerca nazionale (Prin) e di successive esperienze di ricerca che hanno visto un fitto confronto sul tema dello sviluppo locale e sull'approccio SLoT con altri gruppi e scuole di geografi italiani, in particolare: Palermo (Guarrasi, De Spuches), Bologna (Bonora), Napoli (Coppola, Viganoni, Sommella, Stanzione, Amato, Ventriglia), Firenze (Vecchio, Loda), Cagliari (Sistu, Memoli, Cattedra), Padova (Faggi, Bertocin, Pase, De Marchi).

termini generali lo sviluppo locale può essere descritto come un processo di interazione tra soggetti locali (pubblici, privati e loro variegate partnership) che condividono in modo implicito o esplicito alcune visioni di sviluppo per la messa in valore di risorse e "ricchezze" territoriali di vario tipo (materiali e non) di cui dispongono. Questi attori, proprio per la loro prossimità spaziale e la conoscenza del territorio, per il coinvolgimento e i legami (di fiducia, identitari ecc.) che hanno con esso, riescono ad avviare e gestire dinamiche positive di cambiamento in modo relativamente autonomo e localmente specifico. In approcci di questo tipo, la società locale e le risorse territoriali riescono ad essere messe in movimento in modo più efficace e duraturo di quanto non avverrebbe con interventi maggiormente eterodiretti rispetto al contesto locale. In questa prospettiva lo sviluppo locale si salda fortemente con le tematiche del decentramento territoriale e della partecipazione e consente di interpretare il frequente fallimento dei modelli e delle politiche di sviluppo "calate dall'alto". Il successo del tema ha consolidato nel dibattito internazionale alcune parole chiave: l'approccio bottom-up allo sviluppo, la centralità del territorio, la concezione multidimensionale, integrata e inter-settoriale delle politiche, la negoziazione fra gli attori e la contrattualizzazione formale dei diversi interessi presenti.

In particolare il territorio assume una valenza centrale, almeno sul piano retorico, nella definizione degli approcci di sviluppo locale. Tuttavia nelle pratiche esso è ridotto non di rado a categoria opaca assunta in maniera parziale e strumentale, costantemente citata ma raramente approfondita e dibattuta (Dansero, Governa, 2005). Il territorio passa in questo modo dall'essere considerato un semplice supporto passivo dell'azione all'essere ridotto a uno spazio d'esercizio di competenze politico-amministrative definite; dall'essere assunto come mero insieme di relazioni favorite dalla prossimità dei soggetti a rappresentare un coagulo di valori e di risorse conoscibili in modo oggettivo, indipendentemente dagli usi e dalle rappresentazioni che ne hanno gli attori.

Magnaghi (2000) ci ricorda che in natura non esiste il territorio, ma esso deriva da successivi cicli di civilizzazione in un processo dinamico e di accumulazione selettiva. Come afferma Raffestin (1981), il territorio è uno spazio nel quale sono stati proiettati lavoro, energia e informazione; uno spazio quindi che è stato ed è utilizzato, abitato, sfruttato, conosciuto e curato dagli abitanti; in questo senso il territorio è caratterizzato da relazioni segnate dal potere. Il territorio, seguendo le riflessioni di Turco (1988, 2010), Dematteis (1995) e Magnaghi (2000), non è semplicemente un'area geografica

ma un insieme di relazioni fra le comunità insediate, con le loro culture, e l'ambiente.

In quanto sistema di relazioni, il territorio chiama in gioco componenti sociali e economiche (residenti, imprenditori, associazioni, industrie, istituzioni, ecc.), aspetti ambientali (infrastrutture, monumenti, disposizione dei centri, delle vie di comunicazione, del parcellare agrario, ecc.), aspetti naturali (orografia, idrografia, clima, ecosistemi locali, ecc.) e anche aspetti culturali (tradizioni locali, identità locale, ecc.). In tale visione il territorio è inteso quindi come una categoria di ricomposizione che non pone la salvaguardia degli ecosistemi in antitesi a quella della società e di un suo sviluppo (anche economico) locale, ma vede componente naturale e socioeconomica come due inestricabili aspetti di una dinamica che deve essere considerata nella sua interezza e che, solo all'interno di tale interezza, può arrivare a equilibri veramente sostenibili (Bagliani, Dansero, 2005).

III- L'APPROCCIO SLoT⁴

Nel corso dell'ultimo decennio si è consolidato in Italia un approccio territorialista allo sviluppo locale, recentemente sfociato nella creazione di una « Società dei territorialisti »⁵. In un dibattito interdisciplinare tra urbanisti, sociologi, economisti e geografi la scuola torinese che fa capo a Giuseppe Dematteis (Dematteis, 2001; Dematteis e Governa, 2005) ha proposto un approccio dei « sistemi locali territoriali », che è stato poi oggetto di confronto e discussione in diverse ricerche nazionali con altri gruppi di geografi e di altre scienze territoriali.

Il modello dei sistemi locali territoriali (SLoT) si propone di descrivere e interpretare la realtà esaminando i modi specifici in cui il livello locale e livelli sovralocali interagiscono tra loro (Dematteis 1991, Conti e Giaccaria, 2001). Dal punto di vista teorico si tratta di saper pensare, secondo l'approccio della complessità, un livello locale capace di comportamenti relativi autonomi rispetto alle sollecitazioni che possono derivare da un contesto esterno (Dematteis, 1991). Ciascun luogo può essere pensato e quindi progettato come un sistema dinamico di relazioni intersoggettive, capaci di sedimentare risorse relazionali, cognitive e organizzative specifiche. Come scrive l'economista italiano Giacomo Becattini, uno dei padri della concettualizzazione dei moderni distretti

4- Una prima versione di questo paragrafo è presente in Bignante, Dansero, Scarpocchi (2008).

5- <http://www.societadeiterritorialisti.it/>.

industriali, di “individuare delle entità intermedie fra il sistema nel suo insieme e il soggetto singolo” (Becattini, 1989, p. 9), tra il sistema economico in generale e i singoli soggetti economici. In questo senso, nella riflessione italiana sviluppata attorno alla scoperta della Terza Italia e dei distretti industriali, si è utilizzato il concetto di sistema locale, riferendosi ad un aggregato di soggetti che nel trasformare il territorio in cui opera, può comportarsi in determinate circostanze come un soggetto collettivo, pur non essendo formalmente riconosciuto come tale (non è un’impresa, un ente territoriale o altra istituzione).

Nell’approccio della scuola geografica torinese l’interazione tra soggetti, risorse e potenzialità del territorio locale⁶ e sviluppo viene studiata ricercando la presenza di una serie di indizi e condizioni che favoriscano, opportunamente sostenute da interventi di governance, la costruzione di un sistema locale territoriale (SLoT) in grado di dare impulso a un proprio sentiero di sviluppo (Dematteis, 2003). Lo SLoT si presenta allo stesso tempo come un modello teorico, analitico e normativo.

Sul piano teorico il modello SLoT è riconducibile ad una rappresentazione che riesce a tenere insieme un approccio areale-topografico ad un approccio reticolare-topologico nel pensare possibilità di interazione reciproca (Dematteis, 1994). Una geografia « della complessità in cui l’osservatore è in grado sia di assumere un punto di vista globale, sia di porsi all’interno dei vari sistemi locali, in modo da rappresentarne i valori specifici, i processi auto-organizzativi capaci di trasformarli in valori globali, e quindi i nessi tra relazioni ‘orizzontali’ e ‘verticali’...» (Dematteis, 1990, p. 49).

Sul piano analitico lo SLoT è formato da degli elementi e dalle interazioni tra questi e l’ambiente esterno. Una prima componente del modello è la rete locale, formata dall’insieme delle relazioni e interazioni tra soggetti (individuali e collettivi, pubblici, privati, misti, locali e sovralocali) presenti in un luogo. Il trait d’union tra questi attori è rappresentato dall’impegno nella programmazione e realizzazione di progetti di trasformazione, sviluppo e riqualificazione del proprio territorio.

Una seconda componente è il milieu locale, ossia l’insieme di risorse territoriali materiali e immateriali (dotazioni infrastrutturali, specializzazioni produttive, saper fare locali, intensità e caratteri del capitale sociale, ecc.) specifiche del

6- Per “locale” nel modello s’intende la scala geografica che permette le interazioni tipiche della prossimità fisica: relazioni basate sulla conoscenza e sulla comunicazione diretta, sulla fiducia, sulla reciprocità, sulla comune esperienza e pratica di un certo contesto territoriale ecc. Si pensi ad esempio ad un quartiere, ad una città, ad un insieme di comuni limitrofi.

contesto territoriale in cui opera una certa rete locale dei soggetti, così come da questi percepite. Riguarda cioè quell’insieme di proprietà che la rete locale dei soggetti riconosce e considera come potenzialità per trasformare e migliorare il proprio ambiente di vita.

Queste due componenti (rete locale e milieu) interagiscono fra loro e con l’ecosistema in cui sono inserite, traducendo in questo modo le potenzialità del milieu in valori – di tipo ambientale, culturale, estetico, sociale ed economico – e trasformando a livello simbolico e materiale l’ambiente (Dansero, Bagliani, 2005). La rete locale, inoltre, entra in relazione con reti e istituzioni di livello sovralocale (provinciale, regionale, nazionale, europeo, mondiale). Tale rapporto si esplica in azioni che modificano sia la sua composizione, sia il milieu territoriale: attraverso il confronto e lo scambio con l’esterno muta il rapporto con l’ambiente locale in quanto vengono “importati” valori esogeni (cognitivi, culturali, sociali, economici) ed esportati analoghi valori prodotti dal sistema locale. Questi valori a loro volta modificano le reti e gli ambienti sovralocali in cui circolano.

Sul piano normativo ed analitico, ai fini di individuare uno SLoT, il punto di partenza è rappresentato dalla ricerca di dinamiche che riflettano un ruolo attivo dei soggetti territoriali, assumendo come indizi la presenza di aggregazioni territoriali di soggetti pubblici e privati che hanno prodotto progetti e azioni di trasformazione e sviluppo territoriale nei diversi settori (produttivo, ambientale, turistico, etc.). Si tratta in altri termini di tracciare una prima geografia dell’azione territoriale sulla base della presenza e delle geometrie disegnate da dinamismi progettuali locali, come indicatore di auto-organizzazione locale (Dematteis, 2003). Utilizzando apposite griglie di analisi della progettualità è possibile ricostruire le relazioni di interazione tra soggetti locali, il rapporto di questi ultimi con le risorse territoriali, le relazioni con i livelli sovralocali e gli obiettivi ed esiti delle azioni promosse. In questa direzione, particolare attenzione è prestata all’analisi:

- delle tipologie di progetti attivati (settori più dinamici, estensione dell’ambito di ricaduta dei progetti, tipologia di strumenti normativi ricorrenti);
- degli attori coinvolti (natura dei soggetti, tipologie di partnership, ricorrenza delle relazioni nel tempo, modalità di organizzazione dei rapporti);
- delle risorse territoriali (caratteri e tipologia, settore di riferimento, modalità di utilizzo delle risorse mobilitate dai progetti);
- delle immagini del territorio attuale e alle visioni al

futuro che emergono, esplicitamente o implicitamente, dall'analisi dei progetti.

Queste dinamiche relazionali vengono poi raffrontate con altri elementi dell'organizzazione territoriale (analisi del *découpage* politico-amministrativo, delle partizioni economico-funzionali, offerta dei servizi, ecc.) al fine di ricostruire un quadro territoriale il più completo possibile delle dinamiche in atto a livello locale. La fisionomia del sistema locale viene così ricostruita integrando la ricomposizione delle reti locali di soggetti emergenti dall'analisi della progettualità con le geometrie e i confini territoriali disegnati da altre forme di interazione, tra cui la presenza di omogeneità culturali, specializzazioni produttive, autocontenimento dei flussi pendolari per lavoro e servizi in grado di favorire aggregazioni territoriali di lunga durata. In questo modo l'approccio tenta di valutare la sostenibilità dei processi in atto nel sistema locale esaminando la coerenza tra competenze dei soggetti, progetti in corso e potenzialità del milieu locale. L'identità dello SLoT viene definita pertanto non solo e non tanto in termini di senso di appartenenza, cioè di qualcosa che si basa sulla memoria del passato, ma anche e soprattutto in termini di organizzazione del sistema, cioè di senso di coesione e di continuità proiettata nel futuro.

Quello che nel complesso questo approccio ha inteso evidenziare è come lo sviluppo locale sia un fenomeno territoriale, non settoriale, in quanto parte dalla presa d'atto che in uno spazio le varie componenti sono legate le une alle altre, e che proprio la trasversalità e l'integrazione sono fonti di creazione di nuovo sviluppo. Non si tratta dunque semplicemente di una procedura, riproducibile ed esportabile in maniera automatica in altri contesti, ma di un processo, che non nasce ovunque e in qualunque condizione, ma che per innescarsi ha bisogno della costituzione e mobilitazione di una rete locale di attori (locali e non) che "guarda" al territorio, ne individua potenzialità e limiti e definisce un suo sentiero evolutivo, fatto di obiettivi, priorità, volontà talvolta conflittuali, spesso difficili da accostare, ma che proprio per questo consentono il mantenimento, la preservazione, la trasformazione di un unicum territoriale.

Il modello SLoT è stato applicato in diverse ricerche in Italia, in una prospettiva sia analitico-valutativo, sia normativa, volta alla costruzione e accompagnamento di processi e progetti di sviluppo locale. L'idea dello SLoT è stata altresì alla base della costruzione del Piano territoriale della Regione Piemonte, con la definizione degli Ambiti d'Integrazione Territo-

riale quali elementi chiave della programmazione e coordinamento dello sviluppo territoriale. Diverse ricerche comunque ispirate dall'approccio SLoT, coordinate dallo scrivente hanno riguardato l'analisi di processi di patrimonializzazione del patrimonio industriale (Dansero, Emanuel, Governa, 2003), di rilevanti trasformazioni territoriali e correlati conflitti, come nel caso delle Olimpiadi Invernali di Torino 2006 (Dansero, Mela, 2007), così come l'analisi progetti e processi di sviluppo locale in Sahel, in particolare in Senegal (Bignante, Dansero, 2008) e di reti di cooperazione decentrata (...).

Come tutti i modelli concettuali non è esente da una certa rigidità, dal rischio di approcci tautologici o di applicazioni cartesiane (un contesto territoriale è o non è uno SLoT), così il rischio di sovra-enfatizzare il ruolo degli attori locali. Alcuni lavori hanno cercato di esplorare e superare alcuni limiti del modello SLoT, nell'analisi delle risorse territoriali (Dematteis, 2003), della territorialità nell'azione collettiva (Governa, 2007), dei processi di competitività territoriale (Conti, Giaccaria, 2001), delle politiche urbane e territoriali (Governa, Salone, 2004) e dei rapporti con gli ecosistemi naturali nella ricerca di una maggiore sostenibilità territoriale (Bagliani, Dansero, 2005; Bagliani, Dansero, Puttilli, 2010).

IV- UN AMBITO DI RIFLESSIONE DA SVILUPPARE : GLI ATTORI NELL'APPROCCIO SLoT

Nella rivisitazione critica dell'approccio SLoT, un tema sicuramente da approfondire riguarda la considerazione degli attori, e il tema del colloquio di geografia sociale me ne ha definitivamente fatto rendere conto: gli attori sono stati una categoria concettuale scarsamente problematizzata, soprattutto alla luce del rapporto tra individui e gruppi, nonostante molte ricerche svolte e lo stesso approccio ci dessero non pochi segnali di richiesta di attenzione. Occorre altresì sottolineare che da ricerche di matrice più politologica o sociologica su analisi e valutazione di progetti e processi di sviluppo locale (in Italia, ma anche in altri contesti europei, e in particolare in Francia, così come nei contesti analizzati in Senegal) una delle criticità che emerge in modo più marcato riguarda proprio il ruolo degli attori tra costi di concertazione, capacità e responsabilità di prendere le decisioni, leadership, rischio e fiducia.

Nei tentativi di maggiore sistematizzazione teorica del modello SLoT, gli attori considerati rispondono generalmente a forme di organizzazione collettiva (enti locali, associazioni di categoria, imprese, varie tipologie di associazionismo economico, culturale) o partnership tra attori che compongono o

fanno parte di reti locali, translocali o sovralocali. Tali attori vengono distinti in base alla loro natura (pubblica, privata, mista), ambito tematico (istituzionali, economici, sociali, culturali), al ruolo giocato nei processi e progetti di sviluppo (promotore, partner tecnico, economico, politico, oppositore), considerando altresì le risorse apportate (finanziarie, tecniche, di consenso, relazionali ecc.). Un'ulteriore distinzione che si può operare è in relazione al loro territorio d'appartenenza o d'azione (attori locali, sovra-locali, trans-locali), distinguendo più che sulla base del loro carattere più o meno endogeno il grado del loro inserimento nelle reti locali di attori.

Oltre che sulla base di ruoli e funzioni formali, gli attori sono distinti anche su una base per così dire « sostanziale », cercando di mettere in evidenza le visioni, azioni e strategie e il ruolo effettivamente svolto. Essi sono considerati come portatori di progetti, coinvolti, coinvolgibili o esclusi in giochi attoriali, meccanismi concertativi progettati o spontanei, espliciti o impliciti di confronto, dialogo, progettazione.

L'analisi degli attori parte dunque da progetti e processi, attraverso interviste semistrutturate a rappresentanti dell'organizzazione o a testimoni privilegiati/qualificati, con l'obiettivo di rendere esplicito il ruolo e le strategie dell'attore nella costruzione di una politica orientata allo sviluppo locale. Si tratta in ultima analisi di comprendere rappresentazioni, strategie e possibilità di interazione del soggetto collettivo all'interno della costruzione di pratiche materiali e discorsive attorno allo sviluppo di un territorio.

La considerazione degli attori, sul piano teorico, non si ricollega a qualche teoria politica o sociale da cui derivarne modelli di comportamento. Un qualche riferimento ad una teoria degli attori si può rintracciare in quegli approcci ispirati al paradigma della complessità, in particolare ai lavori dello stesso Dematteis (citare) o ancor più a quelli di Angelo Turco, nella sua proposta verso una "teoria geografica della complessità", basata sul concetto di ricerca di autonomia di attori territorializzanti. Ma la questione meriterebbe di essere maggiormente approfondita. Un riferimento certamente fondamentale è il concetto di territorialità proposto da Raffestin, che sottolinea anch'esso il concetto di autonomia. Secondo Raffestin la territorialità è l'"insieme delle relazioni che una società, e perciò gli individui che ne fanno parte, intrattengono con l'esteriorità e l'alterità per soddisfare i propri bisogni con l'aiuto di mediatori nella prospettiva di ottenere la maggior autonomia possibile, tenendo conto delle risorse del sistema" (Raffestin, 2012, 129). La territorialità fa quindi riferimento sia ai rapporti con gli altri individui e gruppi

sociali (l'alterità) sia alle relazioni con l'ambiente naturale e gli ecosistemi (l'esteriorità). Il modello SLoT appare in questo senso un tentativo teorico, analitico e normativo per immaginare, riconoscere nei processi reali e progettare possibilità di comportamenti relativamente autonomi, una territorialità che non è « passiva » data dalla semplice compresenza in uno stesso luogo, bensì « attiva », derivante dall'interazione tra gli attori tra di loro, con le risorse territoriali, le reti sovra locali e gli ecosistemi naturali.

Altri riferimenti impliciti ed espliciti rispetto al trattamento degli attori in alcuni lavori attorno al modello Slot possono essere ricondotti ad approcci di analisi delle politiche pubbliche, soprattutto i lavori di politologi molto interessati a tematiche di politiche territoriali e ambientali come Bruno Dente (2011) e Luigi Bobbio, così come nei fondamentali lavori di geografi francesi (Di Méo, Buléon, 2005; Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003).

V- INDIVIDUI E GRUPPI NELLO SVILUPPO TERRITORIALE

Come si è visto, nella prospettiva delineata dal modello SLoT, gli attori considerati sono generalmente soggetti collettivi coinvolti nell'azione territoriale. Essi sono considerati nel loro complesso, in modo impersonale, anche quando poi nei vari momenti di confronto, discussione, azione, concertazione intervengono delle persone specifiche, che parlano in rappresentanza dell'attore collettivo. Si presenta certamente la necessità di definirli in modo più rigoroso, fecondo sul piano euristico e operativo sul piano empirico. Gli individui nelle nostre ricerche non appaiono un elemento centrale, per quanto in diversi lavori, nella costruzione delle interviste semistrutturate, si sia cercato di evidenziare il ruolo del singolo intervistato, considerandolo sia come abitante o frequentatore di un territorio e come rappresentante di un gruppo o testimone qualificato.

Proverò a sviluppare il ragionamento articolandolo in tre passaggi: l'individuo da solo conta? E' solo un problema di rappresentatività? Gli individui possono fare la differenza?

5.1 L'individuo da solo conta?

Una prima considerazione, richiamata nella proposta di riflessione del convegno, è che gli individui da soli non hanno il potere di trasformare lo spazio.

Ciò è vero in termini generali, anche se l'azione degli individui è cruciale sia nelle micro-azioni quotidiane, sia nelle

azioni trasformatrici di lungo periodo, nella produzione di territori e paesaggi. Pensiamo al fenomeno dell'abusivismo edilizio che ha sicuramente un ruolo rilevante nelle trasformazioni territoriali in Italia.

Inoltre vi sono individui che occupano una posizione privilegiata nella capacità di incidere nelle trasformazioni territoriali, per il loro potere (economico, politico, culturale, legittimo o meno), per il loro ruolo di decisori (sindaci, amministratori pubblici o di imprese private...) ma anche per la capacità di costruire rappresentazioni performative del territorio, come artisti in rappresentazioni pittoriche o letterarie o sonore di un territorio. E gli stessi studiosi e ricercatori possono avere un ruolo nel proporre descrizioni fondative di un territorio. Sotto il primo profilo il caso italiano offre lo straordinario esempio di Adriano Olivetti, che con la sua riflessione ha concepito in modo totalmente diverso il rapporto fabbrica-territorio, anticipando forse troppo i tempi ma con riflessi che ancora oggi si possono cogliere sul territorio di Ivrea. E poi il ruolo di letterati come Pavese o Fenoglio nella costruzione di un territorio come le Langhe, che oggi riutilizza anche queste descrizioni per proporsi alla lista Unesco di « paesaggio patrimonio dell'umanità ». Anche se occorre chiedersi se sia il ruolo di questi individui « speciali » a svolgere un ruolo performativo o se non è piuttosto un dato contesto che poi riprende queste descrizioni e gli attribuisce importanza.

Del resto, l'attenzione dedicata ai testimoni privilegiati o qualificati nell'indagine sulle rappresentazioni del territorio tende di fatto a dare grande rilevanza al loro ruolo e punto di vista, enfatizzandolo spesso, non tanto nella produzione materiale del territorio, ma sicuramente in quella simbolica, comprese le stesse rappresentazioni prodotte dalle ricerche.

5.2 E' solo un problema di rappresentatività ?

Ma gli individui che abbiamo considerato sono parte di attori collettivi (enti locali, imprese, associazioni, movimenti) in ultima analisi gruppi più o meno strutturati, organizzati più o meno gerarchicamente. La questione del rapporto tra individui e gruppi nelle riflessioni sul ruolo degli attori nella costruzione e implementazioni di politiche pubbliche, territoriali e non, viene generalmente ricondotta a un problema di rappresentatività. Gli individui sono davvero rappresentativi di un attore collettivo ?

Appoggiandosi su una letteratura di matrice sociologica e politologica, in particolare sul recente testo di un autore di riferimento nell'analisi delle politiche pubbliche in Italia (Dente, 2011) si possono individuare alcune condizioni di

rappresentatività. Esse dipendono innanzitutto dalle caratteristiche del gruppo, se vi è cioè sufficiente coerenza interna e controllo collettivo, se i comportamenti sono riferibili ad un unico insieme di obiettivi. In linea generale un insieme di soggetti può essere considerato un attore collettivo se i meccanismi di interazione tra gli individui che lo costituiscono hanno una stabilità ed una coerenza sufficiente da assicurare che chiunque parli a suo nome sta effettivamente rappresentando gli interessi e gli obiettivi dell'unità superiore e non esclusivamente i propri.

Bruno Dente mette in guardia dal rischio di semplificazione degli attori collettivi, pensandoli come se fossero un *unicum*, quando invece in molte situazioni devono essere pensati come un attore « composito ». Si è cioè in presenza di organizzazioni complesse che possono avere logiche diverse nelle loro diverse parti (Dente, 2011). Anche per queste organizzazioni potremmo usare una distinzione per esempio introdotta dai geografi Painter e Jeffrey nel loro recente manuale di Geografia politica, tra « politica alta » e « politica bassa », che loro riferiscono allo Stato, ma che qui potremmo riferire a qualunque organizzazione (Painter, Jeffrey, 2009). La politica alta è quella che riguarda in qualche modo l'esistenza o la sopravvivenza di un'organizzazione, le sue linee strategiche, la politica bassa riguarda aspetti importanti ma che, al di là di alcune circostanze, non toccano gli aspetti chiave di una organizzazione. Questa distinzione potrebbe aiutare a capire come in determinati processi si possano avere interventi relativamente coesi quando viene toccata la politica « alta », ma non è detto che la « politica bassa » risponda alle stesse logiche, anche in organizzazioni fortemente gerarchiche.

Nella relazione individuo-attore collettivo si pone spesso un problema di contraddizione tra gli interessi ed obiettivi dei rappresentanti dell'attore composito e l'entità organizzativa. Essi possono non identificarsi con essa e contravvenire alle regole, formali o informali, che definiscono i limiti del loro comportamento. Ciò può avvenire anche in organizzazioni molto gerarchiche, soprattutto se i rappresentanti dell'attore collettivo si trovano ad agire in situazioni informali e non strutturate (Dente, 2011).

In realtà questi non sono casi particolari e la difficoltà della ricerca empirica e il pilotaggio dei processi decisionali risiede proprio nel fatto che non è affatto infrequente che gli individui si discostino dai ruoli assegnati agendo orientati da motivazioni che possono essere differenti dai soggetti collettivi che si trovano a rappresentare. Ciò può accadere facil-

mente quando i soggetti individuali hanno pluri-identità (multicasquettes) che possono rivelarsi contraddittorie in alcune situazioni (Gumuchian et al., 2003).

Diventa dunque cruciale ricostruire con interviste – o altri strumenti di indagine qualitativa – non cosa è successo ma quali erano gli obiettivi che realmente venivano perseguiti, quali venivano percepiti come coerenti con i propri interessi, tenendo altresì conto che le preferenze degli attori, tanto più scendiamo a livello micro, tanto più si possono continuamente ridefinire e negoziare nell'interazione.

Per esplorare allora il ruolo dell'individuo occorrerà cercare di esplorare i suoi caratteri fondamentali (sesso, età, posizione sociale), il suo divenire, il suo rapporto con il territorio (territorialità), preferenze e interessi, la relazione con la pluralità dei gruppi collettivi con cui agisce e interagisce.

Ragionando in questo modo l'individuo richiede un'attenzione particolare nel suo essere di raccordo tra l'organizzazione che rappresenta e i processi a cui partecipa. Un ruolo cruciale che a mio avviso non può essere relegato solo a problemi di rappresentatività, che pure sono spesso la regola.

5.3 Gli individui possono fare la differenza

Considerando i processi reali di confronto che possono avvenire attorno a un progetto territoriale, a un piano di sviluppo locale o in un conflitto, la mia esperienza è che gli individui contano, che possano fare la differenza e che questo non possa essere ricondotto ad una anomalia di rappresentanza. Occorre considerare che nei progetti e processi di sviluppo locale (quadri e meccanismi di concertazione locale) ma anche nei conflitti ambientali e territoriali, si creano degli ambienti di apprendimento (De Marchi, 2004). Tali ambienti di apprendimento sono fondamentali, soprattutto in una logica di ricerca-azione. Diversi autori hanno sottolineato il valore pedagogico di azione di promozione dello sviluppo locale che facevano leva sul confronto, dialogo, negoziazione e concertazione di attori. Il tavolo di concertazione di un patto territoriale, di un progetto Leader, ma anche il processo di pianificazione strategica, o di confronto in un caso di conflitto ambientale o territoriale per citare alcuni degli strumenti più consolidati ispirati ad un approccio di sviluppo locale richiedono una forte interazione tra gli attori, basata su una conoscenza e fiducia che pre-esistono al gioco negoziale, ma che sono prodotti nel processo stesso. Ad un aspetto formale del processo di confronto (idee, progetti, proposte da presentare, discutere, condividere, decisioni da prendere), condotto all'interno di ambienti spesso poco for-

malizzati per facilitare l'interazione o perché non istituzionalizzati, si accompagna un aspetto informale. Molto tempo viene dedicato – lo si può scoprire retrospettivamente – all'armonizzazione e decodifica di linguaggi.

Ma proprio muovendosi in tale contesto di ricerca-azione le individualità, soggettività contano, fanno la differenza. Questo può valere sia in ambiente di interazione localizzata relativamente stabili, dove attori, spesso "multicasquettes" si conoscono e riconoscono a memoria, ma anche in ambienti nuovi, con inediti processi che partono che mettono a confronto attori collettivi che prima non dialogavano, senza tener conto che, inoltre, i rappresentanti degli attori collettivi mutano spesso.

In questi contesti non è indifferente che l'attore collettivo sia rappresentato da tizio o da caio. Siamo in presenza di una duplice rilevante semplificazione.

In primo luogo perché, come si è detto in precedenza, l'attore collettivo non può essere sempre considerato come un unicum. La posizione dei tecnici di un assessorato all'ambiente o alle politiche territoriali può essere diversa da quella dell'assessore, pur senza contraddirlo formalmente, la posizione di un assessorato può essere diversa da quella di un altro assessorato o dalla posizione ufficiale di un comune (Dente, 2011). Anche in organizzazioni più gerarchiche, vi possono essere posizioni diverse, e l'inviare una persona o un'altra ad un tavolo di confronto è già un modo per dare peso o affossare l'esperienza negoziale.

In secondo luogo, capita spesso che gli individui giochino fuori ruolo e che soprattutto in questi casi emerga la capacità individuale. Tanto più in ambienti stabili, fiducia, conoscenza reciproca, conta chi partecipa, come partecipa, non che il Comune, piuttosto che l'associazione sia rappresentato da tizio o caio, contano gli individui con le loro capacità, il loro capitale sociale e relazionale, le loro capacità discorsive, le relazioni di potere e amicali. Questi aspetti non possono essere ricondotti a situazioni particolari ma sono spesso la regola. Questo è emerso chiaramente dalla partecipazione a molteplici contesti di ricerca-azione.

Certamente occorre chiedersi come queste suggestioni possano essere ricondotte su un piano teorico e trattate su quello metodologico. Si tratta di un compito che esula dai limiti di questo scritto, e mi permetto di rinviare all'efficace sistematizzazione di Gumuchian et al. (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003) che evidenziano molto bene la conside-

razione del ruolo dell'individuo in approcci riconducibili all'individualismo metodologico. Altri ambiti di ricerca hanno dedicato altresì un ruolo rilevante all'analisi degli individui e del ruolo nei processi e nelle decisioni che contano. Mi riferisco in particolare alle diverse teorie delle elite, agli approcci della growth machine, a quelli dei regimi urbani. Allo stesso tempo un'attenzione particolare, in una prospettiva completamente diversa, viene dedicata agli individui negli studi, piuttosto numerosi nella geografia anglosassone, ispirati all'approccio dell'Actor Network Theory proposto da Latour e Callon.

Un'ultima considerazione, in parte legata al problema del trattamento teorico dell'individuo, ha a che fare con la posizione e il ruolo del ricercatore, che soprattutto in contesti di ricerca-azione è lui stesso un individuo, che si rapporta a sua volta con vari gruppi di ricerca e di interesse, che ha un ruolo nei processi e progetti che intende accompagnare e studiare.

Le finalità della ricerca e del ricercatore hanno a che fare con la scala di osservazione dei fenomeni sociali indagati. In contesti esplicitamente orientati alla ricerca-azione vi è l'esplicita intenzione di fare emergere le individualità oltre le rappresentanze. In altri progetti, invece, apparirebbe necessario analizzare le « individualità nascoste », cioè non esplicite, che pure operano in un dato contesto decisionale.

VI- CONCLUSIONI

Questo scritto ha inteso aprire una riflessione sulla considerazione del ruolo degli attori nei processi e progetti di sviluppo locale e territoriale. In diversi approcci di studio, come quello dello SLoT proposto dalla scuola geografica torinese, l'attenzione prevalente è dedicata agli attori collettivi, senza indagare in modo sistematico il ruolo degli individui considerando da diversi punti di vista: sia in quanto alcuni attori hanno determinate capacità di influenzare i processi di trasformazione materiale e simbolica del territorio, sia per problemi di rappresentatività degli individui rispetto ai gruppi ed organizzazioni di cui fanno parte, sia in quanto determinati processi e contesti di interazione si basano proprio sulle risorse e capacità specifiche dei singoli individui di partecipare ad un gioco attoriale. Tutti questi elementi non possono essere ricondotti a situazioni peculiari, scarti dalla regola, ma sono essi stessi spesso la regola ed è pertanto necessaria una riflessione teorico-metodologica sul trattamento di questi attori nella comprensione dei processi reali di trasformazione territoriale.

BIBLIOGRAFIA

- BAGLIANI Marco, DANSERO Egidio, PUTTILLI Matteo, 2010, Territory and energy sustainability: the challenge of renewable energy sources. *Journal of Environmental Planning and Management*, 53 (4), p 457-472.
- BAGLIANI Marco, DANSERO Egidio, 2005, Verso una territorialità sostenibile: un approccio per sistemi locali territoriali, in Dematteis Giuseppe, Governa Francesca, (a cura di), *Territorialità, sviluppo locale, sostenibilità: il modello Slot*, Milano, Franco Angeli, p 118-145.
- BECATTINI Giacomo, SFORZI Fabio (a cura di), 2002, *Lezioni sullo sviluppo locale*, Torino, Rosenberg & Sellier.
- BIGNANTE Elisa, DANSERO Egidio, 2008, Lo sviluppo locale in Senegal tra decentramento, cooperazione internazionale e dinamismi locali, in Dansero Egidio, Giaccaria Paolo, Governa Francesca (a cura di), *Lo sviluppo locale al Nord e al Sud: un confronto internazionale*, Milano, Franco Angeli, p 223-243.
- BIGNANTE Elisa, DANSERO Egidio, SCARPOCCHI Cristina, 2008, *Geografia applicata e cooperazione allo sviluppo. Temi e prospettive per un approccio territoriale*, Milano, FrancoAngeli.
- BOBBIO Luigi, (a cura di), 2004, *A più voci. Amministrazioni pubbliche, imprese, associazioni e cittadini nei processi decisionali inclusivi*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane.
- CONTI Sergio, GIACCARIA Paolo, 2001, *Local Development and Competitiveness*, Dordrech, Kluwer Academic Publishers.
- DANSERO Egidio, GOVERNA Francesca, GIACCARIA Paolo, (a cura di), 2008, *Lo sviluppo locale al Nord e al Sud. Un confronto internazionale*, Milano, FrancoAngeli.
- DANSERO Egidio, CESARE Emanuel GOVERNA Francesca, (a cura di), 2003, *I patrimoni industriali. Una geografia per lo sviluppo locale*, Milano, Franco Angeli.
- DANSERO Egidio, GOVERNA Francesca, 2005, Geografia e sviluppo locale: itinerari di riflessione e prospettive di ricerca, *Geotema*, 26, p 5-9.
- DANSERO Egidio, MELA Alfredo, 2007, La territorialisation olympique: le cas des jeux de Turin, 2006, *Revue de Géographie Alpine*, 95, 3, p 5-26.
- DE MARCHI Massimo, 2004, *I conflitti ambientali come ambienti di apprendimento. Trasformazioni territoriali e cittadinanza in movimento in Amazzonia*, Padova, CLEUP.

- DEMATTEIS Giuseppe, 1990, Geografie del globale/locale, *Linguistica e letteratura*, XV, 1-2, p 37-56.
- DEMATTEIS Giuseppe, 1994, Global and local geographies, in Farinelli Franco, Olsson Gunnar, Reichert Dagmar (a cura di), *Limits of representation*, Munich, Accedo.
- DEMATTEIS Giuseppe, 1991, Possibilità e limiti dello sviluppo locale, *Sviluppo locale*, 1, p 10-30.
- DDEMATTEIS Giuseppe, Governa Francesca (a cura di), 2005, *Territorialità, sviluppo locale, sostenibilità: il modello Slot*, Milano, FrancoAngeli.
- DEMATTEIS Giuseppe, 2003, Applicazione analitica del modello SLoT a un territorio, in Rossignolo Cristiana, Simonetta Imarisio Caterina (a cura di), *SLoT quaderno 3. Una geografia dei luoghi per lo sviluppo locale*, Bologna, Baskerville, p 13-27.
- DEMATTEIS Giuseppe, 1995, *Progetto implicito. Il contributo della geografia umana alle scienze del territorio*, Milano, Franco Angeli.
- DENTE Bruno, 2011, *Le decisioni di policy*, Bologna, Il Mulino.
- DI MÉO Guy, Buléon Pascal, 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.
- GOVERNA Francesca, 2007, Territorialità e azione collettiva. Una riflessione critica sulle teorie e le pratiche di sviluppo locale, *Rivista Geografica Italiana*, 114, p 335-361.
- GOVERNA Francesca, Salone Carlo, 2004, Territories in action, territories for action: the territorial dimension of Italian local development policies. *International Journal of Urban and Regional Research*, 28, p 796-818.
- GUESNIER Bernard, LOYAL André, (a cura di), 2004, *Le développement territorial. Regards croisés sur la diversification et les stratégies*, Datar-Ierf, Paris, Adicueer.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos.
- MAGNAGHI Alberto, 2000, *Il progetto locale*, Torino, Bollati Boringhieri, (ed. Fr. *Le projet local*, Mardaga, Sprimont, Belgique, 2003).
- PAINTER Joe, JEFFREY Alex, 2009, *Political geography. An introduction to space and power*, London, Sage.
- PECQUEUR Bernard, 1989, *Le développement local: mode ou modèle*, Paris, Syros.
- PECQUEUR Bernard, ZIMMERMANN Jean-Benoît (a cura di), 2004, *L'économie de proximités*, Paris, Hermès-Lavoisier.
- PIKE Andy, Rodríguez-Pose Andrés, Tomaney John, (eds.), 2010, *Handbook of local and regional development*, London, Routledge,
- RAFFESTIN Claude, 2012, Space, territory, territoriality, *Environment and Planning D: Society and Space*, 30, p 121-141.
- RAFFESTIN Claude, 1981, *Per una geografia del potere*, Milano, Unicopli.
- TRIGILIA Carlo, 2001, Social Capital and Local Development, *European Journal of Social Theory*, 4, p 427-442.
- TURCO Angelo, 2010, *Configurazioni della territorialità*, Milano, FrancoAngeli.
- TURCO Angelo, 1988, *Verso una teoria geografica della complessità*, Milano, Unicopli.

Guy Di Méo

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
ADES - CNRS UMR 5185

G.DIMEO@ADES.CNRS.FR

L'individu, atome élémentaire de toute réalité sociale, n'est en rien une nouveauté. En conséquence, son émergence contemporaine, certes spectaculaire dans les sciences sociales comme dans la vie quotidienne, ne doit pas être assimilée à une sorte d'avatar de la postmodernité. Bien au contraire, l'individu humain comme l'individualisme qui le théorise sont consubstantiels de la modernité. Si les sociétés prémodernes plaçaient l'individu au-delà du monde et le confondaient volontiers avec l'image de Dieu, la modernité l'a rationalisé et ramené à sa condition terrestre. Ce constat nous amène à réfuter une dichotomie simpliste qui consisterait à séparer l'individu de la société. En réalité, l'individu est complètement social, au même titre que la société est faite d'individus. Il faut donc admettre que pour chaque individu la société est un « déjà là » lui conférant une « boussole » (l'*habitus* de Bourdieu) qui le guide dans ses pratiques comme dans ses représentations. Elle oriente sa sensibilité, ses aptitudes à penser et à agir, à s'émouvoir... Mais ce qu'il y a de neuf, depuis quelques décennies, c'est que l'individu, façonné de la sorte, exprime un sentiment, semble-t-il croissant, de liberté ou plutôt d'autonomie. C'est comme si désormais sa constitution sociale résultait d'une sorte de processus s'opérant « à la carte », en fonction de paramètres sociaux et personnels toujours spécifiques. L'individu devenant fréquemment acteur du social et de ses espaces s'affirme en tant que volonté, qu'intentionnalité réflexive, compétente, interactive. Cela ne veut nullement dire que la domination n'existe plus; bien au contraire. Cette indépendance dont s'empare, à des degrés très variables, l'individu, ne l'extrait jamais des contextes sociaux et spatiaux de son existence concrète. Communautaires, nationaux, ou même supranationaux, ces derniers lui collent à la peau. Ils exercent sur lui des contraintes de tous ordres avec lesquelles il est amené tantôt à se soumettre ou à composer, tantôt à ruser pour les dépasser et tracer une voie plus personnelle, s'éloignant quelque peu des cadres que lui assigne sa condition sociale. Plusieurs facteurs contribuent aujourd'hui à distancier l'individu de sa détermination sociale initiale. Il faut bien reconnaître que c'est souvent pour le pire, dans la mesure où le couple reproduction/ascension sociale des catégories les plus fra-

giles fonctionne de plus en plus mal. Au premier rang de ces facteurs déliant partiellement l'individu de ses racines, figure le déclin contemporain incontestable des institutions et des normes. Dans le cas de la société française républicaine, de référence plus que d'actualité, les valeurs d'antan s'effritent. Elles tournaient autour de quelques éléments faisant système: l'école, la langue, la nation, le territoire... Tous mis à mal par la supranationalité, les mobilités, le multiculturalisme, la mondialisation économique et culturelle, l'anglicisation, etc. Au point que l'urgence d'un nouveau contrat s'impose afin d'instaurer un autre mode de « vivre ensemble ». En attendant, l'individu, souvent en détresse, abandonné à sa solitude jusqu'à éprouver une certaine « fatigue d'être soi », doit s'assumer plus qu'hier. Pour cela, il joue, comme il le peut, de ses proximités géographiques et de ses réseaux. Il devient souvent dépressif ou tourne en surrégime. En tout cas, il a besoin, plus que jadis, d'être motivé, stimulé. Cette nécessité fait au mieux le succès du « *coaching* », au pire celui des antidépresseurs et des drogues productrices d'addictions.

Le sociologue François Dubet affirme que depuis trente ans nous avons entamé un véritable changement de paradigme. L'individu devenu « pluriel » reste, dans la plupart des cas, affilié à un contexte social; même si la définition de son identité se complexifie. En même temps, il développe des stratégies utilitaristes et opportunistes qui le décalent d'une position stable et claire de classe ou de caste. Toujours selon F. Dubet, il s'affirme enfin en tant que « sujet ». Cela ne signifie pas qu'il faut le considérer comme un pur existant, mais comme soucieux de construire ses propres expériences et attaché à s'identifier par rapport à elles. D'où ce sentiment très fort d'individualisme envahissant nos sociétés.

Devant ces faits, comment se positionne la géographie sociale? Après avoir contribué à arracher, non sans difficultés, la géographie au spatialisme et au déterminisme, est-elle aujourd'hui en mesure d'effectuer une nouvelle révolution, tant épistémologique que méthodologique, en donnant au sujet humain la place qui lui revient? Pour répondre à cette question majeure, je m'efforcerai, d'abord, de revisiter la courte histoire de la géographie sociale. Je tenterai ensuite

de proposer (sommairement ici) une lecture théorique simple, destinée à éclairer le rôle de l'individu dans la production de l'espace.

LES TROIS PARADIGMES DE LA GÉOGRAPHIE

Après avoir retracé l'historique des deux paradigmes (vertical et horizontal selon ma formulation) qui ont, de tout temps, présidé à la formulation du propos géographique, je m'arrêterai sur l'émergence contemporaine d'un troisième (transversal selon ma terminologie). Celui-ci ouvre, à l'instigation de la géographie sociale, la voie d'une prise en compte de l'individu dans la méthode géographique.

Au début était le paradigme vertical

En 1922, dans son ouvrage *La Terre et l'évolution humaine*, Lucien Febvre écrivait qu'« il y a deux ensembles, vastes et confus, de questions mal délimitées que tout esprit curieux d'histoire rencontre sur son chemin (...) le problème de la race et le problème du milieu ». Pour L. Febvre, si le « problème de la race » est du ressort de l'histoire, celui du « milieu » revient aux géographes. C'est l'énorme question « des rapports du sol et des sociétés humaines (...), des pré-déterminations que la terre habitable, l'écoumène impose à l'histoire » (Febvre, 1922). En fait, à propos de cette problématique qui fonde l'un des pans essentiels du propos géographique, le ton est donné dès le *Traité des airs, des eaux et des lieux*, rédigé par Hippocrate au tournant des Ve et IVe siècles avant J.-C. : le sol et le climat exercent un effet déterminant sur les hommes et sur leurs sociétés.

Je qualifie de « vertical » un tel rapport homme ou société/terre ou sol, ou milieu, ou encore nature, dans la mesure où son étude s'attache à mesurer les effets réciproques s'exerçant, dans une sorte de verticalité de position, entre un univers humain social et son support terrestre concrétisé par le sol. Une telle relation est dichotomique car elle repose sur le distinguo cartésien entre esprit, logos et matière/étendue. La verticalité repose aussi sur cette idée du matérialisme selon laquelle infrastructure (fondations) et superstructure (corps du bâtiment, humain et social en l'occurrence) développent entre eux des rapports dialectiques produisant une sorte d'unité holistique : celle de la société et de son espace.

Bref, ce paradigme vertical hante dans ses formulations les plus déterministes, le discours géographique depuis la nuit des temps, depuis Platon, Aristote, Galien, Polybe, Pto-

lémée et Lucrèce, jusqu'au XIXe siècle. Même le siècle des Lumières s'imprégnait encore de cette conception. Elle inspire la « théorie des climats » de Montesquieu. Ces idées ne seront vraiment remises en cause par aucun des trois grands géographes allemands du XIXe siècle, que ce soit Humboldt, Ritter ou Ratzel. Ce dernier, dans sa *Géographie politique*, ne considérait-il pas le sol comme le « support rigide aux humeurs, aux aspirations changeantes des hommes », qui « règle les destinées des peuples avec une aveugle brutalité » ? Avant de bousculer sérieusement ce paradigme, Paul Vidal de la Blache, lui-même, ne manqua pas d'abonder dans ce sens. En 1886, alors qu'il travaillait aux *Rapports entre les populations et le climat sur les bords européens de la Méditerranée*, il affirmait que « l'emportement provençal, la pétulance napolitaine sont des faits physiologiques en connexion avec le climat ». Ce n'est qu'à la fin de sa vie, en 1911, dans son célèbre *Tableau de la Géographie de la France*, qu'il reconnaissait la difficulté « d'apprécier ce que la clarté du ciel, la sécheresse de l'air ont pu mettre dans le tempérament et dans l'âme des habitants » ; admettant que « la science de ces relations n'est pas faite... » Ce qui n'exprimait pourtant que son incertitude à l'égard d'un déterminisme qu'il n'avait pas définitivement renié, puisque dans son ouvrage posthume, publié en 1922, les *Principes de géographie humaine*, il déclarait encore : « le climat sec resserre les tissus de la peau, précipite la circulation du sang (...) Le sang, plus pauvre en eau, agit vivement sur le système nerveux et en exalte les fonctions ».

Ce paradigme demeure d'ailleurs encore vif, de nos jours, en géographie, mais dans une acception désormais dialectique des rapports espace/société. Buffon se plaçait déjà dans cette perspective lorsqu'il énonçait, à l'encontre des idées de son temps, que « la face entière de la terre porte l'empreinte de l'homme qui, bien que subordonné à la nature, a fait souvent plus qu'elle ». Les études contemporaines consacrées aux milieux, celles qui portent sur les rapports écologiques des sociétés participent toujours de ce paradigme vertical, mais débarrassé, en principe, de sa relation univoque et déterministe.

Advint alors le paradigme horizontal...

On peut sans doute faire remonter à Jean Bodin (*La République*), au XVIe siècle, plus sûrement à Emmanuel Kant, à la fin du XVIIIe, le principe du paradigme horizontal. Les géographies universelles du XIXe siècle, celles de Malte Brun et d'Elisée Reclus, n'y sont pas non plus pour rien. Cependant

c'est surtout à Vidal que revient sa formulation la plus accomplie avec l'idée de géographie régionale sur la base de laquelle il fit école. On sait que ses élèves s'appelèrent Jean Brunhes, André Demangeon, Raoul Blanchard, Jules Sion, Emmanuel de Martonne...

Le paradigme horizontal conduit à considérer l'espace géographique comme une étendue découpée, aux pièces identifiées et bornées, dotées de caractères propres et originaux qui leur confèrent une singularité, une unicité. Dans l'approche vidalienne, cette identité se vérifie au travers des paysages qui donnent un point de vue sur les territoires. Au cours du XXe siècle, d'autres écoles, anglophones, germaniques et scandinaves, se sont attelées à une prise en compte moins phénoménologique et subjective, plus quantitative et plus modéliste de ces mailles territoriales. Ce fut, de Christaller à Brian Berry et à Peter Haggett, l'heure de gloire de l'analyse spatiale que l'on appela aussi la « nouvelle géographie ». Cette géographie qui visait à concevoir des lois de l'espace, en tenant compte des phénomènes de diffusion, d'attraction, de polarisation qui structurent l'espace géographique dans son horizontalité, eut assez vite tendance à oublier les humains et leurs sociétés. Elle confondit parfois les logiques du capitalisme, celles de l'économie en général, à l'œuvre dans l'espace, avec de pseudos lois naturelles. Du coup, elle suscita un double feu de critiques : radicales (W. Bunge, D. Harvey...) et humanistes (A. Buttner, Y. F. Tuan, etc.). Mon projet n'est pas de relater ici ces circonstances et ces affrontements. Je me contenterai d'observer que, des élèves de Vidal à Armand Frémont et son livre, *La Région, espace vécu* (1976), la prise en compte de la dimension sociale, culturelle et politique de l'espace géographique comme de ses entités régionales a connu une longue éclipse, malgré, ça et là, de réelles réussites. Renouvelés par les générations de chercheurs qui publièrent, des années 1970 jusqu'au début du XXIe siècle (R. Brunet, D. Pumain, T. Saint-Julien...), les travaux d'analyse spatiale, voire de science régionale ont progressivement intégré la dimension sociale de l'espace. Des études de systèmes spatialisés (Auriac, 1984) ont montré combien certains territoires, soumis en apparence à des lois spatiales autonomes, faisaient intervenir, dans la longue durée, des logiques éminemment sociales (économiques, culturelles, politiques et géographiques) de fonctionnement, de reproduction et de survie. Malgré ces remarquables apports, c'est le courant de la géographie sociale, apparu dès les années 1960, épaulé par celui de la géographie culturelle, qui est parvenu à faire sauter les

verrous du vertical et de l'horizontal et à promouvoir un troisième paradigme. C'est celui d'une transversalité qui articule, selon l'expression d'A. Frémont, rapports sociaux et rapports spatiaux. Ce troisième paradigme ouvre la voie à l'analyse des spatialités du social et à l'étude des territoires. Aux travers des spatialités du corps et des territorialités propres aux sujets sociaux, elle fait de l'individu non seulement un acteur, mais un objet géographique.

Spatialités et territorialités : le paradigme transversal

L'entrelac des rapports sociaux et spatiaux qui définit, selon Armand Frémont, la géographie sociale, installe celle-ci dans la saisie conjointe des spatialités du social et des socialités du spatial.

Les spatialités du social, ce sont, d'une part, toutes ces postures et gestuelles, évitements et atouchements, corporalités en somme, qui accompagnent au quotidien l'interaction sociale. Ces attitudes concernent des comportements corporels se déroulant dans le cadre et avec le concours (ambiances) de scènes géographiques particulières : espaces de la rue, de la ville ; espaces des territoires et des lieux du quotidien, de l'échange, de la proximité ou de la distance gérée au moyen de la coprésence ou des mobilités. Les spatialités du social, ce sont, d'autre part, certaines formes de regroupement ou de dispersion, de mixité/intégration ou de ségrégation des groupes et des individus dans l'espace.

En revanche, les socialités du spatial ont plutôt trait à la manière dont les sociétés façonnent l'espace. La thèse d'une production ou constitution sociale de l'espace géographique a connu pas mal de difficultés pour s'imposer au sein des sciences sociales. Elle fut longtemps minée par le déterminisme et par le naturalisme (temps du paradigme vertical), puis occultée par le possibilisme vidalien comme par le spatialisme (temps du paradigme horizontal) que secréta la nouvelle géographie. Ce fut le grand mérite de la géographie sociale française, mais plus encore, peut-être, celui du sociologue Henri Lefebvre, que d'installer cette idée maîtresse (1974) en associant les notions d'espaces perçu, conçu et vécu. La géographie sociale a d'ailleurs repris (en les modifiant sensiblement) quelques unes de ces notions : espaces de vie et vécu d'Armand Frémont (1976), espace social de P. Buléon et de G. Di Méo (2005).

La géographie sociale, suivant en cela Claude Raffestin, a sérieusement enrichi cette terminologie de Lefebvre en proposant le terme de territorialité, autre transversalité entre le

vertical et l'horizontal. Pour cerner la territorialité, il convient de considérer trois dimensions du territoire.

(A) L'une revient à l'assimiler à l'espace politique. Elle repose sur des fondements quasi-éthologiques. Il s'agit donc d'une aire exclusive de mobilisation de ressources tant matérielles que symboliques pour un groupe ou une formation sociale déterminés. Espace de contrôle et d'exercice éventuel de la violence légale, il fonctionne surtout comme un outil de régulation des rapports de force au sein d'une société localisée. Dans cette optique, le territoire se révèle une médiation précieuse, un contexte essentiel pour l'exercice de la gouvernance.

(B) Le territoire est aussi, sans recouvrement absolu ni automatique avec les formes qu'engendre son acception précédente, une combinaison singulière de systèmes d'action. Leur jeu articulatoire peut découler, par exemple, d'un principe de convention sociale, plus ou moins implicite, noué entre différents groupes d'acteurs et d'actants. Il résulte parfois, également, d'un contrat social plus explicite, plus affirmé.

(C) Reste que le territoire est d'abord un rapport vécu. Il se cristallise, pour chaque être humain, au gré de sa vie de réseau et des mobilités qui la rendent possible, mais aussi en fonction des représentations et des imaginaires qui accompagnent ses pratiques. Entre (A), (B) et (C), il existe des tensions. Leur intensité diffère selon les individus et les territoires. Elles révèlent deux niveaux de la réalité socio/spatiale. D'une part, le contexte, celui des enjeux et des déterminations collectives, soit le pôle des contingences que rencontre l'action individuelle et collective située. D'autre part, le tissu des motivations et des stratégies individuelles. Ces dernières, même si elles relèvent aussi d'une genèse sociale, d'un effet de lieu ou de territoire, accordent une large place à l'autonomie, à la compétence de l'acteur. Finalement, le comportement de chacun, dans la société et dans l'espace, obéit à ces deux domaines d'influences, à ces deux énergies.

C'est ce faisceau de tensions que j'appelle « territorialité ». Il agence et articule les échelles des territoires et des réseaux que fréquente chaque individu. Il dévoile la manière dont chacun tisse sa relation aux espaces qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie. Le couple territoire/territorialité introduit de fait l'individu dans le paysage géographique. Or, sa légitimité comme le recours à son expérience y restent encore bien fragiles.

L'ENTRÉE LABORIEUSE ET DISCRÈTE DE L'INDIVIDU EN GÉOGRAPHIE SOCIALE

L'émergence du paradigme transversal en géographie oriente les focales de la recherche et de ses méthodes en direction de l'individu. J'observerai toutefois, dans cette partie, que celui-ci éprouve des difficultés pour trouver sa place dans le discours scientifique des géographes ; quel que soit l'intérêt des travaux pionniers entrepris dans ce sens depuis une bonne quarantaine d'années.

Une géographie sociale tournée vers les groupes, les cultures, les mobilités et les lieux

La géographie sociale qui a vu le jour dans les universités de l'Ouest de la France, au tournant des années 1960-1970, ne naissait pas de rien. Sans s'afficher ouvertement marxiste, elle puisait son inspiration théorique dans une pensée sensible à la structuration en classes de la société. Elle mettait aussi l'accent sur les effets de domination/exploitation affectant les catégories sociospatiales les plus modestes. Tout autant que le marxisme (influence en particulier d'Henri Lefebvre), les idées chrétiennes de gauche l'inspiraient. De plus, ses auteurs qui s'exprimèrent, entre autres, dans un manuel manifeste de 1984, *Géographie sociale* (Frémont, Chevalier, Hérin, Renard, 1984), avaient beaucoup lu. Ils connaissaient les œuvres de Reclus, Le Play, Demolins et des grands géographes allemands du XIXe siècle. Ils n'ignoraient ni Vidal, ni ses élèves ; pas plus que Sorre, Gourou, George et Chatelain. Ils vouaient, en particulier, une grande admiration à Renée Rochefort et à sa thèse consacrée au *Travail en Sicile*. Dans ce texte, R. Rochefort n'hésitait pas, en effet, à se saisir des outils de la géographie pour analyser un problème de société : le travail et ses faiblesses, ses handicaps. Ces auteurs avaient également regardé du côté de la géographie étrangère : soit anglophone avec Hoke, Roxby, Peet et Harvey ; soit allemande contemporaine avec Bobek, Hartke, Otremba et Wirth...

Sur ces bases, le propos des géographes sociaux de l'Ouest privilégiait, pour l'essentiel, des interactions espace/société saisies dans leur dimension générique et collective. Ils visaient surtout à dégager des « effets », au sens de processus assez mal établis, attribués à des causes relativement confuses, s'exerçant sur les sociétés et émanant de quatre origines : les groupes humains, leurs cultures, leurs mobilités et les lieux... Force est de constater que l'individu trouvait peu de place dans ce système d'explication. Ce choix fut d'autant plus

curieux que près de dix ans auparavant, les mêmes auteurs, toujours sous la houlette d'Armand Frémont, avaient ouvert (comme je le montrerai plus loin), avec leurs travaux sur l'espace vécu, le chemin méthodologique et théorique du sujet individuel.

D'autres principes de géographie sociale

En 1973, Paul Claval publiait ses *Principes de géographie sociale*. Auteur de tradition humaniste, peu enclin à sacrifier au déterminisme social, P. Claval n'en retenait pas moins le principe de la constitution sociale de tout individu. Pour lui, « ce que nous apprend l'analyse moderne, c'est qu'il n'y a pas de 'sujet' sans 'nous', sans 'tu', sans 'il'. L'individu reçoit de la sorte une programmation sociale qui se superpose à la programmation innée, génétique qu'il doit à sa nature physique. Cette programmation sociale est rendue possible grâce à la faculté de symbolisation : c'est elle qui permet à l'apprentissage social de prendre une place si grande que la programmation physique ne peut plus guère se lire qu'à travers l'expression socialisée qui en est donnée. »

Cependant, même chez Claval, on tombait vite dans une perspective générique et englobante, quasi collective de l'humain. Ainsi, Paul Claval déclarait un peu plus loin, dans son ouvrage : « l'individu a intériorisé, au cours de son acculturation, un certain nombre de valeurs qui le poussent à rechercher systématiquement certains types de solutions (...) L'être humain est ainsi construit dans la société, par la société. Dans bien des cas, il n'a, au moment d'agir, qu'à se conformer à un patron reçu et admis. » Ses aspirations théoriques le portaient vers une conception behavioriste se référant à une sorte d'homme social générique. Il le dotait tout de même d'une certaine densité psychologique et psychanalytique, se demandant s'il « n'y a pas de place (en sciences sociales) pour un nouveau modèle de l'homme ? » Claval se proposait même, dans une perspective néo-humaniste, de « donner accès à une vision de l'homme concret chargé d'histoire, avec sa libido, ses rêves, ses incohérences ». Mais il reculait vite devant la perspective de ce projet. Il écrivait dans les dernières pages de son livre : « la personnalité individuelle présente moins d'intérêt pour le géographe que le type moyen modelé par les préférences portées par les cultures. »

Cette option consistant à passer de la « personnalité individuelle » à une sorte de « type moyen » ou de sujet collectif surtout culturel, ne favorisait guère une promotion de l'individu en géographie que le courant, alors contemporain, de « l'espace vécu » envisageait avec plus de conviction.

Retour à « l'espace vécu »

Introduisant les actes du colloque sur *l'espace vécu* qu'il avait lui-même convoqué au mois d'octobre 1976, Armand Frémont définissait ce concept repris de Lefebvre, mais dans un sens sensiblement différent, faisant place justement à plus d'autonomie individuelle. Il écrivait : « l'espace vécu, c'est l'ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu (ce qu'il dénommait plus spécifiquement l'espace de vie) ou par un groupe, les interactions sociales qui s'y nouent, ainsi que les représentations qui en sont faites et les valeurs psychologiques qui y sont attachées. » Une telle conscience du poids des représentations et des vécus dans les rapports spatiaux des humains aurait dû libérer la parole individuelle en géographie. Ce ne fut pourtant pas vraiment le cas. Si Armand Frémont s'y résolut pourtant, ce ne fut que plus tard, lorsqu'il écrivit, en 1998, *France, géographie d'une société*. Dans les actes du colloque sur *l'Espace vécu* (1976), l'individu disparaît le plus souvent dans le magma social. Dans la contribution de Françoise Cribier, par exemple, les retraités sont ramenés à une sorte d'idéaltype dont les comportements sont étudiés avec finesse, mais sans qu'une expérience particulière ne soit retenue. Dans la communication d'Alain Metton, le souci de tenir compte de l'extrême variabilité individuelle des pratiques, des comportements, des représentations, des actions et des réactions, était, en revanche, plus clairement posé.

Dans les années qui suivirent et jusqu'à notre temps, l'individu sortit enfin, à d'innombrables reprises, du silence auquel la géographie l'avait trop longtemps condamné. Des auteurs comme Robert Hérin, Armand Frémont lui-même, Jean Gallais... Plus récemment Djémila Zeneidi, Isabelle Dumont et tant d'autres, toutes et tous affiliés, de près ou de loin, à la géographie sociale, ne se sont pas privés de reproduire les mots des SDF, des braceros et des bourgeois de Murcie, des représentants de la classe moyenne française ou des paysans, des éleveurs et des pêcheurs du Niger... Jusqu'à les faire revivre, en tant que personnes. Ainsi, les paysans nigériens de Jean Gallais ne sont pas des idéaltypes plus ou moins abstraits, mais s'appellent Mama Traoré, Mamani Katilé ou Koumalé Iguila... Leur témoignage accroît notre compréhension de ce que peut être l'espace social du delta intérieur du Niger. Mais comment théoriser cette entrée en scène du sujet humain et social dans l'écriture géographique ? C'est ce que je voudrais maintenant aborder.

POUR UNE INTEGRATION DU SUJET HUMAIN EN GEOGRAPHIE SOCIALE

La plupart des sociologues contemporains observent une séparation croissante de l'acteur et du système. Les théories inspirées de l'individualisme méthodologique, de l'ethnométhodologie ou de l'interactionnisme symbolique rompent avec une conception de l'action envisagée comme le strict produit de l'intériorisation individuelle de modèles et de rôles sociaux. Dans les représentations de la plupart des chercheurs, la société, comme l'espace social, tendent à devenir le produit de l'action d'individus à la fois sociaux et singuliers. Mais qui sont ces individus ? Après m'être efforcé de définir cet atome élémentaire du social, je m'attarderai sur l'une de ses figures les plus emblématiques en géographie : celle de l'acteur. Je poserai l'hypothèse de son rôle majeur en matière de construction de l'espace social. Il me restera alors à rétablir, dans un souci d'équilibre théorique, la part de la société et ses lieux en matière de construction de l'individu, de la personne, de l'acteur...

Individu et autres figures sociales du sujet

On peut d'abord cerner l'individu dans sa nature de sujet, c'est-à-dire d'être pensant, soit l'humain considéré sous l'angle de son intériorité. Il s'agit de la conscience pure et libre de soi, de l'être humain qui se pose en tant que « moi » et se différencie de l'autre, du collectif. Prétendu universel, un tel sujet peut être également conçu comme un produit tout à fait typique de la modernité européenne.

Sur le même continuum, mais à l'autre extrémité de celle qu'occupe le pôle du sujet, on peut placer les constructions sociales structurantes, celle des groupes, des classes, des castes, etc. Entre les deux pôles, plusieurs figures de l'être en voie de socialisation s'élaborent sur la base de rapports dialectiques entre le sujet humain et les agrégats sociaux. Il s'agit, successivement, du « moi », de « soi », de l'individu, de la personne, de l'agent, de l'acteur porteur d'une intentionnalité, de logiques d'action, de capacités stratégiques, etc.

Si le « je » exprime pleinement l'être existant que vérifie le *cogito* cartésien, le « moi » traduit déjà sa propre représentation ou plutôt son autoreprésentation, sa réflexivité patente. L'individu, annoncé par le « soi » en tant qu'auto-distanciation d'un « moi » se dotant d'une objectivité quasi extérieure à lui-même, forme d'abord une réalité biologique et statistique autonome, collectivement distinguée, identifiée. C'est le principe d'individuation qui fonde ainsi l'individu.

Pour Marcel Gauchet, les individus deviennent des personnes dans la mesure où « ils possèdent le sens de leur identité singulière dans le cadre d'identités collectives ». Ainsi la personne se nourrit de ses attributs sociaux. Ceux-ci la confortent dans sa représentation de « soi ». Elle les intègre, les incorpore pour définir, pour asseoir sa propre personnalité. Ce sont les sociétés modernes qui ont transformé le statut des individus biologiques pour en faire des individus de droit, des individus sociaux, des personnes auxquelles fut reconnue « une égale liberté les uns par rapport aux autres ».

Ce qu'il convient absolument de relever, c'est que, bien entendu, les notions de sujet, d'individu, de personne sont indissociables. Toute personne est, à la fois, un individu et un sujet. La distinction de telles entités n'a qu'une valeur pédagogique, heuristique et méthodologique. Si la notion de sujet offre une entrée épistémologique commode pour la géographie de la perception et des représentations, celle d'individu correspond mieux aux analyses géographiques en termes de dénombrement, d'étude des répartitions, etc. Quant au concept de personne, son recours se justifie dans le cadre d'une géographie sociale et culturelle attentive à la définition collective des individus, à la manière dont ils assimilent les déterminations, les *habitus*, leur propre position et leur désignation dans les contextes sociaux et spatiaux de leur existence. C'est pourtant l'entrée méthodologique par l'acteur qui se révèle sans doute la plus féconde pour analyser les contenus sociaux dynamiques configurant les espaces géographiques.

Point de géographie sociale sans acteur et sans système d'action

L'acteur n'est plus une personne en général. C'est une personne qui agit, mais en disposant d'un pouvoir sur les autres : celui d'orienter leur action, de la susciter ou de l'infléchir. C'est parfois une réalité plus large, un « actant » au sens générique du terme. Le mot « actant » désigne une instance, une entité identifiable : individu, mais aussi collectivité, organisation, etc. ; un « opérateur » générique doté d'une capacité d'agir.

Les acteurs individuels disposent d'une intériorité subjective, d'une conscience spécifique, autonome et réflexive. En géographie sociale, on ne se contente pas de considérer ces acteurs comme de simples sujets enfermés dans leur intériorité. Celle-ci ne nous intéresse que dans la mesure où elle se projette sur l'extériorité, où elle fait avec elle, dans le cadre de l'action et de ses concrétisations spatiales.

Ainsi compris, les acteurs se distinguent des agents. En effet, si les uns et les autres agissent peu ou prou, l'acteur est par définition plus actif et plus autonome que l'agent. Il dispose d'un agir, mais aussi d'un pouvoir. C'est par exemple le maire, le conseiller général ou régional, le préfet, le chef d'entreprise, le directeur d'un établissement privé ou public, etc. Il s'agit également, dans l'approche plus spécifique de l'actant, de tel organisme d'aménagement, de telle association, de telle entreprise, de tel syndicat, de l'État, etc. L'acteur agit car sa fonction consiste à agir : il gère, il développe les infrastructures et l'économie d'un territoire, il aménage. L'acteur accomplit tout cela de manière consciente et délibérée. Le terme d'agent, en revanche, « qualifie souvent des acteurs (plus) faibles, (...) quelque peu subalternes » (Brunet, 1992). L'agent, c'est en quelque sorte l'homme et la femme ordinaires, sans qualité particulière.

Ce qui rend l'acteur précieux, dans toute démarche de géographie sociale, c'est qu'il est toujours l'élément d'un système auquel nombre d'autres acteurs et d'agents plus discrets participent aussi. On ne peut concevoir l'acteur qu'en interaction avec d'autres acteurs et agents. Il s'inscrit dès lors dans une dynamique sociale. Cette dynamique nous renvoie à la configuration de systèmes d'action très concrets. Acteurs et agents décrivent donc des organisations ayant pour attracteur principal, pour centre si l'on veut, l'enjeu même de l'action collective et de ses composantes privées. Nous ferons l'hypothèse que nombre de systèmes d'action ainsi formés par des acteurs se spatialisent, voire se territorialisent. On peut même affirmer que cet effet de spatialisation/territorialisation confère une véritable consistance, une plus grande solidité et une meilleure lisibilité au système en cause.

L'acteur spatialisé, l'acteur territorialisé

C'est ainsi que nombre d'acteurs et d'agents sociaux se spatialisent ou plutôt se territorialisent, dans la mesure où le rapport privilégié (de désignation, d'appropriation, de qualification) qu'ils entretiennent avec leur espace d'action transforme celui-ci en territoire. Plus globalement, on appellera acteur ou agent territorialisé « tout homme ou toute femme qui participe de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003). Prise dans un sens très large, cette « implication » peut revêtir plusieurs formes, des plus anodines (délimitation d'une parcelle, édification d'une maison, etc., dans le cas de l'agent plus que de l'acteur) aux plus fondamentales : création d'une cité, d'un barrage ou d'un réseau de

transports, préparation et réalisation d'une charte de développement, etc. C'est dire que rares sont les individus et les personnes qui ne remplissent pas, un jour ou l'autre, une fonction d'acteur ou, *a fortiori*, d'agent territorialisé. Ces acteurs et ces agents contribuent bien entendu à la constitution des territoires. Ils les construisent par leurs actions : sans acteur, pas de géographie, pas de territoire non plus.

Vers une dissolution des effets de groupes ?

Michel de Certeau nous invite à considérer les agissements spatiaux des humains comme des « pratiques micro-biennes, singulières ou plurielles », au sens d'agressions parasitaires visant tout système social et spatial programmé. Il nous convie à « suivre le pullulement de ces procédures qui, bien loin d'être contrôlées ou éliminées par l'administration panoptique (soit le système contextuel), se sont renforcées dans une prolifération illégitime, développées et insinuées dans les réseaux de surveillance, combinées selon des tactiques illisibles mais stables au point de constituer des régulations quotidiennes et des créativité subreptices que cachent seulement les dispositifs et les discours, aujourd'hui affolés, de l'organisation observatrice (au sens du contexte disciplinaire et coercitif, comme chez Michel Foucault) » (de Certeau, 1980). Bref en agissant, ce qui ne saurait se faire en dehors d'un principe interactif, chacun perturbe l'ordre social et son espace, chacun innove et crée une parcelle de désordre.

De plus, parce que l'individu, la personne, l'acteur développent leurs propres objectifs, leurs pratiques les engagent dans un rapport permanent de contestation des structures sociales et spatiales qu'ils rencontrent au quotidien. Pour contourner certaines règles du système qu'il refuse mais ne peut effacer, l'individu/acteur leur oppose la ruse à défaut de la force. Ce point de vue de Michel de Certeau s'inscrit « comme une suite, mais aussi comme la réciproque de l'analyse que Michel Foucault a faite des structures du pouvoir » et de leur projection coercitive (ou disciplinaire) sur les territoires du quotidien.

Ainsi, contextes et structures, pour aussi déterminants qu'ils soient, ne condamnent pas au conformisme les pratiques et les représentations du sujet, de la personne, de l'acteur. Notre époque accentue les comportements individualistes centrés sur une exacerbation de la vie privée et de ses valeurs. Dans ces conditions, chaque personne, chaque acteur secrète des formes originales de réappropriation privée de tous les espaces du quotidien. Pour être efficaces,

les ruses déployées (phénomène de déviance) doivent sans cesse gagner en ingéniosité. L'aventure sur les sentiers (réputés) tranquilles de la vie quotidienne s'avère dès lors de plus en plus riche et périlleuse, ou pour le moins inattendue.

L'espace géographique, en tant que contexte de toute action, mais aussi en tant qu'opportunité de placement des individus et que distance entre eux, intervient constamment dans les jeux de l'interaction sociale, que cette dernière soit conformiste ou plus déviante. Il confère une tonalité spécifique aux pratiques sociales. Il les structure tout autant qu'il subit leur influence transformatrice. Le principe « interactionniste » occupe une position intermédiaire entre l'individualisme méthodologique et le structuralisme constructiviste ou génétique. Il postule que « les propriétés structurelles (déterminantes) des systèmes sociaux sont à la fois conditions et résultats des activités accomplies par les agents (ou acteurs) qui font partie de ces systèmes » (Giddens, 1987). De fait, à l'image d'A. Giddens, nombre de chercheurs et de penseurs contemporains estiment que l'explication des comportements humains en société relève d'une théorie moyenne faisant conjointement la part de la causalité sociale et de la capacité créative permanente de tout individu. Cependant, c'est l'occurrence de l'interaction, au cœur de l'espace social, qui donne une consistance spécifique, parfois explosive (au sens d'imprévisible) à cette détermination duale de toute action. Le concept d'*habitus* développé par Bourdieu ne s'éloigne guère, à notre avis, de ce principe. En tant que système de dispositions propre à tout agent social, produit au cours de son expérience biographique, l'*habitus* contribue à construire ses comportements et ses décisions, ses principes d'action. Même référé à des groupes d'appartenance ou tout au moins à des agrégats sociaux servant de repères, il demeure une expression individuelle, une combinaison spécifique. L'agent/acteur qu'il caractérise est toujours susceptible d'échapper à la règle, à la bienséance sociale et au conformisme que suggère l'*habitus*... Il s'avère capable d'autonomie et d'action.

Dans une vision finalement proche de la conception des contextes à la fois déterminants de l'action et déterminés par ses effets, Giddens montre de quelle façon l'espace-temps se « régionalise ». Il entend par ce terme une sorte d'organisation spatiale s'opérant par référence au corps humain et à ses exigences vitales, ses routines, mais aussi en fonction des constructions carrément sociales, liées à la position de classe, au genre des acteurs, etc. Régionalisés de cette manière, les contextes géographiques de l'action sociale exercent une

influence sur son cours. Les mondes sociaux, politiques, économiques, les espaces qu'ils produisent pèsent aussi d'un poids très lourd sur tous les types de pratiques.

CONCLUSION

Le propos géographique est entré dans un nouveau paradigme des rapports espace/société. Je l'ai appelé « paradigme transversal » au sens où il remet en question les rapports verticaux (déterministes) et horizontaux (spatialistes) d'antan. J'ai également voulu, de la sorte, insister sur le fait que l'on ne peut plus faire l'économie, en géographie, d'une prise en compte des rapports de codétermination naviguant entre l'espace produit par les sociétés (en tant que matériau avec lequel il faut faire), celui des pratiques des individus qui les composent et celui des représentations que ceux-ci s'en font. C'est de cette relation tripartite que naissent les spatialités, les territoires et les territorialités. Une telle approche semble privilégier, peut-être à l'excès, la figure de l'individu, du sujet, de la personne, de l'acteur. Cependant, malgré la montée en puissance, théorique et méthodologique, de cet atome social élémentaire qu'est l'être humain, non, le groupe n'est pas mort ! Même si les classes sociales d'antan se délitent, même si la classe ouvrière telle que l'observait le marxisme s'efface, de multiples agrégats sociaux se forment. Des groupes se dissolvent et se recomposent à un rythme accéléré : groupes d'habitants, groupes professionnels, groupes associatifs, groupes à visées culturelles, festives, groupes d'affinités diverses... Plus encore que l'économie, l'espace, ses lieux et ses territoires jouent un rôle accru dans ces nouvelles constructions, résolument socio/spatiales. De tels agglomérats d'individus créent de la contrainte sociale. Ils exercent des effets déterminants non négligeables sur l'action humaine, sur les comportements individuels, sur la production des espaces, des lieux, des territoires... Imprégné jusque dans sa corporalité par ces territorialités comme par les capitaux plus strictement sociaux dont il est à la fois l'héritier et le producteur, le sujet, l'individu, la personne, l'acteur doit faire l'objet d'une nouvelle méthode de prise en compte par la géographie sociale. Sans discréditer les processus de construction sociale, il convient de restituer, en géographie, la part incontournable de l'individu, du sujet, de la personne, de l'acteur. Car ces derniers restent résolument compétents, réflexifs, sensibles, intentionnels et volontaires ; capables d'autonomie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AURIAC F., 1983, *Système économique et espace*, Économica.
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Éd. de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- BOURDIEU P., 1979, *La Distinction: critique sociale du jugement*, Éd. de Minuit.
- BRUNET R., 1992, *Les mots de la géographie*, Reclus.
- CERTEAU (DE) M., 1980, *L'invention du quotidien. T. 1: Arts de faire*, UGE.
- CLAVAL P., 1973, *Principes de géographie sociale*, Génin.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Le Seuil.
- DI MEO G., BULÉON P., 2005, *L'espace social*, A. Colin.
- DUBET F., 1995, *Sociologie de l'expérience*, Seuil.
- EHRENBERG A., 1998, *La fatigue d'être soi: dépression et société*, O. Jacob.
- FEBVRE L., 1922, *La Terre et l'évolution humaine*, Albin Michel.
- FRÉMONT A., 1999, *La région, espace vécu*, Flammarion.
- FRÉMONT A., 1988, *France, géographie d'une société*, Flammarion.
- FRÉMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J., 1984, *La géographie sociale*, Masson.
- FRÉMONT A. 1976, *L'Espace vécu*, Colloque 13-14 oct. 1976, Rouen.
- GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel*, Flammarion.
- GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, PUF, coll. « Sociologies ».
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éd. de Minuit.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R. ET ROUX, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos.
- HÉRIN R., 1980, *Les Huertas de Murcia*, Edisud.
- LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Anthropos.
- LEVY J., 1994, *L'Espace légitime*, Presses des Sciences Politiques.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial*, Le Seuil.
- RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, 1980, Librairies techniques.
- ROCHEFORT R., 1961, *Le travail en Sicile, étude de géographie sociale*, PUF.
- VIDAL DE LA BLACHE P., 1922, *Principes de géographie humaine*, Armand Colin.
- ZENEIDI D., 2002, *Les SDF et la ville, géographie du savoir survivre*, Éd. Bréal.

Robert Hérin

ESO CAEN UMR 6590
CNRS - UNIVERSITÉ DE BASSE NORMANDIE

robert.herin@unicaen.fr

La géographie sociale des années 1980, du moins celle que j'ai pratiquée, a privilégié comme objets de recherche les groupes sociaux et leurs rapports aux espaces, espaces considérés comme constructions sociales, groupes et rapports sociaux étant envisagés dans leurs dimensions spatiales. Cette géographie sociale s'intéresse aux rapports collectifs au travail, à la reproduction biologique, à la santé, à l'éducation, à l'habitat, aux loisirs, à l'information. Les individus qui composent les groupes sociaux partagent des points de vue et des comportements plus ou moins similaires, qui ne se réduisent pas à la somme des comportements et points de vue individuels.

Parmi les changements considérables qui se sont imposés pendant les 50-60 dernières années dans les pays développés, l'affirmation des individualismes est sans doute l'un des plus essentiels. Caractériser les contextes d'émergence, les manifestations et les conséquences, tant sur les sociétés contemporaines et les rapports sociaux qui les structurent que sur les manières qu'ont les individus de vivre leurs vies en société s'impose.

Face à ces questionnements, quelles peuvent être les contributions spécifiques de la géographie qui se dit « sociale » ? En correspondance avec l'effacement des groupes sociaux et la généralisation des individualismes, ne serait-elle pas elle-même engagée dans une révision de ses objets et de ses méthodes et techniques de recherche ?

Ces questionnements dépassent le cadre d'une brève communication. Conçue dans la perspective d'une contribution à des débats portant sur les rapports entre les groupes sociaux et les individus, la démarche qui suit restera exploratoire. Elle se limitera à revisiter un thème de recherche longuement pratiqué, celui de la scolarisation et des inégalités et enjeux de la formation, en s'interrogeant sur les évolutions du système éducatif français au cours des 30-40 dernières années et, chemin faisant, sur les thèmes et les méthodes de recherche mises en pratique par des géographes au cours de ces années de mutation en profondeur de la société française.

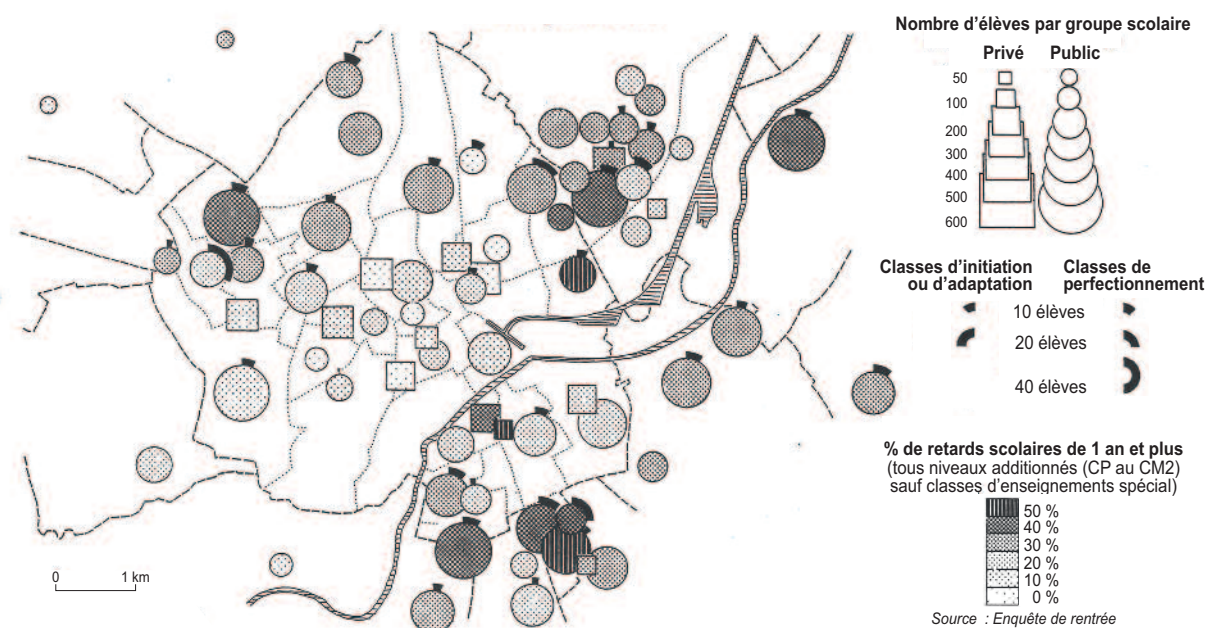
INÉGALITÉS SCOLAIRES ET DÉTERMINATIONS SOCIALES

Les premières recherches débutent à l'université de Caen en 1981-1982. Y collaborent des sociologues, des chercheurs en sciences de l'éducation, des géographes qui viennent de s'orienter vers la géographie sociale. Les enquêtes initiales ont porté sur les écoles primaires du Calvados. Les recherches s'élargiront à l'ensemble des écoles, puis des collèges de l'académie de Caen, puis à la France entière (voir bibliographie). De l'enquête initiale auprès des instituteurs du Calvados, on est passé à la collecte des informations auprès des services statistiques des inspections académiques et du rectorat de l'académie de Caen, puis pour le niveau national à la mobilisation des sources du ministère de l'Éducation nationale. Les retards scolaires ont tout particulièrement retenu l'attention. Bien que moins fréquents que par le passé, les redoublements de classe et les retards qui en résultent sont encore, dans les années 1980, un indicateur particulièrement significatif des difficultés scolaires d'une proportion d'élèves qui reste élevée. Les retards scolaires se traduisent ultérieurement, en particulier pour les élèves cumulant redoublements et retards, par des orientations vers des formations dévalorisées, des sorties sans diplôme, ou plus tard, à l'issue du collège, vers des enseignements professionnels considérés comme des recours pour des élèves jugés inaptes à poursuivre au lycée des enseignements longs conduisant au baccalauréat.

De l'échelle locale des écoles primaires à celle, nationale, des départements et académies, les inégalités très marquées des taux de retards scolaires donnent alors, au milieu des années 1980, la mesure des difficultés scolaires des élèves et les établissements où ils sont scolarisés.

Dans l'agglomération de Caen s'opposent les écoles de centre-ville, qu'elles soient publiques ou privées, et les écoles, qui sont presque toutes publiques, des communes ouvrières et des quartiers de grands ensembles, construits aux périphéries de la ville entre la fin des années 1950 et les débuts des années 1970 (carte 1). Les premières scolarisent

Carte 1 : Les retards scolaires par écoles primaires de l'agglomération caennaise
(année scolaire 1983-1984)



R. Héryn, UMR ESO Caen, 2013

les enfants des familles aisées qui habitent les quartiers du centre-ville et de familles habitant les communes périphériques de l'agglomération faisant le choix d'inscrire leurs enfants dans les écoles du centre de la ville. Les écoles des grands ensembles ont la réputation d'être difficiles et de moindre niveau de formation. Celles du centre-ville ont une réputation qui tient au bon niveau des enseignements qui y sont donnés, à l'expérience des maîtres qui y exercent, au niveau social et culturel de leur recrutement. Les secondes, situées dans des quartiers où dominent les cités ouvrières et les logements sociaux, scolarisent des enfants de familles en majorité de niveau social modeste, voire défavorisé. Dans les quartiers péricentraux et dans les communes périurbaines, où dominent les catégories sociales moyennes, les taux de retard scolaire dans les écoles primaires se situent à des niveaux intermédiaires.

Entre la répartition des catégories sociales dans l'agglomération et les déroulements des scolarités dans les écoles élémentaires (mais aussi dans les collèges) existent ainsi de fortes correspondances. Comme dans la plupart des agglomérations urbaines, les difficultés scolaires sont le lot de nombre d'enfants des quartiers populaires, les chemins de la réussite celui de la grande majorité des élèves des écoles des quartiers centraux, les écoles des communes pavillonnaires en périphérie de la ville se situant en position intermédiaire.

À l'échelle de l'académie de Caen, les taux de retards

scolaires de deux ans et plus en CM2 (des retards considérés comme générant des échecs scolaires irrémédiables) varient du simple au triple entre les secteurs scolaires¹ (carte 2). Dans la plupart des secteurs scolaires du pays d'Auge à l'est de l'académie, dans l'aire urbaine de Caen et, vers l'ouest dans le Bessin, un élève sur cinq, voire un sur quatre, est en retard scolaire de deux ans et plus. À l'opposé, au sud-ouest de la Basse-Normandie, dans la majorité des secteurs scolaires du bocage Normand, les pourcentages de grand retard scolaire s'abaissent à moins de 10 %, voire à moins de 5 %.

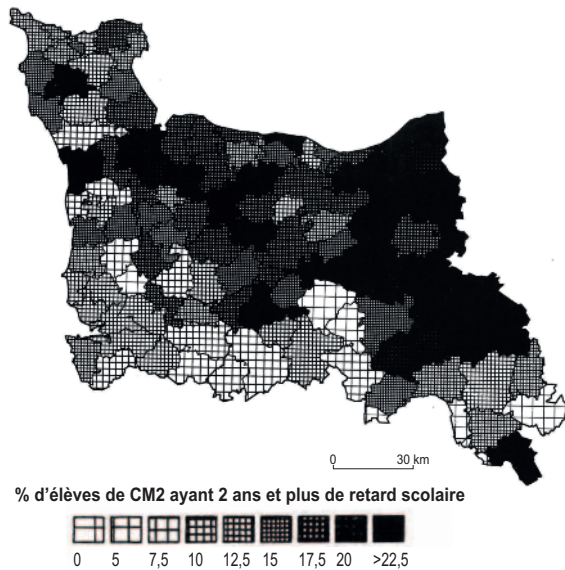
Ces retards scolaires sont corrélés significativement avec les caractéristiques sociales des élèves d'âge scolaire : profession du chef de famille, nombre d'enfants dans les fratries, activité professionnelle ou non des mères de famille, niveaux de diplôme des adultes en âge d'avoir des enfants scolarisés, etc.²

Deux conclusions ressortent de ces premières recherches : primo, il existe bien une relation déterminante entre position sociale des familles et déroulement des scolarités de

1- Composante de la carte scolaire qui s'impose aux parents d'élèves, sauf dérogations, le secteur scolaire réunit les écoles primaires publiques dont les élèves iront à l'issue du CM2 au collège du secteur.

2- Informations statistiques tirées du recensement de la population de 1982 exploité au niveau des secteurs scolaires de l'Académie de Caen, qui coïncide, à quelques communes près, avec la Région Basse-Normandie

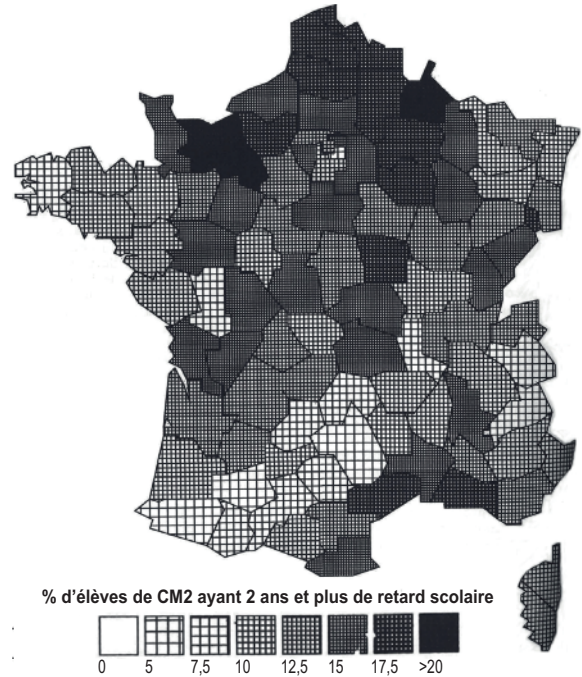
Carte 2 : Les retards scolaires de l'académie de Caen dans l'enseignement primaire public par secteurs scolaires
(élèves de CM2, année scolaire 1983-1984)



Source : Inspection académique Manche
SIGES, 1983

R. Héryn, UMR ESO Caen

Carte 3 : Les retards scolaires en France dans l'enseignement primaire public par départements
(élèves de CM2, année scolaire 1985-1986)



Source : MEN, DEP, 1985

R. Héryn, UMR ESO Caen

leurs enfants; secundo, la comparaison Pays d'Auge/Bocage normand suggère que les déterminants sociaux sont modulés par d'autres facteurs qu'il importe de rechercher en reformulant les hypothèses initiales.

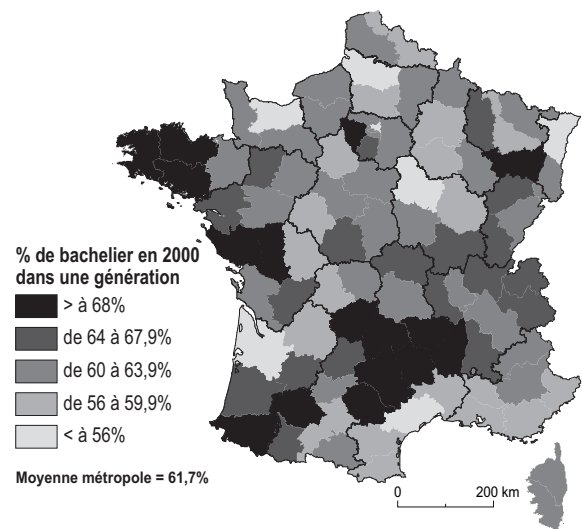
Animée par l'objectif de situer les trois départements bas-normands par rapport aux autres départements, la recherche s'est élargie à l'échelle nationale (carte 3).

Au milieu des années 1980, les trois départements bas-normands se placent parmi les dix départements qui enregistrent les taux les plus élevés de retards scolaires en primaire (mais aussi en collège). À l'opposé, les départements bretons se distinguent par des taux de retards scolaires sensiblement inférieurs à la moyenne nationale, par des redoublements moins fréquents et donc par des scolarités le plus souvent réussies, cela se prolongeant tout au long de l'enseignement secondaire, comme on le verra plus loin.

Comme pour bon nombre de départements de la France du Nord, la situation scolaire des départements normands est en rapport avec les caractéristiques sociales des populations: les familles que l'on considère comme défavorisées (ouvriers, employés de niveau modeste, faibles revenus, fratries plus nombreuses, monoparentalité, bas niveaux de formation, mobilité migratoire limitée, etc.) y sont plus nombreuses que dans les autres départements, etc.

Les statistiques des recensements de populations et les enquêtes scolaires et leurs compilations permettent de

Carte 4 : Proportions de bacheliers dans une génération en 2000 selon le département de résidence des parents



D'après Géographie de l'école, 2001 n°7

croiser et de corrélérer, certes avec des marges d'approximations, les informations scolaires concernant les élèves aux différents niveaux des cursus scolaires et les caractéristiques sociales des populations. Les cartes mettent en évidence des disparités locales, départementales et régionales qui renvoient aux disparités des territoires français.

Tableau 1. Les cursus scolaires des élèves selon leurs origines sociales

Élèves entrés en cours préparatoire (CP) en 1978 et en 1997 % d'élèves à l'heure ou en avance				Élèves entrés en 6ème en 1989		
Catégorie sociale de la personne de référence	entrés en CP en 1978 en CE2* en 6ème**		entrés en CP en 1997 en CE2 en 6ème**		sortis sans diplôme du secondaire	entrés dans le supérieur
	en 1980	en 1983	en 1999	en 2002		
Agriculteur	83,0	67,1	92,9	88,1	6,4	53,7
Artisan, commerçant	85,9	70	90	85,1	13,8	44,9
Cadre supérieur	96,2	91,1	96,9	94,4	3,6	79,6
Enseignant	97,3	93,9	98,5	97,3	3,4	81,2
Profession intermédiaire	89,9	79,4	95,1	90,9	6,4	66,0
Employé	82,7	67,5	87,9	81,8	14,2	46,3
Ouvrier qualifié	78,5	60,7	84,7	77,7	17,5	40,8
Ouvrier non qualifié	68,0	47,7	76,3	66,6	24,1	32,0
Inactif	68,7	49,9	70,4	57,7	40,7	21,0
Ensemble	80,7	65,5	88,7	83,0	13,7	52,1

Source : ministère de l'Éducation nationale. DEPP, panels d'élèves du premier degré entrés en CP en 1978 et en 1997

* 2 années scolaires plus tard ; s'ils n'ont pas redoublé, ces élèves sont alors en cours élémentaire 2e année.

** 5 années scolaires plus tard ; s'ils n'ont pas redoublé, ces élèves sont alors en classe de 6e de collège.

Lecture. Au début de l'année scolaire 1980-1981, 68,0 % des enfants d'ouvriers entrés en CP en 1978 sont à l'heure (en CE2) ou en avance ; 32 % ont un retard d'un an, voire plus, suite à un ou plusieurs redoublements en CP ou CE1. Pour les enfants de cadres supérieurs les pourcentages sont, respectivement, de 96,2 % et 3,8 %. 24,1 % des enfants d'ouvriers non qualifiés n'ont obtenu aucun diplôme en fin d'études ; 79,6 % des enfants de cadres supérieurs sont entrés dans l'enseignement supérieur.

Commentaire. En vingt ans, le pourcentage d'élèves en retard sur l'âge « normal » a sensiblement diminué, témoignant de décisions de redoublement de moins en moins fréquentes, l'intérêt pédagogique pour les élèves de redoubler étant de plus en plus remis en question — on envisage aujourd'hui de supprimer les redoublements de classe. La réduction des fréquences de retard scolaire a surtout bénéficié aux enfants des milieux sociaux populaires, les écarts se resserrant entre les différentes provenances sociales des élèves, tout en restant notables : seulement 47,7 des enfants d'ouvriers non qualifiés entrés en primaire en 1978 sont passés « à l'heure » en 6e cinq années plus tard ; 19 ans plus tard, la proportion est de 66,6 % ; mais près de 97 % des enfants de cadres supérieurs entrés à la même date sont passés « à l'heure » en 6e. Les écarts se sont effectivement réduits, mais déjà sensibles dès les débuts de l'école primaire, les inégalités des cursus scolaires selon les milieux sociaux restent marquées : en 1999 (panel 1989), en CE2, un enfant sur quatre dont la personne de référence est ouvrier non qualifié a déjà au moins une année de retard ; la proportion ne dépasse pas un sur 20 pour les enfants des catégories sociales supérieures.

On pourra se reporter, parmi les nombreuses études parues sur ces questions des inégalités scolaires, aux publications de Jean-Paul Caillé et alii.

Les traitements statistiques et leurs illustrations cartographiques confirment les conclusions qui ressortent des suivis de ces panels d'élèves dès leur entrée à l'école primaire : existent des rapports déterminants entre les origines sociales des enfants et les parcours scolaires qu'ils effectuent au long de leurs études (tableau 1). Pour le plus grand nombre des élèves, les déroulements des scolarités sont influencés par des déterminations que partagent des groupes sociaux, voire des classes sociales. Bon nombre d'enfants des milieux populaires abordent dès les débuts de leur scolarisation l'école avec des handicaps qui s'accroissent au cours de leurs cursus, depuis l'école maternelle jusqu'aux enseignements supérieurs pour ceux d'entre eux qui y par-

viennent. À l'opposé, les enfants des familles socialement favorisées accomplissent pour beaucoup d'entre eux des scolarités de réussite qui les emmènent vers les baccalauréats les plus prisés et les formations supérieures les plus prometteuses, grandes écoles, facultés de médecine, voire de droit. Ces constats confirment que le système éducatif français, malgré les réformes successives visant à sa démocratisation, demeure socialement sélectif et inégalitaire, même si les enfants des milieux populaires n'ont jamais été aussi nombreux à entreprendre des études de plus en plus longues conduisant à des diplômes dont le niveau ne cesse de s'élever. Comme par le passé, l'école contribue de façon déterminante à la reproduction des positions sociales.

SCOLARISATION ET EFFETS SOCIOCULTURELS

Existe donc bien des relations déterminantes entre la position sociale des familles et le déroulement des scolarités de leurs enfants. Mais les relations ne sont pas aussi mécaniques.

Des « résidus statistiques », dit autrement des marges d'inexpliqué, restent à tenter d'interpréter. Dans les rapports à l'école, dans la reproduction des positions sociales et les possibilités de promotion associées à l'acquisition des compétences et des savoirs que les diplômés attestent, interviennent à l'évidence d'autres facteurs que les indicateurs qui caractérisent, de façon plus ou moins approximative, les situations sociales des familles et partant de leurs enfants.

Influent des « sociocultures » locales et régionales qui valorisent la promotion sociale par l'école, en Bretagne par exemple, ou à l'inverse, entretiennent, dans les milieux populaires en particulier, des rapports d'indifférence, voire de rejet par rapport à la scolarisation, ainsi en Normandie. Ces attitudes s'enracinent dans des passés plus ou moins éloignés.

À la fin du XIXe siècle, la Normandie pouvait se prévaloir, l'obtention du certificat d'études primaire l'attestant, d'une situation scolaire parmi les plus enviables, à la différence de la Bretagne qui, comme nombre de régions « méridionales », restait sous-scolarisée. Une soixantaine d'années plus tard, la situation est inversée. Au milieu des années 1960, au moment où la durée de la scolarisation obligatoire est portée à 16 ans, la Bretagne se distingue par des taux de scolarisation des jeunes entrant au collège qui dépassent la moyenne nationale, comme dans nombre de départements de la France « méridionale ». À l'opposé, les cinq départements normands se rattachent à une France du Nord où les entrées en sixième de collège sont en deçà de cette moyenne. Et depuis les années 1980, la Bretagne n'a cessé de se placer en tête des académies où les proportions de jeunes qui obtiennent le baccalauréat sont les plus élevées, alors que les deux académies normandes restent en deçà des moyennes nationales (carte 4). En 2011, 80,3 % des jeunes Bretons de l'académie de Rennes en âge d'obtenir le baccalauréat l'ont obtenu ; en Normandie la proportion a été de 70 % pour l'académie de Rouen, de 67,8 % pour celle de Caen – des chiffres inférieurs à la moyenne nationale.

On peut tout d'abord avancer comme élément d'explication l'inégale présence de l'enseignement privé : en Bre-

tagne, comme dans les départements du sud et sud-est du Massif Central, sa forte implantation et sa coexistence concurrentielle avec l'enseignement public offrent aux familles des opportunités de choix dont les familles normandes ne disposent généralement pas, du moins dans nombre de secteurs ruraux, ceux du bocage Normand faisant exception. On remarquera que les départements limousins ou celui de l'Ariège en Midi-Pyrénées affichent eux aussi en primaire des taux de retards scolaires peu élevés, alors que l'enseignement privé y est peu présent. Ces départements, comme ceux de Bretagne ont en commun d'avoir été plus ou moins précocement dans le cours du XIXe siècle et jusque dans les années 1950-1960 des départements de départs nombreux des campagnes vers les villes, les grandes villes régionales et plus encore souvent Paris. Or ces départs, motivés par les difficultés de la vie rurale, voire la pauvreté, ont été animés chez nombre de partants par une ambition, un projet de réussite sociale passant par le commerce (les Auvergnats « montant » à Paris) ou des métiers de l'administration, la Poste, les chemins de fer, les douanes, l'enseignement..., des métiers recrutant souvent sur concours ou du moins sur de solides connaissances de base, d'où l'intérêt d'avoir obtenu le certificat d'études, puis à partir des années 1950 le brevet des collèges.

L'école a ainsi été le vecteur de ces projets motivant et accompagnant les départs vers les villes. On peut soutenir que le contexte normand a été sensiblement différent : les industries locales, textiles, métallurgie et mécanique, puis usines de main-d'œuvre de la décentralisation des années 1955-1970, ont retenu dans la région une main-d'œuvre peu qualifiée, voire un sous-prolétariat, pour lesquels point n'était besoin de se prévaloir de compétences scolaires certifiées par un diplôme. Les départs vers les régions voisines, Paris et l'Ile-de-France en premier rang, ont concerné soit des personnes appartenant aux milieux favorisés, plus ou moins, soit aux couches sociales les plus modestes des sociétés rurales.

Les familles bretonnes, même de niveau social modeste, sont toujours nombreuses à mettre en œuvre, individuellement, des stratégies scolaires de réussite, à l'imitation des catégories aisées — des stratégies d'évitement des obligations de la carte scolaire, par exemple. En Normandie, de telles stratégies restent moins fréquentes dans les milieux populaires, où l'on se conforme le plus souvent aux normes, offres et contraintes, qu'impose le système scolaire.

L'opposition entre le Pays d'Auge et le Bocage normand illustre à l'échelle intrarégionale les effets que peuvent avoir sur les scolarités ces différences socioculturelles qui résistent aux principes uniformisateurs des politiques de l'éducation mises en œuvre à l'échelle nationale. Dans la plupart des secteurs scolaires du pays d'Auge, un élève sur cinq, voire un sur quatre, est en retard scolaire de deux ans et plus. À l'opposé, au sud-ouest de la Basse-Normandie, dans la majorité des secteurs scolaires du bocage Normand, les pourcentages de grand retard scolaire s'abaissent à moins de 10 %, voire à moins de 5 %. Les deux pays sont pourtant comparables à bien des égards : des populations rurales nombreuses, pas de grandes villes, une agriculture encore importante orientée vers l'élevage bovin pour le lait et la viande, dans le cadre d'exploitations agricoles petites et moyennes, relativement, des industries agroalimentaires qui animent bourgs et petites villes...

La réputation de richesse agricole du Pays d'Auge a reposé sur la coexistence de familles d'agriculteurs aisés vivant de leur élevage et exploitant un sous-prolétariat de vachers, de garçons et filles de ferme, d'ouvriers de laiteries vivant sans perspective d'améliorer leur sort, et pas davantage celui de leurs enfants : à quoi bon l'école ? À l'opposé, les structures sociales plus égalitaires de la société paysanne du bocage Normand, sa durable réputation de pays pauvre, l'enracinement des pratiques religieuses catholiques, le voisinage de la Bretagne, le relatif éloignement de Paris ont sans doute contribué à établir puis à maintenir jusqu'à aujourd'hui des rapports positifs à l'école.

LA RÉUSSITE À TOUT PRIX

Les exemples, plus ou moins nombreux, d'élèves de milieux défavorisés en réussite scolaire, et inversement d'élèves de milieux aisés en grandes difficultés scolaires, confirment que les facteurs individuels et familiaux peuvent compenser les handicaps ou au contraire annuler les atouts associés aux positions sociales. Bref, les déterminismes des origines sociales ou socioculturelles s'imposent d'autant moins que le système scolaire autorise des marges de liberté qui permettent des stratégies de réussite scolaire, voire les encourage.

La mise en œuvre de telles stratégies de réussite (ou de rattrapage) n'est pas nouvelle. Au début des années 1950 encore, deux voies de formation s'offraient aux familles.

Pour celles qui en avaient les ressources et l'ambition, les voies de la réussite passaient par le lycée, public ou privé, éventuellement dès les classes primaires du « petit lycée » jusqu'aux classes terminales et le baccalauréat, puis éventuellement les grandes écoles et l'Université. Pour le plus grand nombre, la norme était l'école primaire de la commune de résidence, le certificat d'études primaires si possible, le Cours Complémentaire pour quelques-uns des meilleurs élèves que les instituteurs encourageaient à poursuivre des études. Cette division correspondait aux besoins économiques et sociaux d'alors : par la voie de l'enseignement secondaire, répondre aux aspirations des catégories sociales aisées tout en encourageant la promotion sociale d'une élite d'origine populaire ; par l'école communale, doter le plus grand nombre des compétences de base pour exercer les métiers le plus souvent manuels dont l'économie avait besoin. Puis en une dizaine d'années les portes de l'enseignement secondaire se sont ouvertes.

En 1963, en même temps que la scolarité devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et que sont institués les collèges d'enseignement secondaire, est créée la carte scolaire. Elle délimite autour de chaque collège un secteur scolaire réunissant plusieurs communes (ou délimitant en ville un quartier) dont les enfants sont accueillis par le collège du secteur, à l'issue des CM2 des écoles primaires de ce secteur. La carte scolaire ne s'applique pas à l'enseignement privé, qui continue donc de proposer des scolarités alternatives aux familles. Elle sera étendue en 1965 aux lycées publics, dont les districts de recrutement regroupent un certain nombre de secteurs scolaires et de collèges. Invoquant des commodités familiales ou des choix d'options (celles généralement proposées par les établissements les mieux cotés, par exemple l'allemand, la danse, la musique, etc.), les familles peuvent, par la procédure de dérogation à la carte scolaire, demander à ce que leurs enfants soient inscrits dans un autre établissement public que celui de leur secteur ou district. Ces possibilités seront élargies au cours des années 1980 et 1990, en même temps que la question de l'assouplissement de la carte scolaire, voire de sa suppression, s'inscrit dans les débats publics et les programmes politiques. Ainsi, en avril 1986, Jacques Chirac, alors Premier ministre, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale annonce-t-il que « Les initiatives nécessaires seront prises pour garantir à chaque famille le libre choix de l'école de ses enfants aussi bien entre secteur

public et secteur privé qu'au sein même du secteur public grâce à la suppression progressive de la carte scolaire ».

Dès lors les termes du débat de société que suscite la carte scolaire sont posés : ou assouplir la carte scolaire avec la perspective de sa suppression, au nom du principe de liberté pour les familles de choisir l'établissement de scolarisation de leurs enfants et de leur donner ainsi les meilleures chances de réussite ; ou maintenir la carte scolaire, non sans aménagements possibles, au nom de la mixité sociale et des bénéfices pour les élèves de l'hétérogénéité de recrutement des collèges et lycées.

La réussite scolaire motive en effet de plus en plus les familles. Depuis les années 1970, les mutations de l'économie sont telles que les évolutions des métiers exigent des compétences dont le niveau ne cesse de s'élever. C'est en 1985 qu'est projeté l'objectif d'amener 85 % de chaque classe d'âge au niveau du baccalauréat d'ici l'an 2000. La montée du chômage et la précarisation des emplois, qui sont principalement le lot des actifs les moins qualifiés, stimulent l'allongement des études et l'élévation des niveaux de diplômes. On sait bien que les insertions professionnelles sont d'autant moins problématiques que l'on possède un niveau de diplôme élevé. Aussi les familles sont-elles de plus en plus nombreuses à placer la réussite scolaire de leurs enfants au premier rang de leurs ambitions. Elles recherchent les voies les plus propices pour y parvenir, c'est-à-dire les « bons » établissements connus pour leurs taux de réussite aux examens, pour le bon esprit et l'ordre qui y règne, pour l'intérêt, dans la perspective des orientations scolaires de leurs enfants, des options qu'ils proposent... Or le collège du secteur ou le lycée du district, aux yeux des parents soucieux de donner à leurs enfants les meilleures chances de réussite, n'offrent pas toujours ces garanties, en particulier ceux de certains quartiers populaires ou réputés comme tels. Plusieurs stratégies sont alors possibles : l'enseignement privé, ou, restant dans le public, recourir aux dérogations à la carte scolaire, ou encore « zapper » entre le public et le privé, pratiques qui sont devenues de plus en plus fréquentes : l'enseignement privé scolarise environ 20 % des enfants, mais : « plus de quatre élèves sur dix utilisent au moins temporairement le privé, alors qu'ils n'étaient guère plus d'un sur trois quinze ans plus tôt... » (Langouët et Léger, 1997, 158).

Le débat sur la carte scolaire, qui oppose plus ou moins vigoureusement partis de gauche et partis de droite, a rebondi lors de l'élection présidentielle de 2007. Nicolas Sarkozy fait de la suppression par étapes de la carte scolaire une

des promesses majeures de sa campagne électorale, cela au nom de la liberté des parents du choix de l'établissement scolaire pour leurs enfants, en argumentant que cette liberté donnée à toutes les familles, même celles des milieux défavorisés et des quartiers marginalisés, devrait favoriser, en multipliant les possibilités de dérogations, la mixité sociale, géographique et scolaire et renforcer l'égalité des chances de réussite des élèves quels que soient leurs milieux d'origine. Appliquées dès la rentrée 2007, les mesures d'assouplissement de la carte scolaire encouragent nombre de familles à construire des stratégies d'évitement du collège ou du lycée dont ils relèvent par la carte scolaire. Les bilans que l'on commence à établir soulignent que les collèges à recrutement social de niveau élevé ont souvent vu leurs effectifs s'accroître et augmenter la proportion d'élèves des catégories sociales supérieures. À l'opposé, les collèges à recrutement populaire ont assez fréquemment enregistré une diminution de leurs effectifs et une présence accrue des enfants de familles défavorisées et des élèves étrangers. Ainsi le collège Louise Michel de Clichy-sous-Bois dans la banlieue du département de la Seine-Saint-Denis a-t-il perdu au cours des trois dernières années, 250 élèves, les familles de classe moyenne résidant dans les zones pavillonnaires de la commune préférant inscrire leurs enfants soit dans les collèges privés des environs, soit par dérogation dans les collèges publics du Raincy, commune limitrophe relativement aisée. Le recrutement du collège se replie sur les familles socialement défavorisées des copropriétés dégradées d'habitat collectif, où vivent dans la précarité de nombreuses familles étrangères, pour lesquelles la procédure de dérogation est difficilement accessible tant la plupart des familles sont éloignées de ses codes et de ses attentes (Commission du Sénat, 25).

S'appuyant sur les entretiens qu'elle a organisés et les études de spécialistes qu'elle a consultées, la Commission du Sénat sur la carte scolaire conclut que « l'assouplissement (de la carte scolaire) [...] a conduit [...] à une hausse des inégalités scolaires entre territoires, entre établissements et entre classes sociales » (Commission du Sénat, 25). La même commission rappelle que le privé, dont les établissements ont en général un profil social de recrutement nettement plus favorisé que ceux du public, contribuent à l'aggravation de la ségrégation scolaire à l'entrée au collège, puis à l'entrée au lycée.

Ainsi les stratégies de contournement de la sectorisation par les dérogations ou par les inscriptions dans les établisse-

ments privés sont devenues aujourd'hui pratiques courantes. Dans le même temps, les familles sont de plus en plus nombreuses à recourir aux cours particuliers de soutien, le plus souvent privés, pendant l'année scolaire ou pendant les vacances. Les parents sont de plus en plus nombreux à souhaiter que l'établissement où leurs enfants sont inscrits mette en place des groupes de niveau regroupant les bons élèves, afin qu'ils ne soient pas perturbés par les élèves en difficulté (ou difficiles) regroupés eux aussi dans des classes de niveau homogène. S'instituent ainsi des ségrégations internes aux établissements. Dans une même classe, l'individualisation, la personnalisation des enseignements sont maintenant des pratiques fréquentes, éventuellement encouragées par les tutelles académiques et expérimentées par les enseignants, pour soutenir les élèves en difficulté, mais aussi pour que ceux qui réussissent puissent développer au mieux leurs possibilités (Rochex et Crinon, 2011).

Ce sont le plus souvent (mais non exclusivement) des familles des catégories sociales favorisées qui, disposant des ressources économiques, sociales et culturelles, mettent en œuvre de telles stratégies de réussite scolaire. Par leurs démarches individuelles d'initiées, elles s'inscrivent ainsi dans les dimensions collectives des rapports de classe, dont l'école est plus qu'elle n'a jamais été la matrice de la reproduction des inégalités.

Les déroulements et les motivations des stratégies des familles, ainsi que celles des autres acteurs qui, à des titres divers interviennent dans le système scolaire, échappent en grande partie à l'analyse statistique. Certes on peut, partant des dossiers de demandes de dérogation, à condition d'y avoir accès, caractériser les familles qui font la démarche et répertorier les arguments qu'elles avancent. Pour saisir les motivations des parents, les stratégies des chefs d'établissement, les références de tels ou tels politiques, s'imposent des méthodes qui recourent aux enquêtes sur échantillons représentatifs, aux observations in situ de classes et d'établissements, aux entretiens individuels etc., autant de matériaux à réunir et à déchiffrer avec toute la rigueur méthodologique possible. Ces approches qualitatives, que peuvent étayer ou illustrer les traitements statistiques et cartographiques (par exemple des cartes des aires de recrutement de tel établissement ou des itinéraires scolaires de tels ou tels élèves) permettent d'approfondir la compréhension d'un fait de société majeur, la scolarisation, plus généralement l'acquisition des savoirs et des compétences. En géographie sociale, comme en d'autres disciplines, les différentes

méthodes de recherches, quantitatives et qualitatives ont à assurer leurs démarches respectives, tout en mobilisant leurs nécessaires complémentarités.

CONCLUSION

La réussite scolaire suscite donc des enjeux cruciaux que portent principalement les familles, en lien avec les interventions, éventuellement, d'autres acteurs, des enseignants, des chefs d'établissements, les autorités académiques, voire des élus locaux, conseillers généraux ou régionaux, députés et sénateurs même. Les uns et les autres se réfèrent, explicitement ou non, à des principes tels que la nécessaire démocratisation de l'école, l'égalité des chances et la réussite pour tous, l'élévation des niveaux de formation, la nécessaire mixité sociale des classes et des établissements, principes dont les interprétations contradictoires peuvent inspirer des politiques de l'éducation opposées, pour les uns l'excellence pour les « meilleurs », pour d'autres la réussite du plus grand nombre.

Dans les contextes des mutations sociales en cours qui affectent l'ensemble des registres des vies individuelles et des groupes sociaux, l'individualisation des positions sociales et l'individualisme des attitudes et des comportements ne cessent de gagner du terrain. Cela vaut, comme cela vient d'être évoqué brièvement, pour les activités de scolarisation et plus généralement de formation.

Au nom du libre jeu du marché et de la nécessaire flexibilité, s'impose la concurrence et s'accroissent les inégalités entre les individus, entre les entreprises, entre les catégories sociales, entre les territoires. Creuset des sociétés présentes et à venir, la formation et l'école, comme la plupart des autres grands domaines d'activité, sont confrontées au contexte global du libéralisme contemporain et aux enjeux de société qui en résultent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Scolarisation

- CAILLÉ Jean-Paul. et alii, 2004, *L'équité dans l'éducation en France*, Rapport de base national présenté dans le cadre de l'activité de l'OCDE. 67 p.
- CAILLÉ Jean-Paul et alii, 2006, « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire: construction et évolution », France, *Portrait social*, INSEE, Paris, p. 115-137.
- HÉRIN Robert, 1985, *Scolarisation et retards scolaires dans le Calvados* (texte collectif), Caen, Publications du Centre d'Études régionales et d'Aménagement (CERA), Université de Caen.
- HÉRIN Robert, 1987, « Le retard scolaire en Basse-Normandie - Essai d'interprétation », Actes du Colloque de Caen, *Scolarisation, Formation, Emploi*, UA CNRS 915, 1986, *Géographie sociale n° 4*, Caen, Centre de Publications de l'Université de Caen, p. 67-93.
- HÉRIN Robert, 1990, « Les disparités de scolarisation en France. Un indicateur, le taux d'obtention du baccalauréat », Colloque de la DATAR Régions et Formation en Europe, Marseille, 1989, *Géographie sociale n° 9*, L'école en Europe, Caen, Centre de Publications de l'Université de Caen, 1990, p. 151-172.
- HÉRIN Robert, 1994, *De la maternelle à l'Université. Atlas de la France scolaire* (en collaboration avec R. Rouault et V. Veschambre), Paris-Montpellier, GIP RECLUS-Documentation Française.
- HÉRIN Robert, 2001, « Les inégalités territoriales de la formation en France », *Où va l'école française*, ouvrage collectif (Joshua S., Hérin R., Terrail J.P., Charlot B., Fijalkow J., Bautier E.), Éditions SEDRAF.
- HÉRIN Robert, 2001, « Pour une approche territoriale des inégalités scolaires », p. 19-42 in H. Peyronie et A. Vergnou (dir.) *Le sens de l'école et la démocratie*, Colloque de Cérisy 2000. Berne, Éditions Peter Lang, Université de Caen, 332 p.
- LANGOUËT Gabriel et Léger Alain, 1997, *Le choix des familles. École publique ou école privée ?* Paris, Éditions Fabert, p. 158.
- MAURIN Éric, 2007, *La nouvelle question scolaire, les bénéfices de la démocratisation*, Paris, Éditions du Seuil.
- ROCHEX Jean-Yves et Crinon Jacques, 2011, *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et dispositifs d'enseignement*, Presses universitaires de Rennes.

- SÉNAT, 2012, *Rapport d'information fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication par la mission d'information sur la carte scolaire*, par Mme Françoise Cartron, Paris, Sénat.
- TERRAIL Jean-Pierre, 1900, *Destin ouvrier. La fin d'une classe ?* Paris, PUF. Terrail J.P. (1995).
- TERRAIL Jean-Pierre, 1995, *La dynamique des générations. Activités individuelles et changement social*, Paris, L'Harmattan.

Quelques références pour élargir les débats individus-groupes sociaux

- CAILLÉ Alain 2011, *Pour un manifeste du convivialisme*, Paris, Ed. Le Bord de l'eau, 2011.
- HONNETH Axel, 2007, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte (traduction).
- ROSANVALLON Pierre, 2011, « Vers un nouveau vivre ensemble », *Le Monde*, 10 novembre 2011.

LES QUARTIERS ET PÉRIPHÉRIES DE LA VILLE : ESPACES DE RÉSEAUX ET D'IDENTIFICATION

Résumés

Les frontières socio-économiques dans les périphéries urbaines, le cas de Scampia (Naples)

Fabio Amato

« L'imbrication et la confusion entre ville et territoire sont devenues une évidence. En contradiction avec l'homogénéité apparente du phénomène urbain, les dynamiques des différents acteurs en milieu urbain peuvent être lues par le prisme de la notion de « frontière », mot né dans le creuset de la géographie politique mais qui peut être utilisé à différentes échelles. À partir d'une étude de divers espaces périphériques italiens, et notamment d'un quartier difficile de Naples (Scampia), nous essaierons de décrire le nouvel ensemble de frontières socio-économiques, culturelles et perceptives qui traversent les quartiers de la périphérie (normalement vu comme un objet unique), les individus et les groupes. »

Apports migratoires et genèse d'une « communauté territoriale », dans un secteur de la périphérie de Rome

Isabelle Dumont, Claudio Cerreti

« La recherche en cours dont nous donnons ici un premier aperçu (en collaboration avec la XV^e municipalité de Rome) a pour objectif de déchiffrer les dynamiques qui ont rendu possible la naissance d'une communauté à partir de groupes identitaires d'origines très différentes. Cette compréhension passe nécessairement par la déconstruction socio-historique de ce territoire original qu'est le « Trullo », cas d'étude de ce programme. »

Différents, semblables et mêlés : Réflexion sur les individus, leurs rapports à l'espace urbain et leurs représentations de la vie sociale

Marluci Menezes, Nicolas Bautès

« L'ambition de saisir la complexité de la ville contemporaine est souvent rendue difficile par une approche qui consiste à interroger les individus qui la composent à partir de leurs appartenances à des catégories (culturelles ou sociales) a priori fixes ou figées. Comment mettre en évidence et analyser les innombrables fragmentations, jonctions et disjonctions qui caractérisent ces individus sujets sans recourir à des analyses totalisantes, mais en étant capables d'éclairer, à partir des expressions individuelles, des logiques sociales ? Comment étudier les rapports qu'entretiennent les individus avec leurs espaces de vie et avec « les autres » sans les figer dans des catégories autocentrées – produites par nous-mêmes, chercheurs en sciences sociales, ou par des commanditaires de projets (ex. « habitants », « étrangers/immigrés », « slum dwellers ») ? L'objectif de cette réflexion est, à partir de points de vue méthodologiques établis sur la base de travaux empiriques – Lisbonne et Mumbai –, de discuter des moyens qui s'offrent aux chercheurs pour rendre compte des expériences multiples et multi-situationnelles qui caractérisent les individus qui vivent, (se) représentent et transforment société et espace urbains. »

Fabio Amato

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI « L'ORIENTALE »

famato@unior.it

I- INTRODUCTION

Tout en soulignant l'impossibilité de décrire les changements qui touchent les aires urbaines en partant des données traditionnelles, cet article propose des thèmes de réflexion sur les métamorphoses de la ville comme système en transformation.

La société a changé et le rôle de l'individu dans la ville ne peut pas être lu avec les méthodes et les outils d'antan (Amin e Thrift, 2000). Devant l'ampleur de cette problématique, on essaiera simplement de poser des questions, sans avoir de réponses... À travers l'exemple de Scampia, un quartier périphérique de la ville de Naples – qui garde une image de lieu en crise –, nous démontrerons qu'il peut y avoir différentes réalités, même dans un contexte apparemment homogène. Aussi allons-nous essayer de décrire le nouvel ensemble de frontières socio-économiques, culturelles et perceptives qui traversent les quartiers de la périphérie (généralement vu comme un objet unique), les individus et les groupes.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que la ville n'est plus un endroit bien localisé : l'imbrication et la confusion entre ville et territoire sont devenues une évidence. La ville est éclatée en milliers de fragments, dont beaucoup sont des lieux périphériques. En contradiction avec l'homogénéité apparente du phénomène urbain, face à une faiblesse de la lecture de la ville par le zonage de la période fordiste, les dynamiques des différents acteurs en milieu urbain peuvent être lues par la catégorie de « frontière », mot né dans le creuset de la géographie politique mais qui peut être utilisé à différentes échelles.

Une autre constatation préliminaire est que le phénomène urbain en Europe concerne de plus en plus les territoires qui sont en dehors des villes-centres historiquement sédimentés. Quand les Nations Unies ont annoncé que le Monde était devenu pour la plupart urbain (World Watch Institute, 2007), l'idée de ville bien définie et délimitée est devenu un élément à côté de la périphérie qui a gagné et qui gagne, toujours plus importante en termes de densité et de centralité des flux, mais ce mouvement n'est pas forcément

synonyme de marginalité. En effet, le mot périphérie représente de nombreuses réalités. Les périphéries peuvent parfois être des espaces de meilleure qualité de vie : ainsi les *gated communities* ou les *suburbs* et les quartiers pavillonnaires très répandus aux États-Unis et en Europe centrale et septentrionale, mais en revanche peu présents en Italie (Governa, Saccomani, 2002). Le lieu périphérique peut aussi exprimer un faire complexe : grâce à un bon réseau de transport, l'EUR de Rome, bien qu'éloigné du centre, est devenu un centre d'affaires d'envergure.

Que ce soit un lieu central ou périphérique, on peut constater qu'à différentes échelles, l'espace physique, social, économique, institutionnel et culturel de l'urbain se caractérise par la fragmentation « qui n'est pas le résultat de rationalités multiples et légitimes, mais simplement le rapprochement de l'une à l'autre » (Secchi, 1999).

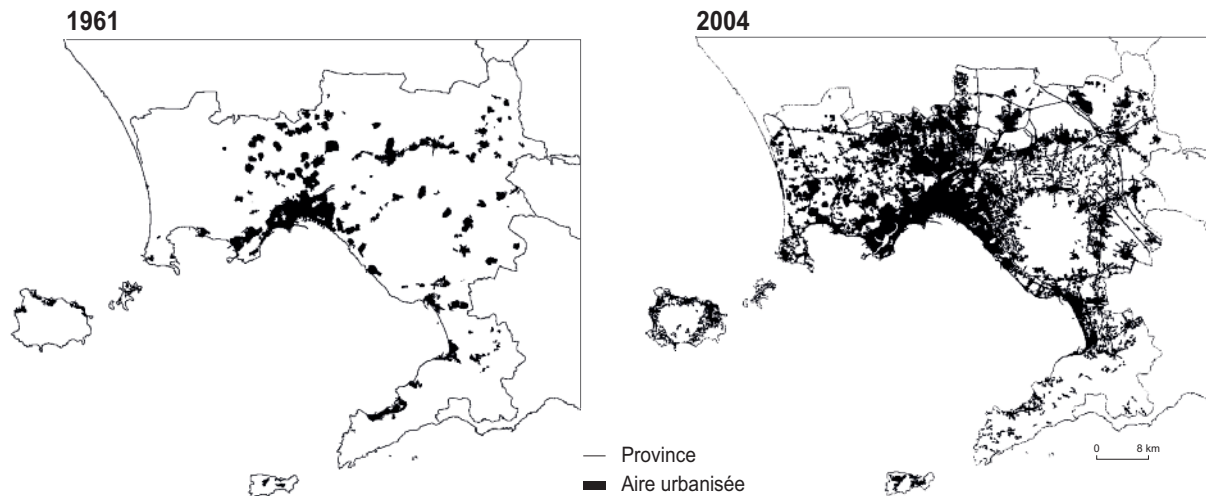
II- LA PÉRIPHÉRIE NAPOLITAINE AU PLURIEL

Après la Seconde Guerre mondiale, l'aire métropolitaine de Naples a connu une urbanisation rapide et incohérente qui a augmenté, entre autres, la fragilité du cadre de vie (pollution, densification de la circulation, dégradation des espaces verts, etc.) (figure 1). Fin 2010, la Province (équivalent du département français) de Naples comptait 3 079 426 habitants pour une densité moyenne de plus de 2 600 hab. par km².

Sur le plan socio-économique, la marginalité et les processus ségrégatifs sont très diffus et ne se limitent pas aux grands ensembles d'habitat social. S'y cumulent des taux élevés de déscolarisation et de chômage, la fréquente dégradation du bâti associée dans certaines zones à un sous-équipement des services et à une présence répandue de la criminalité organisée. Même le centre historique présente d'importantes zones de dégradation et de mal-vivre ; mais ces quartiers centraux sont, malgré tout, dotés d'une centralité qui est absente dans les périphéries (Amato, 2006).

Quand on parle de Naples, très souvent on se limite au centre-ville et à ses quartiers historiques, même si la majo-

Figure 1 : L'urbanisation de la province de Naples en 1961 et 2004



Source : Aa. Vv. Bicentenario della Provincia di Napoli, 2007
Réalisation : Antonio Di Gennaro

rité de la population habite dans les périphéries. À Naples – comme dans toute l'Italie –, le terme de périphérie désigne en fait plusieurs réalités : il s'agit non seulement des quartiers de la première couronne, qui font partie de la commune de Naples, mais aussi des espaces urbanisés de la *provincia*. Les zones en crise concernent autant des *insulae* qui ont les caractéristiques des banlieues européennes que des quartiers centraux de communes de la province. Il y a deux manières traditionnelles de lire la périphérie napolitaine : topographico-spatiale et socio-territoriale. Du point de vue topographico-spatial, on distingue les quartiers en crise du centre-ville, les quartiers de la périphérie de Naples, la province comme périphérie uniforme et sans âme, les zones centrales des communes de la périphérie et les îlots d'habitat social. Du point de vue socio-territorial, la périphérie napolitaine se caractérise par la concentration de populations marginales, une faible hétérogénéité sociale, un manque d'équipements et de services ou la possibilité réduite de les utiliser.

Quel que soit l'endroit où l'on franchit les limites administratives de la ville, le désordre urbain est tel qu'il est impossible de distinguer les différentes identités des communes limitrophes. On a véritablement le sentiment d'une périphérie totale, d'un tout constitué de morceaux « jetés en vrac » (Montesano, 2006). Ce sentiment est renforcé quand on traverse les axes routiers qui sont disposés comme les pelures d'oignon par rapport au centre de Naples : le boulevard périphérique de la ville (*tangenziale*), la route bâtie par les Américains (*asse mediano*). Les communes de la première ceinture sont d'anciens bourgs ruraux dotés d'un

centre historique. Ces centres sont aujourd'hui dégradés, dévorés par les nouvelles constructions et par les logements abusifs. Dans les communes de la province, 80 % des appartements ont été construits après 1946 et 40 % après 1972. Quelques communes se sont étalées dans les dernières décennies : ainsi 70 % des logements de la commune de Melito (38 000 habitants, au Nord de Naples) ont été construits après 1982. L'habitat privé et le bâti illégal sont considérables en périphérie.

À l'échelle de la province de Naples, on distingue :

- des périphéries de qualité : habitat privé des Champs phlégréens et des zones balnéaires (les îles et la côte sorrentine). Cet habitat répond à la demande de confort et de tranquillité des classes les plus aisées qui préfèrent s'éloigner du centre. Même si les paysages n'y sont pas aussi spectaculaires, les communes proches du Vésuve (S. Sebastiano al Vesuvio, S. Giorgio a Cremano) sont aussi concernées ;
- l'habitat pour la bourgeoisie qui s'est installée en périphérie se localise dans les zones de plus récente expansion urbaine et dans les bâtiments des coopératives privées localisés dans les zones péri-urbaines ;
- les anciens *Casali* dégradés, bourgs ruraux aujourd'hui englobés dans le chaos urbain, aussi bien dans les quartiers périphériques de la ville que dans les centres des communes de la province ;
- les grands ensembles péri-centraux du logement social, INA-Casa et IACP¹, implantés partout ;
- des ensembles de logements sociaux construits après

1- Principaux organismes d'habitat social en Italie

le séisme de 1980 et localisés loin des tissus urbains, véritables « astéroïdes » suspendus dans les zones rurales où la dégradation du cadre de vie est associée au malaise socio-économique.

En général, au-delà de la dimension démographique et des catégories socioprofessionnelles, les aspects à prendre en considération pour dresser un tableau d'une périphérie sont: les typologies architecturales; les entreprises et techniques de construction des bâtiments; le pourcentage de rachat des habitats sociaux; l'accessibilité et la relation aux autres quartiers; la présence des équipements et infrastructures et leur relatif entretien; la présence d'animations de quartier et de politique *ad hoc* de la part des Mairies.

À l'échelle de la municipalité de Naples, il y a donc des zones de malaise et d'exclusion autant dans le centre historique que dans la première couronne de quartiers péricentraux: chaque lieu a ses caractéristiques qui souvent sont cachées derrière le mot-écran de « périphérie ». Même les quartiers les plus aisés peuvent avoir des niches d'exclusion et tout semble imbriqué et mélangé, par exemple, au sein d'habitats sociaux fort présents au Nord, à l'Est et à l'Ouest de la ville. D'autres quartiers ont connu des interventions diverses mais elles relèvent d'époques de construction différentes, ce qui produit des relations identitaires diverses au sein d'un même quartier.

L'histoire des périphéries napolitaines et les différentes phases de l'intervention publique font l'objet de quelques ouvrages auxquels on peut faire référence (Amato, 2008, Belli, 2007, Carughi, 2006, De Seta, 1984, Pagano, 2001). Par ailleurs, il est utile de mentionner les effets de l'intervention après le tremblement de terre. Le Programma Straordinario di Edilizia Residenziale (L. 219/81) de Naples a été la plus importante politique d'habitat social mise en place par une ville dès les années 1950. Après le séisme de novembre 1980, les pouvoirs exceptionnels donnés au maire en sa qualité de Commissaire spécial de l'État, ont permis d'utiliser un projet novateur pour les banlieues rédigé en 1978. C'était aussi l'occasion de répondre à la demande pré-existante de logements avec 20000 nouveaux logements bâtis à Naples et presque 7000 dans les autres communes de l'Hinterland. C'était l'occasion d'expérimenter des actions pour réhabiliter les anciens bourgs de Naples (*casali*) selon les logiques d'origine. Dans le même programme, a réalisé un plan pour des équipements publics dont la gestion communale est toujours inefficace. La plupart de ces structures

sont localisées dans les quartiers de Ponticelli à l'Est et de Scampia au Nord, objet des développements suivants.

III- SCAMPÌA : QUARTIER DIFFICILE

Dans les quartiers septentrionaux de la ville de Naples, les habitats sociaux sont très nombreux, le quartier de Scampia accueille les îlots de logements sociaux prévus par la loi n° 167 de 1962², l'une des rares actions de la politique urbaine italienne.

Dans ce quartier populaire, 41000 habitants vivent sur une surface de 4,23 km². Il s'agit d'un des quartiers les plus peuplés de la ville de Naples. Le nombre de résidents pourrait être plus élevé si on prenait en compte les occupations illégales (qui peuvent aussi concerner les balcons et les sous-sols). À partir de 2006, Scampia fait partie de la VIII Municipalità (arrondissement) proche des quartiers de Piscinola-Marianella et Chiaiano.

Les origines du quartier « 167 » remontent au début des années 1960. En 1964, une commission nationale proposait, en vue d'un nouveau schéma directeur de la ville, de localiser des logements et des industries dans les communes de l'arrière-pays pour décongestionner les zones de la côte. Toutefois, la période de mise en œuvre de cette loi correspondait à celle de la gestion de la ville par un commissaire. Le choix de la localisation s'est donc fait dans le périmètre de la ville mais à la marge (notamment Ponticelli à l'Est et Scampia au Nord). Dans ce contexte, l'esprit de cette politique était d'utiliser les terres agricoles restantes pour une urbanisation massive qui ne respectait pas les modèles organisationnels existants. Le Plan n'est devenu opérationnel que dix ans après l'entrée en vigueur de la loi, avec l'assignation à l'Istituto Autonomo Case Popolari (IACP) de la construction de sept segments de la zone lotie (mise en lots) et la réalisation de rares équipements publics. Au début des années 1980, l'IACP a réalisé une seconde phase d'intervention et deux lots de construction ont été exploités par des coopératives privées favorisant l'arrivée des couches moyennes dans le quartier. Les interventions qui suivent le tremblement de terre de 1980 ont exacerbé la fonction résidentielle du quartier. D'une manière ou d'une autre, pendant la phase critique de l'après tremblement de terre, l'occupation illégale par les coopératives des sans-abris de la plupart des lots incomplets

2- C'est à cause de cette loi que Scampia est appelé le quartier « 167 ».

ou juste complétés n'a pas été poursuivie par les institutions. La vague de *squatting* a touché surtout les lots L et M où étaient localisés les *Veile*, logements évoqués ci-après. La présence des chômeurs et des sans-abris soulignaient encore plus l'image de marginalité et d'exclusion de Scampia. Néanmoins, il faut rappeler que le programme de l'après-séisme assurait au quartier une plus grande intervention de la ville notamment en matière d'équipements : 5 crèches, 4 jardins d'enfance, 3 écoles primaires, 4 instituts du premier cycle du secondaire, 2 écoles, 1 parc public (140000 m²), une église, 2 centres culturels, 1 bureau de poste, 2 petits marchés de quartier, 1 caserne des pompiers, etc. Ce choix de localisation massive d'équipements et d'infrastructures visait à offrir aux nouveaux résidents du quartier, un réseau d'installations qui donnent un sentiment d'autonomie et surtout d'appartenance à ce lieu.

En utilisant les catégories de Donzelot, on peut dire que ce quartier a accueilli la relégation de la population la plus fragilisée (Donzelot, 2009). L'image est donc celle de la banlieue dortoir faite de barres et de tours, sur un ruban d'asphalte anonyme. Pour renforcer cette image négative, rappelons qu'il s'agit d'un quartier jeune avec un taux de chômage qui dépasse largement la moyenne nationale et qui reste le plus important de la ville (55 %). Il s'accompagne d'un fort taux d'échec scolaire (16 % sans aucun titre d'étude). En outre, selon les estimations des bureaux des magistrats italiens et internationaux, Scampia est considéré comme une banlieue très dangereuse par la présence de la Camorra qui gère un trafic de stupéfiants très lucratif qui en fait, selon l'écrivain et journaliste Roberto Saviano, la place marchande de la drogue à l'échelle du Midi.

Scampia héberge aussi deux camps habités par des Rom d'origine serbe : l'un est illégal, l'autre est autorisé par la Mairie, 450 personnes y vivent. Leur présence a souvent créé des tensions avec la population locale (en 1999 et en 2008).

La synthèse de l'exclusion et de la marginalité est représentée par les logements nommés les *Veile* (les Voiles). Le projet de ces sept logements sociaux remonte à 1966. Porté par l'architecte Di Salvo, il avait, en son temps, gagné un prix. Toutefois, les travaux ont commencé au milieu des années 1970 pour se terminer au début des années 1980 et, à la différence de ce qui était prévu par Di Salvo, le projet a utilisé des préfabriqués lourds (Amato, 1993). La forme triangulaire des bâtiments explique la référence aux voiles qui évoquent les logements de luxe de la Côte d'Azur s'inspirant des solariums des anciens Romains. Le projet napolitain prévoyait

néanmoins, pour chaque logement, deux éléments parallèles reliés par les cages d'escaliers et des petits couloirs : l'idée initiale était d'évoquer la proximité du voisinage des ruelles du centre historique de Naples. Dans les *Veile* habitaient 1200 familles, soit environ 9000 personnes : un véritable noyau du mal-être. La présence de l'État a été très faible et le premier poste de police a été installé en 1987, ce qui a éloigné une partie de la population, laissant le champ ouvert à la criminalité et à la délinquance qui occupent les jardins, les sous-sols et les couloirs des bâtiments.

Cependant à partir de la fin des années 1980, une mobilisation des habitants s'est développée dans ce ghetto en faveur de la démolition de ces logements. Pendant la période suivante s'est accumulée une série de conférences, de plaintes, de protestations et d'appels contre ces édifices bizarres et inhabitables. Entre 1997 et 2003, trois des sept structures initiales ont été abattues. Un succès partiel car, aujourd'hui, en raison du manque de financement, quatre structures existent encore mais dans un état de suspension entre passé et futur.

L'image des voiles se reflète dans l'ensemble du quartier et à travers la dramatisation, alimentée par Gomorra par le livre docu-fiction de Saviano (2006) puis par la fresque du film de Matteo Garrone (2008) - qui porte un regard tragique sur ce quartier. L'image négative des Voiles et de Scampia a été relancée à l'échelle européenne par le biais des nouveaux outils de communication : sur *Youtube*, les images de l'assassinat d'un adolescent tué en plein jour, tournées pour le film, sont relancées comme si tout cela était véridique. La stigmatisation et la honte d'être un lieu d'exclusion, de pauvreté et de marginalité se retrouvent parfaitement dans le quartier de Scampia.

IV- LA COMPLEXITÉ DU QUARTIER AU-DELÀ DU STIGMATE

Les aspects qui ont été abordés dressent un tableau partiel et simplifié, voire simpliste : il faut lire entre les lignes pour comprendre que la réalité est plus complexe. En fait, Scampia présente différentes réalités. Sur les 10 916 logements recensés en 2001, 29 % représentent des propriétés et, si une partie de ce pourcentage est composée par le rachat des habitats sociaux, il faut remarquer que la majorité des propriétaires résident dans les logements de coopératives privées dans au moins trois îlots qui

accueillent des couches moyennes, ce qui rééquilibre les pourcentages concernant les catégories socio-professionnelles du quartier. Il s'agit de parcs fermés qui rappellent les *gated communities* mais qui peuvent être interprétés comme des signaux de périurbanisation (toujours pour évoquer la triade des vitesses de Donzelot). Sans oublier les habitants des trois *Vele* démolis et qui ont été transférés dans de nouveaux habitats toujours localisés dans le quartier: un exemple de mobilité résidentielle conjuguée avec celle de la mobilité sociale.

À partir des années 1980, le quartier a enregistré une présence des forces de l'ordre et des services publics toujours plus accrue jusqu'à atteindre une densité d'équipements incomparable par rapport au reste de la ville, voire par rapport à d'autres réalités urbaines italiennes.

Comme nous l'avons déjà dit, l'esprit d'agrégation et de mobilisation par le bas concerne ce quartier grâce aux comités des *Vele* ou des chômeurs. En outre, les bénévoles, les associations laïques et religieuses sont nombreuses et constituent une sorte d'archipel de micro-associations pour la promotion sociale de Scampia. On peut citer: l'Associazione Animazione Quartiere Scampia, le Centre Hurtado, le

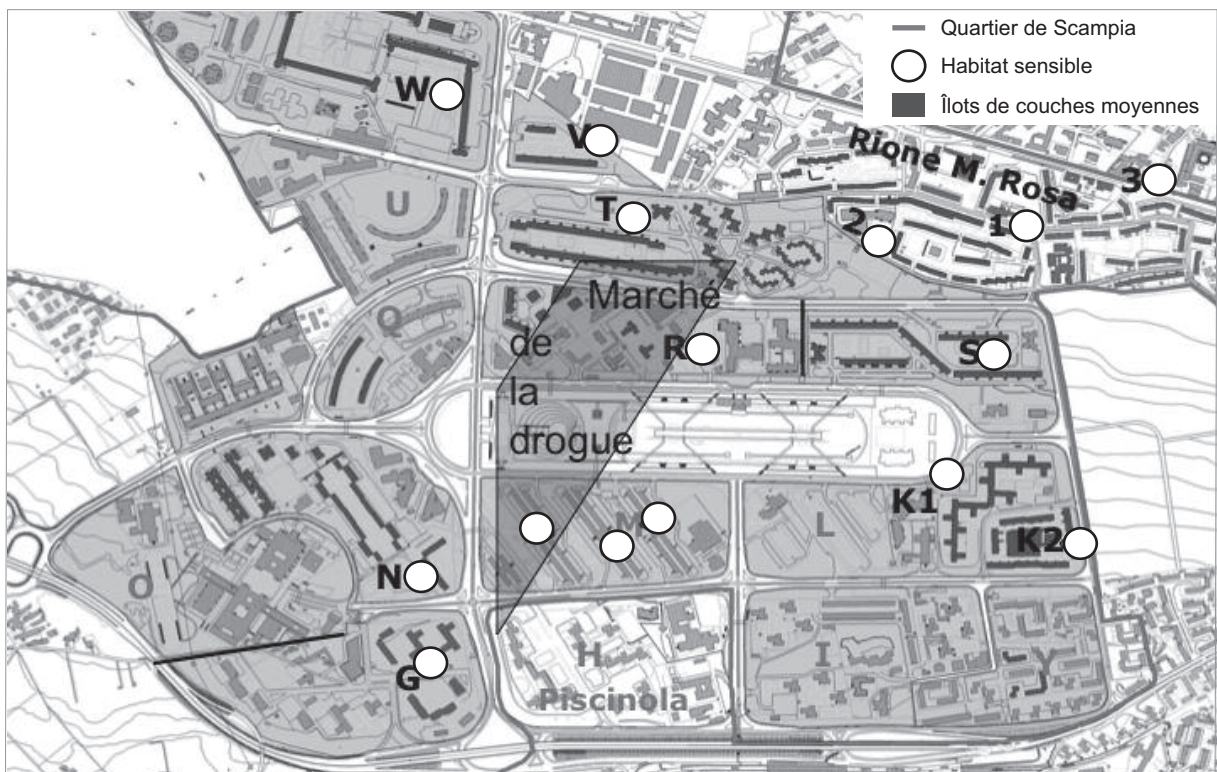
La démolition des *Vele* de Scampia en 2004



Gianni Fiorito, 2004

Centre Territorial Mammuto, le cercle de Legambiente, « l'école » de football et la salle de sport dont le judoka olympique Maddaloni a assuré la promotion, les associations pour l'intégration sociale des Rom (Chi rom...e chi no; Azio) et l'association Gridas (Gruppo Risveglio DAL Sonno). Parmi toutes les initiatives prises (comme par exemple de peindre pour colorer les rues anonymes du quartier), on peut citer celle de Gridas qui organise chaque année, depuis 1982, un carnaval de rue. Ces derniers temps, c'est surtout l'occupation de l'espace public qui devient un atout important pour la société civile souhaitant manifester sa présence en essayant de combattre l'organisation criminelle et sa capacité de contrôle territorial. En février 2011, les associations

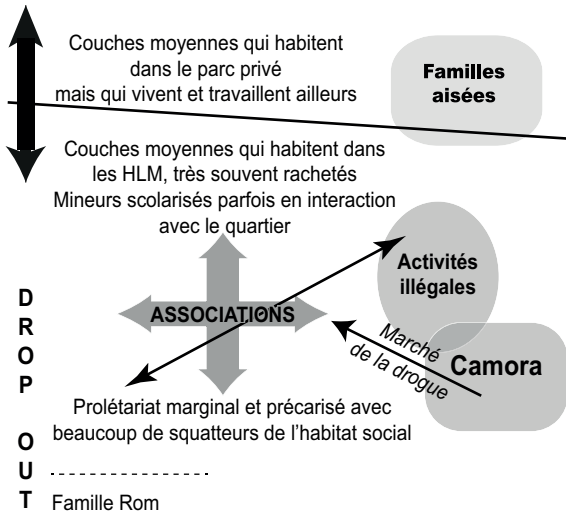
Le quartier de Scampia à Naples : une périphérie complexe



©Fabio Amato, Università degli studi di Napoli, 2012

Source : enquêtes personnelles auprès des organismes (2009-2011)

Scampia : une structure sociale complexe



©Fabio Amato, Università degli studi di Napoli, 2012

locales ont promu l'initiative « Oplà facciamoci spazio » : durant trois jours, une tente a été plantée sur la place la plus importante du quartier pour accueillir un petit festival avec des groupes d'animation de rue afin de reprendre l'espace normalement contrôlé par les trafiquants de drogue. *Scampia trip* était plutôt un projet éditorial pour rester et exister (de nouveau) dans le quartier et pour le faire raconter par ses habitants à travers la littérature, le cinéma et la musique.

En dépit de la présence surabondante de services, d'équipements, d'associations, vivre à Scampia est toujours difficile: la territorialisation mise en place par la camorra est très forte et le trafic de drogue est une activité très lucrative par laquelle le crime organisé recrute comme main-d'œuvre de nombreux jeunes sans emploi. Dans certains endroits, à l'intérieur même du quartier, la notion même d'État apparaît

Les manifestations dans les espaces publics de Scampia



Oplà Facciamoci, 2010



La mer à Scampia, 2012



Le carnaval du Gridas, 2011



Occupy Scampia? No merci!, 2012

faible voire absente. Les activités mises en place par les habitants visent aussi à faire prendre conscience qu'on peut lutter efficacement contre la Camorra en occupant les espaces publics. En ce sens, sur le mode de *Occupy*, en février 2012, les associations du quartier ont organisé la manifestation *Occupy Scampia* contre le présumé couvre-feu imposé par la camorra, protagoniste dans les dernières années d'une guerre intestine sanglante qui terrorise les habitants. La manifestation n'a pas eu le succès escompté car, au rendez-vous donné par les organisateurs, il n'y avait que les journalistes.

C'est un échec qui a jeté une ombre sur le quartier et qui a démontré que les acteurs du quotidien, même s'ils mènent de nombreuses actions sur le terrain, sont assez faibles surtout dans les zones où les pratiques quotidiennes des espaces publics sont sous le contrôle de la Camorra.

Scampia est donc un quartier plus complexe que l'image que l'on peut en avoir, mais le modèle socio-spatial étatique se révèle être, d'un certain point de vue, externe à la démarche quotidienne et, en même temps, les actions des associations locales, bien que courageuses et importantes, agissent ponctuellement et sont incapables de canaliser les pratiques du quotidien dans une autre perspective. Malgré l'illusion d'un tissu sociétal, se sentant légitimement en danger, qui réagissant au contrôle de la camorra, la fermeture individuelle qui caractérise les *gated communities* (les logements de coopératives privés) apparaît comme la seule norme au quotidien.

UNE CONCLUSION OUVERTE

Scampia peut apparaître comme un exemple un peu caricatural. Il semble cependant pertinent et efficace pour montrer que les catégories habituelles de lecture ne sont plus capables d'interpréter les lieux urbains et leurs contradictions à partir de deux seuls critères.

En premier lieu, les généralisations dangereuses, qui « étiquettent » surtout les quartiers en crise, peuvent être dépassées par une observation directe à micro échelle qui permet de décrire et de comprendre les lieux. Le bien-être ou le malaise des lieux peuvent être mesurés par des indices, mais c'est à travers une enquête de terrain qu'on arrive à saisir les nuances présentes dans un quartier alors que les médias et le sens commun les décrivent comme un lieu d'exclusion et de danger. La fragmentation évoquée dans l'introduction représente donc un point de départ pour comprendre la qualité de la vie urbaine et les transformations de la ville contemporaine.

L'autre enseignement que l'on peut tirer de l'exemple de Scampia, c'est que nous sommes en présence d'une idée de société qui n'est plus en correspondance avec la réalité. Les actions collectives qui sont très souvent interprétées comme une réaction de la société civile se manifestent de façon épisodique et donnent l'impression de n'être qu'une simple sommation liée à une action ou à une réaction à un projet. La dimension individuelle prend le pas et met en crise la perception habituelle de la géographie sociale qui doit se concentrer aussi sur les différentes manières dont les individus « pratiquent » et vivent les lieux. L'individu devient, pourtant, un point d'observation des changements, mais on ne peut pas nier le rôle de la société. Le risque du subjectivisme qui oublie que les individus ne sont pas que des sujets, des « *homines clausi* », mais qu'ils vivent en interdépendance avec d'autres individus et qu'ils sont ancrés dans la société, se traduit par la prise en compte de normes, de valeurs etc. Inversement, s'il faut être attentif à l'individu, il faut éviter l'effacement de l'idée de société. Il s'agit simplement d'une société en quête de nouveaux outils. On peut penser qu'entre la mondialisation qui nous bouleverse et l'individu, il y a le fait urbain.

En conclusion, on peut se référer à certaines suggestions qui nous sont fournies par la littérature géographique et qui constituent le point de départ d'une réflexion sur les thèmes de l'espace et de l'urbain. En particulier, on peut reprendre le triangle homme-espace-société dressé par Di Méo (1989)

et surtout les propositions d'Edward Soja (1996) qui, reprenant les idées de Lefebvre, décrit l'expérience de l'être urbain et les trialectiques de l'être (histoire-espace-société) et de la spatialité (vécu-perçu-conçu). Sur la dimension de l'individu et son espace de vie, le concept d'interspatialité conçu par Michel Lussault (2007 et 2009) paraît une perspective intéressante. De plus, même face à une société transformée, le regain d'intérêt pour les thèmes de la justice sociale sera un aspect essentiel à la compréhension du phénomène urbain (Harvey, 2008 et Soja, 2010).

BIBLIOGRAPHIE

- AMATO Fabio, 1993, Le città del disagio: le periferie settentrionali di Napoli, Coppola P. (dir.), Spazi urbani e quadri sociali, *Quaderni del Dipartimento di scienze sociali*, n° 11-12, Liguori, Naples, pp. 7-47.
- AMATO Fabio, 2006, Il centro storico di Napoli tra rinascita e fine apparente, *Storia urbana*, n° 113, pp. 59-75.
- AMATO Fabio, 2007, Dall'area metropolitana di Napoli alla Campania plurale, Viganoni L. (dir.), *Il Mezzogiorno delle città. Tra Europa e Mediterraneo*, FrancoAngeli, Milan, pp. 175-221.
- AMATO Fabio, 2008, La periferia italiana al plurale: il caso del Napoletano, Sommella R. (dir.), *Le città del Mezzogiorno. Politiche, dinamiche, attori*, FrancoAngeli, Milan, pp. 219-242.
- AMIN Ash, THRIFT Nigel J., 2002, *Cities: Reimagining the Urban*, Polity Press, Cambridge.
- BELLI Attilio, 2007, (dir.) *Oltre la città. Pensare la periferia*, Cronopio, Naples.
- CARUGHI Ugo, 2006, (dir.) *Città, architettura, edilizia pubblica. Napoli e il piano Ina-Casa*, Clean Edizioni, Naples.
- DE SETA Cesare, 1984, *I Casali*, Editore Laterza, Rome.
- DEMATTEIS Giuseppe, 1990, Dai cerchi concentrici al labirinto, Clementi A., Perego P., (dir.), *Eupolis*, pp. 127-136.
- DI MEO Guy, 1989, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Anthropos, Paris.
- GOVERNA Francesca, SACCOMANI Silvia, 2002, (dir.) *Periferie tra riqualificazione e sviluppo locale*, Alinea, Florence.
- HARVEY David, 2008, *Social Justice and City*, revised edition, The University of Georgia Press, Athens.
- ISTITUTO AUTONOMO CASE POPOLARI, 1988, *1908-1988. Ottant'anni per Napoli*, Iacp, Naples.
- LUSSAULT Michel, 2007, *L'homme spatial: la construction sociale de l'espace humain*, Editions du Seuil, Paris.
- LUSSAULT Michel, 2009, *De la lutte des classes à la lutttes des places*, Grasset, Paris.
- MAGATTI Mauro, 2007, (dir.), *La città abbandonata. Dove sono e come cambiano le periferie italiane*, Il Mulino, Bologne.
- MASCELLARO Luigi, 2009, Territorialità e camorra: una proposta di lettura geografica dell'attività criminale, Gri-baudi G. (dir.) *Traffici criminali. Camorra mafie e erti internazionali dell'illegalità*, Bollati Boringhieri, Turin.
- MONTESANO Giuseppe, 2006, Napoli. Periferia totale, in Scateni S. (dir.), *Periferie*, Editore Laterza, Rome, pp. 15-29.
- PAGANO Laura, 2001, *Periferie di Napoli*, Electa, Naples.
- PROGRAMMA STRAORDINARIO DI EDILIZIA RESIDENZIALE, 1991, *Dal terremoto al futuro. La ricostruzione a Napoli*, Electa, Naples.
- PROVINCIA DI NAPOLI, 2007, *Bicentenario della Provincia*, Provincia di Napoli
- RONCAYOLO Marcel, 1993, *La ville et ses territoires*, Gallimard, Paris.
- SECCHI Bernardo, 1999, Città moderna, città contemporanea e loro futuri, Dematteis G. et alii (dir.), *I futuri della città. Tesi a confronto*, FrancoAngeli, Milan, pp. 41-70.
- SOJA Edward W., 1996, *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*, Blackwell, Malden (Mass.).
- SOJA Edward W., 2010, *Seeking Spatial Justice*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- WORLD WATCH INSTITUTE, 2007, *State of the World 2007. Il nostro futuro urbanizzato*, Edizioni Ambiente, Rome.

Isabelle Dumont, Claudio Cerreti

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI « ROMA TRE »
ROMA

idumont@uniroma3.it, ccerreti@uniroma3.it

avec la collaboration de Madeleine Kwon

RÉFLEXIONS LIMINAIRES POUR UNE CONTRIBUTION DE GÉOHISTOIRE SOCIALE

La recherche en cours dont nous donnons ici un premier aperçu a pour objectif de déchiffrer les dynamiques qui auraient rendu possible la naissance d'une communauté à partir de groupes d'origines sociales, culturelles et géographiques différentes dans un espace périphérique circonscrit de la capitale italienne. Cette réflexion pose trois grandes questions : s'agit-il et si oui, dans quelle mesure, d'une véritable « réalité » et non pas seulement d'un « discours » animé par certains acteurs et ressenti comme réel ? De quelle façon cet espace de la périphérie (entendu comme espace géographique et espace social) intervient-il dans ces dynamiques de « construction communautaire » ? Enfin, peut-on dégager une hypothèse plus générale, applicable à l'étude de tout espace social et de toute dynamique communautaire ?

Ces objectifs sont encore lointains car il ne s'agit, pour l'instant, que d'une recherche à peine amorcée et de la présentation d'un cas d'étude. Dans tous les cas, cette hypothèse n'envisage ni de se limiter à une dynamique de « voisinage » comme le faisait Perry (Perry, 1929-1998 ; Lawhon, 2009), ni de se focaliser sur une de ces « unités de quartier » sur lesquelles Lewis Mumford écrivait il y a maintenant plus d'un demi-siècle (entre autres, Mumford, 1954). Nous songeons plutôt à repérer le rôle précis que jouent certains éléments dans la constitution d'un territoire performatif pour la communauté¹, que ces éléments soient d'ordre physique ou topographique et qu'ils soient d'ordre culturel, économique ou politique.

L'analyse et la compréhension de la réalité actuelle passent nécessairement par la déconstruction socio-historique de ce territoire particulier qu'est le « Trullo », situé au sud-ouest de Rome. En 1940, lorsque l'installation urbaine débute au

Trullo, il s'agit d'un petit noyau résidentiel d'initiative publique, localisé assez loin, à l'écart de la ville. Depuis, un vrai quartier s'est constitué : il s'est développé notamment pendant les années 1960-1970. Le noyau originel, malgré sa petite dimension par rapport aux ultérieures extensions (du point de vue spatial et démographique), garde un rôle de référence, de représentation et de guide pour le quartier tout entier.

Le Trullo constitue pour nous un objet de recherche, ancré dans les grandes problématiques contemporaines des espaces urbains périphériques des métropoles européennes et un terrain d'application d'une double approche méthodologique, associant géographie sociale et géohistoire (Dumont, 2009).

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration entre le Dipartimento di Studi Storici Geografici Antropologici de l'Università degli Studi Roma Tre et la XVe municipalité de Rome. Une grande partie des données et des informations utilisées provient justement d'une initiative publique de la XVe municipalité, qui a promu une collecte de données et de documents historiques relatifs au quartier et dont la consultation est possible sur Internet (www.arvaliastoria.it)².



Figure 1 : Carte postale de l'habitat collectif du Trullo (début années 1950)

1- Le mot « territoire » est à entendre dans l'acception de Raffestin (1980) ; « performatif » dans celle de Austen (1962) ; pour ce qui est de « l'espace territorialisé », rappelons, par exemple : Dematteis (1985), Piveteau (1995) et Dematteis et Ferlaino (2003).

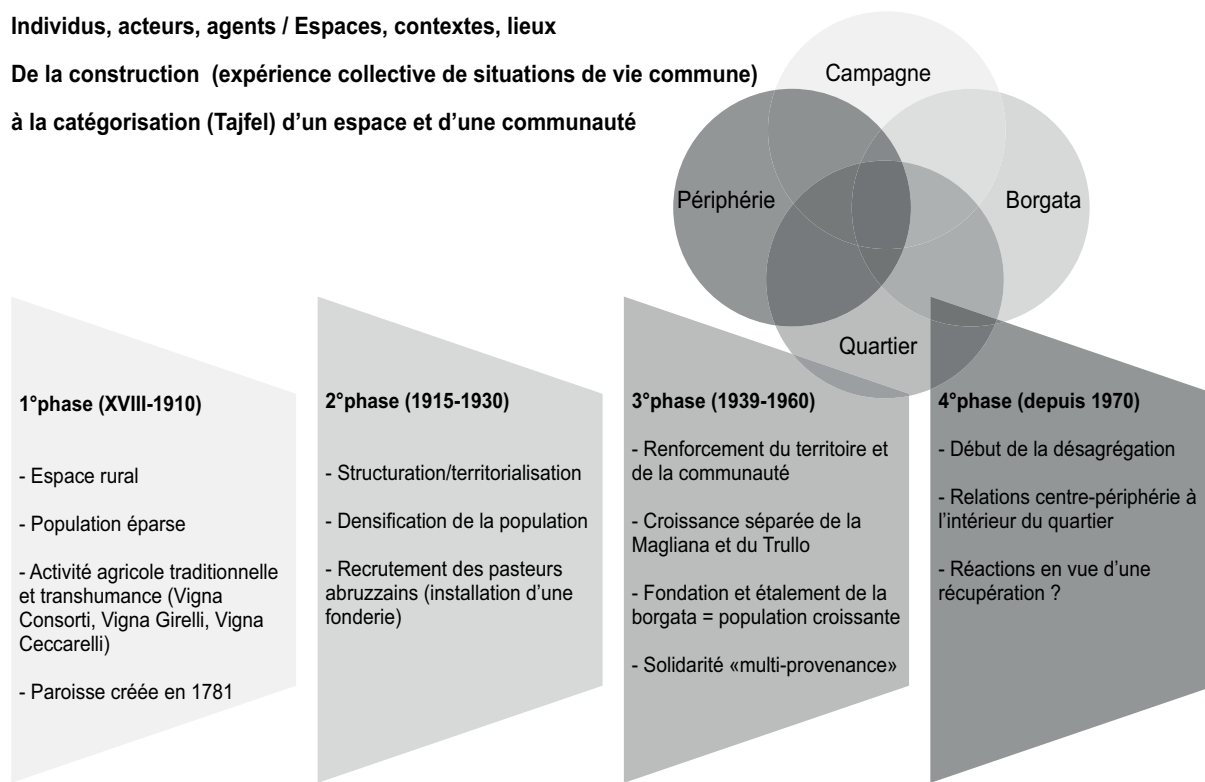
2- Nous tenons d'ailleurs à remercier arvaliastoria et son principal animateur, Antonello Anappo, pour toutes les indications fournies auxquelles s'ajoutera par la suite le résultat de nos propres recherches sur le terrain (administration de questionnaires directs et indirects) ou dans les archives (sources primaires). Cette phase est actuellement en cours de réalisation.

Figure 2 : Trullo : formation d'un territoire

Individus, acteurs, agents / Espaces, contextes, lieux

De la construction (expérience collective de situations de vie commune)

à la catégorisation (Tajfel) d'un espace et d'une communauté



Lab. Geocartografico, Univ. Roma Tre – I. Dumont, 2012

La réalité du Trullo telle qu'elle se présente aujourd'hui, comme espace et comme communauté, constitue le résultat de plus d'un siècle d'interactions individuelles et collectives de mouvements migratoires différents par nature, par provenance géographique et par contexte sociétal. La combinaison des deux approches, celle de géographie sociale et celle de géohistoire permet de mettre en perspective la succession de ces mouvements migratoires et de les saisir comme reflet de grandes transformations sociétales fondamentales. Aussi chaque vague migratoire, observée au Trullo et caractérisée par la spécificité d'un groupe social, d'une provenance géographique et d'une motivation, correspond-elle à une variation sociétale de dimension beaucoup plus vaste. Les changements enregistrés au niveau local retranscrivent donc à leur façon les grands renouvellements survenus dans l'évolution de la société et dans celle de l'organisation de ses territoires. Par exemple, le passage de l'activité agricole traditionnelle à l'industrialisation s'est traduit à l'échelle de notre cas d'étude par la sédentarisation et le recrutement dans une fonderie de pasteurs transhumants provenant des Abruzzes au Trullo. Plus tard, les grands travaux

d'aménagement des grands centres urbains provoquant l'expulsion de groupes sociaux populaires en périphérie ont impliqué le délogement forcé des habitants de certaines zones du centre-ville romain en direction, entre autres, du Trullo. Ces grands travaux se sont également manifestés par l'installation d'une main-d'œuvre nombreuse employée pour l'édification du quartier voisin EUR³, etc.

Le territoire étudié, entendu à la fois dans ses dimensions spatiale et sociale, se transforme en fonction de l'articulation de facteurs de deux ordres : facteurs exogènes et endogènes d'une part et facteurs micro et macro d'autre part. À quoi sont liés ces facteurs ? Selon les cas, ils renvoient à trois types de mutations : celui du système économique, celui des références culturelles, politiques et idéologiques enfin celui des modalités de socialisation.

3- Cf. la construction d'avant guerre et la reconstruction d'après guerre du pont de la Magliana. De façon plus générale, il est nécessaire de signaler l'embauche d'ouvriers et de manœuvres du Trullo pour la réalisation du quartier voisin « EUR », situé de l'autre côté du Tibre.

LE TRULLO, GÉOHISTOIRE DU QUARTIER ET STRATIFICATION MIGRATOIRE : DES BERGERS TRANSHUMANTS AUX COMMERÇANTS CHINOIS (C. CERRETI)

En essayant d'utiliser simultanément « la multiscalarité qui est le propre de la (bonne) lecture géographique et la profondeur de champ de la (bonne) recherche historique » (Cerreti, 2007, p. 763), la géohistoire sociale du Trullo⁴ peut assez bien être analysée à travers le travail et les rapports (socio-spatiaux) de travail.

Les rapports « d'Ancien régime » ont parfois duré plus longtemps que « l'Ancien régime » lui-même... Tel est le cas de la partie d'Agro Romano (étendue rurale entourant la ville de Rome) où le quartier du Trullo aurait été bâti. À la fin de l'âge moderne, on n'y compte que quelques dizaines d'habitants, employés comme laboureurs dans les jardins et les vignobles de deux grands propriétaires de l'Agro: deux paroisses de la ville. Dans cette aire géographique, il n'y a aucune petite propriété agricole mais des terrains confiés à long terme à des familles paysannes. Les parcelles sont disposées sur les sommets aplatis et les pentes des collines tandis que le fond des petites vallées, marécageuses, malariques et peu fertiles est laissé aux troupeaux de moutons transhumants des Abruzzes. Ce schéma simplifié est valable pour l'ensemble de l'Agro Romano et reflète très bien l'organisation de notre zone d'étude.

Durant les années 1760, ces familles paysannes déclarant avoir été lésées, réclament une église (érigée et financée par un prêtre juste après 1772) et la création d'une paroisse, qu'elles obtiennent finalement en 1781. La paroisse est de taille très modeste, moins par l'étendue territoriale que par le nombre de paroissiens (moins de 2000 personnes réparties sur une vaste surface)⁵. Elle est d'ailleurs immédiatement surnommée la *Parrocchietta* (« la petite paroisse », toponyme existant encore aujourd'hui juste à côté, au Nord, de ce que nous appelons désormais Trullo)

4- « [...] geohistory is indicative of a radically different way of looking at history and geography together, treating them as mutually formative and co-equal in their interpretative power [...] the product of a strategic foregrounding of a spatial perspective, exploring how it might add new insights into the study » (Soja, 2010, pp. 362-363).

5- De nombreux renseignements sur le territoire de la paroisse, notamment une série de plaintes, de querelles et d'oppositions de la part des deux paroisses urbaines qui risquaient de perdre les vignobles (les revenus sous forme de dîmes compris) destinés à la nouvelle, sont conservés dans les Archives du Vatican (Decreto 1781, partie II) et du Vicariat de Rome.

comprenant une petite église et un petit cimetière. À la veille de la conquête de Rome par l'Italie, la situation n'a pas évolué, la population est très faible et dispersée et, surtout, sa provenance est très diversifiée. Selon le prêtre, en 1857, à peine un paroissien sur dix est « romain », les autres viennent « de toute l'Italie », notamment des Marches et des Abruzzes. Au même moment, l'entrée en fonction du chemin de fer pour Civitavecchia et la Toscane littorale (1859), qui passe au Sud de notre secteur, introduit un premier élément de modernité indiscutable. Bien d'autres se superposeront sans cesse.

À partir des années 1880, la « modernisation » de la ville de Rome s'accompagne, à plusieurs reprises, de la démolition de vastes aires du centre-ville. Il s'agit surtout de constructions d'époque médiévale, habitées par les catégories sociales les plus défavorisées (personnel de service, manœuvres, petits artisans et petits commerçants). Ces habitants expulsés se regroupent et forment les premiers petits *borghetti* (groupes d'habitats informels, appelés à l'époque « villages abyssins »...) éparpillés pour la plupart le long des murs de la ville, des anciens aqueducs et des rives du Tibre, en s'éloignant parfois du centre: par exemple, au Sud du Trullo (et à environ 10 km du centre-ville) à la Magliana Vecchia, l'un de ces *borghetti* vient s'installer sur le bord du fleuve. La plaine qui abritera le quartier du Trullo n'est, par contre, pas encore directement concernée.

À la même période, des lois imposent aux propriétaires l'assainissement de l'Agro Romano, ce qui amorce une intensification de l'exploitation agricole. Un petit « village » de maisons rurales pour familles paysannes est bâti (1911-1912: 25 habitations, chacune avec 1 hectare de terrain pour les besoins de la famille, qui doit aussi labourer la terre du propriétaire) sur une colline du côté Sud du Trullo (Eramo, 2008, pp. 29-31). Une nouvelle église est érigée également à la Magliana Vecchia (1908) et devient paroisse en 1915, ce qui témoigne de l'accroissement démographique. Juste à côté, un petit raccord de la voie ferrée de Civitavecchia y dessert une fonderie établie en 1911. Dans les années 1920, Gaetano Maccaferri, le patron des usines, reprend le village rural et ses appartenances, l'élargit et le destine aux ouvriers de la fonderie, qui maintiennent aussi leurs activités paysannes pour les besoins de la famille. La Grande Guerre commencée, les ouvriers sont recrutés parmi les paysans du lieu et les bergers abruzzais (qui viennent principalement de Rendinara et Morrea, deux villages de la Val Roveto, haute vallée du fleuve Liri). En janvier 1915, un tremblement de terre

touche la partie Sud des Abruzzes (Avezzano, Plaine du Fucino, Val Roveto) : environ 30 000 morts et des dizaines de villes ou de villages sont terrassés. Les survivants de Rendinara et Morrea (complètement détruits) déménagent et rejoignent ces bergers transhumants qui, originaires des mêmes localités, venaient au Trullo tous les ans, en hiver. Au début, ils s'installent dans des cases, des cabanes, des grottes (tout comme les bergers qui n'ont pas la chance d'être logés dans les nouvelles maisons). En même temps, les commandes pour les besoins de la guerre (fil barbelé) accroissent la demande de main-d'œuvre de la part de l'usine (jusqu'à atteindre environ 500 ouvriers - Villani, 2012, p. 194). Par ailleurs, le corps militaire du Génie installe des ateliers et des entrepôts à côté des usines Maccaferri et de la gare ; la partie civile de son personnel est recrutée directement sur les lieux (ouvriers, manœuvres et plus tard petits employés de bureau). La migration temporaire s'enracine, « Romains » et « Abruzzais » travaillent côte à côte. La guerre terminée, on estime la population totale de la zone Magliana-Trullo à moins de 1 000 personnes.

6- Le mot « borgata » à Rome désigne d'abord des initiatives publiques planifiées : des quartiers « rationnels », peu étendus mais formés d'immeubles assez importants et à plusieurs étages, d'une qualité architecturale acceptable, souvent dotés de services en commun (école, église, commerces) et de petits parcs, mais bâtis à l'économie (donc de qualité technique très faible) et surtout éloignés du centre-ville et installés dans des petites vallées, des dépressions, sur des terrains peu chers et peu visibles. Ces terrains sont achetés ou expropriés, selon les circonstances. Il est intéressant de remarquer que dans la plupart des cas les terrains avoisinants et mieux placés (par ex., sur le haut des collines ou entre la *borgata* et le centre ville) appartiennent aux mêmes propriétaires expropriés, et que ces derniers terrains se trouvent immédiatement valorisés par la naissance de la borgata, puisqu'elle est desservie par des voies d'accès, l'électricité, l'eau, des transports collectifs, etc. Les borgate des années 1920-1930, au moment de leur plein essor, ont fait le bonheur non pas des pauvres gens qui y étaient (re)logés mais celui des propriétaires fonciers et des promoteurs qui ont gagné une rente exponentielle (Della Seta et Della Seta, 1988).

Après la Seconde guerre mondiale, le mot « borgata » a commencé à désigner aussi de petits quartiers non-planifiés, spontanés, abusifs, réalisés en auto-construction par les habitants (ce sont souvent des personnes qui attendaient depuis longtemps un logement d'initiative publique). Les immeubles de taille familiale présentent une forme architecturale et une disposition spatiale irrégulières ; la voirie est minimale et il n'y a ni service ni espace vert public. Ce type de borgata a marqué le paysage périurbain de Rome notamment dans les années 1960-1970 (Seronde-Babonaux, 1983 ; Clementi et Perego, 1983 ; Vallat, 1995).

Le trait-d'union entre les deux types de *borgata* (qui justifie l'utilisation du même mot) est la localisation de ces regroupements d'habitations, toujours dans des terrains marginaux, peu chers et éloignés du centre ville. De même, la provenance sociale et souvent géographique des habitants est semblable : issus des couches populaires, souvent expulsés du centre ville ou bien immigrés, chômeurs ou journaliers, dans les cas les plus heureux, ouvriers des services publics (comme ces éboueurs qui tenaient à se déclarer « employés de mairie » – presque une boutade durant les années 1960, mais tout à fait véridique comme le témoignait P. P. Pasolini), tous en quête d'une reconnaissance et d'une promotion sociale passant par l'accès à la propriété (Vallat, 1982).

Dans les années 1920-1930, Maccaferri envisage un vrai quartier voire une « ville nouvelle » pour ses ouvriers-pay-sans. Des plans sont vainement présentés en faveur d'une petite « cité-jardin ». Peu de temps après, sur les mêmes terrains (et cette fois, il s'agit vraiment de la vallée du Trullo, dont les terrains, inondables, sont moins chers), l'Institut public chargé des logements « populaires » (*Istituto [Fascista] Autonomo Case Popolari*) décide de planifier une « *borgata* »⁶ pour reloger les habitants expulsés des *borghetti* et du centre-ville où de vastes travaux d'« assainissement », d'« aération », de « modernisation » de la ville monumentale sont en cours. Le projet de la *borgata* du Trullo date de 1935 : la première tranche de trois « lots » d'immeubles (336 appartements) est achevée en 1940⁷ et les trois autres « lots » juste après la guerre.

Au même moment, la tension entre l'Italie et la France (à la veille de la guerre) est telle que de nombreuses familles italiennes émigrées en France (en Tunisie, en Algérie ou encore au Maroc)⁸ décident de quitter le territoire français. C'est également le cas pour quelques familles déjà installées depuis longtemps en Grèce et au Levant. Il est décidé de loger ces familles dans la nouvelle *borgata* du Trullo, aux côtés de quelques Romains déjà expulsés du centre-ville.

À l'époque de la guerre et immédiatement après, le Trullo se trouve donc avec une population composée de plusieurs groupes très différents (provenance, itinéraires, *habitus*, etc.) : les anciens paysans provenant « de toute Italie », les Abruzzais, les Romains expulsés, les Italo-Français, les Italo-Arabs, les « Levantins ». Le groupe « italo-français » émerge par le nombre et l'homogénéité, même si ces familles étaient installées dans différentes villes françaises, qu'elles exerçaient des métiers divers et qu'il n'existait

7- Dans l'optique de la constitution d'une *borgata*, parmi les « atouts » du Trullo, il faut rappeler la présence des militaires. En effet, les *borgate* sont le plus souvent placées près de forts, de terrains de manœuvres ou de casernes, qui sont autant de facteurs de localisation. Ce choix est même théoriquement envisagé par les autorités politiques et les urbanistes, justement pour des raisons d'ordre public, étant évident que les habitants des *borgate* appartiennent (ou appartiendront, après la « déportation » dans une *borgata*) aux « classes dangereuses ». Une lettre du maire de Rome, Francesco Boncompagni Ludovisi à l'adjoint au Services d'assistance (1929 : cit. in Campanella, 1987) est très claire à ce sujet : « Abattre les cases les plus proches de la ville ; déménager les paria faisant partie de familles irrégulières ou aux mauvais antécédents moraux sur des terrains communaux (en pleine campagne et non visibles des grandes routes) [...] Bâtir, à peu de frais, des véritables bourgades rurales, d'une population d'entre 1 000 et 1 500 personnes, sous la surveillance d'un poste de Carabiniers et de la Milice Volontaire de Sécurité Nationale ».

8- Entre les mois de janvier et de juillet 1939, 1 219 familles (plus de 6 000 personnes) rapatriées des territoires français se sont installées à Rome (Villani, 2012, p. 190, note 197).

aucun lien entre elles. Ce groupe, néanmoins, se caractérise par l'utilisation du français comme langue familiale; dans d'autres foyers, on parle l'arabe ou le dialecte des Abruzzes. En outre, si les rapatriés occupent la borgata dans la vallée du Trullo, les Abruzzais, eux, habitent plutôt dans les maisons de Maccaferri et près du Génie, à la marge méridionale de la plaine du Trullo. Les anciens paysans vivent de façon éparse sur les collines à l'Est, au Nord et à l'Ouest de la plaine – tout cela, bien entendu, dans un rayon d'à peine 1 à 2 km. Un tel partage se reflète dans l'organisation des services religieux: les paysans ont la Parrocchietta, les Abruzzais la nouvelle paroisse de la Magliana, le Trullo n'ayant pas d'église au début, on utilise une cave d'un des immeubles de la borgata pour les services religieux.

Pendant et après la guerre, une véritable communauté se constitue: formes de socialisation, pratiques spatiales locales, comportements politiques... Les écoles jouent un rôle primordial: l'initiative d'une association d'intellectuels philanthropes mène à la création d'une école primaire à la Magliana avant la Première Guerre; elle est ensuite reprise par la Municipalité (Marcucci, 1948; Alatri, 2000). Avec la naissance de la borgata du Trullo, s'ajoutent une deuxième école publique en 1940 et une troisième gérée par des sœurs en 1942. Ces écoles sont fréquentées par les enfants de tous les groupes. La cohésion sociale, renforcée notamment par des mariages mixtes, se caractérise surtout par un fort sentiment de territorialité et par une « identité » commune qui semble résister encore aujourd'hui (malgré la forte croissance démographique et urbaine de l'ancienne *borgata*).

Après la guerre, et surtout au début des années 1950, une immigration très nombreuse atteint toute la ville. Les nouveaux arrivés (du Latium oriental et méridional et de l'Italie du Sud – Pouilles, Sicile et surtout Calabre) se répartissent un peu partout dans les quartiers périphériques qui surgissent à grande vitesse dans toutes les directions. Les moins favorisés trouvent un logement dans les *borgate* (s'ils arrivent à s'inscrire sur les listes d'attente de l'Istituto Autonomo Case Popolari ou de la Municipalité) ou même dans les *borghetti*. Au Trullo, on registre une arrivée assez importante de Calabrais (Parra Saiani, 2010, p. 89), qui occupent les pentes du Monte delle Capre, la colline à l'Ouest du Trullo: les bâtiments sont pour la plupart illégaux, auto-construits, irrégulièrement disposés au gré de la voirie ancienne (chemins et routes vicinales qui desservaient les anciens vignobles et jardins et qui en gardent le nom) et surtout au gré des faibles possibilités économiques

des familles, qui ne peuvent acheter que des bouts de terrain, là, où ils coûtent le moins cher. C'est ainsi qu'une autre composante compacte et assez visible dans le quartier s'ajoute au paysage culturel du Trullo.

Par la suite, les autres vagues d'arrivées sont moins clairement identifiées: ce sont des familles qui proviennent de régions variées et qui se déplacent par petits groupes. Dans les années 1980-1990 commence aussi l'immigration étrangère: des Polonais d'abord, qui ne restent pas longtemps, puis quelques Chinois, qui eux s'installent de façon plus durable pour exercer des activités de commerce et de restauration; enfin les immigrés d'Europe orientale, notamment les Roumains qui semblent constituer à l'heure actuelle la composante étrangère (au sens de « non-italienne ») la plus nombreuse au Trullo. Ces derniers posent davantage de problèmes d'intégration dans le quartier: les premiers temps ont même été marqués par des affrontements violents entre des « locaux » et des Roumains.

Les recherches effectuées sont désormais très variées et ne renvoient plus du tout une image sociale « marginale », comme le signalait déjà, pour toute la périphérie romaine, Martinelli, en 1986. Le quartier présente désormais des tendances d'embourgeoisement: les niveaux d'accès à la consommation ne semblent plus différents de ceux des autres quartiers récents de la ville et une intégration (mais anonyme et anémique) citadine paraît atteinte – au prix, forcément, d'une perte de spécificité. Dans ce sens, il ne s'agit là que du même procédé que pour tout nouveau quartier de Rome « rattrapé » petit à petit et simultanément par l'évolution spatiale et l'évolution socio-économique de la ville.

INTERACTIONS ET ORGANISATION SPATIALE AU TRULLO (I. DUMONT)

Pour comprendre la réalité du Trullo, un autre type de réflexion doit être mené sur l'organisation collective de cet espace et de ses habitants. Il s'agit d'abord de réfléchir à la difficulté de saisir et d'identifier les interactions sociales intra- et extra-groupes (Bales, 1950) et leurs manifestations spatiales ayant contribué à dessiner progressivement ce territoire. L'adaptation des travaux de Bales permet ainsi d'examiner les interactions significatives entre les différents habitants du Trullo d'une part, et entre eux et les autres réalités romaines d'autre part: quelles sont celles qui ont marqué le plus l'organisation sociospatiale du Trullo?

Dans cette perspective, il ne s'agit pas d'étudier les rapports sociaux d'un espace périphérique romain à des époques révolues mais d'en saisir les éléments qui ont été partie prenante des processus de formation de ce territoire du Trullo (quels en ont été les acteurs principaux? les opérations urbanistiques? les grandes activités économiques? les promoteurs politiques et idéologiques? etc.), qui le façonnent encore aujourd'hui et dont l'inertie se manifeste dans les projets d'aménagement ou d'actions sociales en cours. La distinction collective ou mieux la catégorisation sociale⁸ qui s'opère constitue un filtre à travers lequel les habitants du Trullo réorganisent, réordonnent et réinterprètent non seulement leur espace quotidien et leurs rapports aux autres quartiers mais aussi les faits sociaux locaux, nationaux et internationaux ou encore l'ensemble des décisions politiques plus ou moins lointaines ayant des retombées directes ou indirectes sur leur réalité de tous les jours. Cette catégorisation sociale contribue aussi à la formation d'une « identité », ou pour le moins, à la formation d'une (re)connaissance significative et même affective de leur appartenance à ce « collectif » sociospatial qu'est le Trullo. D'un autre côté, peut-on/doit-on admettre ou reconnaître que le territoire « en soi » pourrait avoir joué un rôle éminent dans la formation de l'« identité » du quartier? Cette dernière en effet ne semble s'expliquer totalement ni par l'hétérogénéité des provenances sociales et géographiques des habitants, ni par la solidarité forcée de la période de guerre, ni même par l'isolement spatial, social et économique prolongé. Autant de conditions que l'on retrouve aisément par ailleurs mais qui n'ont pas souvent produit de l'« identité » – au contraire. Y a-t-il donc des éléments, des intermédiations, des signes à travers lesquels ce territoire en se construisant a réussi à construire une (supposée) « identité sociale » ou du moins à la favoriser? Comme le dit Soja, est-ce que les territoires « *as spatially organized social formations actively shape social relations and help to stimulate societal development* » (Soja, 2010, p. 363)? Est-ce que le jeu des vagues d'immigration a dû s'accommoder des signes territoriaux plus anciens tout en y imprimant de nouveaux, donnant lieu à des « vagues » parallèles de signification territoriale?

8- Ce processus a particulièrement été analysé par Tajfel et Turner dans le cadre plus général d'une théorie de l'identité sociale. « La catégorisation sociale est 'un outil cognitif qui segmente, classe et ordonne l'environnement social et qui permet aux individus d'entreprendre diverses formes d'actions sociales'. La catégorisation sociale définit également la place de chacun dans la société ». (Autin, non daté, p. 2)

REPRÉSENTATIONS ET IMAGES DU TRULLO (M. KWON)

Lorsque l'on demande aux habitants du centre de Rome que leur évoque le quartier du Trullo (s'il est connu évidemment...), l'image qui ressort dans la plupart des cas est celle d'une périphérie lointaine, aux marges de la ville, une zone dégradée et dangereuse.

Au niveau local, le Trullo n'est pas plus facile à cerner car il n'existe pas une correspondance exacte entre le découpage et les données statistiques d'une part et la réalité territoriale d'autre part. Selon la perception des habitants, les limites sont variables. Pour les habitants les plus anciens, le Trullo se développe des deux côtés de la Via del Trullo (la rue principale) et des rues secondaires perpendiculaires. Ils regrettent les effets néfastes de la mauvaise réputation du quartier et leur médiatisation : « On a l'impression que tout ce qui se passe aux alentours du Trullo [c'est-à-dire dans les quartiers voisins] est lié au Trullo même » (un membre de l'Association « Insieme per il Trullo » et deux habitants, interrogés à la « BiblioTrulloTeca », bibliothèque de l'Association, 2012).

Parallèlement à ces considérations individuelles, « il faut distinguer le quartier du Trullo et la zone d'urbanisme du Trullo » (Bureau de la Présidence du Municipio XV, 2012). Les limites du quartier sont le résultat d'entretiens informels avec les habitants alors que les limites de la « zone d'urbanisme » (la « 15d » appelée aussi « Trullo ») ont été fixées par le Plan d'Urbanisme (Piano regolatore) de la Ville de Rome. Néanmoins, certains affirment que l'espace perçu du quartier du Trullo s'étend au-delà de la zone d'urbanisme « 15d » jusqu'à dépasser la Via del Trullo au Nord et à côtoyer la zone dite Casetta Mattei (Bureau de la Présidence du Municipio XV, 2012). D'autres prétendent au contraire que le quartier dit Trullo est plus petit que la zone 15d puisque le nom de Trullo ne désignerait à proprement parler que « la partie la plus peuplée de cette fraction administrative homonyme [la zone 15d] du territoire de Rome [...]. Les limites et la structure du quartier nommé Trullo [auraient été] établies de façon non équivoque par l'observation directe et les entretiens, surtout lors de la rencontre préliminaire avec le Président du Municipio XV, qui a indiqué le périmètre de l'aire et sa division en trois parties: une description qui a été confirmée depuis, lors des entretiens successifs avec les autres interviewés » (Parra Saiani, 2010, p. 84). D'après cette division en trois, le quartier comprendrait donc :

Tableau 1 : Population résidente dans le Municipio XV, par « zone urbaines »
d'après les recensements généraux de la population italienne (1981-2001)

Municipio XV Zone urbanistiche	1981	1991	2001
15 a Marconi	48.083	41.575	37.931
15 b Portuense	38.990	36.641	32.724
15c Pian Due Torri	34.610	30.622	28.478
15d Trullo	30.416	30.912	31.580
15e Magliana	954	981	1.529
15f Corviale	12.145	16.626	15.920
15g Ponte Galeria	2.631	4.454	6.577
Municipio XV	167.829	161.811	154.739
Roma	2.797.337	2.733.908	2.546.804

Source : données ISTAT élaborées par l'Ufficio Statistica e Censimento del Comune di Roma.

NB : le découpage en « zone urbanistiche » datant de 1977, seules les données des trois derniers recensements (1981, 1991 et 2001 ; celui de 2011 n'est pas encore disponible) peuvent être comparées.

Tableau 2 : Population résidente dans le Municipio XV, par « zone urbaines »
d'après le registre de l'état civil de la Commune de Rome (2006-2010)

Municipio XV Zone urbanistiche	2006	2007	2008	2009	2010
15a Marconi	35.803	35.478	35.111	34.840	35.111
15b Portuense	30.348	30.322	30.043	29.771	30.362
15c Pian Due Torri	26.699	26.491	26.200	26.038	26.345
15d Trullo	28.133	28.441	28.518	28.372	30.685
15e Magliana	2.027	3.346	3.959	4.237	4.631
15f Corviale	14.435	14.710	14.727	14.044	15.671
15g Ponte Galeria	5.305	5.728	6.667	6.905	9.390
Non localisés	5.723	5.717	5.651	8.051	505
Municipio XV	148.473	150.233	150.876	152.258	152.700
Roma	2.825.077	2.838.047	2.844.821	2.864.519	2.882.250

Source : données fournies par l'Ufficio Statistica e Censimento del Comune di Roma, (élaboration M. Kwon)

Tableau 3 : Population active et population ayant un emploi dans le Municipio XV par « zone urbaines »
d'après le recensement de 2001

Municipio XV Zone urbanistiche	Population active	Pop. ayant un emploi	%
15 a Marconi	30.535	13.553	44,38
15 b Portuense	26.335	12.006	45,59
15 c Pian Due Torri	22.601	10.258	45,39
15 d Trullo	24.403	11.158	45,72
15 e Magliana	1.134	419	36,94
15 f Corviale	12.768	5.520	43,23
15 g Ponte Galeria	4.985	2.195	44,03
Municipio XV	122.761	55.109	44,89
Roma	2.219.828	1.002.523	45,16

Source : données ISTAT élaborées par l'Ufficio Statistica e Censimento del Comune di Roma, in Parra Saiani (2010)

Tableau 4 : Employés par secteur d'activité économique et « zone d'urbanisation »
dans le Municipio XV, d'après le recensement 2001

Municipio XV Zone urbanistiche	Agriculture et pêche	Industrie	Bâtiment	Commerce	Crédits assurances finances	Services sociaux et à la personne	Organisations internationales
15a Marconi	1,5	11,0	3,9	29,0	16,1	38,0	0,6
15b Portuense	1,0	9,9	4,3	24,5	18,4	41,4	0,6
15c Pian Due Torri	2,2	14,0	5,8	30,1	13,3	34,3	0,3
15d Trullo	1,9	13,3	7,0	29,4	12,6	35,4	0,5
15e Magliana	3,1	17,0	9,3	31,0	9,8	29,8	0,0
15f Corviale	1,5	11,6	6,5	29,3	14,3	36,4	0,5
15g Ponte Galeria	3,7	15,0	9,8	31,1	8,8	31,3	0,2
Municipio XV	1,7	12,1	5,5	28,4	14,8	37,0	0,5
Roma	1,5	11,0	5,3	25,5	16,6	39,6	0,6

Source : données ISTAT élaborées par l'Ufficio Statistica e Censimento del Comune di Roma, in Parra Saiani (2010)

- une zone centrale traversée par la Via del Trullo (habitations datant des années 1940) avec des lots de maisons dites populaires sur les deux côtés (du collectif public à l'Est et du collectif privé à l'Ouest);
- la zone de Monte Cucco elle aussi avec de l'habitat dit populaire de l'ancien IACP (Istituto Autonomo Case Popolari) construit dans les années 1960;
- et l'aire desservie par Via del Monte delle Capre à l'Ouest de la Via del Trullo, caractérisée par de petits immeubles bas, bâtis pour la plupart de façon abusive durant les années 1960 et surtout 1970 mais réhabilités depuis.

« Le secteur d'activité qui regroupe la part la plus importante d'employés est celle des services sociaux et [des services] à la personne [...] mais, par rapport à l'ensemble de la commune, le quartier affiche également des parts plus importantes de travailleurs dans l'industrie [...], le bâtiment [...] et surtout le commerce [...]. Le taux de chômage au Trullo est de 10,2 %, proche de la moyenne romaine » (Parra Saiani, 2010, p. 100). Les employés du Trullo sont pour la plupart salariés, comme c'est le cas en général à Rome mais par rapport à la moyenne de la ville, on y enregistre beaucoup moins de professions libérales.

EN GUISE DE CONCLUSION (I. DUMONT)

En fait, toujours dans le cadre d'une approche dynamique, la comparaison voire la confrontation de l'image du Trullo produite par ses habitants et de celle véhiculée à l'extérieur influence dans une plus ou moins grande mesure, selon les périodes, les mouvements migratoires en faveur ou aux dépens de cet espace. Ces comportements distincts voire contradictoires reflètent, en partie, le processus d'affiliation des individus au groupe, au quartier et leur niveau d'adhésion ou au contraire leur refus radical; le tout, déterminant la cohésion sociale et non l'homogénéité du Trullo.

La plus grande solidarité entre les habitants, liée à une communauté d'habitus, d'actions et de desseins s'enregistre au moment du développement industriel et urbanistique le plus important c'est-à-dire entre le début de la deuxième guerre mondiale et la fin des années 1960. Cet état de fait tendrait à souligner la forte corrélation entre cohésion sociale et rapports économiques (cf. travaux de Durkheim sur la solidarité organique) ou mieux encore comment la

cohésion sociale dépend en grande partie des rapports de cohérence entre économie et société.

« Nous sommes ainsi conduits à considérer la division du travail sous un nouvel aspect. Dans ce cas, en effet, les services économiques qu'elle peut rendre sont peu de chose à côté de l'effet moral qu'elle produit, et sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité. De quelque manière que ce résultat soit obtenu, c'est elle qui suscite ces sociétés d'amis, et elle les marque de son empreinte. » (Durkheim, 1893, p. 61).

Le cas du Trullo nous en offre un exemple remarquable: juste après la fin de la guerre, entre 1946 et 1947, s'installe à côté de la borgata, dans une usine de constructions mécaniques, une sorte de laboratoire expérimental d'optique et de mécanique de précision. Le laboratoire se sépare vite de la société-mère et devient à son tour une entreprise, gérée par une nouvelle société qui prend le nom de Rectaflex. Le but de Rectaflex est de réaliser un appareil photographique « révolutionnaire »: un reflex de 35 mm qui sera suivi par d'autres modèles. Selon les spécialistes (Antonetto, 2001), ils présentent de réels avantages en termes de compétitivité et de niveau d'innovation. Malgré le succès international (en France et aux États-Unis notamment) et les nombreuses ventes d'appareils et de brevets, Rectaflex fait faillite en 1955. Le choix d'une politique commerciale favorisant trop les expérimentations aux dépens de la production en série et le retrait d'une très grosse commande ont eu un effet désastreux pour l'entreprise. En somme, l'histoire d'une intuition « géniale », de naïveté et de désenchantement. En janvier 1949, Rectaflex avait ouvert son nouvel établissement très moderne et très bien équipé au Trullo. Au début des années 1950, l'usine employait beaucoup d'ouvriers (peut-être 400 salariés...). Cet épisode, certes important, doit toutefois être relativisé. Cette entreprise a en effet duré bien moins de dix ans et ses inventeurs-promoteurs n'étaient pas issus du quartier, ils y étaient arrivés fortuitement. De la même façon, les mécaniciens et les ouvriers spécialisés venaient d'ailleurs (notamment d'usines militaires affectées lors de la guerre à la construction de systèmes de pointage). Probablement, seul un certain nombre d'ouvriers moins qualifiés a été recruté directement sur place. Après sa fermeture, l'expérience de la Rectaflex ne semble pas non plus avoir fait émerger dans le quartier d'autres activités artisanales liées à la présence de l'usine ou aux compétences acquises par les ouvriers.

Malgré tout, Rectaflex représente dans l'imaginaire collectif du Trullo une légende glorieuse, un souvenir de « l'âge d'or », le « bon vieux temps », lorsque le quartier accueillait pratiquement un district technologique d'avant-garde, dont on peut s'enorgueillir car y avait été inventé et produit « le premier reflex du monde » (ce qui n'est pourtant pas tout à fait vrai). Quant à la cause avancée pour expliquer la faillite, le doigt est pointé sur l'Armée des États-Unis et le désinvestissement de sa commande (50000 appareils). Un élément est certain : une fois l'usine fermée et désaffectée mais gardée par les habitants, elle a été partiellement transformée en école technique profitant ainsi des bâtiments et de certaines machines. Par la suite, elle a été entièrement rénovée et restructurée par la Municipalité de Rome pour accueillir les actuels services sociaux et une bibliothèque gérée par une association du quartier. L'usine est donc toujours là : marquant bien le territoire qui entre-temps a changé et restant bien un point de repère, un toponyme précis même si le bâtiment ne porte plus l'enseigne de Rectaflex. S'agit-il pour autant d'une présence constitutive fondamentale de l'espace social du Trullo ? Jusqu'à quel point s'étend le mythe entretenu par la nostalgie d'un essor manqué ? Malgré tout, le « discours » de la Rectaflex peut-il présenter une dimension performative ?



Figure 3 : Photographie de la bibliothèque actuelle du Trullo, ex-usine Rectaflex, l'orgueil du quartier



Figure 4 : Affiche « je fuis la ville » [traduction] : slogan significatif voire véritable revendication de l'inertie rurale de ce quartier ?

Un autre volet de la question. Jusqu'au début des années 2000, la réaction du Trullo ne se manifeste pas de façon positive à l'égard des dernières vagues d'immigration. Puis, progressivement, se développe une plus grande attention de la part des membres des communautés les plus anciennes et les plus nombreuses : les « Français », les Abruzzais et les Calabrais. Certains d'entre eux, préoccupés, craignent en effet la perte du sens de l'appartenance au quartier et surtout la perte de la solidarité entre les habitants. Dans cette optique, ils cherchent à promouvoir des initiatives qui rassemblent anciens et nouveaux habitants, notamment autour de certaines caractéristiques historiques et « traditionnelles » du Trullo. Ils réalisent donc, par exemple, une exposition sur la Rectaflex et organisent une série de conférences à la bibliothèque communautaire (rencontres répétées et étalées sur plusieurs années).

Malgré le caractère quelque peu improvisé voire ingénu de cette « politique culturelle », des résultats positifs semblent voir le jour. Réussite qui justement attire l'attention et suscite la réflexion. Est-ce possible que la « mémoire territoriale » proposée comme valeur collective soit suffisamment significative pour qu'elle suscite un attrait auprès des nou-

veaux arrivants (qui ne partagent pas a priori cette mémoire)? Ou encore ne s'agit-il pas d'un attrait du territoire en soi dont la mémoire figée dans les lieux, les noms et les « héros » paraît encore vivante et animée, grâce à sa mise en récit partagée et proposée, comme fondement de la vie associée à l'échelle locale ?

« La communication 'fait sens', l'information 'fait savoir', apporte des connaissances », cette formule choc de A.Akoun, auteur de « La communication démocratique et son destin » (1994) nous amène à une ultime considération sur la construction de l'image du quartier et de sa diffusion. Cette recherche étant en cours, il ne nous est pas possible de conclure. Toutefois, nous souhaitons profiter de ce dernier espace de discussion pour évoquer un film qui synthétise en quelque sorte l'intérêt de la double lecture « géohistoire » et « géographie sociale » : *Cosmonauta*. Il s'agit d'un film de 2009, écrit, dirigé et interprété par Susanna Nicchiarelli, situé et tourné justement au Trullo. Le contexte est celui du quartier à partir de la fin des années 1950. L'histoire n'est pas directement liée au quartier mais à la vie d'une petite fille puis d'une adolescente, au cours des années 1960, lorsque les « cosmonautes » soviétiques représentaient en quelque sorte la revanche des classes populaires vis-à-vis des bourgeois. L'adhésion (plutôt sentimentale) de la jeune fille aux idéaux internationalistes se développe dans un milieu qui vit la compétition politique de façon très personnelle et très locale ou localisée. Cette compétition paradoxale met en jeu des activistes qui ont bien du mal à énoncer leurs points de vue idéologiques et qui ne se respectent pas en tant qu'acteurs politiques mais qui se reconnaissent en tant que voisins, camarades d'école et rivaux en amour... (« *Cityspace in this sense is not just a place in which social life unfolds and major events occur but is also an affective and consequential context* » Soja, 2010, p. 363). Bref, la vie d'une petite fille dans un quartier-pays où tout le monde se connaît et où tout le monde finit par se reconnaître et s'accepter, plus ou moins paisiblement.

Au-delà du film, se dégage une question essentielle : quel est le processus ou le facteur qui a rendu possible, en moins de vingt ans, le passage d'une juxtaposition de personnes déracinées en une communauté qui vit son quartier et « entretient » un territoire ? La Parrocchietta, Rectaflex et les immeubles de la *borgata* pour ne citer que quelques exemples ont-ils un rôle dans cette réalité ?

BIBLIOGRAPHIE

- Akoun A., *La communication démocratique et son destin*, Paris, PUF, 1994.
- Alatri G., *Dal chinino all'alfabeto: igiene, istruzione e bonifiche nella Campagna Romana*, Rome, Palombi, 2000.
- Antonetto M., *Rectaflex. La reflex magica*, Lugano, Nassa Watch Gallery, 2001.
- Austin J.L., *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press, 1962 (trad. it., Genova, Marietti, 1987).
- Autin F., *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner dans le cadre de « Préjugés et Stéréotypes »*, Projet à l'initiative de l'AFPS et de www.psychologie-sociale.org [Consultable sur <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/autinIdentiteSociale.pdf>].
- Bales R.F., *Interaction Process Analysis: A Method for the Study of Small Groups*, Reading, Massachusetts, Addison-Wesley, 1950.
- Berlinguer G., *Della Seta P., Borgate di Roma*, Rome, Editori Riuniti, 1960 (19762).
- Borroni L., Giorgi V., *Roma ovest lungo il Tevere*, Rome, Bulzoni, 1976.
- Campanella N., *Roma. Ritratto di una circoscrizione. La XV, il suo territorio, i suoi abitanti, la sua storia*, Rome, Comune di Roma, 1987.
- Cerreti C., *Città e campagna, culture e paesaggi*, in Barozzi L. (dir.), *Storia del Lazio rurale. '900, Rome, ARSIAL, 2005, pp. 172-183.*
- Cerreti C., *Amate sponde. Considerazioni su un convegno*, in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, 2007, pp. 761-766.
- Cerreti C., *Roma, da capitale a capitale*, in Muscarà C., Scaramellini G., Talia I. (dir.), *Tante Italie una Italia. Dinamiche territoriali e identitarie, I, Modi e nodi della nuova geografia*, Milan, F. Angeli, 2011, pp. 109-122.
- Clementi A., Perego F. (dir.), *La metropoli spontanea. Il caso di Roma. 1925-1981: sviluppo residenziale di una città dentro e fuori dal piano*, Bari, Dedalo, 1983.
- Comune di Roma, *Roma popolazione e territorio dal 1860 al 1960 con la distribuzione territoriale dei risultati dei censimenti*, Ufficio di statistica e censimento, 1960.
- Comune di Roma, *Censimenti 1871-2001, Rome, Ufficio di Statistica e Censimento*, années diverses.
- Comune di Roma, *Atlante delle periferie*, Rome, 2003.

- Comune di Roma, *Registri degli iscritti all'anagrafe per suddivisioni toponomastiche. Municipio XV anni 1971-2009*, Rome, Ufficio di Statistica e Censimento, années diverses.
- Comune di Roma, *Registri degli iscritti all'anagrafe per zone urbanistiche anni 1985-2009*, Rome, Ufficio di statistica e censimento, années diverses.
- Della Seta P., Della Seta R., *I suoli di Roma. Uso e abuso del territorio nei cento anni della capitale*, Rome, Editori Riuniti, 1988.
- Dematteis G., *Le metafore della Terra*, Milan, Feltrinelli, 1985.
- Dematteis G., Ferlaino F. (dir.), *Il mondo e i luoghi: geografie delle identità e del cambiamento*, Turin, IRES, 2003.
- Dumont I., All'intersezione tra geografia sociale e geostoria. Dimensioni sociali, spaziali e temporali, in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, 2009, pp. 15-28 (version française: Aux intersections de la géographie sociale et de la géohistoire. Dimensions sociales, spatiales et temporelles, in Dumont I. (dir.), *Pour une géographie sociale. Regards croisés France-Italie*, Caen, PUC, pp. 15-26).
- Dumont I., *Capitale spaziale, scale temporali, interazioni sociali*, Convegno italo-francese *La società tra spazio e territorio: il ruolo della geografia sociale / La société entre espace et territoire: le rôle de la géographie sociale* (Naples, 6-7/IV/2009), Naples, Guida, 2012, pp. 103-112.
- Dumont I., Cerreti C., Paesaggio e democrazia, in Scano G. (dir.), *Paesaggi e sviluppo turistico: Sardegna e altre realtà geografiche a confronto*, Rome, Carocci, 2009, pp. 75-96.
- Durkheim E., *De la division du travail social – Livre I*, Paris, PUF, 1893
[consultable sur http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile_division_du_travail/division_travail_1.pdf].
- Eramo N. (dir.), *Mutui per la bonifica agraria dell'Agro Romano e Pontino (1905-1975). Inventario*, Rome, Ministero per i Beni e le Attività Culturali-Direzione Generale per gli Archivi, 2008.
- Ferrarotti F., Maciotti M.I., *Le borgate di Roma come luoghi significativi della memoria urbana, come risorse umane e premessa per il superamento della dicotomia centro-periferia*, Rome, Comune di Roma, Assessorato alla Cultura, 2006.
- Grasso A., Note sul concetto di identità territoriale, in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, 1998, pp. 617-624.
- Insolera I., *Roma moderna. Un secolo di storia urbanistica 1870-1970*, Turin, Einaudi, 1962 (2012).
- Lawhon L.L., The Neighbourhood Unit: Physical Design or Physical Determinism? in *Journal of Planning History*, 2009, 8, pp. 111-132.
- Marcucci A., *La scuola di Giovanni Cena*, Turin, Paravia, 1948.
- Martinelli F., *Ricerca sulla struttura sociale della popolazione di Roma (1871-1961)*, Pise, Goliardica, 1964.
- Martinelli F., *Roma Nuova. Borgate spontanee e insediamenti pubblici*, Milan, F. Angeli, 1986.
- Mumford L., L'unità di quartiere, in *Comunità*, 1954, 24, pp. 53-59.
- Parra Saiani P. et Al., *Per un'integrazione possibile. Processi migratori in sei aree urbane*, Milan, F. Angeli, 2010.
- Perego F., Clementi A. (dir.), *La metropoli spontanea. Il caso di Roma (1925-1981)*, Bari, Dedalo, 1983.
- Perry C., *The Neighbourhood Unit*, Londres, Routledge/Thoemmes, 1998 (1929).
- Piveteau J.-L., Le territoire est-il un lieu de mémoire? in *L'Espace Géographique*, 1995, pp. 113-123.
- Portelli A., Bonomi B., Sotgia A., Viccaro U., *Città di parole. Storia orale di una periferia*, Rome, Donzelli, 2006.
- Raffestin C., *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, 1980 (trad. it., Milan, Unicopli, 1983).
- Salsano F., *Il ventre di Roma. Trasformazione monumentale dell'area dei Fori e nascita delle borgate negli anni del Governatorato fascista*, thèse de doctorat, Université de Rome « Tor Vergata », 2008.
- Seronde-Babonaux A.-M., *Roma. Dalla città alla metropoli*, Rome, Editori Riuniti, 1983.
- Soja E.W., Cities and States in Geohistory, in *Theory and Society*, 2010, 39, 3-4, pp. 361-376 (consultable sur <http://www.springerlink.com/content/p7282j11u57w5t24/>).
- Spada M., *Il potere periferico. La Magliana, un quartiere in lotta per una nuova città*, Cosenza, Lericci, 1976.
- Tajfel H., Turner J.-C., An Integrative Theory of Intergroup Conflict, in Worchel S., Austin W. (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Pacific Grove, CA/Brooks/Cole, 1979, pp. 33-48.
- Tajfel H., Turner J.-C., The Social Identity Theory of

Intergroup Behavior, in Worchel S., Austin W. (dir.), *Psychology of Intergroup Relations*, Chicago, Nelson-Hall, 1986 (2nd ed.), pp. 7-24.

- Vallat C., Originalité des structures sociales dans les « borgate » illégales de Rome, in *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen-Âge, Temps Modernes*, 1982, pp. 891-919.
- Vallat C., *Rome et ses borgate 1960-1980. Des marques urbaines à la ville diffuse*, Rome, École Française de Rome, 1995.
- Vidotto V., *Roma contemporanea*, Rome-Bari, Laterza, 2006.
- Villani L., *Le borgate del fascismo. Storia urbana, politica e sociale della periferia romana*, Turin, Ledizioni, 2012.

<http://mediacionesocialecomunita.blogspot.it/p/mediazione-sociale-al-trullo.html>
www.arvaliamunicipio15.it
www.arvaliastoria.it
www.aterroma.it
www.comune.roma.it
www.insiemeperiltrullo.it
www.romasegreta.org/2010/07/via-del-trullo

Une partie des renseignements utilisés provient d'entretiens informels effectués dans les bureaux de la Présidence et de l'« Archivio Storico Portuense » du Municipio XV, dans les bureaux de l'« Ufficio Statistica e Censimento » de la Mairie de Rome et dans ceux de l'« Associazione Insieme per il Trullo ». Les rencontres avec des habitants du quartier ont été également riches d'enseignements. À tous vont nos remerciements.

Marluci Menezes

LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LNEC), DIVISION DE L'ÉCOLOGIE SOCIALE LISBONNE
marluci@lnec.pt

Nicolas Bautès

ESO CAEN UMR 6590
CNRS - UNIVERSITÉ DE BASSE NORMANDIE
CNRS-CENTRE D'ÉTUDES DE L'INDE ET DE L'ASIE DU SUD (EHESS)
nicolas.bautès@unicaen.fr

INTRODUCTION

La tentative de saisir la complexité de la question urbaine à travers le prisme de la diversité des êtres urbains et de leur inscription dans des entités culturelles ou sociales fixes ou figées, peut conduire à occulter de multiples aspects qui caractérisent à la fois leurs rapports à l'espace et leurs représentations de la vie sociale.

Cette démarche de réification court le risque de dissimuler les capacités de ces sujets à combiner, à (se) connecter, à (se) déconnecter d'objets, de lieux et de relations sociales. Aussi, comment capturer et analyser les innombrables fragmentations, jonctions et disjonctions qui caractérisent ces individus-sujets contemporains sans recourir à des analyses totalisantes qui ne permettent d'expliquer qu'en partie seulement à la fois la condition d'être urbain aujourd'hui, et la diversité de leurs usages de l'espace urbain et des représentations qu'ils produisent à son égard ? Comment procéder à une analyse des rapports qu'ils entretiennent avec l'espace sans les figer dans des catégories autocentrées – parce que produites par nous-mêmes, chercheurs en sciences sociales, ou par des commanditaires de projets (ex. : « habitants », « étrangers/immigrés », « *slum dwellers* ») ?

Il ne s'agit ici ni d'apporter des réponses de principe ni de témoigner en faveur ou contre telle ou telle posture théorique (généralement identifiée au travers de l'opposition individualisme/holisme), mais bien de discuter, à partir de points de vue méthodologiques et théoriques établis sur la base de travaux empiriques, des moyens qui s'offrent aux chercheurs pour rendre compte des expériences multifacettes et multi-situationnelles qui caractérisent les modes selon lesquels les êtres urbains vivent, font et (se) représentent société et espace urbains.

APPROCHE DE LA DISCUSSION, ORIENTATIONS THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Dans l'ambition d'étudier les modalités selon lesquelles les individus prennent part à une société désignée comme "globale", marquée par sa diversité et par de fortes stratifications sociales, nous souhaitons ici comprendre comment les individus se positionnent face à des situations diversifiées, non pas seulement à partir de leur appartenance de facto à des groupes sociaux identifiés, et, faisant, expliqués à partir d'univers totalisants, mais aussi sur la base de leurs propres visions et identifications individuelles au monde. En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence ce que l'anthropologue brésilien G. Velho désigne comme le « ton dominant » des discours sociaux (Velho, 1998: 60), qui résulte des manières dont les individus, inscrits dans des groupes d'appartenance multiples (famille, caste ou communauté religieuse par exemple), construisent leurs systèmes de significations et de classifications qui leur permettent de se situer dans la ville et, plus largement, dans le monde qui les entoure.

Partant d'exemples issus de travaux menés au Portugal (Quartier de la Mouraria – Lisbonne) et en Inde (Bidonville de Behrampada – Mumbai) – présentés à partir du double regard d'une anthropologue et d'un géographe –, il s'agira de discuter de la pertinence de ces orientations pour comprendre les manières dont nos similitudes et dissemblances se mêlent, composant des expressions sociales diversifiées qui, si elles ne sont le plus souvent pas égalitaires, demeurent inscrites dans l'espace et contribuent ainsi à le marquer durablement. Ces lieux dans lesquels les sujets mettent en œuvre leurs pratiques, dessinant des sens et des significations, sont autant d'expressions de l'organisation sociale - différenciée et inégale - de la ville.

L'objectif de cette réflexion est de mettre en récit certains fragments de la parole exprimée par les individus inter-

rogés. Recueillis dans des contextes différents et dans le cadre d'ambitions de recherches distinctes, les extraits d'entretiens permettent d'identifier les registres d'expressions de la vie quotidienne, valorisés au détriment d'autres, qui expliquent, fût-ce en partie, comment les individus perçoivent leur participation à un contexte plus large que celui dans lequel ils sont socialement identifiés. À ce titre, il ne s'agit pas de dégager de possibles éléments de comparaison, mais de rendre compte, sur la base d'entretiens compréhensifs construits autour de problématiques traitant du logement, des situations vécues par des habitants de quartiers dans des contextes de transformation urbaine.

Au-delà de réalités sociales et urbaines différenciées – celles de quartiers d'habitat précaires de Mumbai, celle d'un quartier central longtemps dégradé de Lisbonne –, il est possible d'identifier des récurrences dans les manières dont les habitants interrogés se réfèrent aux documents justifiant leur statut d'habitant du quartier, ou encore dans les manières dont ils évoquent leur travail, leurs trajectoires résidentielles, la précarité socio-économique ou celle de leurs conditions d'habitat ou encore plus largement, les manières dont ces individus s'inscrivent dans un cadre social urbain plus large que celui de leur quartier (Fig. 1 et 2).

fig. 1 Approche méthodologique

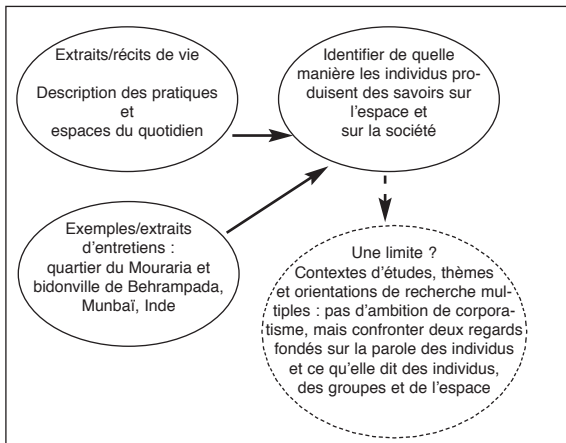


fig. 2 Synthèse des perspectives de la réflexion

Appréhender le groupe au travers des individus	
Des registres d'identification parfois combinés	<ul style="list-style-type: none"> • religieux • politique • socio-spatiaux, ex. : «familiers» ou « de voisinage »
Envers des groupes ou des entités parfois difficiles à appréhender et qui évoluent dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> • famille proche ou élargie • caste, communauté religieuse • association de résidents • citoyenneté
Passer de l'espace domestique à l'espace commun	

BREFS COMMENTAIRES SUR LES ENTRETIENS RÉALISÉS

Quartier de la Mouraria - Lisbonne

Dans le cadre d'un travail de recherche s'intéressant au quartier de la Mouraria à Lisbonne, (voir fig. 2) dont le principal objectif était d'en analyser les processus de construction d'images et d'imaginaires (Menezes, 2004, 2012), nous avons réalisé une série d'entretiens avec les habitants les plus anciens du quartier. Ces entretiens devaient recueillir des informations permettant d'illustrer comment certaines expériences de la vie quotidienne contribuent à produire une vision spécifique du quartier et une perception de ses transformations. Dans une première phase du travail plusieurs habitants furent interrogés. À partir de l'échantillon, huit cas de familles qui avaient vécu toute leur vie dans le quartier furent approfondis.

Dans le cas de Mumbai, initié dans le cadre d'un programme de recherche collectif, l'ambition était de caractériser les logiques sociopolitiques à l'œuvre dans le cadre de la procédure de réhabilitation du bidonville de Behrampada. Dans un contexte de forte pression foncière et d'importantes contraintes sociales et institutionnelles pesant sur les habitants du quartier, une enquête conduite entre août 2007 et mai 2010 a permis d'identifier les marges de manœuvre dont disposaient les habitants en matière de logement (Bautès et al., 2011)¹.

LE TRAVAIL ET LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les mots qui racontent l'accès à la citoyenneté de résidents dans la transition démocratique au Portugal

Sur la base des entretiens effectués avec les habitants de la Mouraria, la démarcation établie entre les temps « d'avant », associée au régime de l'État Nouveau (*Estado Novo*) et le régime démocratique qui lui succéda est notable.

« La police con-fraternise avec nous, nous sommes là à converser, si nécessaire, nous allons au café boire un

1- La présente analyse repose sur le résultat de cette enquête, établie à partir d'observations de terrains et d'entretiens compréhensifs effectués auprès de 44 membres de familles habitant le slum, dont plusieurs membres d'associations de résidents, ainsi que de représentants de groupes immobiliers, d'associations (de type ONG) et de responsables municipaux (MHADA). Cette démarche a été effectuée dans le cadre du programme SETUP, en collaboration avec Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky et E. Boissinot. Pour une étude plus approfondie de ce travail, voir notamment Bautès N., Boissinot E. & Saglio-Yatzimirsky, 2011, « Ressources foncières et pression immobilière à Mumbai », *Tiers-Monde*, Dynamiques foncières dans les pays du Sud, n°206 (2/2011), p. 54-74.

verre avec eux. Avant, ce n'était pas le cas, nous avions peur quand nous voyions un policier, c'était le temps de Salazar. Ici, nous passions et nous entendions des cris, de femmes, d'hommes, d'adolescents et tout (...). On vivait une dictature (...). Il y avait des descentes ici dans la taverne, apparaissaient d'un coup dix policiers, ils entraient à l'intérieur et chahutaient les gens, et il fallait qu'ils mettent tout ce qu'ils avaient dans les poches sur la table, ils prenaient tout. (...) Tout ceci est terminé, grâce à Dieu! Mais la question de la sécurité a empiré aujourd'hui, il n'y a qu'à voir ceux qui sont par ici maintenant. (...) » (Sr. Paulino, habitant du quartier).

Pendant le régime de l'État Nouveau (Estado Novo), il est mentionné que les adultes devaient se contenter du « football, de la taverne et de la messe, parce qu'on ne pouvait faire rien d'autre à cause de la dictature ». Les modes de vie étaient limités à une forme de « triangle des loisirs » comme le souligne Sr. Paulino, esquissant ici un schéma qui rappelle les relations anthropologiques où, selon lui, la messe occupait le sommet du triangle, le football et la taverne sa base.

Cette intervention met en évidence la manière dont certains habitants, se souvenant de ce temps « d'avant », racontent leurs expériences de travail qui occupaient toujours une grande partie de leur vie, et les mettent en relation avec le temps présent: la conquête du droit à la citoyenneté était exprimée à travers la quête pour l'obtention de documents administratifs. La question du travail est abordée au travers de détails comme celui du mouvement des mains calleuses, les nombreuses heures passées à travailler, les rares moments de détente, le manque de droit des travailleurs qui ne furent acquis qu'à la fin du régime salazariste et l'instauration de la démocratie. Quelques-unes des personnes interrogées, non sans orgueil, soulignent que « maintenant » ils cotisent auprès de la Caisse de Prévoyance Sociale (Caixa de Previdência Social), qu'ils possèdent le permis de conduire (surtout les hommes), un compte bancaire, une carte de sécurité sociale, etc. Ces documents sont retirés des tiroirs de l'armoire ou de la poche, ils nous sont fièrement montrés, élevés au rang de symboles d'une reconnaissance sociale.

Les mots qui racontent le difficile accès au logement dans le contexte de la lutte contre l'habitat précaire: beh-rampada (Mumbai)

Visant l'objectif inscrit dans les termes du programme de recherche pour lequel l'enquête a été lancée, d'inter-

roger les situations vécues par les habitants de bidonvilles vis-à-vis de procédures de relogement encadrées par les instances municipales, nous avons initié des entretiens compréhensifs particulièrement structurés autour des questions suivantes: de quelle manière, c'est-à-dire par quels recours (administratifs, institutionnels, sociaux), les familles obtiennent-elles le droit à bénéficier d'un appartement? Quels justificatifs permettent d'accéder à la procédure de relogement, et d'y être éligible? Le cas échéant, quelles ressources sociales mobilisent-elles? Quels sont les freins rencontrés?

Face à cette série de questions dont certaines peuvent apparaître délicates, nous avons été confrontés à un discours récurrent: parmi les personnes interrogées, plusieurs soulignent la suite de difficultés rencontrées par les familles pour accéder à un relogement sans avoir recours à des acteurs désignés comme des « intermédiaires ». Elles se réfèrent à eux en nommant, timidement, ceux qui exercent des pressions sur elles, et en mettant en récit la destruction prochaine (et probable) de leur logement, la quête incertaine d'un autre logement sur place. Ces fragments de situations sociales vécues partagées, couplées à une analyse de la procédure de relogement, mettent en évidence l'effet du temps: en premier lieu, celui des procédures institutionnelles et des décisions politiques, de la lente et difficile mise en œuvre de la phase de destruction-reconstruction; chez les habitants, la manière dont est vécu le temps du projet est exprimée par une nécessaire patience et, souvent, par une incompréhension de situations vécues par d'autres familles qui, en dépit de situations « en apparence » semblables, voient leur situation s'améliorer soudainement par l'attribution d'un logement dans un bâtiment nouveau ou réhabilité. L'incompréhension est d'autant plus importante qu'elle semble reposer sur des non-dits. Les documents permettant d'être éligible au relogement sont montrés, sur le pas de la porte, assis dans l'unique pièce que constitue le logement, là où se tient l'entretien: cartes d'identité, cartes de rationnement (ration-card), document visé par les autorités donnant droit à un logement (fig. 3).

Le ton de l'entretien change à mesure que les familles, hommes ou femmes interrogés, évoquent le rôle puissant et ambigu de l'association locale de résidents, dominée par des chefs religieux musulmans qui « protègent » les habitants et qui négocient avec les constructeurs.

fig. 3 Carte d'accès à la procédure de relogement



photo-pass (N. Bautès, E. Boissinot, 2009)

LA PAUVRETÉ ET LE LOGEMENT

La pauvreté qui régnait et qui demeure dans le quartier de la Mouraria

La mémoire partagée par les habitants du quartier de la Mouraria met l'accent sur l'image de la misère qui touchait les maisons et les rues du quartier :

« (...) C'était une misère déclarée. J'ai eu ma première paire de chaussures alors que j'étais déjà adulte. J'avais des bottes qui avaient des bouts de fer au-dessous pour ne pas les user ; jusque-là, pour aller à l'école, j'étais sans chaussure, je marchais sans chaussure. (...) Nous, le dimanche, vêtir un costume, ou même des jeans c'était déjà plus possible : « regarde ce mec a les moyens, il a une veste du dimanche ! (...). Les personnes plus âgées, les hommes, portaient des sandales tressées qui étaient ce qu'il y avait de moins cher, c'est après qu'ont commencé à apparaître les baskets. C'était lié à la pauvreté, tout ça (...), pas seulement ici, dans le quartier, mais dans toute la province, en ce temps-là (...), heureusement, on n'en est plus là. » (Sr. Paulino)

Pour manger, beaucoup devaient avoir recours à la soupe populaire :

« Il y avait ici en haut de l'allée une cuisine pas chère qu'on appelait la Sopa do Sidónio. Le premier Président de la République, Sidónio Pais, avait créé ces soupes dans plusieurs quartiers et il y en avait une ici en haut de la Rue da Guia (...) devant le marché. Le long de cette rampe, il y avait une cuisine pas chère, où on fabriquait des bouillons. Les pauvres allaient là avec leur marmite, et là il y avait une petite soupe, un quart de pain, c'était comme ça que s'en sortait beaucoup de monde. » (Sr. Cândido).

Cette misère a profondément marqué la vie de beaucoup ; elle les a conduits à chercher de meilleures conditions de vie, un logement de meilleure qualité, une vie plus « moderne », comme le soulignaient plusieurs personnes qui ont vu leurs fils partir s'installer en périphérie de la ville. Ceci n'améliora pas la situation du quartier, dont un habitant interrogé souligne qu'elle n'avait fait qu'empirer :

« (...) De ces rassemblements familiaux qu'il y avait, parce que nous, l'été, on s'asseyait ici devant les portes, avant d'aller devant celles des autres, on restait ici à discuter, on était là sur cette petite place, il y avait une boulangerie, on prenait des couvertures et on restait là, parfois même on restait dormir là toute la nuit. Aujourd'hui ça ne se fait plus.

De nos jours, si une femme passe ici à 9 heures du soir, tout est fermé, tout le monde est enfermé chez soi. Les gens ont peur de sortir dans la rue. (...) On était ici et on cohabitait avec le voisinage, comme je l'expliquais: « Regarde machin, regarde comme il pleut! (...) » ou, quand une voisine était malade: « Tiens! Machine est malade, ça fait déjà quelques jours! ». Mais aujourd'hui, on ne voit plus ça. On est déshumanisés, le quartier même est déshumanisé ». (Sr. Paulino)

Néanmoins, si la misère d'antan n'existe plus, la pauvreté en tant que telle n'a cessé d'exister, selon certains témoignages, elle est perceptible au travers de jeunes qui se droguent et qui marchent « comme des squelettes vivants », dans les sans-abri dont le nombre a augmenté dans les dernières décennies, dans ces familles qui ont parfois du mal à se nourrir ou à travers ceux qui, selon M. Manuel, ont des « maisons à faire peur », tant la misère y est présente. Ceci témoigne, selon M. Tavares que le quartier continue à être touché de « la même misère, plus cachée, mais la même » qu'auparavant.

À plusieurs reprises, les personnes interrogées ont eu recours à des expressions telles que « pauvreté visible », ou « pauvreté invisible », pour expliquer les deux faces qui, selon eux, caractérisent la misère actuelle. Une femme expliquait que la face visible de la pauvreté est celle qui caractérise les sans-abri, la face visible affectant pour elle une grande partie des personnes du quartier, qui est dissimulée derrière les portes des maisons.

Ainsi, en dépit de changements importants tant dans la structure urbaine de Lisbonne et de ses quartiers, que dans le contexte politique national, certaines « traditions de la campagne » semblent perdurer, comme celle qui consiste à aider quelqu'un qui en éprouve le besoin, ou encore enterrer un sans-abri trouvé mort au coin d'une rue. Pourtant, les sans-abri d'aujourd'hui sont pour la plupart d'entre eux inconnus dans le quartier, ce qui rend leur assistance par les habitants plus difficile :

« C'était même pas de la pauvreté, parce que les personnes venaient jusqu'ici, s'ils arrivaient ici de la campagne et n'avaient personne; ils étaient sans emploi, et les voisins les aidaient (...), ils leur donnaient, mais bon, c'était bien plus chaleureux, il y avait plus d'amour qu'aujourd'hui; c'est difficile de trouver de l'amour aujourd'hui. (...) Mais les traditions de la campagne perdurent, ça continue de la même manière; aujourd'hui encore, cette femme de la place a fait il y a peu de temps un enterrement; elle a enterré un sans-abri qui

fig. 4 Immeuble dégradé du quartier de la Mouraria



a été trouvé mort ici et elle est venue demander, et nous avons fait une cérémonie pour lui; on contribue, parfois, à ces choses-là. Mais jusque-là (...), ceux qui apparaissaient comme ça sans-abri, il y en avait peu, ils dormaient sur les escaliers de nos immeubles et on les laissait. On les connaissait, on commençait à parler, ils venaient de la campagne, n'arrivaient pas à trouver du travail, et ils devenaient alcooliques et nous on les laissait dormir; ils ne faisaient rien de mal, ils n'urinaient pas dans la rue, ils ne faisaient rien que l'on puisse leur reprocher. Ici arrivait pas mal de monde des provinces et nous on les aidait comme on pouvait. Aujourd'hui on peut plus, hein? Parce qu'il y en a tant qu'il n'y a plus de possibilité de faire quoi que ce soit. » (D. Júlia)

Les stratégies d'accès à la procédure de relogement dans le bidonville de Behrampada

Face à l'objectif plus resserré d'identifier et de décrire les manières dont les habitants du bidonville de Behrampada envisageaient des solutions leur permettant de bénéficier d'un logement dans le cadre de la procédure de rénovation en cours, nos entretiens ont conduit à recueillir plusieurs témoignages. De ceux-ci émanent des fragments de trajectoires résidentielles² qui témoignent de perspectives, motivations et desseins des individus (Becker, 1985), mais aussi de blocages et de freins face à la délicate question de demeurer sur place et de parvenir à l'amélioration de leurs conditions de vie dans la ville.

Les extraits de deux entretiens, l'un mené avec Habib, l'autre avec Nafisa, tous deux habitants du quartier, sont à ce titre éloquentes :

« Ma famille habite ici depuis 35 ans et nous sommes par conséquent éligibles. (...) On ne veut pas évacuer (les lieux, le logement) car on a peur de ne plus jamais pouvoir revenir à Behrampada; nous savons que seul un petit pourcentage d'habitants a la chance d'avoir un appartement dans les immeubles de réhabilitation. Je suis très énervée contre le constructeur, car en 25 ans il n'a construit que cinq immeubles. Il est très lent et n'agit que pour ses propres intérêts. J'ai peur de ne pas être relogée à Behrampada même, de ne plus avoir la même liberté, et la même sécurité. Ma famille possède une structure de trois étages où deux familles vivent (sa famille et celle de son frère marié). Nous demandons au constructeur et à l'association de résidents³ deux appartements au lieu d'un seul mais il ne nous propose que

200000 roupies⁴ pour évacuer le terrain. (...) Nous sommes très mécontents que les autres personnes aient accepté de partir, car nous sommes convaincus que le constructeur va mettre encore 25 ans à construire les immeubles. » (Habib).

Cet extrait d'entretien met en évidence la fragilité de la situation de certaines familles qui, ne faisant confiance ni aux institutions municipales ni aux organismes censés soutenir les habitants du quartier, tentent de résister dans un contexte où d'autres familles, voisines, ont abandonné toute perspective de relogement sur place. Le tissu de relations sociales, notamment celles qui engagent des acteurs influents dans la procédure (association de résidents, représentants du groupe immobilier assurant le relogement), semble ici déterminant pour prétendre bénéficier d'un appartement attribué par l'État dans le cadre de la procédure de relogement (fig. 5). Cette perspective ne contribue cependant pas, comme il serait possible de l'envisager, à « stabiliser » les trajectoires résidentielles dans le quartier : au contraire, elles semblent, comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant, permettre à certaines familles d'obtenir – de manière illégale – plusieurs appartements, et d'ainsi opérer des transactions immobilières sur des logements sociaux d'État, au détriment d'autres familles.

« Mon mari est né à Behrampada. Nous nous sommes mariés il y a 25 ans et nous avons emménagé ici il y a 12 ans, nous habitons alors dans une structure illégale (hut). Mais mon mari possédait déjà un appartement dans le bâtiment Bismillah. Il y a 5 ans, nous avons acheté cet appartement à Mina Center pour 9 lakh (13000 euros en juin 2012). En 2005 nous avons aussi reçu un appartement dans le bâtiment B4 (bâtiment de relogement), puis nous avons mis celui-ci et l'appartement de Mina Center en location. Nous avons ensuite vendu l'appartement de Bismillah building pour 5 lakhs (7200 euros), et nous sommes allés vivre à B4 pendant 3 ans. Ce n'est qu'après que nous avons finalement emménagé ici (...) Dans les autres bâtiments il n'y a qu'une pièce. Ici c'est bien, il y a une chambre, une cuisine séparée et un grand salon (...). Mon mari connaissait Riaz, l'ancien propriétaire. La société coopérative savait aussi que nous avions déjà deux appartements lorsque nous avons reçu celui de B4. Mon mari est un ami des membres de la société... » (Nafisa).

2- Bien que le présent article n'ait pas la prétention d'éclairer particulièrement la question des trajectoires résidentielles, il convient néanmoins d'explicitier l'acception que nous retenons. Nous partageons à ce sujet la proposition effectuée dans *L'état des lieux des trajectoires résidentielles*, rapport de recherche coordonné par J-Y Authié: selon les auteurs de ce rapport qui, bien qu'il concerne l'étude du cas français, propose des éléments de définition générale, la notion de trajectoires résidentielles « fait référence aux positions résidentielles successivement occupées par les individus et à la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions – en fonction des ressources et des contraintes objectives de toute nature qui dessinent le champ des possibles, en fonction des mécanismes sociaux qui façonnent les attentes, les jugements, les attitudes et les habitudes des individus, et en fonction de leurs motivations et de leurs desseins. Ce qui signifie aussi que « les mobilités et immobilités résidentielles ne prennent tout leur sens que par rapport à une trajectoire de vie qui engage de façon plus large les différents domaines d'implication des êtres sociaux » [Grafmeyer, Authier, 2008], et que l'analyse des trajectoires résidentielles doit également prendre en compte les autres « formes de mobilité » (professionnelle, familiale, sociale...) des individus (Authié, 2010 : 3).

3- Behram Sudhar Committee (BSC), « comité pour le développement de Behram »

4- Soit environ 2900 euros (juin 2012)

fig. 5 Appartement attribué par l'État dans le cadre de la procédure de relogement



Ahmed Zakarya Nagar/Behrampada, 17 m2

Ces témoignages, qui doivent être considérés dans leurs contextes sociopolitiques et temporels nationaux et, à ce titre, faire l'objet d'une prudence quant à leur interprétation, mettent en évidence la richesse de la mise en mots des situations individuelles et familiales vécues dans leurs lieux. Au travers de ces brèves mises en récits peuvent ainsi être révélés des fragments de l'espace vécu d'habitants confrontés à des changements socioéconomiques majeurs dont les conséquences sont observables dans les lieux de leur quotidien. En dépit des spécificités et des différences qui caractérisent les logiques sociopolitiques, la nature et la rapidité des changements à l'œuvre dans les deux contextes mobilisés ici pour exemple, les relations des individus et des groupes sociaux à l'espace et leurs représentations de la vie sociale ne sont pas dénués de tendances générales face auxquelles les chercheur-es sont en mesure de contribuer, comme le suggérait Renée Rochefort, à « la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de société » (Rochefort, 1961)?

COMMENTAIRES DE CONCLUSION

Comme le souligne Marion Ségaud (2009: 298), il importe au chercheur d'être attentif à la "tension entre l'homogénéité – tendance forte dans le contexte de la mondialisation – et la variation qui relève de l'observation du local". Pour l'auteure (2010) en effet, une standardisation des espaces et des modes de vie semble aujourd'hui s'accroître en même temps qu'un renforcement de logiques d'individualisation qui, de leur côté, permettent aux individus quotidiennement de s'approprier leurs espaces de vie et de les

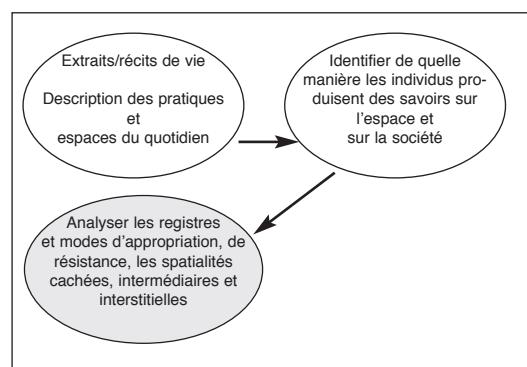
reconfigurer selon leurs convenances, valeurs, positions et stratégies. Aussi, l'individu est un élément central de la relation entre global et local, si tant est que ce soit dans les processus d'individualisation de l'espace que se produisent, s'affirment et s'expriment les différences. Suivant ce raisonnement, c'est à cette échelle – le local - et au travers de la prise en compte de la dimension individuelle des rapports à l'espace que semble résider la pertinence d'un double regard entre géographie et anthropologie, nourrie d'une anthropologie de l'espace soucieuse de contribuer à "découvrir l'universalité de la différence" (Ségaud, 2010:10).

À l'image de ce que proposent Robert Cabannes et Isabel Georges (2011), nous cherchons à décrypter « les figures et les liens de l'expérience sociale », considérant que ces « figures d'expériences » permettent de rendre compte de vécus individuels ou personnels qui s'inscrivent et composent des expériences sociales, à tel point qu'il n'est pas rare de trouver, au travers de ces expériences, des individus « experts de leur propre société ».

La démarche d'observer, au plus près des faits et en contribuant à interpréter les situations sociales vécues, les formes de domination et les inégalités, de même que les modes selon lesquels s'articulent les différences sociales dans l'espace, les combinaisons et les déconnexions qui se composent tout au long de la vie dans l'espace urbain, ou encore les mémoires, les représentations, les pratiques et les projets individuels qui tissent la vie sociale urbaine, peut participer à construire un regard permettant de capter la complexité selon laquelle les individus se construisent en tant qu'êtres sociaux en ville, et produisent dans le même temps des rapports à l'espace dans lesquels ils s'inscrivent socialement.

Cette orientation, dont le présent article n'est qu'une esquisse qui mérite d'être approfondie, conduit à orienter

fig. 6 Synthèse de la démarche adoptée



notre démarche autour de deux approches combinées. La première, suivant l'anthropologue Michel Agier (2011), invite à décrire et à analyser les situations « à partir des citadins » en vue de répondre à la question : « Comment les individus font-ils la ville ? » et que nous avons tenté de synthétiser dans la figure 6. La seconde consiste à proposer un double regard théorique et méthodologique qui, partant d'expériences vécues mises en récits par des individus – présentés comme citoyen(ne)s, travailleurs/ses, migrant(e)s ou immigré(e)s, personnes en situation de précarité ou de non-emploi,...-, interroge les possibilités, postures et méthodes susceptibles d'appréhender la multiplicité des manières selon lesquelles ces êtres urbains se construisent et mettent en place, dans leurs trajectoires individuelles et collectives, des rapports spécifiques à l'espace.

Ainsi, il convient d'attirer l'attention sur les pratiques, les cultures et les « spatialités »⁵ cachées, intermédiaires et interstitielles, et de les saisir en lien avec la « carte sociale » de la ville. À cette fin, il nous semble important de souligner l'intérêt heuristique de combiner méthode de collecte d'extraits et de fragments de vie et description des pratiques individuelles quotidiennes spatialisées : cette démarche permet d'identifier de quelle manière les individus se construisent comme êtres urbains, à partir de la construction d'un savoir sur la société et sur l'espace.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGIER Michel, 2011, *Antropologia da Cidade: Lugares, Situações, Movimentos*, Editora São Paulo, Editora Terceiro Nome.
- AUTHIE J-Y (coord.), 2010, *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, DGALN/Plan Urbanisme Construction Architecture, 85 p.
- BAUTÉS N., BOISSINOT J., & SAGLIO-YATZIMIRSKY M-C. « Ressources foncières et pression immobilière à Mumbai », *Tiers Monde*, Dynamiques foncières dans les villes du Sud, n° 206, p. 55-74.
- CABANES Robert, GEORGES Isabel, 2011, *Conclusão: Figuras e Laços de Experiências Sociais: Mediadoras e Passagens*, In CABANES Robert; GEORGES Isabel; RIZEK Cibele S., TELLES Vera da Silva (orgs.), *Saídas de Emergência*, São Paulo, Editora Boitempo, pp. 461-466.
- ELISSALDE Bernard, 2004, « Spatialités », *Hypergéô, Fondements épistémologiques*, 2 p.
- MENEZES Marluci, 2004, *Mouraria, retalhos de um imaginário: significados urbanos de um bairro de Lisboa*, Oeiras, Celta Editora.
- MENEZES Marluci, 2012, *Debatendo mitos, representações e convicções acerca da invenção de um bairro lisboeta*, *Sociologia/Revista de Sociologia da Faculdade de Letras do Porto (FLUP)* (in press).
- ROCHEFORT Renée, 1961, *Le travail en Sicile. Étude de géographie sociale*. Paris, PUF, 363 p.
- SEGAUD Marion, 2010, *Anthropologie de l'espace: Habiter, fonder, distribuer, transformer*. 2e ed., Paris, Armand Colin.
- SEGAUD Marion, 2009, *Espace*, In STÉBÉ Jean-Marc; MARCHA, Hervé (org.), *Traité sur la ville*. 816 p (Hors Collection), PUF, Chapitre V, pp. 259-302.
- VELHO, Gilberto, 1998, *Nobres e Anjos – Um Estudo de Tóxicos e Hierarquia*, Rio de Janeiro, Editora Fundação Getúlio Vargas.

5- « La spatialité réunit l'ensemble des conditions et des pratiques de la vie individuelle et sociale qui sont liées à la position des individus et des groupes relativement les uns aux autres » (Elissalde, 2004) : l'acception de ce terme dans le domaine de l'anthropologie permet à notre sens de relativiser la vision spatialisante qu'en propose communément la géographie

NOUVEAUX COLLECTIFS ET NOUVEAUX MODES D'ACTION ?

Résumés

L'espace est (ou peut devenir) une « arme » sociale ?

Massimiliano Tabusi

« Ces dernières années, nos sociétés vivent une période de changements intenses, secouées par des tensions. L'essor d'une interdépendance mondiale favorise le poids de la finance mondiale sur les systèmes de protection sociale et affecte l'organisation interne de chaque pays. La volonté des citoyens de s'exprimer sur ces questions renforcée par l'utilisation des technologies de l'information et des communications, a été rendue visible par l'utilisation plus ou moins consciente de l'espace comme un instrument d'action sociale. Les indignados de la Puerta del Sol en Espagne, le peuple tunisien sur la place Mohamed Ali Square, le peuple égyptien sur la place Tahrir, les manifestants grecs de la place Syntagma, les marches, les monuments et les toits des étudiants et chercheurs italiens, les places des étudiants chiliens, le « camp » à Zuccotti Park des militants de « Occupy Wall Street », semblent tous avoir quelque chose en commun : l'utilisation et la transformation de l'espace, re-territorialisé, pour les luttes sociales. Un espace dont la signification a souvent été réinventée à travers l'utilisation des médias et des nouvelles technologies ; un espace hautement symbolique, qui devient une "arme" pour les mouvements sociaux. Ces mobilisations dans l'espace revendiquent une plus grande implication des citoyens dans le processus décisionnel des politiques nationales et visent à réfléchir sur un modèle social de valeurs communes pour le XXI^e siècle.

La contribution tente de développer une réflexion sur ces questions à partir du mouvement occupy d'un point de vue de géographie sociale, poursuivant ainsi un programme d'études, lié à une recherche-action, qui a débuté dans les éditions précédentes des rencontres de géographie sociale franco-italienne. »

« Subjectualité » territoriale et planification stratégique

Fabio Pollice, Giulia Urso

« Cet article propose une analyse du rôle de la « subjectualité territoriale » dans les processus de prospective et de planification stratégique du territoire. L'efficacité des modèles de gouvernance qui sous-tendent la planification stratégique et le développement d'une vision pour le territoire dépend en effet largement du niveau de subjectualité que le territoire est capable d'exprimer. C'est cette qualité territoriale – encore insuffisamment étudiée – qui encourage la participation active des acteurs locaux et le processus de convergence stratégique (identification des objectifs, définition des lignes d'action). L'article parvient à la conclusion suivante : au niveau local, la planification stratégique est efficace si elle peut compter sur une subjectualité territoriale forte, capable de soutenir le processus de convergence stratégique parmi les acteurs locaux et la participation active des communautés locales dans la phase de mise en œuvre des projets. La construction d'une subjectualité territoriale devient ainsi un objectif incontournable afin de promouvoir des processus de développement endogène et autocentré à l'échelle locale et de soutenir la fonction performative des projections territoriales. »

Les savoirs habitants comme capital spatial pour la démocratie participative. Le cas des grands projets d'équipement pour l'aménagement du territoire

Guillaume Faburel

« Le thème de l'adhésion sociale aux grands projets d'aménagement reste premier pour les pouvoirs publics, singulièrement lorsque les équipements programmés ont des effets écologiques, environnementaux et paysagers d'envergure sur les territoires concernés. Les dispositifs officiels de participation, de même que les diagnostics et autres études préalables ne satisfont pas des populations qui souhaitent toujours plus s'impliquer dans la définition des orientations et les choix d'intervention.

À l'occasion d'un projet de déplacement de Ligne à Très Haute Tension en région Champagne-Ardenne, une démarche collaborative avec des habitants a été conduite, consistant : en (1) des diagnostics écologique et paysager mettant en lumière quelques sens cachés du grand territoire d'implantation, (2) en une enquête socio-environnementale chez 120 habitants pour approfondir les environnements et paysages habités ; (3) et, pierre d'angle, en une conférence citoyenne (6 fois une journée) afin de produire de manière collaborative une prospective territoriale et, ce faisant, une autre géographie de l'aire d'étude, articulant différentes échelles spatiales et temporelles.

Suivant l'abondante littérature portant sur les avancées et surtout limites de la démocratie participative instituée, les savoirs dits habitants sont ressortis comme essentiels pour la contribution des vécus, ordinaires, des participants à la construction active d'autres géographies et de leurs représentations cartographiques. Ici, singulièrement les domaines d'expériences, types d'aptitudes ou encore formes d'habiletés ont permis d'assurer la portée au général territorial de l'habiter, faisant de l'espace non seulement un creuset mais surtout un opérateur de capacitation dans la production de sens géographique. Placée sous la bannière de la reconstruction de liens, la force de proposition habitante interpelle alors la conception classique de l'habitant dans les sphères de l'aménagement : un « expert » de la proximité et de son corollaire, l'immédiat, le rabattant à l'échelle du local et du court terme. »

L'application des notions d'individu, d'autorité et d'acteur dans la politique de démocratie participative en Toscane et Emilie-Romagne

Alessandro Mengozzi

« Cette communication montre comment les notions d'individu, d'autorité et d'acteur sont appliquées dans différents modèles de participation politique démocratique. Elle étudie tout d'abord la façon dont ces notions sont déclinées dans les lois régionales sur la participation de 2007 en Toscane (loi n ° 69) et de 2010 en Emilie-Romagne (loi n°3). Ensuite, elle propose une analyse empirique d'un processus participatif développé au sein d'une petite ville de Toscane, qui a utilisé un modèle de gouvernance participative similaire à celui proposé par la loi 3/10. »

Massimiliano Tabusi

RICERCATORE
UNIVERSITÀ PER UTRANIERI DI SIENA

tabusi@unistrasi.it

INTRODUZIONE

I turbinosi cambiamenti economici e sociali, che includono il peso sempre maggiore della finanza, la crisi economica e le nuove tecnologie dell'informazione e della comunicazione, hanno generato nuove – o rinnovate – modalità di azione per coloro che desiderano manifestare una contrarietà al sistema attuale oppure promuovere delle alternative. Diverse di queste modalità passano sempre meno per i tradizionali catalizzatori organizzati – partiti, sindacati –, mentre vedono un maggior coinvolgimento diretto delle persone e una loro auto-organizzazione in azioni collettive « non istituzionali » per le quali lo spazio è una componente rilevante (Ripoll, 2008). Dai diversi « sequestri » dei manager delle aziende, che per contrappasso alla mobilità che dovrebbe contraddistinguerli, venivano costretti dagli operai francesi (tra il 2008 e il 2009) a rimanere per ore – talvolta giorni – vincolati allo spazio dell'azienda in ristrutturazione o delocalizzazione, ai lavoratori, studenti e migranti che in Italia nel 2009 e 2010 hanno utilizzato gru, torri, ciminiere e tetti, o « creato » nuovi luoghi (come l'« isola dei cassintegrati ») per manifestare le proprie ragioni (Tabusi, 2009), in modalità diverse lo spazio è stato protagonista di molte azioni giunte all'attenzione del grande pubblico. Il 2011 sembra rappresentare un anno particolarmente importante rispetto agli sviluppi di questa tendenza. Si intende qui riferirsi, in particolare, alle piazze utilizzate come elemento spaziale tendente a trasmettere determinate istanze sociali a traverso una pluralità di canali e a realizzare, al tempo stesso, un « microcosmo » di società utopistica, sperimentabile da tutti coloro che volessero accedervi. Piazze nelle quali la popolazione si è insediata e ha vissuto anche per molti giorni, attivando un vero e proprio processo di territorializzazione. Gli spazi si sono così ammantati di una notevole carica simbolica e anche dotati di funzioni concrete. Si è realizzata una peculiare gestione del potere che si è manifestata sotto forma di meccanismi decisionali e di scelte gestionali.

Per ricordare solo alcuni dei fatti assimilabili alla tipologia descritta avvenuti nel 2011, si possono menzionare piazza Tahrir, presso Il Cairo (25 gennaio); gli « Indignados » di

Puerta del Sol, Madrid (15 maggio); piazza Syntagma, Atene (giugno); le manifestazioni in Cile (giugno); Rothschild Boulevard, Tel Aviv (16 luglio); il movimento Occupy, insediato a Zuccotti Park, New York (17 settembre) e successivamente un gran numero di piazze radunatesi contemporaneamente in tutto il mondo proprio sull'onda del « fenomeno *Occupy* » e nella medesima prospettiva degli « *Indignados* » spagnoli, il 15 ottobre. Le parole chiave e gli elementi di identificazione si sono progressivamente orientati in senso spaziale: mentre « *Indignados* » sottolinea una posizione critica verso qualcuno o qualcosa, il movimento nato nel Nord America, cui viene attribuita la denominazione di « *Occupy* », incarna il senso di una azione e un riferimento inequivocabile allo spazio.

Le diverse azioni di piazza nel corso del 2011, avvenute in paesi diversi, sono state tra loro connesse, richiamando non di rado esplicitamente le esperienze precedenti (Castañeda, 2012; Kerton, 2012; Pickerill, Krinsky, 2012; Halvorsen, 2012) e guardando ad esse come ad un esempio, a prescindere dal paese nel quale si erano verificate. Ne emerge così una solidarietà internazionale tra il « popolo delle piazze », contrapposto agli establishment (o al potere finanziario), in una sorta di spazio unificato dei movimenti sociali (Nicholls, 2009). In particolare il successo di piazza Tahrir, che ha raggiunto l'obiettivo di far decadere dal potere il pluridecennale dittatore egiziano Hosni Mubarak, è stato uno dei riferimenti più presenti nelle mobilitazioni in tutto il mondo, simboleggiando la cosiddetta « primavera araba » che aveva portato a simili risultati anche in Tunisia. Ovviamente non si tratta certo del primo anno in cui le « piazze » hanno avuto effetti importanti sulla politica e sulla società, essendo l'azione della popolazione riunita nelle piazze è, com'è noto, un fenomeno antichissimo. Del resto basta tornare indietro di poco più di vent'anni, in condizioni geopolitiche totalmente diverse, per trovare nel 1989 un altro « anno delle piazze ». Tra queste, ancora senza pretesa di esaustività, si possono ricordare piazza Tiananmen a Pechino, Karl Marx Platz a Lipsia (allora Germania dell'Est), piazza San Venceslao a Praga, piazza Palatului (oggi piazza della Rivoluzione) a Bucarest. Le differenze, però, sono notevoli: le rivendicazioni erano diverse ed

avevano una componente quasi esclusivamente locale; non vi era la connessione internazionale evidenziata nel 2011 e non erano disponibili quegli strumenti di comunicazione globale non « istituzionale » – tra i quali i Social Network – che hanno avuto un ruolo centrale nella diffusione delle informazioni nel 2011 (Gaby, Caren, 2012; Juris, 2012). Gli attivisti hanno anche utilizzato le tecnologie d'informazione geografica, come i GIS (per uno degli esempi possibili, cfr. map.occupy.net), per dar conto degli avvenimenti e per consentire ai potenziali attivisti – ma anche all'opinione pubblica – di conoscere ed eventualmente supportare le azioni a loro più vicine (Elwood, Leszczynski, 2012). La diffusione di concetti ha trovato nella Rete una modalità diversa e apparentemente orizzontale, non « verticistica » (anche se sussistono numerose differenze, ad esempio quelle tra creatori di contenuti e fruitori). Nel caso del movimento Occupy ha avuto una grande rilevanza la capacità di rappresentazione o evocazione simbolica, espressa tanto nello spazio (ad esempio mediante l'insediamento stesso di Zuccotti Park e nei modi di vita e di organizzazione della piazza), quanto mediante video, immagini, slogan e altri materiali. Riprendendo l'idea di « meme » proposta da Dawkins (1976) – che così propone di denominare le unità elementari di idee, slogan, comportamenti o modi di agire e che, similmente ai geni, sono in grado di propagarsi di mente in mente – si evocano qui alcuni memi che paiono aver avuto un ruolo rilevante nell'attivazione dell'impegno degli attivisti e nella diffusione delle loro pratiche anche a distanze geografiche molto rilevanti, diffondendosi di persona in persona nella realtà « fisica » e nel cyberspazio.

L'analisi che segue si soffermerà prevalentemente sul caso di Occupy Wall Street, che ha dato luogo all'occupazione della piazza di Zuccotti Park, situata a New York a pochi passi dalla Borsa ma anche a ridosso di Ground Zero, altro luogo carico di significati simbolici per gli Stati Uniti e per tutto il mondo. Gli aspetti che si cercherà di sottolineare sono quelli relativi all'uso dello spazio, ma anche della circolazione e diffusione delle informazioni e dei simboli generati nel corso dell'azione. Allo stesso modo merita attenzione il rapporto tra individui, gruppi e gestione del potere, che appare uno degli elementi più innovativi emersi dalle esperienze spaziali del 2011. Trattandosi di fatti molto recenti, e cercando di cogliere i tratti innovativi che emergono dalle modalità di comunicazione offerte dalle nuove tecnologie, gran parte delle fonti cui si farà qui riferimento sono relative al cyberspazio.

LA TERRITORIALIZZAZIONE

Molte delle proteste di piazza del 2011 si sono caratterizzate per aver avviato dei processi che possono essere assimilati alla territorializzazione. Secondo Turco (2010), infatti, il processo di territorializzazione prevede un controllo materiale (reificazione), un controllo simbolico (la denominazione) e un controllo organizzativo (la strutturazione). A livello simbolico, nella trasmissione del messaggio di Occupy, l'aspetto della territorializzazione è stato rappresentato in modo particolare dalla tenda: l'esortazione « bring tent », è infatti il concetto che accomuna la maggior parte dei materiali iconografici prodotti in supporto della campagna del movimento per esortare alla partecipazione, divenendo così un meme che ha ottenuto una notevolissima diffusione (cfr. fig. 2). Il concetto di « tenda » viene utilizzato alla stregua di come l'immagine di una casa può simboleggiare, su una carta geografica, una città: rappresenta in questo caso una comunità « altra », un insediamento continuativo, la volontà di « abitare » un luogo riempiendolo di partecipazione e condivisione, differenziandolo dalla realtà abituale circostante. Si ribalta in questo modo la percezione che normalmente la associa al tempo libero, al campeggio e alle attività ricreative: la tenda diviene piuttosto un preciso strumento di azione politica che consente la libertà di espressione, di riunione, di manifestazione del pensiero, d'informazione e dunque anche di voto cosciente, come sembra suggerisce il poster predisposto in supporto della petizione, poi respinta, avversa allo sgombero forzoso di Zuccotti Park (cfr. fig. 1).

Il controllo simbolico, nel caso delle piazze, non viene esercitato attraverso la ridenominazione, anche se va notato che – almeno a scala internazionale – i nomi delle piazze Tahrir, Puerta del Sol o Zuccotti Park richiamano le azioni popolari che in esse si sono svolte e talora continuano a svolgersi. Si è così ottenuto, di fatto, un effetto analogo a quello della ridenominazione. Il controllo simbolico, in questi casi, sembra anche correlarsi alla capacità di veicolare ogni elemento simbolico apparso in quegli spazi. Un meme emerso nelle piazze oggetto delle azioni degli attivisti – gesto, slogan o raffigurazione che fosse – avrebbe avuto una probabilità enormemente maggiore di diffondersi (« riprodursi », nell'approccio genetico di Dawkins) rispetto ad un altro comparso in un qualsiasi luogo differente. L'effetto consiste in una sorta di « balzo di scala » che mette in relazione la scala



Fig.1: Using a tente does not equal camping

locale con quella globale, per di più con una « messa a fuoco » dei soggetti potenzialmente più interessati che, verosimilmente, tenderanno a seguire empaticamente gli eventi delle piazze occupate attraverso i diversi canali informativi disponibili. La strutturazione del territorio, il suo controllo organizzativo, risalta infine dall'organizzazione spaziale della piazza ma anche dalle forme di gestione del potere che, in quello spazio, risultano diverse per contrasto da quelle degli ambiti circostanti – cosa che i cordoni di polizia, spesso presenti con funzione delimitativa, dimostrano anche « plasticamente ».

VERSO UNA STRATEGIA SPAZIALE E COLLETTIVA

Come nasce Occupy Wall Street

Nel perdurare della crisi economica globale, avviata nel 2008, i temi dell'enorme potere della grande finanza e le interconnessioni di questa con la politica a tutti i livelli sono usciti dagli stretti circuiti di attivisti e militanti politici – spesso semplicemente etichettati no global –, per guadagnare l'attenzione dell'opinione pubblica. Anche nel Nord America gli avvenimenti della primavera araba e le azioni dei cosiddetti « *Indignados* » (o movimento 15 Maggio - 15M) hanno suscitato grande attenzione e persino ammirazione. Il tentativo da parte degli attivisti nelle piazze di far sentire la

propria voce in prima persona, senza mediazioni, realizzando una « democrazia reale subito » (« ¡Democracia Real YA! »), ha richiamato ovunque l'interesse da parte di chi, a vario titolo e con diverse strategie, da tempo formulava critiche al modello economico neoliberista. In questo contesto, in un ambito in cui era già matura una fortissima e diffusa critica nei confronti dei potentati economici e di Wall Street come simbolo di questi, nel sito web del Magazine Adbusters, che si definisce « una rete globale di culture jammers e creativi che lavorano per cambiare il modo in cui i flussi di informazioni, il modo in cui le imprese esercitano il potere, e il modo in cui si produce senso nella nostra società », il 13 luglio compare un post (cfr. <http://www.adbusters.org/blogs/adbusters-blog/occupywallstreet.html>), in cui si propone di occupare Wall Street. L'occupazione avrebbe dovuto seguire una nuova tattica che esplicitamente si richiamava alle esperienze delle piazze Tahrir e Puerta del Sol (« *A worldwide shift in revolutionary tactics is underway right now that bodes well for the future. The spirit of this fresh tactic, a fusion of Tahrir with the acampadas of Spain [...]* »). L'articolo prosegue con una citazione, attribuita al prof. Raimundo Viejo Viñas (che dal proprio sito internet appare laureato in geografia e storia, poi dottore di ricerca in scienze politiche e pubblica amministrazione), che si dimostra lucidissima nel descrivere questa nuova tattica: parafrasando il suo pensiero, il sistema non va più « assediato » da gruppi diversi che seguono ciascuno un leader, ma è necessario che sia affrontato da un unico grande « sciame » di persone (« *The antiglobalization movement was the first step on the road. Back then our model was to attack the system like a pack of wolves. There was an alpha male, a wolf who led the pack, and those who followed behind. Now the model has evolved. Today we are one big swarm of people.* »). È implicita, in questo riferimento, l'urgenza di innovare anche dal punto di vista del rapporto di potere tra individui e gruppi, oltre che all'interno dei gruppi stessi. Si tratta di un elemento ben presente nella ricerca di democrazia orizzontale e paritaria che, faticosamente, si è tentato di mettere in atto nelle piazze degli Indignados spagnoli.

Nello stesso post è anche estremamente chiara la centralità della strategia spaziale « territorializzante », da realizzare attraverso la « presa » di una piazza dallo straordinario significato simbolico ottenuta inderogabilmente mediante l'impegno attivo e la partecipazione in prima persona; deciso e diretto è il richiamo a « muoversi »: « *and then we go out and seize a square of singular symbolic significance and put*

our asses on the line to make it happen ». La marea umana, lo « sciame », avrebbe dovuto inondare lower Manhattan e trasformarla per alcuni mesi in uno spazio di vita reale, con tanto di tende e cucine. Questo atto avrebbe simbolicamente rappresentato la riappropriazione di uno strumento – la finanza globale – ormai ben lontano dall'essere al servizio delle persone, trasformato piuttosto in una moderna Gomorra in cui la corruzione alligna e corrode anche il sistema democratico (« *The time has come to deploy this emerging stratagem against the greatest corrupter of our democracy: Wall Street, the financial Gomorrah of America. On September 17, we want to see 20,000 people flood into lower Manhattan, set up tents, kitchens, peaceful barricades and occupy Wall Street for a few months.* »; qui in corsivo ciò che nella fonte appare in grassetto).

La ballerina e il toro

Il tentativo di occupare Wall Street passa per la diffusione e moltiplicazione di memi. Questo poster (fig. 2) è forse l'icona più diffusa e rappresentativa del movimento OWS. Pubblicato il 18 luglio 2011 da Adbusters, veicola il suo potente messaggio attraverso immagini disposte su due piani diversi, che hanno un forte ruolo simbolico, e da brevi testi. Il toro, che appare nell'atto di caricare, è la celebre scultura che, disposta nei pressi della Borsa di Wall Street, è ormai divenuta una delle attrazioni turistiche più famose della città di New York. Poiché nel gergo borsistico il toro rappresenta un rialzo delle azioni, nelle intenzioni dell'autore – l'italiano Arturo di Modica, che l'ha realizzata e posizionata senza il consenso delle autorità – la scultura dovrebbe trasmettere fiducia e buon auspicio nei confronti dell'andamento dei mercati (cfr. http://youtu.be/84ri_x7xOLs). In questo poster, però, finisce per rappresentare un sistema finanziario fuori controllo, la cui potenza incute timore ma che può essere domato dall'arte, dalla leggerezza e dalla grazia della ballerina che danza sul suo dorso. Il toro sembra quasi flettersi, inginocchiarsi sotto questa presenza. In secondo piano, immersi in una nebbia che evoca fumogeni e scontri di piazza, si intravedono manifestanti con bastoni e maschere antigas, come ad indicare che la prospettiva, se la levità della cultura e dell'armonia collettiva non riuscisse ad avere ragione della cieca e distruttiva furia della finanza, non può che essere quella di un insanabile e violento conflitto.

Attraverso i testi il poster formula un interrogativo che appare misterioso (« what is our one demand? ») e un invito esplicito: « #occupywallstreet - september 17 th. Bring tent. ».



Fig. 2: La ballerina e il toro

Il gioco concettuale dell'interrogativo sull'interrogativo da proporre, formulato quasi sotto forma di « koan » zen, lascia aperta la strada a qualsiasi risposta, in modo da stimolare la riflessione da parte di chiunque fosse raggiunto dal poster, perfino a prescindere dalla risposta data. In realtà l'interrogativo avrebbe già avuto una soluzione, contenuta in un parallelo emerso tra gli USA e l'Egitto (post apparso su Adbusters il 13 luglio 2011, cit.), in particolare rispetto all'analisi dei moti di piazza Tahrir. Quella piazza, si argomentava, aveva ottenuto un risultato concreto grazie ad un « mantra », ad una semplice richiesta ripetuta all'infinito: Mubarak deve andarsene. Per gli Stati Uniti, secondo Adbusters, la domanda avrebbe dovuto essere assai meno rivoluzionaria, consistendo nella richiesta al presidente Obama di istituire una Commissione presidenziale per mettere fine all'influenza dei poteri economici sui rappresentanti politici statunitensi: democrazia, non corporatocrazia (« *what is our equally uncomplicated demand? [...] we demand that Barack Obama ordain a Presidential Commission tasked with ending the influence money has over our representatives in Washington. It's time for Democracy not Corporatocracy, we're doomed without it.* »). (qui viene riportato in corsivo quanto nel testo

originario appare in maiuscolo grassetto). La scelta di non esplicitare mediante il poster la domanda, lasciandola piuttosto all'elaborazione collettiva, è parte della strategia aggregante che ha portato al successo – almeno in termini di impatto internazionale – di Occupy.

CHI È OCCUPY? INDIVIDUI, GRUPPI, O SCIAMI ?

La « Persona dell'anno »

Tra gli altri sintomi della peculiarità del 2011, che vede nei manifestanti che territorializzano le piazze una caratteristica di assoluto rilievo, c'è la scelta del popolare settimanale *Time* per l'ultima copertina del 2011, che, come di consueto, « incorona » la « Persona dell'anno ». La selezione ha portato in questo caso non a « incoronare » una persona nota, come nella quasi totalità dei casi è storicamente avvenuto, ma « The Protester », ovvero il manifestante. La copertina racchiude in sé il dualismo tra individuo (sottolineato dal primo piano dell'immagine) e gruppo o, per meglio dire, « categoria », rappresentando chi ha avuto parte attiva nelle proteste. Il sottotitolo si sofferma sulla componente spaziale, evidenziando che la scelta non è legata ad uno specifico avvenimento ma ai diversi e disparati luoghi in cui le azioni si sono realizzate: « *From the Arab spring to Athens, from Occupy Wall Street to Moscow* ». È interessante osservare che l'immagine della copertina, che appare un disegno, è in realtà una fotografia (vedi fig. 3), trattata dall'artista Shepard Fairey – autore di Hope, il famoso poster che ritrae uno stilizzato Obama in toni di blu e di rosso. Il risultato, proprio nell'intento di rappresentare « The Protester » in senso generale, è una « spersonalizzazione » e « decontestualizzazione » dello scatto originario, che ritraeva un'attivista (Sarah Mason) poco prima del suo arresto in una azione dimostrativa

(cfr http://blogs.laweekly.com/informer/2011/12/shepard_fairey_time_person_of_the_year_occupy_la_protester.php). Questo trattamento rimuove, sempre al medesimo scopo, il riferimento al principale slogan del movimento Occupy (« we are the 99% »), trasformando il bavaglio bianco sul quale il meme compariva in una sorta di velo, che pare evocare la primavera araba. La connotazione impersonale non è solo un'approssimazione giornalistica: il rigetto del leaderismo, la richiesta di una partecipazione paritaria e realmente democratica sono effettivamente caratteristiche che hanno connotato molte delle piazze del 2011. L'avversità per l'individualismo è un fattore che emerge in modo paradigmatico dal supporto di Anonymous all'azione di Occupy Wall Street.



Fig. 3: Fotografia di Sarah Mason e copertina di *Time* (dic. 2011 realizzata da Shepard Fairey)

Anonymous e (molti) Guy Fawkes scendono in piazza

Anonymous è un pseudonimo collettivo, utilizzato inizialmente da « hacktivist », in seguito assunto anche da persone che, condividendo il senso delle azioni promosse attraverso quello pseudonimo, decidevano di utilizzarlo anche solo temporaneamente. In un'efficace descrizione (Lander, 2008) Anonymous viene assimilato ad un gruppo solo nella misura in cui può esserlo uno stormo di uccelli: ciò che li unisce e che li fa percepire come gruppo è il volo nella stessa direzione, anche se la composizione può continuamente variare (« *Anonymous is a group, in the sense that a flock of birds is a group. How do you know they're a group? Because they're travelling in the same direction. At any given moment, more birds could join, leave, peel off in another direction entirely* »). Uno dei simboli che maggiormente ricorrono nell'attività di Anonymous, oltre ad un logo che ricorda quello delle Nazioni Unite, ma che ha al centro una figura umana con un punto interrogativo al posto della testa – a simboleggiare forse l'idea di persone unite – è la maschera di Guy Fawkes. Implicato a Londra nella cospirazione delle polveri nel 1605, che mirava ad azzerare tutti i vertici dell'epoca facendo esplodere l'edificio della Camera dei Lord, Guy Fawkes ha ispirato negli anni Ottanta gli autori del fumetto *V for Vendetta*, il cui protagonista indossava una maschera con il volto di Fawkes; si deve però all'interpretazione cinematografica del fumetto (il film *V per Vendetta*, 2006) la foggia della maschera – ormai piuttosto nota. Anonymous ha supportato attraverso la Rete l'idea di occupare Wall Street, realizzando messaggi e filmati. Il testo di uno tra i primi videomessaggi attribuiti ad Anonymous contiene ele-

menti utili alla riflessione sia in merito alle questioni spaziali, sia rispetto al dualismo individuo/gruppo:

« Hello citizens of the Internet. We are Anonymous. On September 17 Anonymous will flood into Lower Manhattan, set up tents, kitchens, peaceful barricades and occupy Wall Street for a few months. Once there, we shall incessantly repeat one simple demand in a plurality of voices: « We want freedom. » This is a non-violent protest, we do not encourage violence in any way. The abuse and corruption of corporations, banks and governments ends here! Join us! We are anonymous. We are a legion. We do not forgive. We do not forget. Wall Street expect us... » (<http://youtu.be/T-eFxCDx7Yw>).

I destinatari del messaggio non sono i cittadini di New York – che più probabilmente avrebbero potuto contribuire concretamente all'azione – ma quelli di internet; la concezione che ne emerge è quella dello spazio « reale » aumentato dalle nuove tecnologie, in cui la partecipazione viene proposta all'intero cyberspazio. L'affermazione « we are anonymous », che ricorda quella di Ulisse che si denominava « Nessuno », contiene in sé la profonda contraddizione tra la dichiarazione di esistenza, coniugata al plurale (« we are »), e la negazione dell'identità rappresentata da « Anonymous ». La strategia di territorializzazione è la stessa presentata nei post di Adbusters, così come l'avversione alla corruzione causata dalle banche e dai governi. La « sola, semplice domanda » che deve emergere da una pluralità di voci è invece in questo caso esplicitata: « vogliamo libertà ». Un altro elemento cui il messaggio di Anonymous dà particolarmente rilievo è la non-violenza dell'azione. Ciò avviene forse per evitare errate interpretazioni, anche perché il personaggio di Guy Fawkes – largamente presente nel videomessaggio – nel film *V per Vendetta* intraprende anche azioni violente, sebbene solo per difesa.

Guy Fawkes, come si desume dalle immagini provenienti dalle manifestazioni di tutto il mondo, è « il volto » più presente nelle azioni di protesta; anche questo simbolo è un meme che contribuisce a veicolare l'idea di un movimento collettivo, composto da persone che vogliono mettere la loro identità in secondo piano per far prevalere la speranza collettiva verso il futuro. Un concetto che sembra molto efficacemente rappresentato da Shepard Fairey quando mette mano al suo capolavoro *Hope* (il poster dedicato a Obama, cui già si è fatto riferimento), sovrapponendo la maschera di Guy Fawkes al volto del presidente e spostando così la « speranza » da una sola persona, per quanto potente, alla



Fig. 4: *Hope*, di Shepard Fairey nella versione 2008 e in quella 2011

potenza di un collettivo di cui anche quella persona avrebbe potuto far parte - (fig. 4) ; sulle polemiche connesse alle diverse stesure di questa versione

cfr http://blogs.laweekly.com/informer/2011/11/shepard_faurey_designs_occupy.php.

L'ATTIVISMO NEGLI SPAZI PUBBLICI ARRIVA NEI TRIBUNALI

A riprova della non « virtualità » delle azioni messe in atto nelle piazze nel 2011, molte corti di giustizia sono state chiamate in diversi paesi a pronunciarsi sulla legittimità della presenza « territorializzante » degli attivisti in spazi pubblici o ad uso pubblico, il che ha comportato anche una riflessione più ampia, nell'opinione pubblica, sul concetto di spazio pubblico e sui relativi usi (si veda, in proposito, il paragrafo successivo). Converrà qui riflettere a partire da alcuni esempi, come il pronunciamento (31 maggio 2011) del tribunale amministrativo di Pau, adito dal comune di Bayonne (Francia) per ottenere un ordine di espulsione del presidio dei locali « Indignados » che, esplicitamente, si riconoscevano nell'azione degli attivisti iniziata in Spagna e poi proseguita in molti paesi (cfr. <https://n-1.cc/file/download/330872>). La chiave di volta della richiesta del comune di Bayonne verteva sul fatto che i manifestanti non avrebbero avuto alcun titolo per occupare lo spazio (« *personnes qui occupent sans titre l'espace* »); l'occupazione sarebbe stata dunque illegittima e se ne sarebbe dovuta ordinare la rimozione. Nella loro difesa gli occupanti – autodefinitesi « Indignati di Bayonne » – sostenevano invece che la libertà di

espressione fosse un titolo sufficiente per giustificare la loro presenza (« *la liberté de penser et de communiquer librement ses idées, comme la liberté de manifester constituent un titre suffisant, garanti par les articles 9 et 10 de la convention européenne de sauvegarde* »), cercando anche di evidenziare che la loro gestione organizzata dello spazio (la territorializzazione messa in atto) consentisse contemporaneamente altri usi di quello spazio pubblico. Un altro argomento utilizzato dagli Indignados di Bayonne era la similitudine tra l'organizzazione da loro messa in atto e quella esistente in Spagna, in piazza Puerta del Sol: « *l'espace est occupé sur la moitié non stabilisée de sa superficie par une soixantaine de personnes; l'occupation permet donc les autres usages de l'espace en particulier le marché à la brocante; des sanitaires ont été installés sur place, dans des conditions d'organisation semblables à celles qui ont pu être constatées sur la place Puerta del sol* ».

L'ordinanza del tribunale di Pau appare piuttosto salomonica: da un lato nega che gli occupanti abbiano titolo di occupare quello spazio pubblico, sostenendo che la normativa francese, nel prevedere la necessità di una dichiarazione preventiva per tutte le manifestazioni negli spazi pubblici, può ben costituire la restrizione legale prevista dall'articolo 9 dell'invocata Convenzione Europea, e che tale formalità non era stata espletata dagli occupanti. Dall'altro, però, nega l'ordinanza di sgombero, sostenendo che manchi l'urgenza per l'igiene e la sanità pubblica, e riconoscendo che l'occupazione degli attivisti consente altri usi pubblici (« *il n'apparaît pas, au vu du dossier, que les membres du mouvement des « indignés de Bayonne » adopteraient une attitude rendant impossible la conciliation des usages publics de cette partie goudronnée* »).

Un altro caso di ricorso alle autorità giurisdizionali – tra i molti che sono stati attivati e che meriterebbero un'analisi dal punto di vista spaziale – è quello presentato il 15 novembre 2011 dagli attivisti di Occupy Wall Street contro lo sgombero di Zuccotti Park, realizzato poche ore prima (all'1.30 del mattino) dalla polizia. Lo spazio ha una storia interessante, poiché si tratta di un'area privata che, nell'ambito della pianificazione cittadina, era divenuta di uso pubblico nel 1968 in cambio della concessione alla proprietà del permesso di estendere di 500000 piedi quadrati un edificio situato a ridosso del parco (l'ordinanza, <http://www.scribd.com/doc/72837120/Court-rules-no-camping-in-Zuccotti-Park>,

<http://cityroom.blogs.nytimes.com/2012/01/24/occupy-wall-street-drops-suit-on-zuccotti-park/>)

Al centro della controversia, giunta all'attenzione del giudice Michael Stallman, non era la possibilità di uso della piazza come spazio pubblico – cosa che non è mai stata messa in dubbio –, ma il tipo di attività che in essa era possibile realizzare. Dopo l'occupazione, infatti, la proprietà (Brookfield Office Properties) ha provveduto a emanare nuove norme molto restrittive. Norme che, a giudizio degli attivisti, erano state redatte appositamente contro il movimento OWS in violazione del primo emendamento della costituzione statunitense, che garantisce ai cittadini la libertà di parola e di riunione pacifica. Le restrizioni sono contenute nel seguente avviso, diramato ad opera della proprietà:

« *Zuccotti park is a privately-owned space that is designed and intended for use and enjoyment by the general public for passive recreation.*

For the safety and enjoyment of everyone, the following types of behavior are prohibited in Zuccotti park:

- *Camping and/or the erection of tents or other structures;*
- *Lying down on the ground, or lying down on benches, sitting areas or walkways which unreasonably interferes with the use of benches, sitting areas or walkways by others;*
- *The placement of tarps or sleeping bags or other covering on the property;*
- *Storage or placement of personal property on the ground, benches, sitting areas or walkways which unreasonably interferes with the use of such areas by others.;*
- *The use of bicycles, skateboards and roller blades;*
- *Removal of objects from trash receptacles;*
- *« Park hours 6: 00AM until 10: 00PM. »* (il limite temporale che chiude la lista di prescrizioni è stato rimosso dopo la decisione del giudice Stallman)

<http://alldayallweek.wordpress.com/2011/11/16/new-york-supreme-court-approves-no-tent-rule/>)

Solo la limitazione all'uso di biciclette, skateboards e rollerblade risultava già in vigore prima del 17 settembre 2011, data di avvio della protesta di Occupy Wall Street. Come si vede, le restrizioni aggiuntive riguardano direttamente gli aspetti che avevano consentito agli attivisti una azione di « territorializzazione » della piazza. Ad avviso dei manifestanti quelle restrizioni negava la libera espressione perché proprio il tipo di uso dello spazio attuato da *Occupy*, con una continua presenza, è parte del messaggio sociale e politico che il movimento desidera trasmettere, come ricorda anche

uno dei poster apparso in piazza (e diffuso via internet) in quel periodo (cfr. fig. 1). Nelle parole di Alan Levine, uno degli avvocati del movimento: « *The power in this symbolic speech resides in the fact that this is a 24-hour occupation. This conveys a special message* ».

(<http://www.dnainfo.com/newyork/20111115/downtown/judge-orders-city-allow-occupy-wall-street-back-into-zuccotti-park>).

La decisione del giudice Stallman è meno favorevole per gli attivisti di quella presa dalla corte di Pau rispetto agli Indignados di Bayonne. Nonostante nel pronunciamento si legga che non è messo in discussione il fatto che i dimostranti siano riusciti a portare l'attenzione sui temi sociali di loro interesse grazie alla « tattica non ortodossa » dell'occupazione continuativa dello spazio pubblico, costruendo un insediamento al suo interno (« *It is undisputed that, since its inception on about September 17, 2011, Occupy Wall Street began occupying Zuccotti Park on a 24-hour basis for the demonstrations. Occupy Wall Street brought attention to the increasing disparity of wealth and power in the United States, largely because of the unorthodox tactic of occupying the subject public space on a 24-hour basis and constructing an encampment there.* »), il giudice considera « ragionevoli » le misure prese dalla proprietà e valuta come non provato che il primo emendamento consenta ai manifestanti di restare in Zuccotti Park assieme alle strutture che hanno realizzato: « *appears reasonable to permit the owner to maintain its space in hygenic, safe and lawful condition [...] The movants have not demonstrated that they have a First Amendment right to remain in Zuccotti Park, along with their tents, structures, generators, and other installation* ».

In seguito a questa decisione, i manifestanti sono stati nuovamente ammessi nel parco a condizione di rispettare le limitazioni imposte dalla proprietà. Queste hanno però ben presto ottenuto l'effetto di attenuare la protesta, privata dei suoi elementi simbolici di tipo spaziale e, di fatto, della possibilità di essere continuativa. Attorno all'uso dello spazio ad uso pubblico di Zuccotti Park si è così aperto un ulteriore contenzioso. A lungo la piazza è rimasta presidiata da cordoni di vigilanza privata, poi rimossi nel mese di gennaio 2012; in seguito (agosto 2012), probabilmente nella prospettiva di una possibile nuova occupazione ad un anno dalla prima, le restrizioni di fatto si sono ulteriormente rafforzate. Il divieto di creare spazi funzionali (ad es. biblioteche) e di disporre cartelli in connessione con elementi della piazza compare in un testo intitolato Rules of engagement, attri-

buito secondo alcune fonti alla polizia (« *The establishment of a « Libray », « Kitchen », etc, is prohibited; No signs are to be adhered to the walls / benches* »);

<http://cityroom.blogs.nytimes.com/2012/08/06/police-enforcing-unposted-rules-at-zuccotti-park-memo-indicates/>).

NELLA PROTESTA, LA FORZA DEL LUOGO

Il dibattito sulla partecipazione popolare e sull'uso degli spazi pubblici negli Stati Uniti, stimolato dalle azioni del movimento Occupy, non si limita alle aule di giustizia ma diviene uno degli argomenti più discussi anche dai media. Al di là della specifica cronaca degli avvenimenti di Zuccotti Park e delle altre piazze di Occupy, cronaca alla quale è dedicato uno spazio specifico anche sui grandi quotidiani e settimanali col risultato di « istituzionalizzare » il fenomeno, trovano campo anche riflessioni più approfondite sul senso di quelle azioni e sullo stato della discussione pubblica. Appare qui interessante riferirsi all'articolo « *In Protest, the Power of Place* », pubblicato sul *New York Times Sunday Review* a cura di Michael Kimmelman, critico dell'architettura del famoso quotidiano (Kimmelman, 2011). L'interesse deriva sia dagli argomenti utilizzati da Kimmelman, che per gran parte sono relativi agli aspetti della territorializzazione attuata dal movimento, sia perché – vista la grande diffusione del quotidiano e del suo sito web, che è il più seguito negli USA nella sua categoria – dimostra come la diffusione dei « memi » abbia realizzato un salto di scala, non restando relegata ai soli attivisti o a riviste scientifiche riservate agli accademici. Secondo Kimmelman il potere anche simbolico della protesta di piazza è sottostimato, così come la potenzialità del movimento di « creare » luoghi che, pur esistendo già in precedenza, escono da un grigio anonimo grazie al contributo di senso che vi viene riversato, finalmente « emergendo » dalla mappa. L'autore, proprio all'inizio del suo scritto, coglie l'importanza della posizione relativa di Zuccotti park, localizzato in posizione quasi equidistante tra Ground Zero – uno dei luoghi più potenti come simbolo della prospettiva di rinnovamento degli USA – e la borsa di New York (« *We tend to underestimate the political power of physical places. Then Tahrir Square comes along. Now it's Zuccotti Park, until four weeks ago an utterly obscure city-block-size downtown plaza with a few trees and concrete benches, around the corner from ground zero and two blocks north of Wall Street on Broadway. A few hundred people with ponchos and sleeping bags have put it on the map* »).

Un ulteriore aspetto paradossale è che tutto quanto accaduto è possibile perché si tratta di uno spazio privato, nel quale deve essere garantito un uso pubblico notte e giorno; gli spazi pubblici gestiti direttamente dalla città non avrebbero offerto la stessa possibilità, restando chiusi durante le ore notturne (« *Zuccotti Park has in fact become a miniature polis, a little city in the making. That it happens also to be a private park is one of the most revealing subtexts of the story. [...] A zoning variance granted to Brookfield years ago requires that the park, unlike a public, city-owned one, remain open day and night* »).

Il senso di Zuccotti Park, sostiene Kimmelman, non è questa o quella proposta politica - per altro da molti ritenuta vaga, confusa - ma l'azione stessa, che crea, mediante l'esempio e la partecipazione, una piccola polis, una città in costruzione. La vera proposta politica è il modo di vita sperimentato, sotto gli occhi della città e del mondo, nello spazio occupato (« *That the message of the Zuccotti Park occupiers is fuzzy somewhat misses the point. The encampment itself has become the point* »). Il senso profondo è dunque quello che deriva dalla territorializzazione, dal sistema di gestione paritaria e senza leader messo in atto dagli attivisti, dalle funzioni che la piazza/città/polis è in grado di offrire a chiunque voglia parteciparvi. Nelle parole di Kimmelman:

« And it was obvious to me watching the crowd coalesce over several days that consensus emerges urbanistically, meaning that the demonstrators, who have devised their own form of leaderless governance to keep the peace, find unity in community. The governing process they choose is itself a bedrock message of the protest. It produces the outlines of a city, as I said. The protesters have set up a kitchen, for serving food, a legal desk and a sanitation department, a library of donated books, an area where the general assembly meets, a medical station, a media center where people can recharge their laptops using portable generators, and even a general store, called the comfort center, stocked with donated clothing, bedding, toothpaste and deodorant — like the food, all free for the taking ».

CONCLUSIONI

Nelle « piazze del 2011 », da piazza Tahrir a Puerta del Sol, da piazza Syntagma a Zuccotti Park, lo spazio è stato utilizzato come « arma », come strumento di azione e di comunicazione per le rivendicazioni o le proposte sociali. La territorializzazione delle piazze è avvenuta in diverse parti del mondo in modalità comparabili, che si sono via via evolute traendo spunto dalle precedenti esperienze realizzate altrove. Anche grazie alla diffusione delle nuove tecnologie dell'informazione e della comunicazione, non centralizzate né gerarchizzate, i flussi informativi e la crisi globale hanno comportato la condivisione di principi simili anche tra attivisti di culture e paesi anche molto lontani tra loro. Queste stesse tecnologie hanno mostrato un enorme potenziale nella diffusione di « memi » e nella capacità di mobilitare concretamente le persone nel mondo reale, non rivelandosi, quest'ultimo, separato da quello « virtuale » ma, piuttosto, « aumentato », trasformato in un cyberspazio che comprende ambedue le dimensioni. Dalle diverse esperienze sembrano emergere delle volontà di condivisione e rifiuto del leaderismo, assieme alla propensione verso una società maggiormente equilibrata, nella quale il potere della finanza o delle lobby economiche non snaturano l'idea stessa di democrazia. L'aspirazione a realizzare anche in Nord America, per migliorare la propria democrazia, le stesse pratiche spaziali della primavera araba nordafricana è apparsa come un (temporaneo) ribaltamento della direttrice culturale Nord-Sud normalmente prevalente, mostrando come possa esserci spazio, in futuro, per dei movimenti sociali di estensione realmente globale. L'uso dello spazio come strumento di comunicazione ma anche di esempio di vita possibile, nel quale si è tentato di realizzare « ad hoc » luoghi di relazione paritari, auto-organizzati e funzionali, ha contribuito ad attivare un dibattito sugli spazi pubblici e sulle relazioni tra persone. Tutti questi fenomeni, molto recenti, interrogano la geografia e chi la pratica rispetto alla necessità di un approccio più attivo e propositivo, e sembrano sfidarla — particolarmente quella che si definisce sociale — a partecipare più direttamente, con le sue competenze, all'elaborazione e soprattutto alla realizzazione di alternative all'organizzazione attuale degli spazi, delle relazioni di potere e del sistema economico. Sembra emergere una forte richiesta di una geografia non (solo) al servizio del principe, ma delle persone; quelle persone che hanno mostrato, dagli Indignados a Occupy, di voler provare a realizzare una « loro » geografia agendo al tempo stesso come individui e come « sciami ».

BIBLIOGRAFIA

- CASTAÑEDA Ernesto, 2012, The Indignados of Spain: A Precedent to Occupy Wall Street, *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, 11:3-4, p. 309-319
- DAWKINS Richard, 1976, *The selfish gene*, Oxford University Press
- GABY Sarah, CAREN Neal, 2012, Occupy Online: How Cute Old Men and Malcolm X Recruited 400,000 US Users to OWS on Facebook, *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, 11:3-4, p. 367-374
- HALVORSEN Sam, 2012, Beyond the Network? Occupy London and the Global Movement, *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, 11:3-4, p. 427-433
- JURIS Jeffrey, 2012, Reflections on Occupy Everywhere: Social media, public space, and emerging logics of aggregation, *American Ethnologist*, Vol. 39, No. 2, p. 259-279
- KERTON Sarah, 2012, Tahrir, Here? The Influence of the Arab Uprisings on the Emergence of Occupy, *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, 11:3-4, p. 302-308
- KIMMELMAN Michael, 2011, In Protest, the Power of Place, <http://www.nytimes.com/2011/10/16/sunday-review/wall-street-protest-shows-power-of-place.html?pagewanted=all>
- LANDER Chris, 2008, Serious Business. Anonymous Takes On Scientology (and Doesn't Afraid of Anything), *Baltimore City Paper*, 2/4/2008; <http://www2.city-paper.com/columns/story.asp?id=15543>
- NICHOLLS Walter, 2009, Place, networks, space: theorizing the geographies of social movements, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Issue 1, p 78-93
- PICKERILL Jenny, KRINSKY John, 2012, Why Does Occupy Matter? *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, 11:3-4, p. 279-287
- RIPOLL Fabrice, 2008, Espaces et stratégies de résistance: répertoires d'action collective dans la France contemporaine, *Espaces et sociétés*, 2008/3, n° 134, p. 83-97
- TABUSI Massimiliano, 2009, Il lavoro sopra tutto, <http://nuke.luogoespazio.info/homediluogoespazioinfo/tabid/466/EntryID/98/Default.aspx>
- TURCO Angelo, 2010, *Configurazioni della territorialità*, Franco Angeli.

Fabio Pollice
Giulia Urso

UNIVERSITÀ DEL SALENTO - LECCE

fabio.pollice@unisalento.it ; giulia.urso@unisalento.it

INTRODUCTION

Tant les comportements individuels que collectifs sont influencés par le contexte territorial. S'ils en sont influencés, ils n'en sont pas pour autant déterminés, puisque le territoire représente l'aire au sein de laquelle une *subjectualité* naît et évolue. On ne peut considérer l'individu en faisant abstraction de la relation forte de réciprocité et des interactions asymétriques qui le lient à la communauté. Des facteurs tout à la fois culturels, économiques, politiques et géographiques conditionnent le processus de construction de l'identité territoriale et les mécanismes d'interaction entre l'individu, la communauté et le territoire.

Cet article propose une analyse du rôle de la subjectualité territoriale dans les processus de planification stratégique du territoire. L'efficacité des modèles de gouvernance à l'œuvre dans la planification stratégique dépend largement du niveau de subjectualité que le territoire est capable d'exprimer, puisque c'est cette qualité territoriale – encore insuffisamment étudiée – qui encourage la participation active des acteurs locaux et le processus de convergence stratégique (identification des objectifs, définition des lignes d'action). Une relation de réciprocité s'établit entre les expériences de gouvernance et la subjectualité territoriale, puisque le succès des mécanismes de partenariat, se sédimentant dans la mémoire collective et se concrétisant dans des actions de territorialisation, renforce la subjectualité territoriale et sa capacité à modeler l'espace et à guider l'action collective. Cette forme de subjectualité a aussi une fonction vitale dans les processus d'épaississement du réseau des relations qui sont spécifiques à certaines configurations économiques et territoriales, comme les districts industriels ou les systèmes locaux territoriaux de ce genre. En général, toute forme d'agrégation sociale sur base territoriale – eût-elle une connotation économique, culturelle ou politique – semble être favorisée par la présence d'une subjectualité territoriale qui, se fondant sur le partage d'un système de valeurs et sur une matrice identitaire commune, est à la base des processus d'accumulation du capital social. Par conséquent, la subjectualité territoriale s'impose comme un élé-

ment constitutif de la compétitivité territoriale même, dont l'un des éléments immatériels est le capital social. Cet article s'attachera à définir la notion de « subjectualité territoriale » et à en montrer l'importance dans la planification stratégique et la gouvernance des territoires.

I- LA SUBJECTUALITÉ TERRITORIALE

La subjectualité territoriale relève de l'ensemble des représentations, des modes d'actions et de reconnaissance permettant de construire un territoire en tant qu'ensemble collectif. Elle est l'expression d'un réseau complexe de relations. Selon l'approche géographique, le territoire est interprété comme « espace relationnel » : il résulte d'une dynamique collective qui, en raison de son ancrage géographique, tend à construire le lieu en termes matériels et immatériels et à le différencier de l'espace alentour. L'espace, selon Raffestin (2003), devient le « territoire » d'un acteur dès lors qu'il participe à une relation sociale de communication. L'espace est donc « territoire » lorsqu'il devient intermédiaire de communication, moyen et objet de travail, de production, d'échange, de coopération (Dematteis, 1994). En d'autres termes, le territoire peut être interprété comme la partie de l'espace géographique dans lequel une communauté donnée se reconnaît et à laquelle elle se réfère dans son agir individuel ou collectif. La spécificité du territoire, différencié de l'espace tout autour, dérive du processus d'interaction entre cette communauté et son espace vécu (Pollice, 2005). Le territoire est donc conçu comme une « construction sociale ». Il est le produit d'un processus de territorialisation par lequel l'espace est chargé de significations symboliques et devient la référence des processus de construction identitaire.

La subjectualité territoriale peut donc être définie dans un premier temps comme une forme particulière de subjectivité collective dans laquelle l'adjectif « territorial » exprime simultanément sa caractérisation géographique (à savoir la référence à un espace prédéfini) et son niveau de fusion avec la dimension collective. En effet, la cohésion à partir de

laquelle cette forme de subjectualité peut se développer et se consolider résulte du sentiment d'être à la fois partie, expression et finalisation du même milieu local. La relation entre identité territoriale et subjectualité territoriale est donc très étroite, puisque la subjectualité dépend de la capacité d'un ensemble d'individus à se constituer en tant que sujet collectif. Seule une identité territoriale forte peut donc conduire à des formes de subjectualité active. Et plus le sentiment d'appartenance est enraciné, plus la cohésion et la convergence stratégiques ainsi que la volonté de s'exprimer de façon collective seront forts parmi les membres de la collectivité territoriale.

Ce qui lie identité et subjectualité n'est pas une relation de dépendance mais de réciprocité. Se représenter et agir en tant que communauté locale tend à renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance et cela, grâce aussi au pouvoir performant des représentations que l'action collective produit, ou encore, par les effets territorialisants que les représentations et actions tendent à produire. L'identité, en fait, peut être considérée autant comme une conséquence des processus de territorialisation que comme leur cause. D'ailleurs, le principe de territorialité a une « double configuration » : elle est en même temps cible et matrice des dynamiques identitaires (Turco, 2003). Comme le territoire, dont elle est l'expression et la synthèse, l'identité « se caractérise non seulement pour soutenir les phases de la territorialisation, à savoir du processus de développement, mais surtout comme un ensemble spécifique de conditions qui fournit les contraintes et les occasions des actions suivantes » (Governa, 1997). En même temps, l'identité peut être aussi interprétée comme un effet des processus de territorialisation, puisque ces processus tendent à augmenter la « spécificité du lieu » et l'enracinement des réseaux dans le territoire – « ancrage » déterminé par des facteurs culturels –, et produisent une consolidation du sentiment d'appartenance de la communauté locale. L'identité locale est donc importante parce que c'est elle, plus encore que le territoire, qui influence les comportements, individuels et collectifs, et qui encourage ces formes de convergence parmi les acteurs qui sont en mesure d'amorcer les dynamiques de transformation territoriale (actions territorialisantes). Ce qui guide les processus de territorialisation n'est pas le territoire en soi, mais l'image (la projection géographique) que la communauté locale a d'elle-même et de son propre espace d'appartenance. On ne peut toutefois pas nier qu'il y a une relation inverse dans laquelle c'est le territoire, en tant que

construit social, qui influence la perception d'un soi collectif et les façons par lesquelles cette identité se manifeste. Cela explique l'importance qui a été accordée, dans la définition initiale, à la représentation comme moment fondamental et constitutif de la subjectualité.

La subjectualité collective prend une dimension territoriale lorsqu'elle est représentée comme expression du lieu et qu'elle participe à son développement. Un autre élément central est l'agir finalisé. En intégrant ces deux aspects, on peut dire qu'une subjectualité collective prend une connotation territoriale si elle est expression de la communauté locale (condition subjective) et contribue, même de façon potentielle, à la construction du lieu (effet territorialisant et condition objective). Le fait que l'un des moments fondateurs de la subjectualité soit l'action territoriale ne doit pas nous induire en erreur et nous faire confondre cette forme de subjectualité avec celle à caractère politique. La subjectualité territoriale peut évidemment avoir une connotation politique, mais elle ne devrait pas être confondue avec elle. En effet, la subjectualité politique d'un territoire constitue une dimension différente, qui dépend de facteurs généralement exogènes, tels que le niveau d'autonomie institutionnelle sur lequel le territoire peut compter. La subjectualité territoriale a plutôt une matrice endogène, c'est-à-dire qu'elle est déterminée par des conditions locales spécifiques. Dans ce cas, les dimensions que l'on vient de mentionner (la dimension politique, d'une part et la dimension territoriale, d'autre part) semblent se caractériser par une interdépendance évidente. Une forte subjectualité territoriale peut être à l'origine de la naissance puis de la consolidation de mouvements autonomistes, plus ou moins structurés politiquement, qui, faisant pression sur le gouvernement central, peuvent conduire à la reconnaissance d'un plus haut niveau d'autonomie du territoire et contribuer à en accroître sa subjectualité politique. De même, la subjectualité politique tend à renforcer la subjectualité territoriale existante, voire à en promouvoir le développement dans les territoires où celle-ci ne s'est pas encore complètement manifestée. Bien sûr, cela n'est possible que lorsque la subjectualité politique est déjà présente au sein du territoire, c'est-à-dire lorsqu'elle est l'expression de forces qui opèrent dans le lieu et qui se reconnaissent dans ce dernier. Dans le cas contraire, des processus déterritorialisants auraient pour effet d'affaiblir ou d'annuler la subjectualité territoriale, notamment dans les cas où celle-ci est faible ou

sans un véritable pouvoir expressif. En effet, si le niveau de subjectualité reflète des conditions locales telles que la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance, le partage d'un système de valeurs, il n'est pas étonnant que les zones caractérisées par une plus forte subjectualité territoriale soient en mesure de mieux faire face aux processus de déstabilisation de nature exogène et d'établir des relations de réciprocité aussi bien avec d'autres contextes territoriaux qu'avec l'échelle globale et les réseaux qui la composent.

La subjectualité territoriale assure de fait une réponse rapide, convergente et orientée. La convergence n'est évidemment pas le résultat d'une homologation préexistante – dont on ne peut nier l'existence – ou de mécanismes exogènes, mais plutôt le résultat d'un chemin dialectique entre des intérêts souvent divergents et presque toujours non-alignés, mais qui trouvent dans le territoire un facteur coagulant capable de recomposer les conflits éventuels. En réalité, les actions collectives – qui représentent le moment « politique » de la subjectualité territoriale¹ – se produisent le plus souvent à la suite d'un processus de négociation entre intérêts ou points de vue contrastants voire conflictuels².

II- LES DÉTERMINANTS TERRITORIAUX DE LA SUBJECTUALITÉ TERRITORIALE

Toute forme de subjectivité individuelle et collective doit être appréhendée de façon contextualisée : on peut parler à ce titre de déterminants de contexte ou de « conditions sociales de la subjectivité », dépendant de facteurs culturels, économiques, politiques et géographiques. Ces différents facteurs, tous interdépendants, sont à l'origine du processus de construction de l'identité territoriale. Ils revêtent une

1- La *subjectualité territoriale*, bien que n'étant pas considérée comme un sujet politique (cf. ci-dessous), peut s'exprimer politiquement précisément à travers les actions collectives. Les politiques publiques peuvent être définies comme des actions collectives en tant qu'« ensemble des actions effectuées par un ensemble de sujets (les acteurs) qui sont en quelque sorte liées à la résolution d'un problème collectif » (Dente, 1990, p. 15).

2- Governa souligne à ce propos que l'action collective n'est pas exempte de conflits. Elle affirme que l'action collective est « une action dans laquelle les conflits, qui peuvent porter sur des intérêts (locaux/généraux; environnementaux/économiques, etc.), sur des acteurs (institutions publiques de niveaux différents, public/privé, etc.), sur des visions du territoire ou des spécificités particulières des lieux (attribution différente de la valeur, reconnaissance/négation, etc.), ne sont pas cachés ou niés, mais ils sont reconnus » (2007, p. 349).

importance vitale dans les mécanismes d'interaction entre l'individu, la communauté et le territoire. L'appartenance au territoire opère comme un ciment social qui dépasse les autres références identitaires existantes (culturelles, sociales, économiques) et se pose comme dénominateur commun de toutes les subjectivités individuelles et collectives possibles. Bien sûr, l'identité territoriale (en tant que résultat d'une pratique autoréflexive qui implique toute la communauté locale) n'est pas statique mais dynamique et elle change en raison de l'intensité et de la nature des relations qui caractérisent le tissu social. Plus les gens se sentent partie intégrante d'une communauté locale et transposent ce sentiment dans leurs comportements individuels et collectifs, plus l'identité territoriale se renforce et la subjectualité active prend forme. Elle est alors en mesure de se traduire par des actions territorialisantes. On peut en déduire que la qualité et l'intensité des relations sont un élément constitutif du territoire. C'est justement pour cela que celui-ci est défini comme « espace relationnel ». Ses dynamiques d'évolution dépendent aussi du rôle que le réseau de relations joue dans la définition des configurations économiques territoriales et dans la détermination des niveaux de compétitivité. Les districts industriels sont par exemple définis par leurs « épaississements relationnels » (Becattini, 2000). Ceci met en évidence leur singularité, à savoir le développement d'économies externes spécifiques, qui sont le résultat d'interactions dynamiques entre différents acteurs, non nécessairement liés uniquement au domaine économique. En réalité, le confinement spatial des dynamiques relationnelles (typique des districts) est le résultat de l'ancrage territorial de chaque acteur et de ses réseaux, un phénomène favorisé - voire déterminé - par la présence d'une forte identité locale que l'*utilisation* économique contribue à son tour à renforcer, en lui fournissant néanmoins de nouvelles spécifications³.

Les districts représentent un cas emblématique de subjectualité territoriale. Celle-ci y est bien souvent présente à l'état latent car la configuration économique-territoriale de ces espaces ne correspond pas à l'espace d'un pouvoir politique. Les tentatives visant à donner une subjectualité à ces systèmes territoriaux n'ont pas eu beaucoup de succès jus-

3- De nombreuses zones urbaines et rurales ont construit leur stratégie de *branding territorial* sur les productions typiques exploitant la réputation du marché (Pollice, Spagnuolo, 2009) ; comportement qui a contribué à renforcer la valeur identitaire de ces productions (Pollice, 2011).

qu'à présent, mais elles montrent que la subjectualité territoriale peut rechercher des formes d'expression politique à travers la demande d'une représentation directe au niveau institutionnel. Contrairement à la subjectualité politique qui peut être attribuée d'en haut et sur la base d'une logique étrangère, la subjectualité territoriale a une matrice endogène : elle se manifeste comme l'expression d'un sentiment collectif d'appartenance qui, comme le territoire même, est un produit relationnel.

Le niveau de participation de la communauté locale dans la vie politique et sociale du territoire a une importance analogue. Les processus d'*empowerment* sur une base locale et, plus particulièrement, ceux qui sont caractérisés par des agrégations transversales visant à atteindre des objectifs territoriaux, sont en fait des expériences collectives qui renforcent les relations communautaires et, se sédimentant dans le milieu local en tant que pratiques réussies, promeuvent le développement d'expériences collectives successives. Comme il s'agit d'une forme de subjectualité qui vient de pratiques collectives, on ne peut pas nier que son développement soit largement déterminé par l'expérience territoriale. Celle-ci peut être définie comme l'ensemble d'expériences de rassemblements sociaux effectués par la communauté locale et faisant partie de la mémoire collective. En ce sens, le non-développement d'une subjectualité territoriale au sein de certains contextes territoriaux serait interprétable comme l'effet d'une sorte d'« impédance » territoriale attribuable à l'histoire de la communauté locale. L'impédance territoriale peut être définie comme l'ensemble des conditions locales (matérielles et immatérielles) qui entravent le changement et qui sont le produit de l'histoire du lieu ; des facteurs qui, en se sédimentant dans le milieu local et en étant introjectés par la communauté locale, influencent et limitent l'agir individuel et collectif. Le concept d'impédance territoriale se réfère à la théorie de la *path dependency*, selon laquelle les expériences de tous les individus dans l'histoire ont une influence indéniable sur le développement d'un individu (David, 2007). Mais si la théorie de la *path dependency* peut aider à comprendre les causes des disparités territoriales qu'on relève à propos de la subjectualité, la théorie du capital social, avancée par Putnam (et qui aujourd'hui fait l'objet d'un débat scientifique approfondi à caractère interdisciplinaire) a également un pouvoir explicatif sur les déterminants mêmes de la subjectualité. Selon Putnam (1993), le capital social se produit grâce à des caractéristiques de l'organisation sociale, comme

la confiance, les normes de réciprocité et les réseaux d'associationnisme civique qui encouragent la coopération et l'action collective et accroissent donc l'efficacité de la société en termes économiques et politiques. Le processus d'accumulation est un processus collectif qui dérive de l'interaction sociale et tend à se sédimer dans le territoire. Dans cette perspective, Lin (2001, p. 29) définit le capital social comme « *resources embedded in a social structure that are accessed and/or mobilized in purposive actions* » et que Portes (1998, p. 7), établissant un parallèle entre capital financier, humain et social, et affirme que c'est au sein des relations et de la structure sociale que le capital social se forme et s'accumule : « *whereas economic capital is in people's bank accounts and human capital is inside their hand, social capital inheres in the structure of their relationship* ». De la même façon, Tura et Harmaakorpi (2005, p. 1119) soulignent que le capital social est une condition qui attribue à une organisation (territoire) ou à un réseau, la capacité d'utiliser les ressources matérielles et immatérielles dont toute la collectivité dispose ainsi que les ressources sociales provenant de l'extérieur. Si le capital social soutient et oriente le réseau des relations du territoire, favorisant la coopération sur une base locale et l'action collective, il joue alors un rôle sans doute vital dans les processus de construction et de renforcement de la subjectualité territoriale. Plus précisément, on peut supposer que là où il y a une plus grande dotation de capital social, il se peut que des formes de subjectualité territoriale soient en mesure de produire un effet performatif sur le territoire et sur ses trajectoires de développement. La relation entre capital social et subjectualité permet aussi de mieux expliquer comment l'expérience territoriale peut soutenir ou entraver la manifestation de formes de subjectualité territoriale et, par conséquent, interagir avec les processus de développement local. En effet, si les expériences de coopération renforcent la confiance mutuelle (capital social) et favorisent ainsi la manifestation de formes plus complexes d'interaction sociale, alors leur absence et plus encore la présence dans la mémoire collective d'échecs de coopération peuvent réduire la confiance dans l'action collective.

Afin de promouvoir la subjectualité territoriale, on doit donc d'abord investir sur la dotation en capital social, en favorisant les processus de son accumulation et de son utilisation, puisque – comme la réflexion scientifique l'a souligné – c'est précisément l'utilisation de ce capital qui en permet l'accumulation.

III- PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

Selon le propos développé jusqu'à présent, la subjectualité territoriale représente une condition préalable incontournable pour l'« activation » de n'importe quel processus de transformation territoriale endogène, autocentré et en mesure de refléter la volonté collective. Par ailleurs, l'un des piliers d'une approche territoriale des politiques de développement réside précisément dans l'adoption d'un modèle de gouvernance élargie qui assure la représentation de plusieurs intérêts et la participation active de tous les acteurs locaux, depuis la définition jusqu'à la mise en œuvre des politiques elles-mêmes. À cet égard, il faut rappeler que le (re) centrage des politiques de développement sur les territoires n'est pas seulement une conséquence de la décentralisation institutionnelle mais une nécessité imposée par la mondialisation qui a déplacé la compétition de l'échelle nationale à l'échelle territoriale. Ceci oblige les territoires à se confronter à un difficile et inéluctable processus d'ajustement de l'ensemble de leurs ressources et de leurs compétences et à l'adoption d'un plan stratégique visant à guider l'action individuelle et collective. Étant donné que la compétitivité territoriale est un « produit collectif » découlant de l'interaction dynamique et vertueuse de toutes les composantes territoriales, seul un modèle de gouvernance élargie qui assure la convergence stratégique des acteurs locaux et qui garantisse – en l'introjctant comme son objectif fondamental – la cohésion sociale, peut assurer la construction, puis la consolidation d'un avantage compétitif territorial.

Le défi compétitif auquel les territoires sont aujourd'hui confrontés exige donc deux conditions fonctionnellement liées entre elles: un organisme de coordination qui exerce des fonctions d'orientation, de planification et de contrôle et qui soit représentatif de toutes les forces agissant sur le territoire (gouvernance); un plan stratégique qui définisse les objectifs, les stratégies et les axes d'intervention, en attribuant, aux différents acteurs impliqués, des rôles et des responsabilités de façon à assurer leur participation et à en promouvoir l'interaction synergique.

En théorie, le meilleur exemple de l'approche compétitive que l'on vient de présenter est sans aucun doute celui de la planification stratégique territoriale, un outil adopté à ce jour à différentes échelles: municipale, métropolitaine, régionale. Le contexte d'application électif de cet outil est cependant celui de la ville et des conurbations et agglomérations métro-

politaines. Afin d'intégrer les politiques, les programmes et les projets, les villes recourent à l'adoption de plans stratégiques qui leur permettent de se positionner sur la scène concurrentielle internationale. Ces plans se présentent aussi comme les amorces de la construction de réseaux, déclenchant des parcours de négociation et de concertation parmi les acteurs institutionnels et sociaux. En Europe, plusieurs villes ont adopté l'outil de la planification stratégique aussi bien pour améliorer leur propre image que pour aligner leur système économique et productif au système global déterminé par les processus de mondialisation. Les exemples les plus emblématiques sont Barcelone, Lyon, Lisbonne, Rotterdam, Glasgow, pour ne citer que les cas auxquels la réflexion scientifique internationale fait référence le plus souvent.

En Italie, on a assisté à une évolution plus lente et, à certains égards, moins linéaire de la planification stratégique, caractérisée par ailleurs par la présence d'approches très diversifiées concernant les objectifs et les stratégies de plan. L'expérience italienne peut être divisée en deux phases:

- une phase initiale que l'on pourrait définir de « pionnière » – bien que caractérisée par un cadre théorique établi – et qui s'est développée au début des années 2000, touchant presque exclusivement dans les villes des régions du Centre-Nord de l'Italie,
- une seconde phase qui, en plus d'une révision complète de l'instrument de planification basée sur l'expérience précédente, a été caractérisée par une plus grande implication des villes du Sud.

Si à certains égards, la récente adhésion de ces villes peut être interprétée comme le signe d'un tournant politique et culturel provoqué par l'aggravation des problèmes sociaux, économiques et environnementaux, elle peut aussi être considérée comme le résultat des incitations financières offertes par le gouvernement central (CIPE 20/2004) plutôt que comme l'effet d'une responsabilisation de la classe politique et entrepreneuriale de ces contextes urbains et métropolitains. L'adhésion tardive constitue par ailleurs un clair signal de la difficulté des acteurs locaux à ressentir les effets d'une concurrence territoriale accrue et à reconnaître les innovations en matière d'aménagement.

La planification territoriale interprétée comme un processus de réorganisation spatiale et fonctionnelle du territoire, visant à améliorer le niveau de bien-être de la population qui l'habite et qui s'identifie avec lui, représente certainement l'un des moments les plus complexes, problé-

matiques et conflictuels du gouvernement d'un territoire. Ce processus est complexe car, en impliquant toutes les composantes territoriales, il exige une approche holistique et présuppose la participation de toutes les forces qui opèrent sur le territoire. Il est problématique car, en tant que plan à long terme, il doit se projeter dans un futur de plus en plus incertain en raison de l'instabilité des scénarios de référence et de leur évolution rapide. Il est conflictuel car il doit concilier des exigences différentes et souvent contradictoires avec l'objectif de maintenir ou, dans la plupart des cas, d'augmenter le niveau de cohésion sociale. Le plan stratégique territorial se distingue des autres plans territoriaux par son caractère volontariste et par la nature non-prescriptive des indications programmatiques qui y sont contenues. Il est en premier lieu un plan d'orientation qui, bien que non contraignant pour les autres niveaux de la planification, constitue l'horizon stratégique auquel ces derniers doivent faire référence afin que l'ensemble du système de planification soit cohérent, coordonné et reflète la volonté collective. Dans leur dernière évolution, les plans stratégiques tendent à agir comme des outils de planification axés sur la construction d'une vision partagée de l'avenir, sur son développement à travers des réseaux de coopération entre le secteur public et le secteur privé, mais aussi entre des villes différentes, unies par la recherche de synergies et de complémentarités. Les éléments novateurs de ce modèle sont représentés, d'une part, par la consultation secteur public-secteur public (particulièrement significative dans des contextes locaux dans lesquels la coordination entre les autorités locales est une condition essentielle pour développer des synergies efficaces dans le cadre de l'aménagement commun du territoire) et, d'autre part, par la participation active des parties prenantes locales et de la communauté dans son ensemble. Ces éléments permettent d'augmenter le niveau de consensus autour du plan et sont en mesure de déterminer une convergence stratégique de tous les acteurs locaux autour des objectifs qui en sont à la base et des actions dans lesquelles il est décliné. L'importance du plan lui-même ne réside pas vraiment dans la tentative de surmonter une approche purement réactive et contingente à l'interprétation des problèmes de la collectivité et à l'identification des options politiques, mais plutôt dans la façon d'intégrer dans le processus de planification même les formes de flexibilité et d'implication des acteurs visant à éviter les simplifications abstraites de la réalité dans des visions trop déterministes et/ou interventionnistes. La vision est donc l'élément central du plan stratégique, qui définit et

établit les priorités en termes d'objectifs et de lignes d'action. C'est surtout l'élément qui est le plus intimement lié à la subjectualité territoriale, à la fois parce qu'elle en est la prémisses, mais aussi parce qu'elle peut être interprétée comme le produit d'une convergence collective et donc comme une expression de la présence d'une subjectualité territoriale manifeste ou latente.

La *vision* correspond au scénario souhaitable, partagé ou partageable, de ce que le territoire veut être; elle condense l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration du plan, qui oriente et justifie les phases successives de la planification stratégique. Cette considération, cependant, ne doit pas conduire à penser que le plan stratégique a une dimension exclusivement volontariste; s'il est vrai que la planification est constitutive de l'élaboration d'une *vision*⁴, cette dernière dérive d'un processus de médiation entre des visions différentes et parfois divergentes. Cette médiation s'insère à son tour dans un processus plus large de négociation entre les différentes parties prenantes, qui sont appelées à débattre non seulement de leurs souhaits d'évolution du territoire, mais aussi des ressources mobilisables, à partir d'une analyse partagée du contexte territorial et des différents scénarios.

En théorie, la vision n'est que le résultat d'un processus de réflexion collective qui traverse trois étapes distinctes:

- Phase 1 – Encadrement territorial (Qui sommes-nous?)
- Phase 2 – Projections compétitives (Qui pouvons-nous être?)
- Phase 3 – Option politique (Qui voulons-nous être?)

La première phase correspond à l'analyse du contexte territorial, par une comparaison systématique avec d'autres territoires ayant une configuration similaire (*benchmarking* territorial). Elle vise à identifier les principaux atouts (dotation patrimoniale), les forces et les faiblesses. Bien qu'il s'agisse d'une « représentation » de la réalité qui n'est pas entièrement exempte du risque d'une évaluation partielle et de « visions » préconçues, cette analyse doit fournir un cadre suffisamment objectif et partagé par tous les acteurs impliqués dans le processus de négociation au sens strict. Elle constitue la base d'un échange entre les acteurs appelés à développer des visions compatibles avec les caractéristiques du contexte territorial.

4- Selon la littérature scientifique de référence dans ce domaine (Curti, Gibelli, 1996 ; Pugliese, Spaziante, 2003), *vision* et *planning* (vision et planification) sont en fait les deux moments centraux de la planification stratégique. D'où le terme « *visioning* » pour représenter la singularité du processus et sa caractérisation.

La deuxième phase – la phase de négociation – porte aussi bien sur la comparaison des projections concurrentielles (chacune soutenue par un groupe d'acteurs différent) que sur la définition des objectifs et des options stratégiques correspondantes. L'utilisation de l'expression « projections » ne doit pas faire penser à un plan exclusivement lié à des objectifs de développement économique, puisque le but ultime du plan stratégique est en fait l'amélioration du niveau de bien-être de la communauté locale. Dans le système économique mondial actuel, cet objectif, ne peut être assuré que lorsque les territoires sont en mesure de maintenir ou de renforcer leur position concurrentielle. La phase de négociation se termine donc par l'identification de la vision qui contient et résume la configuration-objectif que le territoire vise à atteindre et autour de laquelle il veut construire sa stratégie à long terme (le plan). À partir de ce moment-là, mais en profitant de toutes les évaluations présentées jusqu'alors, la planification proprement dite – c'est-à-dire le processus de planning – commence.

Avant d'approfondir cet aspect et de décrire comment la subjectualité territoriale interagit avec le processus de planification, il convient de noter que, comme toute autre politique, cette dernière n'est efficace que si elle répond à un intérêt territorial qui se construit localement d'une façon partagée. Il s'ensuit que l'identification de la vision-objectif et des actions de planification qui lui sont liées (moment volontariste) ne peuvent avoir efficacité sur le territoire que si elles impliquent effectivement un large éventail d'acteurs locaux représentant les intérêts les plus divers. Beaucoup d'initiatives de planification se sont parfois profondément éloignées de leur approche initiale, en proposant un modèle descendant et centralisé, tout au plus précédé par une étape de simple consultation avec les acteurs locaux. Proposer ces visions comme un produit collectif devient alors très dangereux, à la fois parce qu'elles sont plutôt le produit d'une volonté politique qui fait souvent abstraction d'une logique strictement rationnelle fondée sur la cohérence entre réalité et projet, mais aussi parce que les visions politiques, quand elles s'enracinent dans la pensée collective, tendent à avoir des effets « modelant » sur la réalité géographique, résultant dans des actes et des comportements qui peuvent avoir des effets déstructurants sur le contexte local.

Le territoire n'est pas une *tabula rasa* qui peut être réécrit à discrétion, mais un espace relationnel complexe et « sédimenté » qui admet des changements mais pas des

bouleversements. L'avenir d'une ville, comme de n'importe quel autre contexte territorial, ne peut être redessiné en faisant abstraction de tout ou d'une partie du milieu local et des facteurs spécifiques qui ont guidé son développement jusque-là. Une vision déformée et irréaliste peut compromettre l'efficacité du processus de planification et avoir des effets déterritorialisants sur la zone géographique du projet. Beaucoup de plans, cependant, cherchant un consensus émotionnel, tendent à sous-estimer les problématiques sociales et environnementales qui peuvent entraver le développement du système territorial, tandis qu'ils surestiment les potentiels compétitifs, notamment par rapport à des environnements concurrentiels dans lesquels des déterminants exogènes qui sont hors du contrôle des acteurs locaux jouent un rôle « pas du tout secondaire ».

Les risques principaux de la planification stratégique sont précisément ceux que l'on vient de décrire : l'autoréférentialité du plan et des acteurs ; l'incohérence des options stratégiques, le surdimensionnement de la vision et des objectifs qui y sont liés et surtout, le manque d'implication effective des acteurs locaux.

CONCLUSION

Cette brève discussion souligne donc le rôle de la subjectualité territoriale dans la détermination de l'efficacité de la planification stratégique. Dès l'amorce du processus de planification, la subjectivité territoriale montre ses effets propulsifs. La possibilité d'un développement « *bottom-up* », répondant toutefois à des sollicitations externes, est liée aux sollicitations d'acteurs locaux représentant des intérêts divers. Cela ne peut se produire que s'il existe déjà des phénomènes associatifs à caractère territorial, c'est-à-dire pour lesquels le territoire constitue un référent et un facteur unificateur. En l'absence de cette activation endogène, le processus pourrait ne pas être activé ou encourir les risques propres à l'*hétéroréférentialité*, comme dans toute forme de stratégie exogène.

Le rôle de la subjectualité territoriale devient encore plus significatif dans les phases d'identification de la vision. C'est à cette étape en effet qu'elle se manifeste comme un acteur collectif capable d'exprimer une orientation stratégique propre ou bien d'influencer les décisions politiques sur la stratégie de développement du territoire. La présence d'une forte subjectualité territoriale empêche que des visions hétéroréférentielles s'affirment et que des acteurs étrangers

au contexte local (avec la complicité de certains acteurs locaux) puissent influencer le processus de planification et l'orienter vers la poursuite d'objectifs spécifiques éloignés des intérêts de la communauté locale.

La subjectualité territoriale favorise également les processus de convergence stratégique entre les acteurs, à la fois parce que sa présence témoigne d'une propension à rechercher une solution concertée des problèmes locaux, mais aussi que parce qu'elle active un mécanisme de contrôle implicite de l'arène politique. Le contrôle social, sur le plan et sur sa mise en œuvre, est probablement l'un des aspects les plus intéressants et importants de l'interaction subjectualité territoriale-planification stratégique. Même lorsque la subjectualité n'est pas exprimée sous forme directement politique, elle est quand même en mesure d'exercer une pression sur les acteurs politiques qui permet d'orienter leurs choix et de contrôler leurs comportements, accroissant ainsi le sentiment de responsabilisation des acteurs impliqués.

Il semble donc clair que la subjectualité territoriale est intimement liée à la gouvernance, tant parce cette dernière s'exprime à travers elle, que parce que c'est par la gouvernance qu'elle est capable d'influencer les choix politiques et la planification urbaine et territoriale.

Nous pouvons donc conclure qu'au niveau local, la planification stratégique n'est efficace que si elle peut compter sur une subjectualité territoriale forte, capable de soutenir le processus de convergence stratégique parmi les acteurs locaux et la participation active des communautés locales dans la phase de mise en œuvre du plan. La construction d'une subjectualité territoriale devient ainsi un objectif incontournable afin de promouvoir et de soutenir des processus de développement endogène et autocentré à l'échelle locale et afin de faire en sorte que la vision autour de laquelle le plan stratégique est construit puisse effectivement acquérir une fonction performative à l'égard du contexte territorial.

BIBLIOGRAPHIE

- BECATTINI G., 2000, *Dal distretto industriale allo sviluppo locale. Svolgimento e difesa di una idea*, Bollati Boringhieri, Torino.
- CURTI F., GIBELLI M. C. (a cura di), 1996, *Pianificazione strategica e gestione dello sviluppo urbano*, Alinea, Firenze.
- DAVID P., 2007, *Path dependency, its critics and quest for "historical economics"*, Econ WPA.
- DEMATTEIS G., 1994, Nodi e reti nello sviluppo locale, in Magnaghi A. (a cura di), *Il territorio dell'abitare. Lo sviluppo locale come alternativa strategica*, Franco Angeli, Milano, pp. 249-268.
- DENTE B., (a cura di) 1990, *Le politiche pubbliche in Italia*, Il Mulino, Bologna.
- GOVERNA F., 1997, Il milieu come insieme di beni culturali e ambientali, in *Riv. Soc. Geo.*, n° 105, pp. 85-93.
- GOVERNA F., 2007, Territorialità e azione collettiva. Una riflessione critica sulle teorie e le pratiche di sviluppo locale, *Rivista Geografica Italiana*, Vol. 114, pp. 335-361.
- HALL P., WARD C. (1999), *Sociable cities. The legacy of Ebenezer Howard*, John Wiley and Sons, Chichester.
- LIN N., 2001, *Social Capital: A Theory of Social Structure and Action*, Cambridge University Press, Cambridge.
- POLLICE F., 2005, Il ruolo dell'identità territoriale nei processi di sviluppo locale, *Boll. Soc. Geogr. Ital.*, vol. X, n° 1, 75-92.
- POLLICE F., SPAGNUOLO F., 2009, Branding, identità e competitività, in *Geotema*, n° 37, pp. 49-56.
- POLLICE F., 2011, *Le produzioni tipiche leva per lo sviluppo territoriale. Il caso della Campania*, Giannini Editore, Napoli.
- PORTES A., 1998, Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology, *Annual Review of Sociology*, 24, 1-24.
- PUGLIESE T., SPAZIANTE A., 2003, *Pianificazione strategica per le città: riflessioni dalle pratiche*, Franco Angeli, Milano.
- PUTNAM R. D., 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, Princeton, NJ.
- RAFFESTIN C., 2003, Immagini e identità territoriali, in Dematteis G., Ferlaino F. (a cura di), *Il Mondo e i Luoghi: Geografie dell'identità e del cambiamento*, IRES Piemonte, pp. 3-11.
- TURA T., HARMAACORPI V., 2005, Social Capital in Building Regional Innovative Capability, in *Regional Studies*, vol. 39, pp. 1111-1125.
- TURCO A., 2003, Sociotopie: istituzioni postmoderne della soggettività, in Dematteis G., Ferlaino F. (a cura di), *Il Mondo e i Luoghi: Geografie dell'identità e del cambiamento*, IRES Piemonte, pp.21-31.

Guillaume Faburel

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 - TRIANGLE -CNRS
ET INSTITUT D'URBANISME DE LYON

guillaume.faburel@univ-lyon2.fr

avec la collaboration de Karen Chevallier

BUREAU DE RECHERCHES AMÉNITÉS

<http://amenites-developpementdurable.net/index.php>

INTRODUCTION

Les habitants sont de plus en plus conviés et requis pour donner avis, « être concertés ». Nous serions ici de plain-pied dans une démocratie *a minima* plus dialogique (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001), au sein de laquelle la concertation apparaît comme obligation devenue réglementaire, mais aussi comme nécessité pour l'action. Celle-ci offrirait à la fois d'autres clefs de compréhension, et surtout de nouveaux moyens d'une légitimation de la gestion des affaires communes. Toutefois, quels que soient les projets considérés, l'adhésion sociale - terme que nous privilégierons à celui d'« acceptabilité » sociale, chargé de normativité dans les instances décisionnelles (« rendre acceptable ») - reste un enjeu premier pour tout porteur de projet. De nature souvent informationnelle, de portée pédagogique, pour ne pas dire thérapeutique, et, quoi qu'il en soit, de figure « occupationnelle » (Calame, 2006), c'est-à-dire amenée à débattre de points secondaires, la dite participation démocratique est traversée de questions encore vives. C'est ce qui ressort pour beaucoup des recherches menées ces dix dernières années en France, selon les échelles, les cibles, les dynamiques, temporalités... des dispositifs proposés (Bacqué, Rey, Sintomer, 2005 ; Blondiaux, 2008) ou encore selon les effets dans les logiques, portages, répertoires et légitimités de l'action publique (Rui, 2004 ; Bacqué, Gauthier, 2011).

Or, et peut-être en conséquence de quoi, parallèlement, des démarches volontaristes, c'est-à-dire d'un registre expérimental ne répondant d'aucun commandement réglementaire, se sont aussi développées ces dernières décennies dans l'urbanisme et l'aménagement, du fait notamment de la faible adhésion relayée. Pour des raisons fort différentes nous trouvons de telles expériences historiquement :

- dans les pays anglo-saxons (de cultures plus pragmatiques, guidés par un principe plus proche de l'équivalence, relative, entre enjeux locaux et nationaux/fédéraux),

- en Allemagne (de par notamment la sensibilité environnementale des populations),
- ou encore, plus modestement, dans certains pays de culture latine (ex : tradition territorialiste en Italie).

En France, c'est non moins historiquement d'abord hors des scènes instituées et de leurs figures imposées de la citoyenneté que des expériences ont pu être menées (Carrel, Neveu, et Ion, 2012). Mais, ces démarches collaboratives plus volontaristes avec les habitants demeurent quasi absentes dans le domaine des grands équipements dits structurants des territoires, du fait notamment de l'envergure (spatiale et temporelle) des projets, et des enjeux dès lors recouverts pour les processus même de leur portage, ainsi que pour la construction des arbitrages à ces échelles. La procédure de Débat public, souvent mise en œuvre pour de tels cas, ne saurait, malgré quelques exemples remarquables (cf. Fourniau, 2010), en tenir lieu selon les cas relayés (Revel et al., 2007). Comme d'autres dispositifs institués, cette procédure découpe et trie temps et espaces légitimes aux débats, pour le plus souvent redoubler l'assignat habitant : l'« expert » de l'immédiat et du local (Neveu, 2009).

Or, autre constat, dans ce registre plus volontariste et expérimental très asymétrique, nous trouvons pour beaucoup des initiatives centrées sur la protection de l'environnement du cadre de vie local ou encore sur la composition et le fonctionnement des espaces publics pour la ville (Lolive, 2010). Les expériences anglo-saxonne et nordique des *community organizing* et *empowerment* (i.e. capacitation) en témoignent par exemple à leur mesure, que ce soit dans le cadre notamment de planifications participatives et d'ateliers d'urbanisme, ou de mouvements et dynamiques plus spontanées (ex : mouvement pour la Transition). Sans compter, de manière plus conventionnelle, la justification et la facture environnementale de la multiplication des méthodes codifiées de conférences de citoyens, des tables rondes citoyennes et autres forums en tous genres. Il est vrai

que les réactions voire oppositions locales aux projets, auparavant centrées sur une stricte protection de la nature, se sont largement ouvertes ces quinze dernières années à des problématiques plus ostensiblement territoriales (Melé, Larrue Rosenberg, 2003; Kirat, Torre, 2008), s'inscrivant dans une évolution remarquable des relations entre nature et culture, et interrogeant les registres classiques de la justification aménagiste (Lolive et Soubeyran - coord., 2007).

Mais, là encore particulièrement en France, la qualification des paysages pour les grands territoires demeure absente de telles initiatives participatives, qu'elles émanent d'opérateurs, d'aménageurs, voire des métiers de l'accompagnement de projet (ex: paysagistes). Si nous en trouvons trace plus localement, à plus vaste échelle, le paysage peine à être considéré comme enjeu et dès lors sujet de démarches participatives. Et pourtant, les réactions et oppositions territoriales évoquées plus haut mettent diversement en avant: certes le patrimoine et sa protection comme ferments identitaires, la nature comme ensemble de services rendus aux sociétés locales... mais aussi les paysages du quotidien comme facteurs d'attache, le bien-être environnemental et la qualité de vie territoriale comme sentiments d'appartenance, voire mondes communs... (Faburel et Altaber, 2013).

À la croisée de ces deux constats, l'opérateur de réseau RTE (Nord) a souhaité, en amont d'une concertation obligatoire, mettre en place une démarche non « étiquetée » pour permettre d'autres échanges avec des habitants plus « libres et nuancés » dans leurs paroles et attitudes, et donc, selon cette entreprise, potentiellement plus constructifs dans leurs contributions. Le projet de reconstruction de la ligne THT entre les postes de Lonny (Nord Ouest de Charleville – Mézières) et de Vesle (Est de Reims) s'inscrit dans un objectif de renforcement/sécurisation du réseau de transport d'électricité en Champagne-Ardenne. Suivant en cela le cahier des charges du projet, les 80 kilomètres de la ligne 400 000 volts existant depuis 1970 devront être déposés après la reconstruction à horizon de 2016 d'un circuit de puissance double sur une emprise plus large, dont l'implantation pourrait éventuellement varier.

Comme tout grand aménagement, cette nouvelle ligne électrique aérienne aura des effets sur les paysages et milieux naturels des sites traversés, donc sur des territoires perçus, pratiqués, bref vécus par les populations. Or, malgré une évolution de la prise en compte des problématiques écologiques, paysagères et environnementales dans le cadre de

grands projets (lignes THT et parcs éoliens notamment), ces effets peuvent, comme la faible adhésion récurrente en atteste, susciter des réactions locales fortes. Et, si cela a conduit à des avancées dans certains projets (ex: design des pylônes), les paysages, patrimoines, services écologiques et, plus largement, le bien-être, le cadre de vie et la pleine insertion territoriale de l'équipement sont par contre, encore souvent traités de manière ponctuelle et plutôt réactive, donc rarement intégrés dès l'amont des projets. Il en résulte le plus souvent des actions de rattrapage ou de compensation postérieures à la réalisation de l'équipement, sans grande efficacité démocratique ni évolution dans les référentiels professionnels et registres d'action pour l'accompagnement de projet.

Le propos rend compte de cette démarche collaborative mise en œuvre sur l'ensemble de l'année 2011, reposant sur:

- un diagnostic éco-systémique et paysager mettant en lumière services et sens cachés du territoire;
- une enquête socio-environnementale chez 120 habitants pour approfondir les environnements et paysages habités;
- et, pierre d'angle, une conférence citoyenne potentialisant expériences, aptitudes et plus largement savoirs dits habitants afin de produire prospective territoriale et autre géographie de l'aire d'étude.

Après avoir situé les savoirs dits habitants au cœur de la démarche de co-production (1.) et avoir exposé méthode et résultats ainsi produits de manière progressive vers, à partir et par des habitants (2. et 3.), nous développerons quelques considérations conclusives (méthodologiques, praxéologiques et axiologiques), sur la portée de la dialogisation des savoirs environnementaux et paysagers impliqués dans les projets de grands équipements (4.), pour l'accompagnement du tournant proxémique dans le champ de l'environnement et des paysages¹ (Conclusion).

1- Empruntant le terme à la sociologie de l'interaction, le "tournant proxémique" est appliqué ici aux outils de représentation de la spatialité, et traduit le fait que si la carte ne représente pas la réalité mais en constitue le modèle, elle doit dorénavant être comprise comme opérateur symbolique d'une spatialité qui « est, en première instance, un système proxémique, c'est-à-dire un milieu communicationnel et anthropologique concerné par la perception, l'organisation et l'usage de l'espace, de la distance entre les acteurs (...). En outre, telle spatialité est à la base de la mobilité généralisée, de la naissance de nouvelles formes de citoyenneté, de l'émergence de critiques des sociétés complexes, comme le sont les nôtres. C'est à ce niveau que la cartographie fait irruption sur la scène comme étant l'unique opérateur symbolique à même d'agir pour sa propre compréhension, montrant le monde, non pas tant comme cela est fait, mais plutôt comme sa fonction sociétale doit être interprétée. » (*EspacesTemps.net*, 2011).

Cet article mobilise principalement le courant des cosmopolitiques, singulièrement dans ses analyses de l'aménagement (Lolive et Soubeyran, op. cit.), que nous avons déjà impliqué dans l'étude de grands conflits d'équipement pour cause environnementale (cf. Faburel, 2003 et 2007). Nous suivons en son sein particulièrement les travaux : de Latour (1999) pour lequel il s'agit de « *combler le fossé apparemment infranchissable séparant la science (chargée de comprendre la nature) et la politique (chargée de régler la vie sociale)* » (Latour, 1999, p. 28), donc de dépasser le dogme épistémopolitique (républicain) lié à l'invention des sciences modernes ; et de Stengers (2002) sur la nécessité de « faire bégayer les assurances » et de compliquer réciproquement les savoirs en associant d'abord les premiers intéressés à leur construction et usages. « *la fiabilité et l'intérêt des savoirs qu'une société est susceptible de produire traduisent la qualité de son fonctionnement démocratique* » (Stengers, 2002, pp. 8-9).

I- LES SAVOIRS DITS HABITANTS POUR PRODUIRE D'AUTRES GÉOGRAPHIES PAR LES SENS TERRITORIAUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES

Paysages, patrimoines, bien-être, services écologiques... se sont affirmés comme des sujets essentiels pour la compréhension fine de l'insertion territoriale des projets. Le paysage y est par exemple souvent hissé au rang de véritable symbole, historicisé par les sociétés locales voire patrimonialisé par des politiques dédiées (ex : Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine - AVAP - remplaçant les ZPPAUP - Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Or, à l'occasion des projets d'aménagement, la modification du « paysage-icône » met en mouvement cette historicité et les identités locales qu'elle peut nourrir. Car le paysage est bien à la fois matériel et symbolique, donnant à voir de nouvelles (inter) relations entre nature et culture :

- du temps long de l'évolution paysagère et de la continuité culturelle (temps cycliques des rythmes géo-climatiques, biologiques...) aux temps plus courts, parfois de rupture, des dégradations environnementales, de la construction de jugements et attentes ;
- de l'échelle locale du périmètre spatial de la taxinomie (ex : espèces remarquables) ou de l'intégration paysagère dans l'emprise technique et juridique de l'équipement, jusqu'à l'échelle plus ample, différente des circonscriptions

administratives, des grandes entités paysagères, fonctionnements éco-systémiques, dynamiques territoriales.

Si, pour rester dans notre exemple, la place accordée aux problématiques paysagères dans les politiques publiques et l'action territoriale est, en France notamment, croissante depuis quelques décennies (Luginbühl, 2001 et 2012 ; Besse, 2010 ; Donadieu, 2012), les territoires impliqués par les grandes infrastructures de transport terrestre sont encore peu étudiés sous l'angle des ressentis, pratiques et vécus, facteurs d'attache et sentiments d'appartenance, ainsi que du bien-être/mal-être suscité, procuré, projeté, voire parfois fantasmé. Et ce encore moins dans une approche impliquant des démarches ostensiblement collaboratives avec les habitants (cf. travaux de Gilles Clément, de Nicolas Michelin, notamment). Or, tous ces éléments vont participer de la réception sociale, voire justement fonder partiellement le rapport social à l'équipement. « *L'évolution des pratiques, matérielles et symboliques, de l'espace d'une part, et la mise en péril des territorialités politiques de l'autre, constituent, à nos yeux, les deux motifs principaux de la demande paysagère contemporaine* » (Debarbieux, 2007).

En fait, si les diagnostics qui servent de bases aux mesures paysagères prises dans le cadre des projets d'infrastructures de transport terrestre (ITT) ont certes été enrichis ces dernières années par l'abord de dimensions plus immatérielles (faisant par exemple parfois appel aux ressentis d'ambiances, et à leurs facteurs d'évolution), cette appréhension plus sensible et dynamique des paysages omet encore largement en France certaines opérations socio-cognitives construites dans l'expérience, y compris démocratique, des lieux et territoires :

- non seulement certaines opérations du ressort du sensible, mais autres que seulement pratiques des espaces, que d'ailleurs ballades urbaines, parcours commentés et autres dérives paysagères n'épuisent pas, loin s'en faut (Moser et Weiss, 2003),
- mais plus encore dans le champ des imaginaires et croyances, dans le domaine des jugements et attentes... ainsi que leurs cadres axiologiques, donc systèmes de valeurs territorialisés (Bailly, 1981).

Or, la pertinence des choix d'aménagement/équipement, accompagnée de la justification classique d'effets structurants et de leur mythologie (Offner, 1993), dépend bien plus aujourd'hui de ces entendements axiologiques et opérations sensibles que par le passé, lorsque la seule technique pouvait faire consensus comme valeur partagée d'un

progrès tendu vers un bien-être collectif, accompagné de ses mythes fondateurs, Orphée et Prométhée (Flahaut, 2008). Leur faible entrevue voire prise en compte expliquerait selon nous l'adhésion sociale limitée. C'est ici que les savoirs dits habitants entrent en scène... territoriale.

Expériences de l'ordinaire, habiletés du quotidien, aptitudes pratiques et autres cognitions du local mêlent étroitement entendement axiologique et opérations sensibles susmentionnés. C'est ce que montrent les travaux de Dewey (1927, trad. 2003) sur la nature instrumentale des expériences et des valeurs sociales, ou ceux de Schütz sur l'ontologie de l'expérience ordinaire (1962, trad. en 2007, 2009), ou encore, plus près de nos cultures, certains pans de sociologie de l'environnement des deux décennies écoulées (cf. notamment Micoud, 2007).

Et pourtant, face à la pluralité des ressources et compétences qui en théorie peuplent l'espace social (« société des savoirs », « économie de la connaissance »...), de telles expériences, aptitudes, habiletés peinent encore globalement, si ce n'est par l'expertise acquise par des habitants dans quelques activités professionnelles, à irriguer en France les processus participatifs foisonnants. Elles peinent à advenir comme catégorie légitime pour l'action publique alors même que si des conflits surviennent entre connaissances hétérogènes, la mise en relation d'acteurs d'origines diverses incite au moins à leur circulation. Il est vrai également que c'est avant tout une littérature fort récente, souvent issue de la sociologie politique, qui aborde cette pluralisation, analyse sa composition ou encore qui propose quelques tentatives de catégorisations de savoirs (Sintomer, 2008 ; Cuny et Herzberg, 2008 ; Pichon, 2009 ; Hatzfeld, 2011 ; Nez, 2011).

En outre, suivant cette fois-ci l'*affordance* et la corporéité des objets de Gibson (1986), ou encore les travaux de Corburn (2005) sur les savoirs communautaires dans la conception capacitaire de la justice environnementale nord américaine, les domaines d'expériences, types d'aptitudes, formes d'habiletés, voire de virtuosités... sont toutes et tous en lien à l'espace. Ainsi, au fondement de l'analyse géographique, la matière spatiale comme opérateur social (Lussault, 2007) n'est pas neutre dans la composition de ces entendements et opérations. Plus peut-être que par le passé, du fait du rôle dorénavant joué par l'environnement et les paysages dans « l'habiter » en lieux (Paquot, Younes et Lussault, 2007), elle sert moins de théâtre que de creuset, donnant par le milieu, attache et, par l'engagement, capital... d'action. Tout ceci diffère de la conception encore majoritairement scalaire et ana-

lytique de l'espace véhiculée par les savoirs de gouvernement (Kaluszynski et Payre, 2013), savoirs qui, par cette conception notamment, contribuent activement à l'arrondissement temporel et spatial historique du politique par le régime de plan, par une posture nomothétique (Labussière, 2007) et une démonstration logico-formelle. Nous serions ici de plain-pieds dans le détachement de la société par rapport à elle-même, selon l'œuvre séculaire des savoirs analytiques et techniques décrite par Habermas (1973 et 1981).

Ainsi, ouvertes à ces savoirs construits et mûris dans les transactions sociales de l'espace, de son environnement et de ses paysages, les démarches collaboratives avec les habitants pourraient apporter à la démocratie dite participative. Au premier chef, pour re-tisser quelques liens :

- entre positions individuelles et choix collectifs, entre particularités des lieux de vie et généralités des devenir-territoriaux ;
- donc, potentiellement, entre actions locales en prise avec les singularités de la médiance (Berque, 2000) et les politiques qui instruisent les cadres du commun national (Rosanvallon, 2011).

À condition toutefois d'élaborer une démarche chemin faisant, vers, à partir et par les habitants eux-mêmes, et ce pour s'affranchir des découpages imposés par la « concertation » officielle et qui globalement les dépossèdent de leur habiter (Faburel, 2012). Les dispositifs de la dite démocratisation sont, à ce jour :

- d'une durée assez brève (4 à 6 mois), c'est-à-dire celle de l'information, peu compatible avec le temps de libération démocratique de la parole, de la pacification des rapports de défiance... sans parler de celui de la complication des savoirs et des formes de co-production ;
- aussi, voire conséquemment, souvent spatialement limités dans leur portée aux petits « je ne sais quoi » du micro-spatial, propres à la réalité du quotidien et aux lieux de l'ordinaire, seules expériences légitimes reconnues aux habitants (supra) face au macro-spatial des enjeux de l'aménagement ;
- et, au-delà de ces négations ou renoncements (tant spatiaux que temporels), lorsque temps et espaces sont annoncés comme plus amples et souples, ces dispositifs sont marqués par la prégnance de l'expertise, qui raisonne les discours pour définir communément ce qui est éligible aux affaires et choix publics.

Les démarches collaboratives impliquant les savoirs dits habitants pourraient apporter ainsi à la démocratie dite par-

participative, à condition donc de reconnaître le local comme un puissant embrayeur de généralité, donc ouvert à des considérations et échelles spatiales plus larges. Il est vrai que le quotidien se vit comme un continuum: « *une expérience du temps caractérisée par la fusion des moments ternaires passé/présent/avenir dans le seul présent* » un lien vécu au présent éternel » qui annule l'axe syntagmatique de la narration, donc de l'action, et privilégie la synchronicité des affects et de la présence à soi et aux mêmes (ses pairs de l'actant collectif) » (Parouty-David, 2008).

II- UNE DÉMARCHE VERS ET A PARTIR DES HABITANTS: DIAGNOSTICS DES SIGNAUX FAIBLES ET ENQUÊTE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

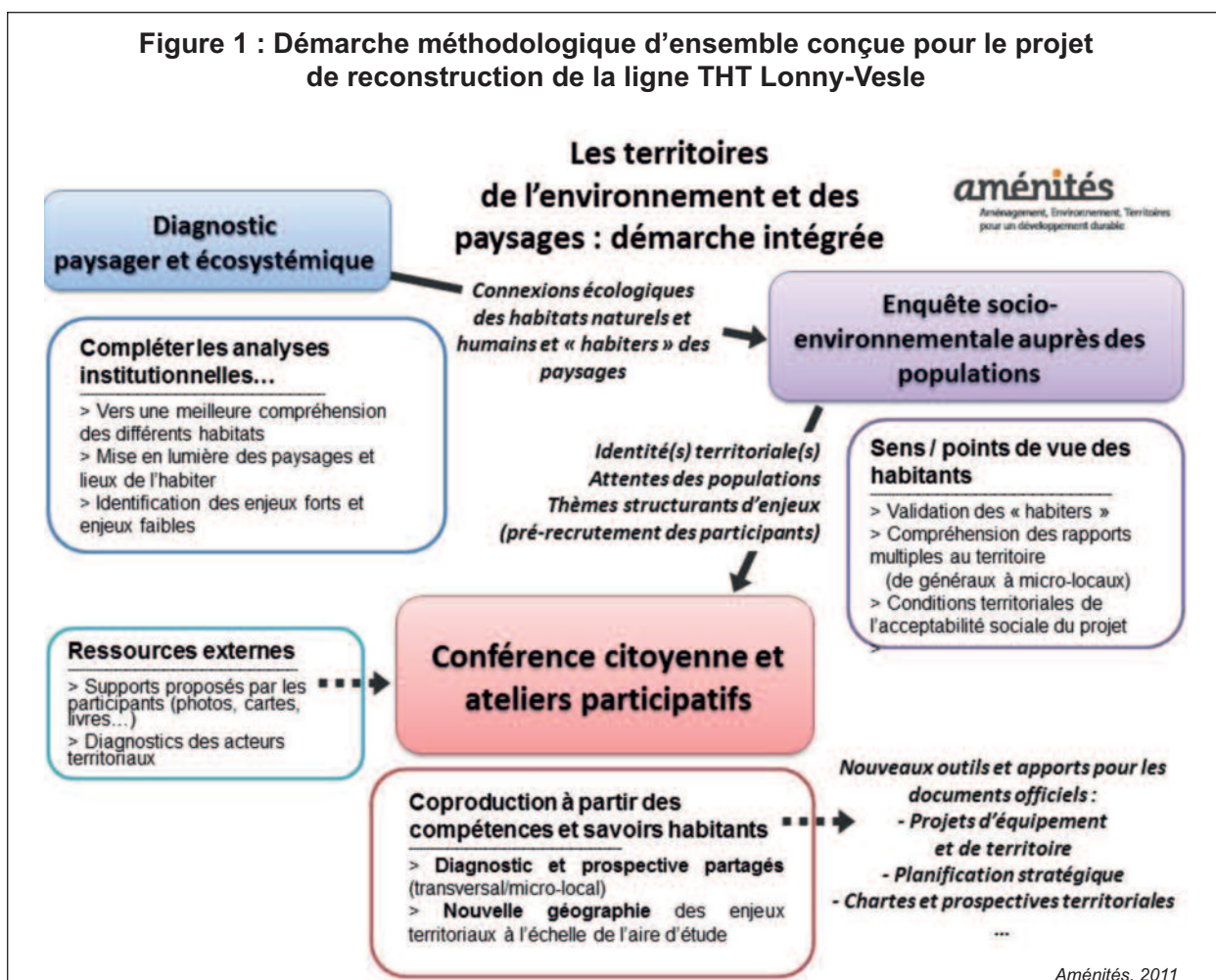
Dans le champ des études préalables et approches participatives amont (hors concertation officielle), entre regards officiels et paysages habités, l'objectif de la démarche (Fig. 1) a été de produire une autre géographie du territoire en articulant :

- un diagnostic éco-systémique et paysager ;
- une enquête socio-environnementale chez l'habitant ;
- une conférence citoyenne pour produire prospective territoriale et autre géographie de l'aire d'étude.

2.1 Diagnostic éco-systémique et paysager: de quelques sens cachés du territoire

Trois grandes entités géographiques et paysagères opèrent une scission nord/sud des 80 kilomètres de l'aire d'étude: dépression ardennaise et crêtes préardennaises au nord (forêt et agriculture mixte), Champagne crayeuse au sud (openfields et agriculture intensive), et enfin Champagne humide et vallée de l'Aisne inondable au centre.

Le diagnostic éco-systémique a analysé le fonctionnement écologique des écosystèmes à l'échelle du périmètre de la ligne (et leurs interactions) et l'a intégré dans un champ plus large. Sur la base des éléments de ressources locales (inventaires des ZNIEFF, ZICO, sites Natura 2000, mais aussi travaux des associations environnementales, études et réflexions sur les connexions écologiques par les acteurs de la recherche ou les



collectivités territoriales), il met en œuvre une lecture transversale des données. Il révèle alors tout d'abord un carrefour biologique majeur (régional/national/continental), la nécessité de mettre en réseau/cohérence les connexions écologiques structurantes et le rôle potentiel des aménageurs de grandes infrastructures à cette fin (Tableau 1).

Le diagnostic paysager a quant à lui croisé les données habituelles de l'étude paysagère avec des thèmes moins explorés des territoires, pour une construction de sens à travers toponymie, photos amateurs géo-localisées, communications diverses...

Tableau 1: Services éco-systémiques prioritaires pour la ligne THT

Services d'approvisionnement	
► Culture et élevage	Végétaux cultivés et animaux élevés produits par les populations à des fins d'alimentation humaine et animale ou pour des usages ou consommations domestiques ou commerciaux.
► Aliments sauvages	Espèces végétales et animales comestibles cueillies ou capturées en milieu sauvage.
Services de régulation	
► Régulation des effets des risques naturels et contrôle de l'érosion	Influence des écosystèmes sur les conditions locales de température, précipitations et autres facteurs climatiques, capacité des écosystèmes à atténuer les dégâts provoqués par les catastrophes naturelles et rôle joué par le couvert végétal sur la rétention des sols.
► Contrôle des ravageurs	Influence des écosystèmes sur la prévalence de ravageurs, nuisibles et maladies s'attaquant aux cultures et au cheptel.
Services culturels	
► Valeurs paysagères et esthétiques	Valeurs esthétiques rattachées aux écosystèmes, paysages ou espèces de flore et faune, favorable à un plaisir récréatif ou touristique.

Aménités, 2011

À l'échelle des trois grandes entités paysagères, la démarche met en évidence les liens entre la géographie et l'habitat au sens large (corridors écologiques et installations humaines) et permet d'explorer des habitats (tant naturels et écologiques qu'humains - patrimonialisés ou futurs), donnant une épaisseur particulière (spatiale et temporelle) au territoire.

À l'échelle du périmètre de l'infrastructure existante, l'exploration plus fine des points de contact entre ces habitats et l'espace du projet de reconstruction, définit deux types d'interfaces théoriques: ce que l'étude d'impacts réalisée par le cabinet d'études dénomme « points durs », auxquels (sans les écarter ni les stigmatiser) s'ajoutent ce que nous dénommons « signaux faibles », de moindre visibilité immédiate, mais méritant d'être mis en lumière pour une meilleure compréhension (prendre avec soi) du territoire dans sa diversité, et permettant l'entrevue de quelques perspectives autres.

Ce diagnostic écosystémique-paysager livre ainsi une lecture transversale originale et complémentaire du contexte et permet de définir en partie le protocole des phases suivantes.

2.2 Enquête socio-environnementale chez l'habitant: vers les paysages de l'habiter

L'enquête qualitative a consisté en 10 jours de terrains pour 5 chercheurs-enquêteurs, dans les 28 communes de l'aire d'étude (moins de deux kilomètres de la ligne THT existante, cf. Fig. 2), afin de mener 120 entretiens longs (de 40 minutes à une heure) chez l'habitant, sur la base de questions ouvertes (1/3) et semi-directives (2/3), à partir d'une grille d'entretien centrée sur:

- les rapports à la nature, notions de lieux, usages des espaces, aménités et services du territoire;
- les sens territoriaux (symbolique, esthétique, identitaire, pratique);
- les jugements/croyances/attentes que ces sens nourrissent dans la qualification de l'environnement et de ses paysages, mais aussi pour l'action;
- les représentations des évolutions environnementales, paysagères et territoriales;
- en enfin les rapports à l'action publique et perceptions de la ligne THT.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif des 28 communes de la population mère. Les critères d'échantillonnage retenus sont la profession et caté-

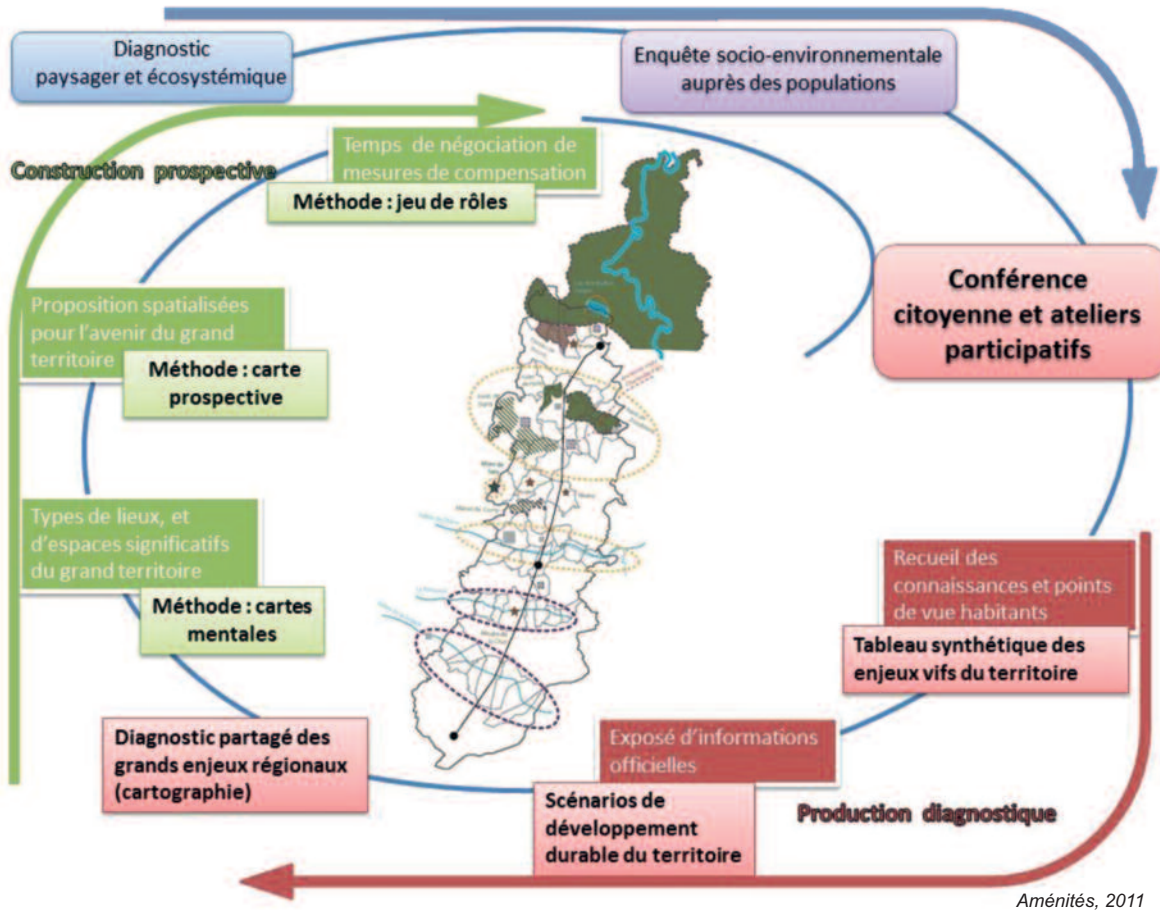
- 2e temps: thèmes et informations d'expertise sur demande des participants (diagnostic partagé du territoire);
- 3e temps: co-production (cartes mentales, carte collaborative, jeu de rôles);
- 4e temps: synthèse entre les participants et le maître d'ouvrage (géographie de l'aire d'étude et bilan).

Cette conférence a impliqué 10 participants (dont 1/3 issu des entretiens à domicile), réunis dans trois lieux (Signy-l'Abbaye au centre, Reims et Charleville-Mézières, villes d'influence) pour mieux embrasser les sous-espaces de la région, dans leurs composantes environnementales et leurs grandes entités paysagères. Le travail a abordé divers sujets (enjeux environnementaux, paysagers, économiques, énergétiques, socio-démographiques, patrimoniaux etc. du grand territoire), par différentes natures d'échanges (évolutions à moyen et long termes de l'environnement et des paysages, visions collectives de l'aménagement et des choix politiques) et de productions collectives.

Les six rencontres et types d'exercices emboîtés ont nourri la démarche globale en apportant au fur et à mesure les éléments de sens d'une autre géographie, à partir des paroles/volontés habitantes et en conservant le cap de la production collective. Chaque étape s'adapte aux résultats obtenus antérieurement et soumis à validation systématique par les participants.

Les tableaux synthétiques de défis ont été hiérarchisés d'après une série d'affirmations vraies ou fausses, fondées sur les tendances à l'œuvre extraites des 120 entretiens et du diagnostic territorial, et ce sur quatre grands thèmes: population, services, équipement, dynamisme territorial, environnement et bien-être, gouvernance politique. Ce premier temps a d'abord servi de premier regard sur les connaissances (ou envies de compléments d'informations) et les ressentis des participants. Après argumentation, débat, vote et classement hiérarchique des affirmations, c'est la base à partir de laquelle se sont déployés les autres temps, en plus d'une mise en place d'une dynamique de groupe pérenne.

Figure 3 : Conférence citoyenne, démarche emboîtée, outils mobilisés



Les temps d'informations ont volontairement été déplacés après l'énoncé préalable de ressentis et d'attentes (contrairement à la conférence classique de citoyens), pour ne pas pré-orienter les débats. Trois thèmes ont fait l'objet de demandes complémentaires de la part des participants en vue de nourrir leurs réflexions: l'énergie, l'économie et les dynamiques territoriales, l'écologie et les paysages. La carte de diagnostic partagé a alors permis de retenir les éléments essentiels de constats sur le territoire en une représentation graphique validée par les participants (Fig. 4). Préambule aux propositions pour le devenir du territoire que les habitants allaient ensuite devoir construire et cartographier.

La méthode des cartes mentales de chaque participant sur leurs lieux de sens à l'échelle de l'aire d'étude (Fig. 5) a alors constitué un exercice à la fois plus personnel de familiarisation avec la production cartographique et surtout une première expérience d'articulation des échelles (grand territoire régional et aires des localités du projet), en vue de garantir le local comme un puissant embrayeur de généralité.

Enfin, la carte prospective des propositions spatialisées des habitants selon leurs propres connaissances a eu pour fil conducteur le scénario d'économie durable, échafaudé et retenu collégialement parmi les trois co-construits et synthétisant les étapes précédentes. Les supports utilisés ont été, suivant en cela des expériences américaines et italiennes: un fond de carte IGN (1/25000 sur Ardennes et Marne); trois, calques thématiques superposables (environnement, paysages, écologie; infrastructures; taches urbaines et zones industrielles), un fascicule des renseignements délivrés en phase d'information; des photos, coupures de presse, cartes postales anciennes (proposées par les participants); et un calque vierge pour leurs propositions d'aménagement (à l'aide de crayons de couleur, feutres, gommettes, post-it etc.). À ce stade du processus, dynamique et convivialité du groupe permettent à chacun de collaborer à la carte sans complexe (Photographies 1 et 2).

Enfin, un jeu de rôles a été mis en place, reproduisant un système d'acteurs classique de réunion publique, avec une répartition choisie selon les affinités de chacun avec le type d'acteur proposé. À l'appui de la carte collaborative, et par un argumentaire adossé à son rôle (agriculteur, élu local, association environnementale, de préservation du patrimoine, acteur économique, opérateur), chacun défend une

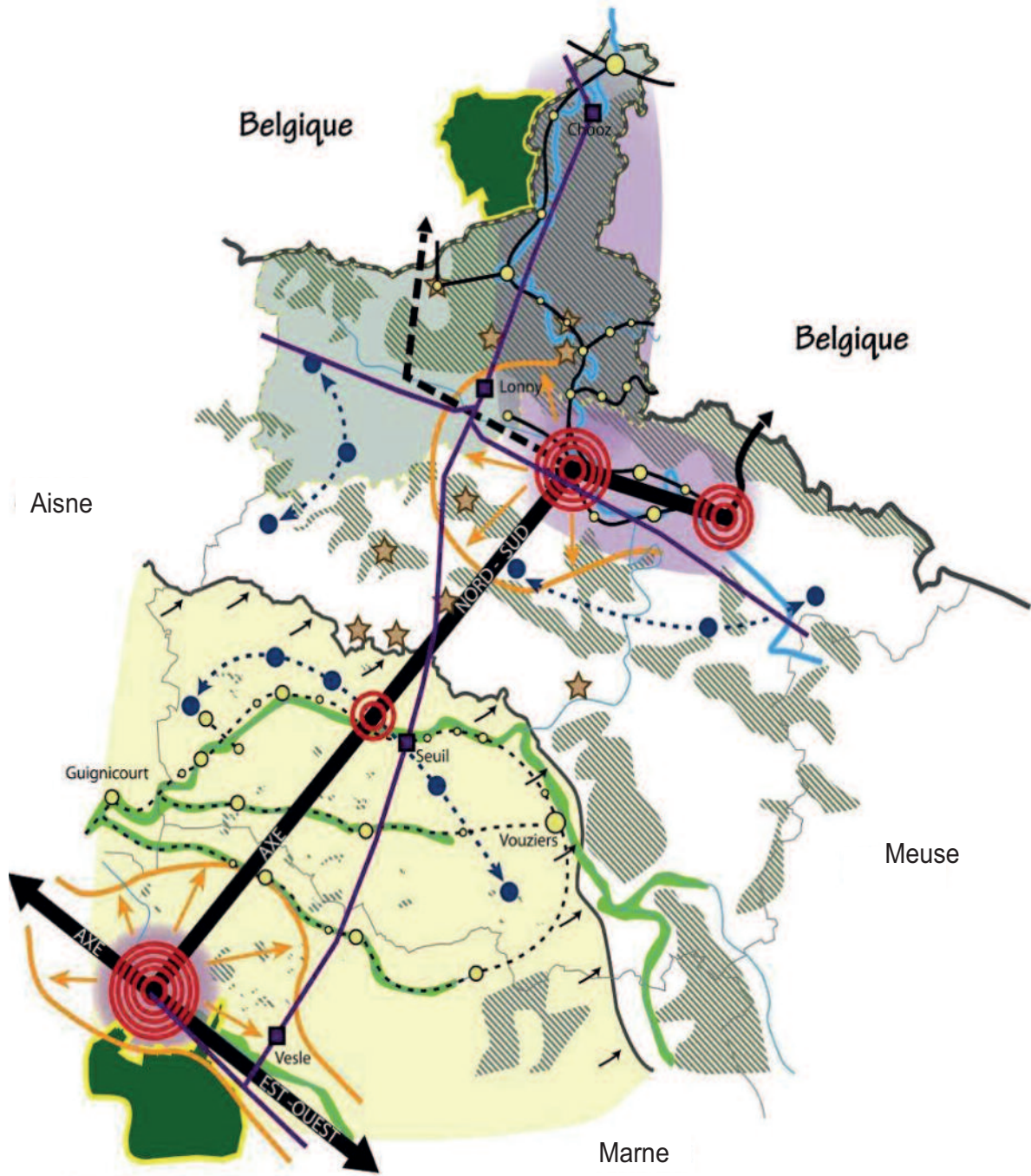
option concrète d'insertion territoriale de la ligne THT. Ce dernier exercice, ludique, cherche: à fixer plus clairement les critères d'adhésion ou, plus encore, d'inacceptabilité du projet, en tenant compte des enjeux locaux resitués dans les logiques en présence; et à hiérarchiser précisément (échelle de l'aire d'étude) thèmes et localisations de mesures possibles d'accompagnement de projet.

Au terme de cette conférence citoyenne très synthétiquement exposée ici (pour plus de détail, cf. Faburel, Chevallier, Elli, Tartière, Battais, 2011), les participants estiment que la ligne THT pourrait constituer une nouvelle infrastructure éco-paysagère, dorsale verte Nord/Sud du territoire reliant différents milieux naturels et habitats pour une libre circulation/migration des espèces sur l'ensemble du territoire, redéveloppant par exemple un maillage écologique fin aujourd'hui disparu (haies) en Champagne crayeuse, mettant en lien les Parcs Naturels Régionaux (PNR des Ardennes et de la Montagne de Reims). Sous l'angle de l'économie territoriale, au Nord et dans la Vallée de la Meuse, ils défendent alors le souhait d'une revitalisation par la reconversion industrielle de zones d'activités (Revin, Fumay, Vireux-Molhain) et un tourisme vert à mettre en réseau (fluvial, PNR, routes touristiques, patrimoine architectural). Pour le volet urbain de ce rééquilibrage Nord-Sud, ils imaginent la mise en place de certains services/équipements et le soutien des éco-activités: production et nouvelles filières de spécialisation (éoliennes), activités de l'économie sociale et solidaire, adossées à des formations à (re) créer (voir figure 6).

IV- DES MODES DE REPRÉSENTATION... AUX SAVOIRS DU COMMUN: QUELQUES APPORTS POUR UNE AUTRE GÉOGRAPHIE DE L'AIRES D'ÉTUDE

Des lieux de sens territoriaux jalonnent l'ensemble des contributions, issus de trois temps de la démarche: diagnostic éco-systémique et paysager, enquête socio-environnementale chez l'habitant, méthodes de cartographie collaborative. Toutefois, ces lieux sont ici mis en perspective dans le respect des grandes orientations territoriales et visions choisies de manière collégiale (diagnostic partagé et cartographie prospective). Ils concrétisent ainsi l'inscription spatiale des perceptions, représentations, attentes dans le dialogue des échelles d'espace et de temps, les habitants estimant que des espaces devraient être (ré) investis. Ces lieux dessinent, ce faisant, pleinement une nouvelle géographie du territoire de l'aire d'étude, sous la bannière de la reconstruction de lien(s).

Figure 4 : Diagnostic partagé des espaces d'enjeux et dynamiques actuelles
 du grand territoire de la ligne THT Lonny-Vesle



Aménités, 2011

Figure 5 : Exemples de cartes mentales dessinées par les participants (Aménités, 2011)



Photographies 1-2 : travail d'élaboration de la carte collaborative et prospective



De l'enquête socio-environnementale (entretiens) à la conférence citoyenne, mais également au cœur de la conférence elle-même, les différents temps/outils emboîtés permettent ainsi non seulement l'expression de la diversité mais également le déploiement de la force motrice et productrice de ses mobilisations. Dès lors, l'enjeu est-il moins d'élaborer un plan de mesures de compensation plus ou moins directement liées au projet de doublement de la ligne THT, que de co-construire avec les habitants une vision élargie et partagée du territoire - ou plutôt des différents territoires de vie, eux aussi imbriqués. Ce type de démarche apporte ainsi un complément essentiel aux approches plus officielles d'études d'impacts (diagnostics environnementaux, paysagers, écologiques...) fréquemment plus factuelles et statiques. La démarche ici conduite révèle notamment, comme mot d'ordre différent pour l'action, la capacité qu'aurait le projet de ligne THT à faire autrement liens dans des milieux et tissus préexistants : entre milieux humains et naturels, urbains et

ruraux, d'habitat, de travail et de loisirs, proches et lointains, pratiques et symboliques...

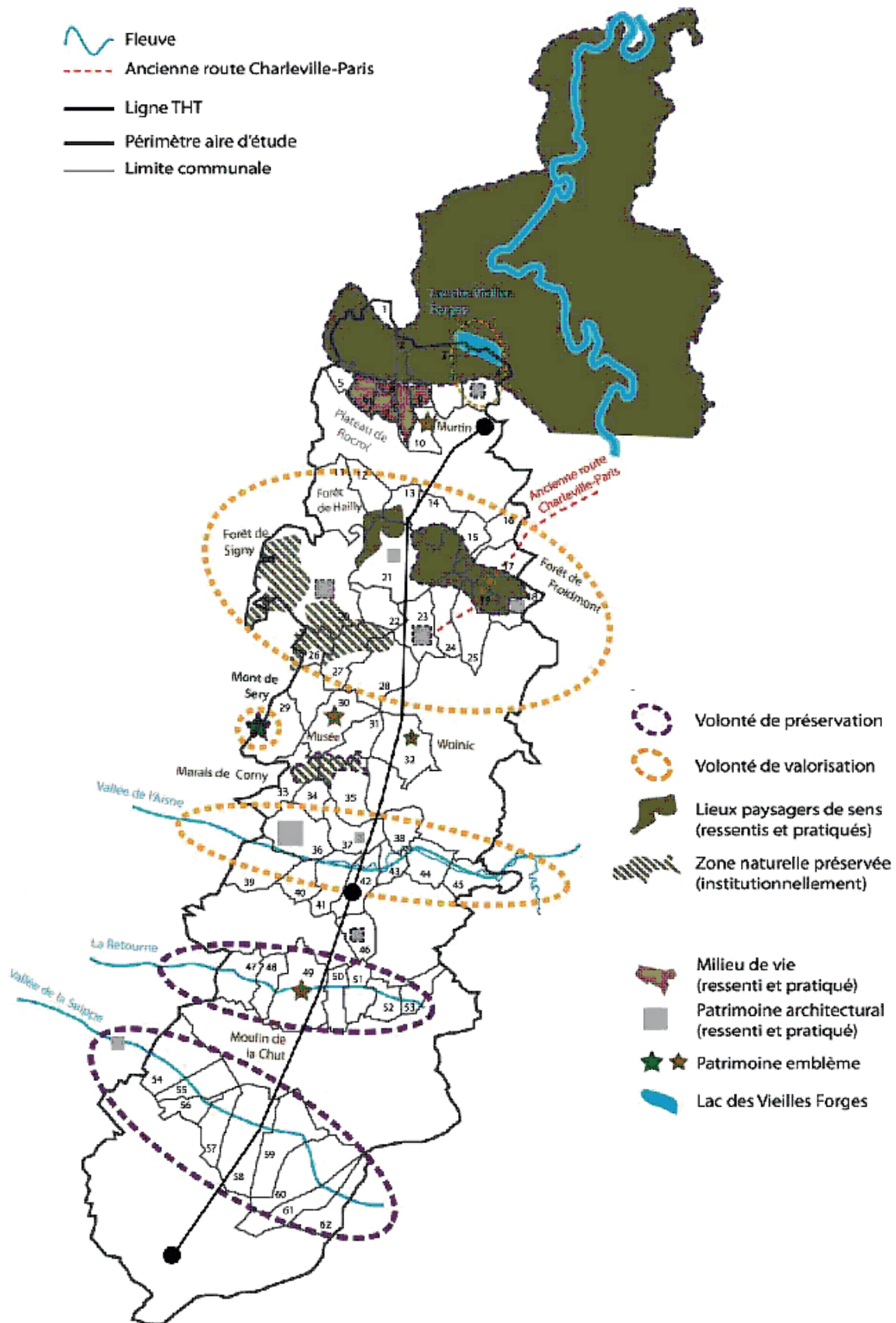
Elle révèle également en contrepoint, du fait même des outils de production utilisés, les enjeux techniques, symboliques et politiques liés aux approches de la participation et aux modes de représentations (cartographiques, par exemple) qu'ils impliquent, pour en faire des maïeutiques. Les cartes des espaces de sens, puis d'enjeu et enfin de prospective (fondées sur les expériences environnementales, sur les affects paysagers, sur les attentes quant à l'avenir des territoires) proposent une lecture fort complémentaire des cartes d'experts, non pas « pour arbitrer les conflits, mais favoriser la co-construction d'instruments cognitifs qui permettent ensuite aux acteurs de mieux gérer des politiques de gestion, des actions, en intégrant les différents types de connaissances révélées par la participation, dans les projets territoriaux » (Paradis, Lelli, 2010, p. 4). Car, « la carte n'est désormais plus considérée comme une médiation du territoire, mais comme un opérateur

Figure 6 : Prospective pour le grand territoire de la ligne THT



Aménités, 2011

Figure 7 : Lieux de sens territoriaux emblématiques de l'aire d'étude



à même de déterminer les actions à mettre en œuvre sur le territoire. La traiter comme un 'opérateur symbolique' qui exprime une conception du monde très particulière en tant qu'interface entre la réalité et la société signifie reconnaître que la carte constitue un dispositif métamorphique puissant, qui réalise l'équation 'carte = territoire' » (Casti, 2012).

Ainsi, s'il s'agit véritablement de reconnaître aux habitants d'un territoire leur vocation nouvelle à participer directement de la production des sens territoriaux à prendre en compte dans le cadre des projets d'aménagement, la question des formes de représentation choisies s'avère ici cruciale. Or, à ce jour, les outils déploient toute une rhétorique graphique, dont le « profane » ne maîtrise pas les codes, susceptibles de faire prévaloir une vision (des territoires, paysages, opportunités d'insertion d'un équipement). « *La cartographie métrique analogique-référentielle s'est transformée en représentation-interprétation unique, objective du monde (...) prétendant uniformiser toutes les échelles, du local au global, les réduisant à un principe d'ordre unique* » où « *notre façon de représenter l'espace habité est un agent modelleur puissant de sa forme et de son organisation. Faire croire qu'il n'y a qu'une seule façon de voir un territoire signifie alors en imposer une construction conforme aux règles implicites dans cette vision* » (Dematteis, 2012).

À notre sens, suite au travail mené vers, à partir et par des habitants, comme lors d'autres expériences collaboratives menées autour de Lignes à Grande Vitesse (Faburel, Altaber, Chevallier, Meyer et Gageonnet, 2012), cela requiert de la part des acteurs institutionnels d'œuvrer dans le sens de la pluralisation et surtout de la dialogisation de leurs savoirs et savoir-faire en jeu. Et cela passe nécessairement par la reconnaissance préalable des capacités habitantes à co-produire d'autres types de représentation que ceux institutionnellement admis. Rappelons tout d'abord que « *ce n'est pas la représentation en elle-même qui est performative mais bien les processus sociaux de son élaboration et de sa mise en politique qui la dotent ou non d'un pouvoir d'exploration et de composition avec la multiplicité sociale, spatiale et paysagère* » (Labussière, Nadaï, 2011, p 74). Faire évoluer les procédures de concertation/participation actuelles deviendrait alors différemment fondamental, « *les apports politiques d'une concertation bien menée, c'est-à-dire portée par les élus et intégrée dans une démarche pérenne de démocratie participative (...) [pouvant] ouvrir au groupe la possibilité d'imaginer un devenir commun, d'élaborer un « bien commun »* » (Fortin, Devanne et Le Floch, 2010).

Dans ce registre, précisons que, selon l'expérience livrée et notre hypothèse de départ, il s'est bien agi par l'implication volontaire et directe de (ré) évaluer certaines opérations socio-cognitives certes du champ du sensible, mais aussi des imaginaires, des croyances, des jugements et attentes... ainsi que des systèmes de valeurs territorialisés, pour co-construire une vision globale des territoires de vie. Dans ce cadre, se sont notamment avérés essentiels :

- les domaines d'expériences (par exemple, du registre économique, liées aux effets familiaux de la désindustrialisation chez deux des participants),
- des types d'aptitudes (par exemple, chez un autre, de la pratique politique de la délibération publique en matière d'aménagement de l'espace),
- des formes d'habiletés (nées par exemple de compétences acquises dans les pratiques de la terre pour une quatrième),

Bref, il s'agit ici de la mobilisation d'une somme de vécus sociaux ordinaires de l'espace local, resitués dans leur portée au général territorial par la confrontation des trajectoires individuelles liée à l'exercice proposé. Et, placée sous la bannière de la reconstruction de liens (supra), la force de proposition habitante fait bien de l'espace :

- le creuset d'attaches multiples aux territoires de vie, et donc le vecteur d'un concernement (Brunet, 2008) qui puise dans un habiter d'abord composé de cognitions environnementales et paysagères ;
- mais surtout un opérateur d'engagements par des savoirs, donc un capital pour la production de sens géographique, mobilisable dans le cadre de démarches collaboratives pleinement capacitaires, particulièrement pour d'autres modalités de construction cartographique.

CONCLUSION : UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DE LA CONCEPTION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'HABITANT... ET DE SON HABITER

Lors d'un séminaire d'échanges organisé en juin 2012, 25 chercheurs et acteurs (chefs de projets, opérateurs), professionnels de l'aménagement/urbanisme/paysage, furent interrogés au sujet des moyens et dispositifs à inventer/améliorer pour assurer la co-élaboration des projets et envisager à travers eux/en leur sein ce qui pourrait se jouer en termes de reconnaissance des expériences et savoir-faire habitants. Au vu de leur scepticisme, voire méfiance vis-à-vis des procé-

dures de participation/concertation telles qu'elles existent aujourd'hui (et du manque de solutions aux limites relatives), le séminaire a alors surtout permis d'identifier plus avant les verrous professionnels à la dialogisation des savoirs paysagers.

Ces verrous paraissent tenir principalement à la conception de l'habitant qui innove les milieux de professionnels de l'aménagement/urbanisme/paysage réunis, et détermine par là même leurs pratiques. Cette conception fait de l'habitant un « expert » de la proximité et de son corolaire, l'immédiat, le rabattant à l'échelle du local et du court terme. Susceptible de s'engager dans les processus de concertation/participation uniquement si ses intérêts particuliers sont en jeu et son bien-être menacé, il se trouverait dès lors difficilement apte à raisonner à l'échelle des grands territoires et du long terme, et donc à tendre vers l'intérêt collectif. Cela permet de légitimer des cultures de métier dont le cœur affiché correspondrait à une expertise (doublée d'une ambition) à même de déployer des connaissances à la fois rationnelles, objectives et servant l'intérêt général. Mais l'idée que les professionnels se font des processus de justification de l'intérêt général (plus peut-être que sa conception même) puise grandement dans des méthodes logico-formelles ne considérant l'individu que sous forme d'unité statistique, amorphe, « sans qualité ».

L'enseignement à tirer de la démarche relayée ici en matière de participation habitante et de modes de représentation proposés est que celle-ci bouleverse et remet en cause la légitimité des savoirs institués, historiquement assise sur une délégation de pouvoir adossée au primat accordé à la science pour définir ce qui est commun. Or, fait saillant, et ce malgré leur grande diversité (publics impliqués, types de représentations collectives visées, techniques de co-production mise en œuvre, formalisations graphiques), ce qui rassemble les quelques expériences en la matière en France se joue non moins communément dans l'ouverture dialogique à l'adresse des sujets-habitants, et ce pour au moins trois raisons principales :

- ces expériences revendiquent le frottement et/ou la complication des savoirs via la création « d'espaces d'hésitations » (Stengers, 2002) ;
- elles s'inscrivent dans le tournant proxémique (Casti, 2012) et se donnent le « paysage comme connivence » (Sautter, 1979). Nombre revendiquent alors et cultivent la composante d'indétermination des représentations géographiques (Dematteis, 2012) ;
- enfin, elles répondent à des demandes habitantes croissantes d'être mieux et plus tôt impliqués dans le processus de

décision. En ce sens, elles détiennent une puissance légitimaire indéniable vis-à-vis des projets (Faburel et al., 2010, p. 98).

Cette somme, modeste, d'expériences témoigne donc d'un même souci voire d'une même sollicitude singulière : conserver l'essence du partage recherché, à savoir la possibilité de débattre. Les savoirs habitants en seraient, d'abord par le partage, l'un des garants premiers, en construisant autrement du commun, celui non seulement traversé de certaines opérations du ressort du sensible, mais plus encore par des imaginaires et croyances, donc par des systèmes de valeurs territorialisés. Debarbieux convoque alors le terme d'empayagement pour désigner « un tournant dans la façon qu'ont les sociétés contemporaines de se penser elles-mêmes et de penser leur inscription matérielle par l'entremise de la représentation et de l'action paysagère » (2007). Cet empayagement s'exprime notamment « dans le souci de reconstruire du projet politique territorialisé sur des bases nouvelles ». C'est ainsi que dans le cadre d'une grande diversité et d'hétérogénéité d'appartenances culturelles, il constate « la capacité du paysage à représenter aujourd'hui [le] commun ». Toutefois, « tant qu'il est affaire de spécialistes, ce type de paysage continue de relever d'une logique d'aliénation » (ibid.).

BIBLIOGRAPHIE

- BACQUÉ M.-H., GAUTHIER M., 2011, « Participation, urbanisme et études urbaines », *Revue Participations*, n° 1, pp. 36-66.
- BACQUÉ M.-H., SINTOMER Y., REY H., 2005, *Gestion de proximité et Démocratie participative*, La Découverte, coll. Recherches
- BAILLY A., 1981, *La géographie du bien-être*, Presses Universitaires de France, Paris, 239 p.
- BESSE J.-M., 2009, *Le Goût du monde, exercices de paysage*, Actes Sud/ENSP, Paris, 229 p.
- BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Seuil, coll. La République des idées, 109 p.
- BRUNET P., 2008, « De l'usage raisonné de la notion de concernement : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, Vol 16, n° 4, pp. 317- 325.
- CALAME P., 2006, *Démocratie participative et principes de gouvernance, Note de réflexion*, Fondation pour le

progrès de l'Homme, 22 novembre, 11 pages (bip 3278)

- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Coll. La couleur des Idées, 362 p.
- CARREL M., NEVEU C., ION J., 2009, *Les intermittences de la démocratie: Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, l'Harmattan, Collection Logiques politiques.
- CASTI E., 2012, « Le tournant proxémique: de la représentation à la spatialité cartographique » *EspacesTemps.net*, <http://espacestemp.net/document9147.html>
- CORBURN J., 2005, *Street Science. Community Knowledge and Environmental Health Justice*, MIT Press, Cambridge, London, 271 p.
- CUNY C. ET HERZBERG C., 2008, « La mobilisation des savoirs citoyens dans les budgets participatifs allemands. L'exemple de la région de Berlin Brandebourg », in Topçu, Cuny et Serrano-Velarde (coord.), *Savoirs en débat*, L'Harmattan, Sciences et Société, pp. 119-145
- DEBARBIEUX B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine*, n° 95-4, <http://rga.revues.org/382>.
- DEMATTEIS G., 2012, « Éloge de l'ambiguïté cartographique », *EspacesTemps.net*, <http://espacestemp.net/document9231.html>
- DEWEY J., 2003, *Le public et ses problèmes, Œuvres Philosophiques*, tome II, Cometti J-P. (dir.), Publications de l'université de Pau, Farrago, 207 p.
- DONADIEU P., 2012, *Sciences du paysage. Entre théories et pratiques*, Editions Lavoisier, 230 p.
- FABUREL G., ALTABER C., 2013, « Le bien-être et ses paysages comme territoires des infrastructures de transport terrestre: conflits d'acteurs, enjeux de valeurs et savoirs paysagers », In *Paysages, écologie et grands équipements*, La documentation Française, 15 p.
- FABUREL G. (coord.), ALTABER C., CHEVALLIER K., MEYER L. et GAGEONNET C., 2012, *Le bien-être et ses paysages comme territoires des infrastructures de transport terrestre. Conflits d'acteurs, enjeux de valeurs et savoirs paysagers*, Bureau de recherches Aménités pour le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Programme scientifique Infrastructures de Transport Terrestre Ecologie Paysages (ITTECOP), 196 p.
- FABUREL G. (coord.), Chevallier Karen, Elli Alessandro,

Tartière Sophie, Battais Mathieu (avec l'aide de Nicolas Hue et Loïc Marquer), 2011, *Paysages, milieux écologiques et cadre de vie comme ancrages territoriaux et perspectives de changement: Diagnostics écologique et paysager, enquête socio-environnementale chez l'habitant et conférence citoyenne pour une prospective territoriale entre Charleville-Mézières et Reims*, Bureau de recherches Aménités pour RTE Nord-Est, 170 p.

- FABUREL G. et al., 2010, *L'habitant dans les recherches scientifiques sur le bruit, et dans l'évaluation sonore pour l'action urbaine et territoriale*, Programme SASUPHII, Bureau de recherches Aménités pour le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, dans le cadre du PREDIT, 141 p.
- FABUREL G., 2012, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Colloque Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers*, Réseau Ramau, 22 novembre, 14 p.
- FABUREL G., 2007, « Une autre représentation des publics dans les conflits. Un nouveau rôle pour l'évaluation économique? Les conflits d'environnement liés aux aéroports », J. Lolive et O. Soubeyran (Dir.) *L'émergence des cosmopolitiques*, Ed. la Découverte, Coll. Recherches, pp. 178-193.
- FABUREL G., 2003, « Lorsque les territoires locaux entrent dans l'arène publique. Retour d'expériences en matière de conflits aéroportuaires », *Espaces et Sociétés*, n° 115, numéro coordonné par B. Barraqué et G. Faburel, pp. 123-146.
- FLAHAULT F., 2008, *Le crépuscule de Prométhée. Contribution à l'histoire de la démesure humaine*. Paris, Éditions des Mille et une nuits, 290 p.
- FORTIN M-J., DEVANNE AS, LE FLOCH S., 2010, *Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement: le cas de l'éolien au Québec*, *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8540>
- GIBSON J., 1986, *The Ecological Approach to Visual Perception*, London-Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates
- HABERMAS J., 1973, *Raison et légitimité*, Payot.
- HABERMAS J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr. par J.M. Ferry et J.L. Schlegel, Fayard, 1987, 2 tomes, 480 p.
- HATZFELD H., 2011, *Les légitimités ordinaires. Au nom*

de quoi devrions-nous nous taire? Co-édition Adels/L'Harmattan, Coll. Questions contemporaines.

- KALUSZYNSKI M. et PAYRE R. coord., 2013, *Savoirs de gouvernement*, Paris, Economica, collection « Politique Comparée », 190 p.
- KIRAT T., TORRE A., 2008, *Territoires de conflits. Analyse des mutations de l'occupation de l'espace*, L'Harmattan. Paris, 322 p.
- LABUSSIÈRE O., NADAÏ A., 2011, « Expérimentations cartographiques et devenir paysagers: la planification éolienne de la Narbonnaise (Aude) », *Espaces et sociétés*, Vol. 3, n° 146, p. 71-92.
- LABUSSIÈRE O., 2007, « La valeur ordinaire du paysage: stratégies photographiques des opposants à la ligne très haute tension en Quercy Blanc », in Koebel M., Walter E. (dir.), *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités*, L'Harmattan, Paris, p. 161-186.
- LATOUR B., 1999, *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Editions la Découverte, collection Armillaire.
- LOLIVE J., 2010, « Mobilisations environnementales », in Coutard O. et Lévy J-P. (coord.), *Écologies urbaines*, Economica, coll. Anthropos, pp. 276-301
- LOLIVE J. et SOUBEYRAN O. (dir.), 2007, *L'émergence des cosmopolitiques*, Ed. la Découverte
- LUGINBÜHL Y., 2001, *La demande sociale de Paysage, Rapport pour le Conseil national du Paysage*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 21 p.
- LUGINBÜHL Y., 2012, *La Mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions, 432 p.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, La Couleur des Idées, 360 p.
- MELÉ P., LARRUE C., ROSEMBERG M. (coord.), 2003, *Conflits et territoires*, Tours, Presses Universitaires Françaises Rabelais, 224 p.
- MICOUD A., 2007, « De l'expert militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, juin, n° 15, pp. 121-134.
- MOSER G., WEISS K., 2003, *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*, A. Colin, Paris, 396 p.
- NEVEU C., 2009, « Habitants, citoyens: interroger les catégories », in Sintomer Y., 2009, *La démocratie participative*, La Documentation française, n° 959-avril
- NEZ H., 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête eth-

nographique à Paris », in *Sociologie*, n° 4, Vol. 2, p. 387-404. DOI: 10.3917/socio.024.0387

- OFFNER J.-M., 1993, « Les « effets structurants » du transport: mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, tome XXII n° 3, pp. 233-242.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNÈS C. (dir), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte, Paris, 384 p.
- PARADIS S., LELLI L., 2010, La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable? *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8548>.
- PAROUTY-DAVID F., 2008, « Mémoire et médiation paysagère », *Actes de colloques en 2005, Paysages et valeurs: de la représentation à la simulation* <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2384>
- PICHON P., 2009, « La prise en compte des compétences des habitants et des usagers dans les projets urbains », in Carrel, Neveu et Ion coord., *Les intermittences de la démocratie*, L'Harmattan, pp. 185-193.
- RANCIÈRE J., 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, La Fabrique éditions, Paris, 80 p.
- REVEL M., BLATRIX C., BLONDIAUX L., FOURNIAU J.-M., HÉRARD DUBREUIL B. et LEFEBVRE R. (Dir.), 2007, *Le débat public: une expérience française de démocratie participative*, coll. « Recherches », La Découverte, 412 p.
- ROSANVALLON P., 2011, *La société des égaux*, Les livres du nouveau monde.
- RUI S., 2004, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin, 263 p.
- SAUTTER G., 1979, « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, 16, pp. 40-67.
- SCHÜTZ A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire* (traduction d'articles sélectionnés à partir des Collected Papers; réédition fortement remaniée des articles du recueil *Éléments de sociologie phénoménologique*), Editions du Félin poche.
- SCHÜTZ A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Méridiens Klincksieck.
- SINTOMER Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen? », in Topçu, Cuny et Serrano-Velarde (coord.), *Savoirs en débat*, L'Harmattan, Sciences et Société, pp. 75-93.
- STENGERS I. (2002, version originale 1997), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, Coll. Sciences Sociétés.

Alessandro Mengozzi

UNIVERSITÉ DE BOLOGNE
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE, ANTHROPOLOGIE ET GÉOGRAPHIE

INTRODUCTION. L'IMPASSE DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE ET LES RÉPONSES DE LA PARTICIPATION

La version libérale de la démocratie, dans son acception minimale de liberté et de concurrence, a toujours suscité des difficultés de gouvernement. Ces problèmes se sont accrus avec le processus de globalisation. Les crises économiques et politiques sont aujourd'hui de plus en plus structurelles. Si l'on excepte les réactions régressives, autoritaires et répressives qu'elles peuvent susciter, les réponses à ces difficultés vont dans le sens d'une démocratie pluraliste (Dahl, 1961), néocorporative ou de négociation¹, et d'une démocratie participative (Kaufman, 1960) ou délibérative (Bessette, 1980). La première inclut la participation des acteurs, des porteurs d'intérêt (*stakeholders*), des entités organisées ou des titulaires de droits réels (tel que le droit de propriété), qui sont déterminants pour l'action politique. Cette approche présente des limites, car de nombreux acteurs sont systématiquement exclus du processus, même quand l'on arrive - dans le meilleur des cas - à inclure différents acteurs. Les décisions prises découlent donc de rapports de force et de déséquilibre entre pouvoirs. L'approche de la démocratie participative (a), délibérative (b) cherche à dépasser cette impasse de deux façons :

a- En essayant de faire participer les citoyens (en tant que peuple souverain) ou les individus (en tant qu'éléments de la complexité sociale localisée) pour qu'ils expriment leurs préférences sur une question. Il est estimé que le soutien aux décisions des citoyens ou individus sera plus facilement acquis si on leur restitue la responsabilité des choix publics et l'on augmente leur degré de compréhension. La participation des citoyens devrait ainsi permettre d'améliorer la pertinence des choix effectués et d'anticiper de possibles erreurs (Lacey, 2008 ; Kaufman, 1960, 1969 ; Dewey 1927 ; Follett, 1918, 1924).

1- Voir les théories de la négociation et de l'ADR (Fisher, 1981).

b- En créant les conditions d'un débat entre pairs informés, avec des règles équitables pour tous les participants, fondé sur des arguments, où l'individu devrait mettre de côté ses intérêts propres², s'appuyant sur des communications convaincantes qui puissent faire évoluer les idées par l'argumentation des interlocuteurs³.

Cependant, la démocratie participative/délibérative ne peut produire de choix réalisables sans les acteurs et sans la participation des mobilisateurs de ressources. Qu'est-ce que la démocratie participative appliquée au territoire ? Nous proposons de mettre en lien les différentes notions impliquées dans le terme de territorialisation (Raffestin, 1981 ; Turco, 1988) (voir tableau 1)⁴. La « territorialisation » est ici entendue non pas dans un sens général, mais en tant que territorialisation moderne, centrée sur les outils de la gouvernance participative. Le tableau 1 représente une mise en système idéal-typique du processus.

Quelles devraient être les grandes phases d'un processus participatif selon la théorie que nous venons de présenter ? La première est le déclenchement du processus par impulsion d'une autorité ou par une demande qui part de la base. Elle est suivie par l'élaboration du projet, le choix du responsable de projet, la légitimation du processus par le titulaire de la décision (autorité) et la souscription des engagements⁵. L'organisation d'une réunion de négociation constitue ensuite la première confrontation avec les acteurs ; elle permet l'identification de nœuds conflictuels et la recherche du chemin commun à parcourir. Puis un comité de pilotage se met en place, composé de délégués des différents

2- Voir la force civilisatrice de l'hypocrisie (Jon Elster, 2005).

3- Voir la force du meilleur argument (Habermas, 1981).

4- Dans ce tableau, les outils de base (vote, négociation et argumentation) sont résumés dans une forme idéal-typique, mais ils peuvent être observés et utilisés plus fréquemment sous des formes hybrides (Pellizzoni, 2006).

5- Suspension des décisions en attendant le résultat du processus, engagement de prendre en compte le résultat et de communiquer les raisons de la décision finale.

Tableau 1 : Catégories de la Territorialisation Moderne

Phase territorialisation	Dénomination	Structuration	Réification
Domaine géographique	Lieu	Aire du polygone administratif	Réseau
Sujet sociologique	Individus	Autorité politique	Acteurs
Dynamique sociologique	Individualisation	Homologation	Obligation
Fonction systémique	Sélection	Légitimation	Intégration
Domaine systémique	Système Culturel	Système politique	Système écologique-économique
Valeur philosophique	Liberté	Égalité	Solidarité
Outil de base	Argumentation	Votation	Négociation
Outil de gestion de la discussion/décision	Assemblées délibérantes, Jurys de Citoyens, <i>Consensus Conferences</i> , <i>Town Meeting</i> , Budget participatif, d'autres outils de démocratie délibérative ou directe	Institutions de la démocratie représentative (assemblées, conseils, commissions) et tableaux de concertation de gouvernance multi-niveaux: conférences de services	Tableaux de négociation, <i>Scenario Building Workshop</i> , <i>Participatory Action-Research</i> , etc.

Raffestin, 1981; Turco, 1988

acteurs. Il a pour rôle de suivre le processus et de veiller au respect des règles. Le processus se développe grâce à l'implication des individus. Les outils peuvent être ceux de la démocratie directe/délibérative/participative. Enfin, les résultats du processus participatif sont pris en compte dans la décision et les raisons qui justifient cette décision sont communiquées.

I- INDIVIDUS, AUTORITÉ ET ACTEURS DANS LES LOIS EN ITALIE

Il existe en Italie une communauté d'académiciens, de professionnels et de fonctionnaires de l'administration publique qui se sont engagés sur la question de la participation. Ce pays connaît une expérience probablement unique dans le monde puisque deux lois régionales sur ce sujet y ont été promulguées⁶. Les objectifs de ces lois sont la promotion, l'incitation et le contrôle de la qualité des processus participatifs. Les gouvernements locaux peuvent volontairement activer ces processus et demander éventuellement un soutien régional. En aucun cas les processus participatifs ne sont obligatoires.

6- La loi n° 69 de la Région Toscane, approuvée en 27/12/2007 et la loi n° 3 de la Région Emilie-Romagne (RER), approuvée en 02/09/2010.

La loi 69 de la Toscane est appliquée depuis 2008 et concerne 68 projets financés dans les années 2008-2010, 19 projets en cours pour l'année 2011 et 7 projets au 30-11-11 comptabilisables pour l'année 2012. Le soutien financier global des projets est d'environ 650 000 euros par an.

L'application de la loi n° 3 de la RER est encore dans la phase de mise en procédure. La loi toscane confie la gestion d'un projet à un expert, issu du milieu universitaire, nommé par le Conseil Régional pour 5 ans, sans possibilité de renouvellement. Cette mission est appelée « Autorité pour la Participation ». La loi de la RER confie la gestion du processus à un cadre de l'administration publique nommé par le Président de l'Assemblée Législative (Conseil Régional). Ce technicien, appelé « technicien de garantie » dispose d'une équipe de travail, d'un site Web. Il est aujourd'hui engagé dans la coordination institutionnelle, dans l'octroi de services de support régional, pour des processus participatifs mis en place au sein de la région⁷.

Au sein de ces lois, les notions d'individu, d'autorité et d'acteur sont utilisées différemment.

Dans la théorie, l'individu est un membre d'une communauté ou d'une espèce. Le concept d'individu est lié à la notion de lieu, comme espace adimensionnel, domaine du

7- Afin d'éviter toute confusion de termes, dans ce texte et dans le rapport, ces rôles, quand ils ne sont pas spécifiés précisément, sont appelés « garants ».

soin et de l'attention (*field of care*; Tuan, 1974) toujours ouvert. L'espace d'attention fait partie du corps individuel et des différentes identités de l'individu. Il est un élément important dans l'orientation et l'organisation mentale de l'individu. L'individu peut être compris comme un système biopsychique, sans fin ni but. Ce sont les systèmes sociaux qui donnent du sens aux individus (Luhmann, 1984; Turco, 1988). Toutefois, l'individu s'interpénètre avec les systèmes sociaux et met sa complexité à leur disposition et vice-versa (Ib.).

La personne (en latin: le masque) est, au contraire, plutôt liée à un rôle social. Elle est un objet de détermination dans le champ des fonctions et des relations sociales. Elle n'est donc pas établie dans l'individualité, mais dans la généralité des rôles (la dramaturgie sociale, Goffman, 1959). Les rôles et les espaces sont des catégories apparentées (*front and back region, enclosures et disclosures, rampe et coulisse, limites et frontières; interprètes, spectateurs, non-personnes*) et les individus fournissent une interprétation du rôle, comme les lieux fournissent une spécificité des espaces.

Dans les situations participatives, l'autorité crée un cadre artificiel contenant une variété de rôles. C'est un cadre plus ou moins temporaire, changeant, qui tend à modifier le cadre social quotidien. Celui-ci tente de désamorcer toutes les éventuelles perturbations par une discussion loyale entre pairs qui tienne compte des disparités sociales de représentation ou de pouvoir, pour faire émerger l'argument le plus convaincant aux yeux de tous. L'objectif est de chercher « un terrain d'entente », par un langage partagé aisément compréhensible. Des services facilitant la participation de certains individus désavantagés sont mis en place. Même si les individus impliqués ont le statut de citoyens, de représentants des autorités ou d'acteurs dans cet espace d'argumentation, c'est l'individu qui parle.

Les deux lois italiennes redéfinissent, comme déjà mentionné, les « titulaires du droit de participation » comme étant essentiellement et implicitement « tout le monde » (art. 2 de la loi 69/07 et article 3 de la loi 3/10), définition qui ne comprend donc pas seulement les citoyens et les résidents sur le territoire en question. Elles utilisent le terme de « personne » (« toute personne » c'est-à-dire « tout le monde ») qui est interprété comme synonyme d'« individu ». Les deux termes, « personne » et « individu », ont des significations différentes, mais cela ne pose pas de difficultés de nature juridique. Sont donc considérés comme titulaires

du droit de participation non seulement les citoyens, ou ceux qui ont le statut de résident, mais aussi les acteurs ou les parties prenantes liés à un enjeu spécifique. Il est toutefois évident que l'on ne peut inclure tout le monde à propos de tout. Par conséquent, les responsables du processus choisissent les modes d'accès, d'inclusion et de sélection des participants, en prenant en compte les conseils et les exigences de l'administration. Un paramètre de référence pourrait être, selon Luigi Bobbio, que personne ne puisse affirmer avoir été exclu (Bobbio, 2005, 75). Cependant les deux textes de loi demandent un bon niveau d'information et une sollicitation ciblée des groupes et des individus, avec une attention particulière aux différences de genre, d'âge, de langue et de culture.

Les autorités sont des organismes de décision qui opèrent des choix politiques, c'est-à-dire qui concernent le collectif. Les autorités ont un territoire structuré et fonctionnent au sein de périmètres délimités. Dans le monde moderne, ce processus de structuration et de démarcation nette est très abouti et s'appuie sur des systèmes de géo-surveillance. Les autorités ne se déploient pas seulement au sein de l'appareil d'Etat, mais également à tous les niveaux, d'un terrain privé à une entreprise, une famille, jusqu'à un site web. Nous nous limiterons toutefois ici, dans le cadre de cette réflexion sur le processus de démocratie participative, au territoire de l'Administration Publique (PA).

Les instances de contrôle des autorités locales sont élues par la communauté des citoyens. Le statut de citoyen est le produit d'une *policy* mise en place par une collectivité qui s'est territorialisée. La citoyenneté est un statut qui a encore un sens fonctionnel dans la délimitation et dans la structuration territoriale; les citoyens sont essentiels pour orienter, à travers l'élection de leurs représentants, des styles de gouvernance plus ou moins démocratiques. En matière de gouvernance participative, les élus légitiment un processus participatif comme une condition préalable à leur décision, justifiant ainsi l'utilisation de procédures impliquant des acteurs et des individus. En légitimant le processus, les autorités s'engagent à « tenir compte » de son résultat et à l'intégrer dans leurs décisions. Les autorités protègent également du boycott ou des interférences qui peuvent survenir avec la défection des acteurs (Mengozzi, 2011).

Les individus peuvent, comme dans la première phase « libérale », ne coïncider qu'avec les citoyens ou un échantillon de citoyens. Toutefois, si la première phase d'élection

des autorités est fondée sur la citoyenneté, ce critère semble trop restrictif dans le cadre d'un processus de gouvernance participative. Par conséquent, il est requis d'ouvrir la complexité territoriale à tout le monde ou, au moins, à tous les individus susceptibles de se plaindre de ne pas avoir été écoutés. Dans quel espace ? Comment est-il défini ? L'espace de la territorialité d'une question politique se définit en fonction de facteurs contextuels (types d'organisations sociales, réseaux dans lesquels ces organisations s'insèrent, type et couverture des médias impliqués, milieu local) et de facteurs liés au processus (combien et comment le processus est communiqué par son promoteur, type et échelle de participation proposée).

Le terme « autorité » constitue un vaste sous-ensemble de synonymes (en italien : institutions, communautés locales, autorités locales, agences ou établissements titulaires, administration publique) qui sont tous présents dans les lois mentionnées. Ce sont des synonymes d'autant plus équivalents à propos des collectivités territoriales qui font partie de l'administration publique. En Toscane, le soutien public à un processus participatif peut être demandé aussi par des comités ou des associations qui arrivent à recueillir un certain nombre de signatures de citoyens, c'est-à-dire sans l'intervention de l'autorité. En Émilie-Romagne les autorités locales (ou les projets qui ont obtenu leur adhésion) ont seules accès au soutien régional. Ceci constitue un point de débat.

Les acteurs sont des sujets, individuels ou collectifs, capables de mobiliser (positivement ou négativement) des ressources importantes pour le territoire et l'élément devenu objet de discussion ou de décision. Ces ressources peuvent être des propriétés immobilières, des connaissances, des ressources économiques (capital), environnementales (matérielles) et sociales (travail, votes potentiels, expressions d'opinion). Les acteurs mobilisent les flux et se déplacent, en suivant des réseaux de réciprocité/échange sur des distances indéfinies et potentiellement illimitées (mondiales). Les propriétés de chaque nœud de réseau ne dépendent pas tant de la distance aux autres nœuds, mais plutôt de la situation géographique et du type de relations qu'un nœud crée avec ses acteurs et actants, qu'il soit de type coopératif ou conflictuel⁸. Les représentants de ces entités sont généralement ceux qui participent dans tous les cas à la négociation de la gouvernance d'un territoire. À ce

niveau, ce n'est pas le principe de représentativité qui compte, mais plutôt la quantité de ressources qu'ils peuvent apporter ou enlever au système, ou les menaces et les boycotts qu'ils peuvent organiser et mettre en scène. La participation des représentants des acteurs est fondamentale, car des nombreuses décisions dépendent des ressources mises à disposition par ces mêmes sujets. Maintenir les acteurs ensemble dans les phases de négociation où les principaux intérêts en jeu sont mobilisés, sert à identifier les nœuds conflictuels et à trouver les moyens de les résoudre. Les représentants des acteurs négocient en fonction des intérêts et des ressources à leur disposition, et non seulement comme des individus qui formulent des arguments raisonnables sur certaines questions. La négociation sert à les impliquer, sans favoriser toutefois leurs intentions. Les processus doivent prévoir l'implication de toutes les parties prenantes, en particulier de celles qui peuvent avoir des intérêts contraires. En explorant les premières intentions et contre-intentions, il est possible d'identifier les nœuds conflictuels, c'est-à-dire le croisement de flux dans lesquels ressources et intentions se heurtent.

Pour résoudre ces nœuds, le responsable de processus propose des démarches participatives qui prévoient l'implication des individus. Les acteurs à ce stade interviennent pour :

- contribuer à la formulation du débat sur certaines thématiques en question, qui sera soumis aux individus-participants ;
- convenir, en accord avec les autorités, des règles, des critères de sélection des participants, etc. ;
- contribuer au processus grâce la présence de leurs propres délégués, vérifier les procédures convenues et l'impartialité des leaders, à travers des comités de pilotage ou de contrôle.

Si les acteurs ne sont pas impliqués à partir des premières phases du processus et pendant les différentes étapes, il est possible qu'ils abandonnent le parcours. S'ils quittent la démarche participative, ils peuvent rendre vains les résultats du processus et trouver d'autres moyens pour parvenir à leurs objectifs, ou tout simplement y renoncer. Ils peuvent également boycotter le processus parce qu'ils savent que, dans un processus participatif, certains privilèges dont ils disposent pourraient être identifiés et démasqués.

8- Voir la théorie de l'acteur réseau de Bruno Latour (2005).

Dans ce cas, ils doivent motiver leurs choix ou, éventuellement, demander des modifications dans l'organisation du dispositif, mais une défection arbitraire ne peut être acceptée par un élu démocratique-participatif. Ils doivent donc justifier leur action en défendant des principes démocratiques et tenter de discréditer l'acteur sur ce plan.

Le terme d'« acteur » est présent sans être défini dans la Loi 3/10. Il n'apparaît pas dans la loi n° 69 de la région toscane. Dans les textes, le sous-ensemble des synonymes comprend les termes d'associations, d'entreprises, de comités et de sujets organisés. Ces différents acteurs sont nommés de différentes manières. Dans les deux lois, ils apparaissent en tant que promoteurs de processus. Dans la loi de l'ER, comme nous l'avons vu, ils ne peuvent toutefois être promoteurs que s'ils obtiennent l'adhésion d'une autorité à leur projet. Par ailleurs, dans les deux lois, les acteurs doivent collecter des signatures de citoyens pour pouvoir présenter leur demande et obtenir une validation du garant régional. Dans la loi de l'ER, les acteurs ont toutefois un rôle plus défini. Ils peuvent par exemple obtenir une forme de prime si les projets de participation, envoyés au garant pour certification, proviennent d'un accord préalable avec les principaux acteurs du territoire. De plus, dans la loi de l'ER, les acteurs sont engagés dès les premières phases du processus, au sein du comité de pilotage.

II. LE CAS DE CASTELFRANCO DI SOTTO (PISA), OCTOBRE 2010 - AVRIL 2011

Castelfranco di Sotto est située dans le district toscan de Tannage comprenant les municipalités de Santa Croce de l'Arno, de Montopoli, de San Miniato, de Santa Maria a Monte, dans la Province de Pise, et Fucecchio dans la Province de Florence. Le projet participatif n'a toutefois impliqué que quatre municipalités (de Pise) dans le district. En ordre d'intensité de la participation, nous pouvons citer Castelfranco di Sotto (13 219 hab.), commune promotrice et titulaire de la décision ; Santa Croce sull'Arno (14 536 hab.), la ville la plus touchée par l'impact de l'usine ; Montopoli (11 219 hab.) et Santa Maria a Monte (12 813 hab.), les municipalités voisines. L'ensemble des populations concernées atteint 51 607 habitants.

La Société de recyclage de déchets Waste Recycling SpA, dont le siège légal est dans la ville de Santa Croce de l'Arno,

a demandé à la Province de Pise une autorisation pour mener la construction, près de son usine⁹, d'une installation expérimentale de pyrogazéification (avec une capacité de 12 000 tonnes/année pour la production d'énergie thermique et électrique) pour gérer les déchets industriels de la tannerie. Cette extension serait réalisée sur lot situé sur la municipalité de Castelfranco di Sotto.

La Province de Pise considère qu'il n'est pas nécessaire de démarrer un processus d'EIE (Etude d'Impact Environnemental), mais qu'il convient plutôt de mener une évaluation ouverte et publique. La Province, qui a le pouvoir d'autoriser ou non l'installation, suspend ainsi la décision, en accord avec la municipalité de Castelfranco, en attendant l'issue du processus participatif. Il est prévu que les autorités qui auraient participé à une EIE soient invitées lors d'une conférence à la fin du processus. La Province et la Municipalité s'engagent à mettre en œuvre les résultats du processus. Le processus coûte 72 500 euros. Le garant de la Toscane soutient le projet à hauteur de 45 000 euros et la société proposant le recyclage des déchets contribue à hauteur de 27 500 euros.

Le processus de participation à Castelfranco di Sotto se fait en plusieurs étapes :

Le Conseil municipal approuve tout d'abord la Commission (municipale) de l'Environnement (CE) avec l'adjoint municipal à la Participation (AdP - C. Pardossi) et le responsable du processus (AU - Avventura Urbana) qui constituent l'instance de contrôle et de légitimation du processus. La CE, sur suggestion de l'AU, nomme ensuite trois sages qui identifieront 15 membres du Comité de Garantie (CG) afin de contrôler la préparation et l'organisation d'un jury de citoyens. Les trois sages choisissent les membres entre les candidatures parvenues, en cherchant à équilibrer les différents intérêts qui gravitent autour de la question. Ils définissent les groupes suivants : société civile (5 membres), associations (2), comités opposés (2), institutions (4), fabricants de déchets ou de matériels recyclables (3). En outre la présence de résidents de toutes les municipalités promotrices est aussi garantie. S'y ajoutent un représentant de la société Waste Recycling comme « observateur » et un comité technique de deux membres, toujours en qualité d'observateurs. Enfin, le CG est également appuyé par

9- L'usine est composée de plusieurs lots contigus, qui se trouvent aussi sur le territoire de la municipalité de Castelfranco

un bureau de coordination où siègent quatre représentants des communes promotrices. Deux résidents des villes de Montopoli et de Santa Maria figurent parmi les 15 membres du CG.

Le Comité choisit sa propre méthode de travail et de communication, identifie les critères et les périmètres au sein desquels sélectionner l'échantillon de résidents, et donc les membres du jury de citoyens. Il identifiera aussi les experts (ou les témoins) qui seront invités aux quatre rencontres des jurys thématiques.

Le protocole pour la sélection des jurés est approuvé par le CG et mis en œuvre par le LAPS (Université de Sienne). Les membres du jury de citoyens sont sélectionnés parmi les résidents qui ont un numéro de téléphone fixe, dans la zone autour de l'installation. Au total, 50 citoyens sont choisis : 30 de Castelfranco, dont 20 habitent dans les 3 km alentour et 10 d'entre eux dans un rayon de 1,5 km ; 10 habitent Santa Croce dell'Arno, dont cinq résident dans les 3 km et cinq entre 1,5 km alentour ; cinq sont de la commune de Montopoli, au sud-est de Santa Croce et de Castelfranco ; cinq de la commune de Santa Maria a Monte, à l'ouest de Castelfranco.

Les quatre jurys travaillant chacun sur un thème spécifique sont organisés, le jury intermédiaire et le jury en charge du document final donnent un avis négatif unanime sur la construction de l'usine. Le document final est transmis au Conseil municipal de Castelfranco et à la Conférence des Services de la Province de Pise, qui refusent la mise en œuvre de l'installation de pyrogazéification.

La société de déchets accepte alors publiquement le résultat du processus, mais, par des voies informelles, exerce une pression sur le Conseil régional. Après quelques mois, le Conseil régional approuve la loi n° 35 de 2011 (août 2011), qui permet aux projets qui ne nécessitent pas une EIE d'être réalisés malgré l'avis négatif d'une collectivité locale. La province de Pise autorise alors l'installation. Le garant de la participation en Toscane adresse aux médias une lettre critique sur la loi 35 et sur les actions du Conseil régional. L'Adjoint de la Participation de Castelfranco y critique ouvertement le Président de la Région Toscane (qui est membre du même parti – PD, Parti Démocratique). Certains dirigeants de ce même parti politique (PD) que l'AdP revoient leurs positions sur le processus participatif, en allant jusqu'à le considérer comme une erreur. Le Conseil de Castelfranco fait un recours au Tribunal administratif régional (TAR) contre la Province et la Région et met en suspend la demande de permis de construire déposé par la société Waste de traitement de déchets.

REMARQUES DE CONCLUSION

Le processus participatif a ici été largement mobilisateur. Toutefois, la phase qui doit prévoir un accord négocié avec les parties prenantes n'a pas été isolée. Il a été choisi de la mettre en place au sein du Comité de Garantie (le rôle du Comité de pilotage tel que défini par la loi 3/10 de l'ER). Cela a pu créer des attentes à l'égard du rôle de négociateur du comité de pilotage. Celui-ci aurait dû être constitué, dans le meilleur des cas, de personnes en qui les acteurs peuvent avoir confiance, et ayant si possible une certaine connaissance des processus participatifs, en excluant peut-être les représentants des intérêts en jeu. Les autorités ont institué le Comité des trois sages, qui était toutefois composé de représentants d'intérêts (un conseiller du PDL-Parti de la Liberté, impliqué via sa femme ; les comités locaux ; le président de la commission de l'environnement ; le président d'une association militante écologiste et un médecin activiste dans les comités pour la santé). Parmi les sages, des représentants favorables à l'installation avaient été volontairement exclus - comme il est indiqué dans les comptes rendus par l'AdP (M. Pardossi). Ce choix était justifié par la volonté de rétablir la confiance au sein de la communauté locale.

Les modes de fonctionnement du Comité étaient les suivants : en premier lieu, on recherchait un accord par consensus. S'il n'était pas obtenu, on appliquait le vote à la majorité. Il y a eu une forte conflictualité au sujet des règles, de la transparence et des contraintes liées à la constitution des jurys et à la sélection des témoins experts. Les représentants des comités d'opposants étaient très pointilleux. Car il semble qu'un manque de confiance se soit installé dès le début du processus, suite à une phase de négociation confuse.

Ceci a affaibli les principes de la démocratie participative. Le déplacement du débat, de l'objet de discussion à la méthode, devrait être un moyen d'atténuer le conflit et de trouver un accord général pour s'engager vers la résolution et la prise de décision. Mais ce processus a ici engendré une multiplication de longues réunions, conduisant à des défections dans la participation. De plus, le manque de forces favorables (ou potentiellement favorables) à l'installation de cette usine, a fortement pesé, puisque certains représentants de ce point de vue ont renoncé à participer à un processus trop conflictuel. Une seule démission (celle du représentant du comité de district d'opposants) a tenté de provoquer la rupture du processus, mais celui-ci a tenu bon et a atteint, quoique péniblement, son but, dans les temps impartis. Au final, personne n'a déclaré avoir été exclu.

L'implication dans la délibération (le jury) a été limitée aux résidents (qui sont aussi des citoyens) qui sont tous - pour la plupart - propriétaires de maisons. Il semble que l'effort pour rechercher une plus grande diversité d'opinions ait été minimal. Deux enquêtes ont été effectuées sur les jurés, une ex-ante et une ex-post. La première a montré que sept citoyens seulement étaient favorables au projet, 23 étaient contre et 20 n'avaient pas encore une opinion (sur 50 cas valides). Même les idéologies de « droite » et de « gauche » étaient réparties uniformément. Dans l'enquête ex-post, il apparaît que, sur 39 cas valides (car il y a eu des personnes qui sont sorties du processus), 38 personnes étaient opposées (1 sans réponse). On pourrait donc se demander qui étaient les jurés qui ne sont pas arrivés au bout du processus? Est-ce qu'il y a eu un effet délibératif? Les processus délibératifs ont en effet la capacité de changer les positions initiales des individus et d'amener tous les participants à une seule position commune. C'est certainement le cas ici.

Le protocole de sélection des jurés, la sélection de l'échantillon et des municipalités concernées ont été définis sur la base des perceptions des responsables, des membres du Comité des Sages et des CG (perceptions déjà biaisées en faveur des opposants à l'usine). Cela a pu entraîner une sur-représentation des propriétaires de maisons résidant à une distance de 1,5 km de l'installation. Ces choix méthodologiques ne se sont appuyés sur aucune d'explication de type pseudo-scientifiques, telles que des études sur les retombées de polluants, sur les vents dominants ou sur les caractéristiques socio-démographiques des populations résidentes ou qui travaillent autour de l'installation. De même, le point de vue des employés présents (ou futurs) de l'usine n'a pas été pris en compte.

Le fort engagement des jurés et la grande satisfaction déclarée à l'égard de cette expérience peuvent nous amener à conclure que le processus a rempli des objectifs de sensibilisation, d'augmentation du niveau d'intérêt pour les affaires publiques et d'amélioration des compétences individuelles en matière de citoyenneté. Pour la sélection des témoins, c'est-à-dire les experts qui intervenaient devant les jurys, le réseau d'acteurs défavorables à l'usine a fait appel à des experts de Palerme, de Gênes, de Pise et de Lucca, ainsi qu'à un expert local : ce sont des directeurs d'Institut de recherche (Institut National de Recherche sur le Cancer de Gênes), des leaders d'organisations environnementales spécialisées (comme le Centre ISDE et Zero Waste Network de Capannori - Lucca), des spécialistes experts et des universitaires. Le

réseau d'acteurs favorables à l'implantation de l'usine n'a convoqué que des experts locaux, venant de Pise (un universitaire et un officiel de l'Agence Provinciale pour l'Environnement) ou de Florence, et deux dirigeants d'entreprise qui ont des bureaux dans les localités concernées. Il semble que le réseau des défenseurs se soit donc trop confié à des experts déjà impliqués dans le projet de l'installation, sans utiliser des réseaux d'alliances et de connaissances à une autre échelle. Le processus a pris fin sans désaccord au sein des jurés, qui ont finalement produit un document consensuel, concis et clair. Le coût du projet semble assez élevé et l'engagement des participants a été important (six rencontres de plusieurs heures pour les jurys, ainsi que des réunions des fiduciaires, des trois sages et des quinze CG, des réunions publiques et des entretiens, des visites de l'entreprise, des réunions organisées spontanément par les différents sujets).

Considérations sur le post-processus

Toutefois, ce qui s'est produit dans l'après-processus a compromis l'idée de la démocratie participative, en la faisant apparaître comme quelque chose d'inaccessible, comme une chimère. Cela en affaiblit le capital social, notamment lorsque la contradiction politique est portée par ceux qui ont adopté une loi en faveur de cette démocratie participative. Cependant, le Président de la Région Toscane a correctement interprété la loi 69 : dans ses arguments il observe, à juste titre, que les résultats des processus ne sont pas obligatoires. De son côté, la Mairie de Castelfranco, titulaire de la décision et des engagements, a maintenu sa position et sa cohérence par rapport aux engagements pris avec les citoyens. La commune a utilisé le recours au Tribunal administratif et a publiquement critiqué les autres organismes. Voici un conflit typique d'institutions, qui engage les hiérarchies et les niveaux administratifs et montre l'interférence des activités de lobbying économique et politique. Ce conflit aurait-il pu être prévu? Cela plaide pour une vérification préalable des intentions réelles de la Région avant d'investir des représentants régionaux dans le processus.

Sources de la recherche empirique

- Site Internet de l'Autorité (garant) pour la participation de la Région Toscane
<http://www.consiglio.regione.toscana.it/partecipazione>
- Site Internet de documentation du processus participatif de Castelfranco di Sotto qui concerne la gestion des déchets spéciaux et de d'implantation de pyrogazéification
www.insiemeperdecidere.it
- Site Internet du Comité Permanent pour la Tutelle et la Sauvegarde de l'Environnement et du Territoire de Castelfranco di Sotto (comité local)
<http://www.comitatoantiquamentocastelfranco.it>
- Site Internet de la Coordination de la Bonne Gestion des Déchets Valdera (comité de zone)
<http://www.cgcrvaldera.it/>
- Rapport du CIRCaP/LAPS sur le recrutement CATI et analyse après-jury
<http://www.laps.unisi.it>

Entretiens

- Rodolfo Iewanski - Autorité pour la participation, Région Toscane, Professeur de Sciences Politiques à l'Université de Bologne
- Cristian Pardossi - adjoint à la participation, Commune de Castelfranco di Sotto
- Iolanda Romano et Irene Garbato, Responsables du processus, Avventura Urbana (Aventure Urbaine)
- Francesco Olmastroni - sondage, recrutement et enquête finale - CIRCaP et LAPS Université de Sienne

Bibliographie

- BECK Ulrich, GIDDENS A., LASH S., 1994, *Reflexive Modernization. Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Stanford University Press
- BESSETTE Joseph M., 1980, *Deliberative Democracy: The majority principle in American Government*, en: Goldwin R.A., Schambra W.A., *How Democratic Is the Constitution?* AEI Press
- BOBBIO Luigi, 2005, La democrazia deliberativa nella pratica, *Stato & Mercato*, n° 1, p 67-88
- CONNOLLY William E., 1969, *The Bias of Pluralism*, Atherton Press
- DAHL Robert A., 1961, *Who governs? Democracy and power in an American city*, Yale University Press
- DEWEY John, 1927, *The Public and its Problems*, Henry Holt & Co

- ELSTER Jon, 2005, *Arguing and Bargaining in two Constituent Assemblies*, Yale Law School
- FISHER Roger, Ury W., PATTON B., 1981, *Getting to Yes, Negotiating Agreement Without Giving in*, Houghton Mifflin
- FOLLETT Mary Parker, 1918, *The New State: Group Organization the Solution of Popular Government*
- FOLLETT Mary Parker, 1924, *Creative Experience*, Longman Green and Co
- GOFFMAN Erving, 1959, *The presentation of self in everyday life*, Doubleday Anchor Book
- HABERMAS Jürgen, 1981, *Theorie des kommunikativen Handelns*, Suhrkamp
- KAUFMAN Arnold Saul, 1960, *Human Nature and Participatory Democracy*, en: Friedrich Carl, *Responsibility, NOMOS III*, The Liberal Arts Press (réimpr. en: Connolly, 1969).
- KAUFMAN Arnold Saul, 1969, *Participatory Democracy: Ten Years Later*, en: Connolly, 1969.
- LACEY Robert J., 2008, *American Pragmatism and Democratic Faith*, Northern Illinois University Press
- LATOUR Bruno, 2005, *Reassembling the social: an introduction to actor-network theory*, Oxford University Press.
- LUHMANN Niklas, 1984, *Soziale Systeme: Grundriß einer allgemeinen Theorie*. Suhrkamp
- MENGOZZI Alessandro, 2011, *Forme di democrazia partecipativa e governance territoriale: un modello per la legge sulla partecipazione dell'Emilia-Romagna*, *Istituzioni del Federalismo*, n° 2, p 255-295
- PELLIZZONI Luigi, 2006, *La deliberazione pubblica tra modello e processo: Riflessioni su due giurie dei cittadini*, *Quaderni del Dipartimento di Scienze dell'Uomo*, www.dsu.units.it (05/04/10).
- RAFFESTIN Claude, 1981, *I segni della geografia, Hérodote Italia*, n° 4, p 47-76
- TUAN Yi Fu, 1974, *Topophilia: A Study of Environmental Perception, Attitudes and Values*, Columbia University Press
- TURCO Angelo, 1988, *Verso una Teoria Geografica della Complessità*, Unicopli

MÉTHODES D'APPRÉHENSION DES INDIVIDUS ET DES GROUPES

Résumés

L'agriculteur, acteur central des projets d'autonomie agricole, entre choix de vie, choix professionnel et inscription dans des projets collectifs et/ou de territoire.

Geneviève Pierre

« L'agriculteur est l'acteur central des enquêtes menées sur l'autonomie agricole, autonomie individuelle ou impliquant un groupe d'agriculteurs à travers des réseaux institutionnalisés de développement agricole ou des réseaux de travail et d'entraide agricole au quotidien inscrits parfois dans des projets de territoires. L'histoire et la pratique du développement agricole a privilégié l'organisation de mouvements ruraux au profit de l'émergence d'une exploitation familiale moderne, notamment à partir des années 1960. Historiquement, l'activité agricole française, relevant de la petite entreprise individuelle, souvent conjugale en élevage laitier, à la fois sociétaire et familiale s'inscrit dans des réseaux d'appartenance syndicale ou de conseils techniques, de coopératives, dont le réseau CUMA n'est pas le moindre.

La mise en place dans les années 2000 de projets collectifs d'autonomie énergétique, alimentaire agricole à l'échelle locale relève aussi d'initiatives d'agriculteurs qui interconnectent différents réseaux d'acteurs jusqu'à sortir de la stricte sphère agricole pour s'inscrire dans des stratégies de développement territorial donnant une autre dimension à leurs projets. Le choix de plusieurs projets à caractère collectif et ou territorial, à forte valeur d'autonomie et à l'initiative d'agriculteurs montre que si l'acteur relève d'une pluralité de dimensions (personnelle, familiale, professionnelle), son action, son dynamisme relèvent d'intentionnalités et de motivations diverses. L'articulation groupe/individu au service d'actions de développement local/territorial selon des temporalités diverses doit tenir compte des différents réseaux d'acteurs, à différentes échelles, dans lesquels l'agriculteur inscrit son activité. L'inscription dans un projet correspond parfois à des moments de rupture dans le déroulé d'une carrière d'agriculteur selon les trajectoires personnelles, familiales et celles de l'activité professionnelle agricole. Or, l'autonomie dans ces projets est envisagée comme un facteur de mobilisation, d'innovation au service de la promotion individuelle et collective d'une agriculture multifonctionnelle redéfinissant ses missions au sein des territoires. »

La géographie sur le terrain ou le terrain de la géographie? Quelques réflexions sur les méthodes et le rôle du chercheur dans la recherche aujourd'hui

Marina Marengo

« La diffusion de l'approche culturelle en géographie a obligé les chercheurs à faire l'apprentissage de nouveaux outils de recherche, surtout de type qualitatif, venant d'autres disciplines sociales et culturelles. Le manque ou le peu de débats scientifiques concernant les opportunités de couplage des deux approches « rivales » -quantitative et qualitative-, de surcroît, donné le jour à des parcours scientifiques opposés et contrastés parmi les géographes.

Cependant, la croissante utilisation des enquêtes de terrain en géographie sociale et culturelle et, ensuite, la demande toujours plus répandue de recherche-action dans les études locales, ont obligé les chercheurs à se confronter aux barrières méthodologiques existantes, désormais incongrues par rapport à l'opacité de la plupart des objets d'étude.

Dans cet essai, il est proposé quelques réflexions sur le rôle du chercheur dans la recherche sur le terrain ainsi que sur l'utilisation de certains outils techniques à la disposition des géographes.

Espace des sports et espace social comme voies d'accès à la pratique sportive

Charles Suaud

La communication veut montrer, en se basant sur des enquêtes sociologiques, comment la notion d'espace social est une clé essentielle de compréhension des pratiques, tant collectives qu'individuelles. Dans une première partie, nous expliquons que c'est en partant de l'espace nantais des clubs de tennis, et non des individus, que l'on est au plus près des conditions réelles permettant de comprendre comment les pratiquants s'orientent et jouent, conformément aux normes de la différenciation sociale. Dans une seconde partie, nous mettons à profit une étude statistique italienne (de l'ISTAT) sur la pratique sportive pour montrer comment on s'expose à un usage réifié de l'espace géographique quand on traite la variable « région » sans la construire à l'aide des notions relationnelles d'espace social et d'espace des sports, eux-mêmes rapportés à l'espace politique. C'est à partir de leur clarification théorique, que les concepts d'espace social et géographique peuvent être intégrés dans une démarche empirique unifiée.»

Geneviève Pierre

ESO ANGERS - UMR 6590 CNRS
UNIVERSITÉ D'ANGERS

genevieve.pierre@univ-angers.fr

L'agriculteur est l'acteur central des enquêtes menées sur l'autonomie agricole, autonomie individuelle ou impliquant un groupe d'agriculteurs à travers des réseaux institutionnalisés de développement agricole ou des réseaux de travail et d'entraide agricole au quotidien inscrits parfois dans des projets de territoires. L'histoire et la pratique du développement agricole ont privilégié l'organisation de mouvements ruraux (Houée, 1996) au profit de l'émergence d'une exploitation familiale moderne, notamment à partir des années 1960. Historiquement, on peut penser au rôle joué par la Jeunesse agricole catholique (JAC), puis par les Centres départementaux des jeunes agriculteurs (CDJA) et plus largement aux réseaux de conseils techniques des chambres d'agriculture, aux Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), aux Groupements d'employeurs pour le développement associatif (GEDA) et Centres d'études techniques agricoles (CETA) ou Groupes de vulgarisation agricole (GVA). Ainsi, l'activité agricole, relevant de la petite entreprise individuelle, souvent conjugale en élevage laitier, à la fois sociale et familiale dans le cas de nombreux Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), s'inscrit dans des réseaux d'appartenance syndicale ou de conseils techniques, de coopératives, dont le réseau Coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) n'est pas le moindre.

La mise en place dans les années 2000 de projets collectifs d'autonomie énergétique/alimentaire agricole à l'échelle locale relève aussi d'initiatives d'agriculteurs qui interconnectent différents réseaux d'acteurs jusqu'à sortir de la stricte sphère agricole pour s'inscrire dans des stratégies de développement territorial donnant une autre dimension à leurs projets. Or, si l'acteur est multicasquettes, son action, son dynamisme relèvent d'intentionnalités et de motivations diverses que l'entretien semi-directif et le récit de vie doivent mettre en évidence. Aussi, l'agriculteur peut-il être interrogé en tant qu'acteur-clé dans l'analyse des logiques mobilisatrices lors de la mise en

œuvre d'un projet de développement territorial, en tant qu'agriculteur développant une stratégie professionnelle pour son entreprise, avec une motivation et un intérêt direct dans le fonctionnement du projet, comme co-exploitant agricole inscrivant des choix personnels ou discutés collectivement avec ses collaborateurs, son époux/épouse, un ou des associés. Si ces projets naissent de la volonté, du dynamisme de quelques individus, ils sont relayés par des réseaux de conseil agricole, généralement liés aux réseaux de travail habituels ou inscrits dans des projets de territoires. L'articulation groupe/individu au service d'actions de développement local/territorial doit tenir compte des différents réseaux d'acteurs, à différentes échelles, dans lesquels l'agriculteur inscrit son activité. Le fait que les projets envisagés relèvent de l'autonomie agricole n'est pas anodin car, relevant de stratégies entrepreneuriales et considérés souvent comme innovants, ils questionnent les identités professionnelles agricoles. La notion d'entrepreneuriat agricole, la question de l'entraide agricole et de l'action collective inscrite dans les représentations identitaires, professionnelles et personnelles ou familiales, se retrouvent dans les intentionnalités, les valeurs d'engagement qui motivent l'implication dans un projet. Les projets collectifs agricoles ou de développement territorial s'inscrivent dans des temporalités diverses, pas toujours convergentes, entre celles du cycle de vie de l'exploitation agricole, de l'installation à la transmission, mais également dans l'histoire du développement local et agricole et de ses dynamiques. L'inscription dans un projet correspond parfois à des moments de rupture dans le déroulé d'une carrière d'agriculteur selon les trajectoires personnelles, familiales et celles de l'activité professionnelle agricole. Or, l'autonomie dans ces projets est envisagée comme un facteur de mobilisation, d'innovation au service de la promotion individuelle et collective d'une agriculture multifonctionnelle redéfinissant ses missions au sein des territoires et dégageant des revenus diversifiés et davantage ancrés localement.

I- DES PROJETS COLLECTIFS OU DE TERRITOIRE POUR L'AUTONOMIE AGRICOLE : ÉTUDES DE CAS

1-1 Des enquêtes à partir de projets collectifs agricoles ou territoriaux développés dans les années 2000

Les cinq actions analysées ont été mises en place dans les années 2000 en Mayenne et Maine-et-Loire. Elles ont été choisies pour la forte implication des agriculteurs et de la profession agricole dans leur construction. Elles relèvent d'une réflexion sur l'autonomie agricole, énergétique et/ou alimentaire plus ou moins inscrite dans les projets « de territoires » et bénéficiant de l'organisation de circuits courts, de filières locales.

Nous avons procédé par entretiens auprès des acteurs, élus, techniciens, qui ont assuré le montage technique des projets et auprès de qui nous avons mené des entretiens principalement informatifs qui impliquaient 17 personnes : représentant des élus et des techniciens ou responsables d'institutions agricoles comme les FD CUMA (fédération départementale) et les CUMA départementales, comme le Conseil Général (Mayenne), l'antenne locale de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, la FD Civam (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Monde rural) de la Mayenne. Nous avons distingué une catégorie « d'agriculteurs initiateurs de ces projets » (14) qui ont fait l'objet d'enquêtes par récits de vie (Berteaux, 2010) ; lorsque ces agriculteurs étaient aussi des élus communaux et à la fois initiateurs et promoteurs de ces projets (2), ils ont fait l'objet d'un double entretien spécifique. D'autres agriculteurs, simples adhérents ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs (12) concernant leurs rôles et leurs intentionnalités de participation à ces projets. Des résultats d'enquêtes menées sur les motivations à l'origine de ces projets ont pu par ailleurs être utilisés (Noah, 2006).

Les deux premières actions sont portées par des éleveurs qui cherchent à rendre leurs exploitations plus autonomes dans l'alimentation animale et le faire à moindre coût énergétique.

- Un projet de presse à huile végétale pure semi-mobile dans le Maine-et-Loire, relevant d'une CUMA départementale, permettant la production de tourteau fermier pour l'alimentation animale et la production d'huile végétale pure, initialement prévue pour un usage en huile-carburant. Ce projet est devenu opérationnel pour l'ensemble du département en 2006.

- La mise en place d'une station de pressage fixe d'huile végétale pure et de production de tourteau, localisée en Layon, opérationnelle en 2010, dans la continuité du projet précédent, s'inscrit dans le Pôle d'Excellence Rurale (PER) du Pays de Loire en Layon.

Parallèlement, une filière bois-énergie (bois déchiqueté) se met en place en Mayenne à travers des projets convergents :

- La FD CUMA de Mayenne et la CUMA départementale Cepvil (d'expérimentation en machinisme) en Mayenne promeuvent le bois déchiqueté par l'acquisition de déchiqueuses, avec pour effet premier la valorisation d'une ressource locale (le petit-bois), considéré jusque-là comme un déchet et fréquemment brûlé sur la parcelle, en vue de la production d'énergie renouvelable.

- Des élus locaux également agriculteurs s'impliquent dans la mise en place d'un réseau de chaleur bois (bois déchiqueté) dans une commune de Haute-Mayenne à partir du bois produit localement par les agriculteurs.

- Ces initiatives convergent dans le projet de territoire du Pays de Haute-Mayenne en vue de la constitution d'une filière locale de bois déchiqueté structurée au sein de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Haute-Mayenne Bois-énergie (HMBE).

Ces projets nécessitent le passage à l'action collective par l'importance des investissements nécessaires pour l'achat des presses à huile végétale pure et des déchiqueuses à bois (250000 à 400000 euros pour les équipements en machinisme). Ces outils sont acquis par le biais des CUMA.

Parallèlement, ces actions s'inscrivent dans des stratégies et programmes de développement territorial et bénéficient de financements relevant des programmes Leader + ou pôles d'excellence rurale tant en Nord Mayenne qu'en Pays de Loire en Layon (Maine-et-Loire). Cela participe d'une dynamique de territorialisation du développement rural et agricole. La valorisation économique, au cœur de ces projets, s'accompagne d'une dimension socio-territoriale forte. Bien que le bois énergie issu de la filière locale revienne plus cher que le bois acquis auprès des grands opérateurs industriels d'approvisionnement, l'ambition socio-territoriale du projet est de permettre une valorisation locale de la haie par une agriculture élargissant ses missions traditionnelles de production et rémunérée pour ce faire, offrant *in fine* des services paysagers spécifiques au territoire. Cela doit convaincre les collectivités locales de s'adresser à la filière locale.

1-2 Des projets de tourteaux fermiers pour l'alimentation animale: des projets collectifs de développement agricole soutenus par le Pays du Layon

Les deux projets de presse fixe pour la production d'huile végétale pure et de tourteau fermier visent l'autonomie alimentaire (animale) et énergétique à partir du pressage du colza (70 %) ou du tournesol (30 %) permettant de produire 1/3 d'huile végétale pure et 2/3 de tourteaux dans le cadre d'une production locale et fermière pour l'alimentation du bétail ou pour l'utilisation de l'huile en carburant en mélange à 30-35 % avec le diesel, voire pour une valorisation auprès des fabricants d'alimentation du bétail. Il s'agit d'une production en circuit court, voire fermé, car les possibilités de valorisation hors du milieu agricole sont dépendantes de conditions juridiques très strictes. Ces deux projets ont été fortement incités par le contexte de promotion des biocarburants en France en 2005 mais leur motivation première est liée à une recherche d'autonomie alimentaire menée par des éleveurs d'une CUMA locale du Pays de Loire en Layon en 2000-2001. Ceux-ci souhaitent d'abord réaliser des économies de coûts de production grâce au désherbage localisé (mécanique) permettant de diminuer les charges d'intrants, puis se sont intéressés au séchage de la luzerne (produire sa propre alimentation du bétail), ce qui a entraîné une réflexion sur l'énergie utilisée pour le chauffage. Cela conduit à envisager le pressage de l'huile végétale pure pour un usage de l'huile en carburant et la production d'un tourteau fermier pour les animaux.

Ces agriculteurs du Layon ont décidé de faire appel à l'échelon départemental pour mettre en place un outil ambitieux et innovant d'un point de vue technique et ont contacté à la fois le réseau FD CUMA de Maine-et-Loire et les institutions agricoles départementales, comme la Chambre d'agriculture. Une presse à huile semi-mobile¹ de 350000 litres de capacité de production (la plus grande au sein du réseau CUMA de la FR CUMA² ouest) est achetée par la CUMA départementale (Maine-et-Loire) Innov-expé en 2006 et produit à pleine capacité en 2007. L'utilisation départementale de l'outil concerne 73 adhérents (FD CUMA, février 2008). Toutefois, cet outil départemental est testé dans une CUMA du Layon en 2006, le machiniste qui a

installé l'outil est un revendeur du Layon et, en 2006-2008, plus de 70 % des utilisateurs sont en Layon. Le Pays de Loire en Layon a d'ailleurs fortement soutenu cette action par l'intermédiaire du programme Leader + (2000-2006).

Ainsi, lorsque l'appel à projet des pôles d'excellence rurale est lancé en novembre 2005, le Pays saisit l'opportunité de pouvoir localiser une presse à huile végétale pure fixe de forte dimension répondant aux besoins locaux. Depuis 2010, cet outil fixe localisé dans une CUMA du Layon (H2L) comptant 70 adhérents a produit 1500 tonnes d'huile et 2400 tonnes de tourteaux. Avec le PER du Pays de Loire en Layon, le projet change de spatialisation et surtout d'affichage: il s'agit d'abord de produire du tourteau pour les éleveurs et l'huile devient le coproduit. Ce projet s'insère dans une démarche de réflexion environnementale du Pays datant de la fin des années 1990 et s'inscrit dans la continuité de l'élan impulsé par la presse à huile mobile départementale. Dans l'idée de ses promoteurs, les deux outils sont complémentaires car leur territorialité est différente: l'outil fixe du PER rayonne sur le Layon-Saumurois dans le sud-est du Maine-et-Loire et sur les départements voisins à partir d'un bassin local de production en colza-tournesol, laissant la presse à huile mobile disponible pour les autres agriculteurs du département. La moitié des adhérents de la CUMA Innov-Expé utilisant la presse mobile du Maine-et-Loire l'ont quittée pour adhérer à la CUMA H2L localisant la presse fixe du PER.

1-3 Des projets pour le bois déchiqueté en Mayenne: de l'implication des agriculteurs au projet de territoire

Ces projets procèdent d'initiatives d'acteurs, de localisation, d'échelle et de temporalités différentes qui convergent à la fin des années 2000. Un événement fondateur est fréquemment cité par les élus dans les entretiens menés en Nord Mayenne: deux terrains nord mayennais ont été choisis par l'ANDRA pour l'expérimentation de l'enfouissement des déchets nucléaires en 2000. Le rejet massif³ que cette annonce a suscité, aurait constitué un événement déclencheur de la réflexion sur d'autres formes d'énergies (entretiens élus, 2011); du moins cela participe d'un conteste général qui a marqué les élus du Pays et mobilisé de nombreux habitants par les relais associatifs.

1- Mobilité réduite à 6 lieux principaux de stationnement de la machine.

2- FR CUMA: Fédération régionale des CUMA de l'Ouest sur 12 départements.

3- Un mois quasi ininterrompu (mars 2000) de manifestations (5000 personnes à Laval et entre 3000 et 4000 à Bais): 44 associations locales mayennaises manifestent leur rejet.

Toutefois, l'initiative qui s'inscrit au sein du réseau CUMA de la Mayenne commence dès 1995 à partir d'un agriculteur-initiateur, relayé par le Directeur de la FD CUMA, qui pousse à l'installation de chaudières à bois déchiqueté et à l'acquisition d'une déchiqueteuse à bois au sein de la CUMA départementale Cepvil (Mayenne) créée à cette occasion. Entre 1995 et 2010, plusieurs déchiqueteuses sont achetées. Aujourd'hui, deux déchiqueteuses à grappin, plus efficaces, alimentent le réseau CUMA de la Mayenne. Elles ont permis de renforcer l'équipement en chaudières à bois déchiqueté (165 chaudières individuelles et 20 installations collectives en Mayenne en 2010, contre 3 en 1995). Cela a poussé à considérer le petit-bois de la haie, jusque-là un déchet, en ressource valorisable.

Parallèlement, deux élus d'une commune de nord Mayenne, également agriculteurs, réfléchissent à un nouveau mode de chauffage pour l'école communale. Ces deux agriculteurs qui font leur bois proposent la mise en place d'un réseau de chaleur fonctionnant au bois déchiqueté. En décembre 2005, les réseaux (1 000 mètres) sont installés pour alimenter un lotissement communal (15 logements); le réseau est dimensionné pour chauffer à terme la salle des fêtes, la mairie, des bâtiments municipaux et un café-restaurant. L'installation coûte 500 000 euros, subventionnée à 80 %, et le réseau a besoin de 200 tonnes de bois sec, fourni localement. Une plate-forme de stockage de bois construite en 2007 est gérée par l'association ABBE (Association bois-bocage-énergie) qui compte 17 agriculteurs aujourd'hui. Or, malgré le caractère très local du projet, il n'a pu aboutir qu'avec le soutien du Pays même s'il ne relève pas d'une initiative du Pays. En effet, ces deux élus aidés par la mission énergie du pays de Haute-Mayenne, ont bénéficié de financements et à partir de 2005, ils s'intègrent à la démarche du Pays de Haute-Mayenne de structuration d'une filière locale de bois-énergie. La volonté de structuration de cette filière s'inscrit dans un ensemble de politiques de Pays. La charte de développement durable rédigée en 2002 promet « un territoire d'initiatives économiques durables ». Le programme Leader + (2000-2006) met en avant des actions de « valorisation des ressources naturelles et culturelles » dont la promotion des énergies renouvelables. Le Pays signe également avec l'ADEME des contrats ATENÉE (Action Territoriale pour l'Environnement et l'Efficacité Énergétique) puis COT (Contrat d'Objectif territorial) et PCET (Plan Climat Énergie Territoire) et installe des moyens d'ingénierie importants, jusqu'à trois salariés à la mission énergie du Pays,

entre 2003 et 2010. Cette animation territoriale conduit à la création d'associations d'usagers et de groupements d'achats sur les panneaux photovoltaïques. Cette dynamique forte est relayée en 2006 par un PER « Haute-Mayenne, terre d'énergies ». À partir du moment où les collectivités locales ou des structures collectives souhaitent installer des chaufferies collectives, la structuration de la filière en circuit court est nécessaire. Elle s'organise entre 2005 et 2008. Une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est créée en 2008 pour gérer les plateformes de stockage sur trois sites fixes (Saint-Hilaire-du-Maine, Gorrion et Parigné/Braye). En 2010, les 2/3 du bois apporté sont du bois « agricole », le reste étant du bois d'industriels locaux, de scieries pour l'essentiel. Pour 75 % des quantités, les clients sont des collectivités locales. La SCIC permet de regrouper autant des structures publiques que privées, des collectivités locales et des agriculteurs, des industriels, des utilisateurs/apporteurs, des structures partenaires, associatives, techniques (FD Civam, FD CUMA, la Chambre départementale d'agriculture, des associations d'insertion) et des Cigales (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire). La structure compte 53 partenaires en 2011. En 2012, on prévoit l'élargissement du périmètre d'action en direction de la Communauté de Communes du pays du Loiron, voire de l'ensemble de la Mayenne.

II- L'AUTONOMIE AGRICOLE, LE PROJET COLLECTIF ET LA PARTICIPATION INDIVIDUELLE : QUESTIONNEMENTS POUR LA RECHERCHE

2-1 L'autonomie agricole par l'action collective : différentes définitions et dimensions

L'autonomie est avant tout une démarche d'évolution des pratiques. Jacques Rémy (2010) la définit comme une « volonté de maîtrise et d'appropriation personnelle et collective de conduite des itinéraires techniques sans le truchement de tiers ». La consommation sobre en intrants est un critère partagé par tous. La conduite d'exploitation économe et autonome se nourrit d'actions collectives, coopératives, associatives qui soulignent l'inscription de l'exploitation dans des dynamiques territoriales par la mobilisation de ressources locales, par la mixité des productions, par la complémentarité dans l'utilisation des ressources, comme l'arbre envisagé autant comme ressource énergétique (bois) que comme facteur de production par le rôle écologique de la

haie dans l'espace agricole (Vilain, 2003, loc. cit.). Le réseau Civam est, avec le Réseau Agriculture Durable (RAD), à l'initiative des réflexions et de la promotion des systèmes d'élevage économes et autonomes; dans sa définition de l'autonomie, il ajoute d'autres critères comme le niveau d'endettement des agriculteurs (Gaboriau et al., 2009).

Dans cette recherche, l'autonomie se décline sous plusieurs aspects. Il s'agit d'abord de l'autonomie alimentaire et énergétique dans les élevages, le principe étant d'autoproduire au sein de l'exploitation et/ou du territoire local l'alimentation pour le bétail. Elle se définit plus largement par une gestion économe de l'exploitation évitant le suréquipement individuel en matériel. L'autonomie se définit aussi par rapport aux dispositifs de soutien public, à l'insertion dans les marchés mondiaux, sachant que la plupart des agriculteurs interrogés s'inscrivent dans une agriculture spécialisée et conventionnelle, prioritairement vendeuse de matières premières pour l'industrie agroalimentaire (lait, par exemple), ce qui n'empêche pas cependant une conduite économe de l'exploitation et le pâturage à l'herbe. Même si la majorité des participants aux projets présentés dans ce travail sont motivés par une approche individuelle, si ce n'est individualiste (trouver une alternative au fuel, mieux valoriser ses productions agricoles et sécuriser ses revenus), la dimension collective de l'autonomie (équipement en matériel performant au sein du réseau CUMA, créer une association pour la commercialisation de productions locales, ou pour un groupement d'achats, monter une filière locale d'approvisionnement) a pour but d'obtenir une capacité individuelle ou collective d'action sur son environnement économique, politique, professionnel, jusqu'à maîtriser la gouvernance des projets que l'on contribue à monter (Pierre et Thureau, 2011). La définition de l'action collective utilisée ici s'inspire ici des travaux de Neveu (2002)⁴ et de Van Dam (2008) : le projet collectif professionnel et territorial est envisagé comme le regroupement de différents acteurs individuels, collectifs, institutionnels, agricoles ou non agricoles, autour d'une finalité professionnelle collective et/ou territoriale, qu'elle soit motivée par des considérations civiques, socio-territoriales ou marchandes. L'entraide rurale (Sabourin, 2007), l'engagement collectif, la mutualisation des moyens sont des moyens de parvenir à l'autonomie des exploitations au sein des territoires.

4- Neveu (2002), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, la Découverte

2-2 L'agriculteur dans les projets collectifs et de territoire: Notions et questionnements pour la recherche

La question de l'autonomie agricole inscrite dans des dynamiques d'action collective et/ou de territoire met en perspective l'articulation entre le projet professionnel de l'exploitant, le projet de vie de l'individu-agriculteur, la façon dont les activités de l'exploitation agricole interfèrent sur la vie personnelle et familiale, et l'engagement de la personne ou l'engagement professionnel de l'agriculteur dans des projets collectifs. Les intentionnalités/motivations de l'agriculteur dans ces projets s'expriment dans l'articulation de différentes dimensions de l'implication individuelle (la personne, la famille, l'entreprise), de différents réseaux, de différents « mondes » (Boltanski et Thévenot, 1991⁵) par la capacité des acteurs territorialisés (Gumuchian et al., 2003) à être « multicasquettes » mais aussi par les valeurs, choix éthiques et citoyens portés par l'individu et souvent partagés au sein de la famille.

La question des identités professionnelles a été développée dans de nombreux articles qui montrent que, dès les années 1980, les remises en cause des articulations traditionnelles entre identité personnelle/sociale/professionnelle, entre famille/entreprise, entre profession et citoyenneté, créent des tensions internes et externes (B. Lémyer, 2003). Les tensions internes s'observent à deux niveaux : par le décalage pour chaque agriculteur entre les conditions de sa pratique agricole et « l'idéal de soi » qu'il souhaiterait développer (Van Dam, 2008, loc. cit.). On connaît aussi des divergences entre agriculteurs selon leurs propres représentations du métier et de ses fonctions, la question de la multifonctionnalité agricole (Dufour et al., 2003) étant l'occasion d'une reconstruction des identités professionnelles dans laquelle la fonction de production s'efface devant celle de commercialisation, jusqu'à définir des entrepreneurs « ruraux » (Müller, 2009). Les tensions externes relèvent de la façon dont la profession agricole se présente au reste de la société c'est-à-dire de moins en moins en tant que collectif unique de référence établi (B. Lémyer, 2003, loc. cit.) et selon les façons dont elle se positionne dans les débats sur les spé-

5- La théorie des conventions de Boltanski et Thévenot définit six mondes ou six principes qui permettent aux acteurs de se coordonner et de justifier leurs engagements dans l'action : monde de l'inspiration, monde domestique, monde de l'opinion, monde civique, monde marchand et monde industriel (Boltanski et Thévenot, 1991).

cificités de l'agriculture, son lien au territoire, son rapport à la modernité. Selon Jacques Rémy (2010, loc. cit.), les pratiques productives et les missions que la société assigne à l'agriculture obligent les exploitants agricoles à revisiter la nature du lien individu/famille/exploitation. Il rappelle l'abandon récent de la référence à la figure de l'exploitation familiale qui s'était imposée depuis les années 1960 (congrès de la FNSEA en 2005 ; LOA de 2006 qui lui substitue la notion d'entreprise agricole en instituant le fonds agricole). Aussi, l'exploitation post-familiale connaît-elle une séparation de plus en plus nette entre sphère professionnelle et sphère domestique. La reprise d'exploitation ne s'inscrit plus aujourd'hui dans un projet familial mais dans un projet personnel de création d'entreprise (Bessière et al., 2008). Selon Corde-lier et Le Guen (2010), le caractère entrepreneurial de l'activité agricole est une composante forte des identités professionnelles. L'entrepreneuriat est défini comme l'articulation de différentes fonctions d'entreprises et d'organisations présentes dans les unités de production agricole, par les fonctions de production, de création de richesses, de valorisation du site et/ou de la production, de commercialisation, d'innovation, de financement et de gestion, de relations sociales et de management, relevant du leadership dont l'exploitant fait preuve dans la conduite de son exploitation.

L'agriculteur est appelé à un décloisonnement social massif et multiforme (Dubuisson-Quellier & Giraud, 2010). Il doit tisser de nouveaux liens entre lui et les autres selon des modalités spécifiques de passerelles à travers plusieurs points d'articulation qui peuvent relever de la sphère domestique, soit parce que le conjoint est de plus en plus souvent d'origine non agricole et/ou extérieur à l'activité agricole, soit parce que l'agriculteur lui-même a exercé un autre métier avant de s'installer. Cela peut aussi relever de la sphère publique, sociale et économique par la redéfinition de la place de l'agriculture dans la société qui suppose un rapprochement production/consommation par lequel des agriculteurs deviennent acteurs de nouveaux réseaux locaux. Face à ces nouvelles demandes, la réaction des agriculteurs est hétérogène et se lit dans leur inscription (ou non) dans de nouveaux et multiples réseaux sociaux et professionnels de différentes natures, réseaux de producteurs, de conseils techniques, de CUMA, réseaux familiaux, associatifs ou politiques/syndicaux, des réseaux définis par la proximité géographique et territoriale et/ou liés à une proximité institutionnelle, réseaux inégalement mobilisés selon la façon dont les agriculteurs envisagent leur métier et ses liens

au territoire. Certains de ces réseaux relèvent de l'entraide rurale et les CUMA, souvent héritières des groupes d'entraide ensilage, apparaissent comme une forme nouvelle et élargie d'entraide rurale sous l'effet de la modernisation et du machinisme (Sabourin, 2007, loc. cit).

S'agissant de la mobilisation des différents réseaux et de la façon dont se coordonnent les différents acteurs, Van Thilbeurgh et al. (2008) distinguent deux logiques chez les exploitants agricoles : l'une fondée sur l'identification de ressources territoriales localisées et intégrant des dynamiques sociales et naturelles qui dépassent le seul cadre de l'activité agricole, l'autre définie par l'affranchissement par rapport à l'inscription dans des dynamiques locales (de territoire et naturelles). Cela relève d'une reconnaissance inégale par les agriculteurs de l'espace rural comme cadre de vie partagé. Entré dans « l'ère de publicisation des campagnes » (Alphandéry et Billaud, 2009), le rural devient un lieu privilégié d'actions collectives et de collectifs d'acteurs qui cherchent à se réapproprier leur territoire en se servant d'outils relevant du développement local, des projets de Pays, du développement durable. Selon ses rôles dans les projets collectifs et/ou de territoire et sa capacité à interconnecter certains réseaux, l'agriculteur peut être considéré davantage comme un entrepreneur agricole (si on considère le développement au long cours de son activité et de son exploitation) ou un acteur territorialisé (Gulmouchian et al, 2007) quand il initie des projets spécifiques et collectifs de développement agricole intentionnellement envisagés « pour le territoire ».

III- QUELQUES TRAJECTOIRES ET MODALITÉS D'AC-TIONS DES AGRICULTEURS-INITIATEURS DANS CES PROJETS COLLECTIFS ET DE TERRITOIRES : ÉTUDES DE CAS

Le terme d'agriculteur-initiateur, plutôt que celui de leader, est utilisé pour souligner l'importance de la co-construction dans ces projets (entre agriculteurs initiateurs et autres agriculteurs, avec la profession agricole, avec les structures de Pays, les réseaux institutionnels, les collectivités locales). Il s'agit de rappeler l'importance constante des processus d'interactions entre agriculteurs dans le changement technique, les inter-influences entre agriculteurs à partir de leurs propres réseaux et leurs multi-appartenances (Darré, le Guen et Lémery, 1989). Si certains initiateurs sont par ailleurs à la fois des leaders agricoles ou du territoire,

nous les envisageons en tant qu'acteurs territorialisés par leur capacité à interconnecter et mobiliser les réseaux d'acteurs utiles pour une action qu'ils envisagent comme relevant du développement territorial.

Il s'agit d'envisager des trajectoires individuelles d'insertion dans les projets relevant des intentionnalités, différentes ou convergentes, des initiateurs. Les événements biographiques intervenant à des moments particuliers du cycle de vie de l'individu, de la famille, de l'exploitation peuvent créer des tensions identitaires motivant l'action. Ces cas-types ont été choisis et étudiés en fonction de leur rôle dans la définition de projets collectifs, selon leur appartenance à différents réseaux d'acteurs et leur capacité à les interconnecter, selon l'exigence d'autonomie individuelle ou collective dans la mise en place de l'action, selon la nature plus ou moins agricole-centrée ou territoriale des projets qu'ils initient et les passerelles/articulations entre le mode agricole et l'ensemble de la société, selon les identités professionnelles mises en évidence par leur action dans les projets ou les tensions/questions identitaires professionnelles et/ou personnelles révélées à ce sujet, selon le bénéfice personnel qu'ils retirent de leur implication dans ces actions, selon la nature entrepreneuriale ou expérimentale de la démarche.

3-1 Un projet d'autonomie énergétique pour la commune porté par un projet de vie personnel et de promotion professionnelle de l'autonomie agricole

Le projet de réseau de chaleur au bois de cette commune relève de l'action de deux initiateurs qui agissent tout d'abord en tant qu'élus locaux (dont le Maire). Nous présentons la trajectoire d'un initiateur, conseiller municipal en 2005. Celle-ci illustre l'importance des passerelles entre le monde agricole et le territoire local, la société globale. Il a connu une vie professionnelle hors agriculture en région parisienne pendant 10 ans et revendique son retour sur l'exploitation de ses parents comme un choix de vie familial. Motivé par un événement biographique particulier: il est « devenu jeune papa »; son épouse travaille hors du monde agricole. D'abord installé en GAEC laitier, il est désormais seul avec 30 vaches allaitantes sur 32 hectares mais n'est plus agriculteur qu'à mi-temps. Il s'affiche plus motivé par les missions territoriales et de service de l'agriculture, le bocage, le paysage, que la dimension productive proprement dite. Le réseau de chaleur au bois déchiqueté qu'il propose, en accord avec le Maire, pour alimenter certains bâtiments de

la commune, passe très bien auprès des élus municipaux qui valident le projet. Les deux initiateurs aidés par la mission énergie du Pays de Haute-Mayenne et l'ADEME s'occupent du montage technique du dossier et ne s'inquiètent pas de la disponibilité de la ressource car faisant tous deux leur bois, ils savent qu'elle est suffisante localement.

Cependant, leur présentation du projet passe mal auprès des agriculteurs car ils ont tardé à les intégrer au projet. Les deux initiateurs étaient sûrs que, dans une commune où il y a trois CUMA et où les habitudes de solidarité locale sont bien réelles, les agriculteurs prendraient d'eux-mêmes le relais pour organiser l'approvisionnement à l'échelle de la commune. Or, pour les agriculteurs, ce projet est d'abord celui de la commune. Du reste, c'est en tant qu'élus plus qu'en tant qu'agriculteurs que les deux initiateurs du projet ont agi. Il est vrai que ces deux agriculteurs initiateurs ont un positionnement particulier par rapport à la majorité des agriculteurs de la commune; ils sont en démarche autonome et économe, en « autonomie fourragère », voire en agriculture biologique, et membres de la Confédération paysanne, syndicat minoritaire. Sur-tout, en 2004-2005, les techniques et les possibilités d'utilisation du bois déchiqueté sont encore peu connues de la majorité des agriculteurs. Il s'agit de créer une filière de toutes pièces et les deux initiateurs n'ont pas laissé aux autres agriculteurs le temps de maturation nécessaire. Le tournant a lieu en 2007 quand il faut organiser l'approvisionnement en bois pour les besoins croissants du réseau de chaleur local et construire une plate-forme de stockage (coût de 90 000 euros). Les mécanismes d'entraide rurale s'activent et la plateforme de stockage est co-construite avec une dizaine d'agriculteurs qui prennent conscience que l'on doit produire du bois pour rentabiliser la structure et se reconnaissent dans la dimension productive du projet. Cette étape a permis de montrer le projet sous l'angle de la valorisation économique mais aussi de mettre en avant la dimension technique et d'équipement du projet qui a crédibilisé l'ensemble.

L'agriculteur initiateur et son collègue participent parallèlement au montage de la filière bois du Pays de Haute-Mayenne mais s'ils sont précurseurs du bois bocage dans le Pays et ont bénéficié de son soutien par le biais de la mission énergie, ils ne l'ont pas fait dans une démarche de projet pour le Pays, mais pour leur commune.

L'action menée par cet initiateur en tant qu' élu local a participé d'une réflexion sur l'autonomie énergétique à

l'échelle communale qui s'articule à une démarche personnelle, pour son activité agricole, d'autonomie dont il veut prouver l'intérêt économique, environnemental et territorial. S'il refuse l'étiquette « Bio » et l'affichage militant par souci de « ne pas se couper des autres agriculteurs », il veut surtout démontrer l'efficacité de la conduite autonome « J'ai failli arrêter il y a un an et demi mais je suis resté pour prouver que l'autonomie fourragère, ça marche et comme je ne suis pas au terme de cette démarche, je continue, pour ne pas rester sur un sentiment d'inachevé ».

3-2 L'initiative individuelle d'un agriculteur qui anime la co-construction d'un outil collectif au sein du réseau CUMA

Cet agriculteur-initiateur agit par délégation de responsabilité (monde civique selon Boltanski et Thévenot, 1991, *loc. cit.*) au sein du réseau CUMA dès 1992 et jusqu'à sa retraite en 2010, même si, dans un premier temps, il est directement intéressé par l'outil qu'il contribue à développer. Il est devenu administrateur de la FD CUMA de la Mayenne dès 1992. Il est à l'origine de l'intérêt pour le bois déchiqueté dans le mouvement CUMA du département, en lien avec le Directeur de la FD CUMA, dès 1995. Son action se joue essentiellement à travers la capacité de mobilisation du réseau CUMA. Il insiste sur l'aspect outil/technique/machinisme et sur la crédibilité technique des outils liés au bois bocage susceptible de cristalliser la motivation des agriculteurs; cela peut relever d'une justification inscrite dans le mode industriel selon Boltanski et Thévenot (1991, *ibid*). En tant que Président de la CUMA Cepvil de la Mayenne (1995-2010), il met en avant la valorisation d'une ressource économique au profit d'une plus grande autonomie énergétique de l'exploitation agricole. En tant qu'agriculteur, il est personnellement intéressé par l'entretien de la haie et a été un des premiers utilisateurs en Mayenne des déchiqueteuses à bois. Selon lui, la réflexion sur le bois déchiqueté au sein de la CUMA est d'abord passée par les agriculteurs de la Confédération Paysanne, dont il fait partie, avant de s'élargir « à des gens de tous bords ». Bien qu'à titre personnel il défende une agriculture multifonctionnelle offrant des services pour le territoire, son action sur le bois déchiqueté est peu territorialisée. Il faut distinguer ses actions/intentionnalités en tant que responsable CUMA où il avance que la promotion de l'entretien de la haie doit passer par sa valori-

sation économique (monde marchand, *ibid.*), et ses pratiques en tant qu'agriculteur, davantage centrées sur la multifonctionnalité agricole (production, commercialisation, entretien du paysage). À titre personnel et hors CUMA, il s'est impliqué dans un réseau local de vente directe de viande bovine.

3-3 Un acteur territorialisé articulant des réseaux de proximité géographique et des réseaux professionnels agricoles départementaux (presses à huile végétale dans le département de Maine-et-Loire et en Layon)

L'implication territoriale de cet agriculteur-initiateur est matérialisée par son engagement dans les institutions du Pays du Layon; il représente un cas d'acteur territorialisé en mesure d'interconnecter différents réseaux d'acteurs, tant au sein du monde agricole (CUMA, antenne locale de la Chambre) qu'au sein du Pays dont il est le président de la commission agricole.

S'il contribue à construire la première presse à huile à l'échelon départemental, ses actions et ses intentionnalités sont d'emblée et essentiellement tournées vers le territoire du Pays de Loire en Layon. C'est lui qui initie la réflexion sur les presses à huile en CUMA, puis au niveau de la FD CUMA de Maine-et-Loire à partir de réflexions locales, en Layon, sur l'autonomie agricole. En tant que Président de la commission agricole du Pays du Layon, il obtient un soutien par le biais du programme Leader+ dont le territoire (GAL) regroupe également le territoire du Pays Saumurois. C'est lui qui pousse au choix d'un revendeur « local » pour la machine. Sur ces actions, il affiche surtout ses responsabilités au profit du développement territorial et insiste sur son rôle dans l'aménagement du territoire en tant que Président de la commission locale de l'eau (CLE Layon-Aubance « chargée de mettre en place le SAGE »), responsabilité qu'il relie à sa démarche en agriculture raisonnée (certification FARRE).

Ses motivations principales relèvent de l'image de l'agriculture dans la société (« monde de l'opinion », *ibid*). Sa vision de l'autonomie est d'abord collective et territorialisée. Il associe les notions d'entraide, d'autonomie et d'entrepreneuriat. Les actions collectives d'autonomie redéfinissent les contours de l'entraide rurale, qui se renouvelle aujourd'hui par l'entrepreneuriat expérimental et n'est plus seulement cantonnée à l'entraide ensilage :

« Nous entreprenons pour créer de nouvelles formes d'entraide ». Elle s'exerce à travers l'apprentissage collectif pratiqué dans la co-construction de la presse à huile végétale pure départementale qui a constitué une étape nécessaire pour les agriculteurs du Layon en vue du pôle d'excellence rurale du Pays.

3-4 Une démarche entrepreneuriale par des acteurs « considérés comme moteurs » localement et désignés par l'instance agricole locale de mise en place du PER (Layon, Maine-et-Loire).

Les initiateurs (10 personnes) désignés par le responsable technique de l'antenne locale (Layon-Saumurois) de la Chambre départementale d'agriculture ont été choisis sur un critère de proximité géographique et sur leur capacité à s'impliquer dans les actions collectives. Ils s'inscrivent dans des systèmes de production variés (éleveurs laitiers, bovins-viande, céréales et porcs ; il y a même un pépiniériste et un viticulteur) mais sont en majorité des polyculteurs-éleveurs. Ils ne sont pas tous bénéficiaires directement de l'outil et seulement la moitié d'entre eux a bénéficié de la presse à huile semi-mobile de Maine-et-Loire.

Si la motivation principale a bien été l'autonomie alimentaire, l'aspect innovation, le caractère entrepreneurial de la démarche (il n'y a que 4 installations de ce type en France), la réflexion et la prise de risque collective et partagée au profit d'une action de développement local ont été des motivations fortes.

Ils définissent l'autonomie comme la capacité à recréer des filières de production comme l'avaient fait leurs parents et grands-parents. L'autonomie exige une bonne maîtrise économique et technique de son exploitation et pousse à se réapproprier des pans entiers de son métier, depuis la réflexion technique, jusqu'à la commercialisation de ses productions (monde marchand, *ibid*). Beaucoup d'agriculteurs de ce groupe se sont lancés dans une démarche visant à réapprendre le fonctionnement des marchés agricoles pour pouvoir vendre eux-mêmes leurs productions (céréalières, oléagineuses). Le projet de filière locale relève d'une stratégie de diversification et de valorisation économique, qui participe de l'autonomie, mais ne les ancre pas dans une agriculture de services. Cependant, offrir un produit de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire pour le bétail, permettre une bonne traçabilité du produit par la maîtrise locale de la chaîne de production, c'est une façon aussi

d'envisager la progression professionnelle en valorisant son travail au-delà de l'acte de production. Pour la plupart, ils ne sont pas dans les réseaux dits de l'agriculture « durable ». Ils évoquent plus un projet de développement agricole local qu'un projet de territoire même s'il a bien été fortement porté par le Pays par le biais du PER.

IV- PERCEPTIONS DES ACTEURS DES DIMENSIONS D'AUTONOMIE ET DES ASPECTS SOCIO-TERRITORIAUX DES ACTIONS ÉTUDIÉES

4-1 Les contours de l'autonomie agricole

Pour beaucoup d'agriculteurs, la motivation d'implication dans ces projets relève de la valorisation économique d'un produit dont on dispose sur place à partir de la représentation dominante d'une agriculture de production. Dans les deux cas, ces projets touchent une majorité d'éleveurs produisant, même s'ils ont en système de production autonome et économe, du lait, des céréales, de la viande, sans valeur ajoutée qualitative particulière généralement écoulés par le biais de coopératives ou d'autres organismes collecteurs. La mise en place d'une filière locale d'approvisionnement en huile et tourteau fermier apporte une valorisation économique supplémentaire sur une partie de la « production de masse ». Pourtant, les agriculteurs initiateurs des projets de presse à huile indiquent qu'ils n'ont à aucun moment sollicité l'aide de la filière oléagineuse française et ses différents organismes (Sofiprotéol) : « C'est une question qui ne s'est même jamais posée ! » (Entretiens 2008). L'utilisation de ces outils intéresse surtout les éleveurs (à 80 % dans le cadre de la presse fixe du Layon) pour le tourteau. Cependant, l'autonomie énergétique qui était l'ambition première de ces outils en 2005 s'est transformée en objectif d'autonomie alimentaire pour l'élevage et le tourteau est devenu le produit essentiel et l'huile, le coproduit.

L'autonomie se traduit collectivement par une volonté de réappropriation de certaines techniques et outils. L'autonomie est pensée comme devant bénéficier d'une co-construction collective, fortement ancrée dans le réseau CUMA et portée par des valeurs de qualité technique et technologique, de performance en machinisme, d'innovation, d'expérimentation reliées à la notion d'entrepreneuriat (« monde industriel »). Or, l'auto-construction participe fortement de la co-construction à l'œuvre dans ces projets. Concrètement l'auto-construction « en groupe » a constitué une étape importante. Concernant la presse à huile végétale

du Layon, une trentaine d'agriculteurs se sont relayés pendant plusieurs semaines pour le montage des cellules de stockage. La construction d'une plate-forme de stockage de bois déchiqueté en nord Mayenne a bénéficié du recours aux réseaux d'entraide agricole.

La dynamique d'autonomie se double d'une dynamique entrepreneuriale voire expérimentale également visible par le choix juridique de structuration de l'action : le statut coopératif à travers les CUMA est le plus fréquemment utilisé, mais le choix de mise en place d'une SCIC (statut qui n'existe que depuis 2001) est précurseur à l'époque (Haute-Mayenne), créant une vraie « coopérative de territoire ».

Par ces projets, les agriculteurs élargissent les contours de l'autonomie en se réappropriant l'acte de commercialisation et l'organisation de filières. La relocalisation d'une presse à huile végétale fixe en Layon en 2010 (CUMA H2L) permet d'élargir la capacité des agriculteurs « à être leurs propres commerçants » à partir d'une SAS qui gère la partie commerciale⁶, le statut CUMA ne permettant pas la vente de produits agricoles. Au-delà, un groupe local s'est constitué en dehors des réseaux de conseil agricole habituel pour s'auto-former sur le commerce agricole. L'autonomie, cela peut être aussi s'affranchir des conseils techniques de l'agri-business, voire des grandes coopératives, dont on craint qu'ils soient à la fois « juge et partie ».

Ces projets sont portés par des réseaux professionnels qui promeuvent les notions d'agriculture économe et autonome ; il s'agit du réseau CUMA et du réseau FD Civam. La FD Civam est devenue relais info énergie pour l'ADEME au niveau du département de la Mayenne et la FD CUMA est devenue relais-bois-énergie. La place du réseau CUMA est particulière par sa capacité à interconnecter différents réseaux de pratiques agricoles. Par leur assise locale, les CUMA touchent une grande diversité d'agriculteurs, des « bio » aux plus conventionnels qui peuvent être à même de partager/mutualiser les mêmes matériels (moissonneuse-batteuse, outils pour l'ensilage ou pour l'entretien de la haie). La FD Civam intervient de façon particulière dans les projets énergétiques du Pays de Haute-Mayenne du fait de la délégation de responsabilité « mission énergie » qu'elle a reçue de 2003 à 2010 et si son action touche les agriculteurs du Pays, c'est plus par ce biais qu'au titre de son affichage premier sur les pratiques et conceptions de l'agriculture.

⁶ 75 % du tourteau est repris par les éleveurs. L'huile est vendue à 99 %.

Cependant, elle a pu étendre son réseau d'action à d'autres missions, d'autres acteurs et d'autres agriculteurs que ceux de l'agriculture économe et autonome qu'elle côtoie habituellement ; certains agriculteurs ont élargi à cette occasion leur réseau professionnel habituel et conforté leur évolution vers des pratiques autonomes en rejoignant les Civam (exemple d'un « agriculteur-initiateur » qui ne connaissait pas les Civam avant de se lancer dans le bois déchiqueté). Ces projets permettent d'interconnecter différents réseaux d'agriculteurs au profit d'une certaine multifonctionnalité agricole qui n'est cependant pas reconnue par tous comme telle ; pour beaucoup, la dimension de valorisation économique l'emporte.

L'interconnexion de différents réseaux d'agriculteurs, institutionnels ou non, et de réseaux socio-territoriaux et de proximité géographique a été une condition de l'existence de ces projets, condition défendue par les structures de Pays et les collectivités locales qui ont cherché à rassembler « le plus largement possible », particulièrement pour la filière bois déchiqueté. Les agriculteurs initiateurs locaux ont su interconnecter différents réseaux d'acteurs au profit d'un développement local ou territorial. Or, on relève différents niveaux d'appropriation de l'autonomie entre les initiateurs de ces projets (agriculteurs ou non) et les autres participants. Cela conditionne la façon dont ces projets ont été présentés aux agriculteurs par les élus, les techniciens, les agriculteurs-initiateurs pour les motiver à s'engager dans ces filières ; une pédagogie de l'action, en somme, qui a mis en avant l'aspect « valorisation économique » plutôt que la dimension environnementale et paysagère, quand bien même ces projets ont été souvent initiés par des agriculteurs « durables » voire bio. On craint d'aller contre ce qu'on suppose être les identités professionnelles majoritaires des agriculteurs et de ne réunir que les habituels convaincus. Ainsi, la SCIC HMBE a réuni les agriculteurs autour d'un projet de valorisation économique et énergétique et n'a évoqué l'entretien du bocage que dans un second temps, même si les agriculteurs ont été engagés à signer un engagement avec la SCIC qui exclut les arrachages massifs de haies. On a plutôt publicisé ces actions en les reliant à d'autres réalisations « énergétiques » du Pays de Haute Mayenne, comme l'achat groupé de panneaux photovoltaïques (par l'intermédiaire de l'association Lucioles Énergie +), projets davantage envisagés comme de la valorisation économique que de l'autonomie énergétique.

4-2 La dimension socio-territoriale de ces projets

Les deux types de projets étudiés (huile végétale pure en filière courte et déchetage du bois) s'inscrivent à des degrés divers dans des démarches de Pays ou de territoire.

La structuration d'une filière locale de bois énergie a eu besoin des capacités d'organisation et d'ingénierie territoriale du Pays pour rassembler autant d'acteurs et organiser l'approvisionnement. Les agriculteurs sont impliqués soit directement, soit par le biais d'organisations professionnelles agricoles qui sont fortement parties prenantes de ces projets, par le biais du réseau CUMA ou des Civam qui défendent soit la dimension de qualité du travail, de mutualisation technique, soit la capacité des agriculteurs à proposer une agriculture multifonctionnelle fortement attendue par le Pays. La structuration de la SCIC entérine la dimension mutipartenariale et territoriale du projet qui regroupe les territoires, Communautés de Communes, Pays, collectivités locales et la très grande diversité d'acteurs du territoire impliqués, des agriculteurs, des industriels et des usagers associatifs ou simples citoyens réunis par le biais de deux Cigales.

La filière huile végétale pure et tourteau fermier en CUMA implique plutôt le monde agricole à partir d'une agriculture de production et concerne extrêmement peu les non-agriculteurs, même si le projet est fortement porté par le Pays de Loire en Layon dans un objectif de développement local et de valorisation économique du territoire. Le Pays vient en support, en soutien d'une action co-construite par les agriculteurs et les réseaux agricoles professionnels habituels comme la FD CUMA et l'antenne locale de la Chambre en Layon-Saumurois. Le Pays de Loire en Layon a laissé agir les structures compétentes et les agriculteurs ont piloté de bout en bout le projet, ils en ont choisi la structuration juridique (CUMA et SAS) voire l'échelon/le rayon d'action: le fonctionnement de la presse à huile semi-mobile du Maine-et-Loire à l'échelon départemental relève du choix des agriculteurs initiateurs en Layon.

Si la question de l'autonomie et de la dimension territoriale n'est pas toujours bien appropriée par tous, cela peut être dû au caractère multidimensionnel des actions menées (entrepreneuriat agricole et expérimentation en machinisme, valorisation économique, mutualisation de moyens et entraide rurale, autonomie alimentaire et agricole, multifonctionnalité agricole et services rendus au territoire). Si les intentionnalités des initiateurs mettent en avant la question de l'autonomie, pour beaucoup d'autres agriculteurs, la valorisation économique ou l'expérimentation en machinisme

l'emportent et correspondent mieux à la représentation dominante que l'on se fait de la profession agricole, une agriculture de production.

CONCLUSION

Ces projets choisis sur trois critères (le caractère collectif et/ou territorial des projets, la valeur d'autonomie et l'implication initiale des agriculteurs) rappellent que l'acteur agricole pris dans une globalité n'existe pas et que chaque acteur lui-même relève d'une pluralité de dimensions (personnelle, familiale, identité professionnelle). L'acteur agricole peut être envisagé en tant qu'acteur territorialisé relevant de territorialités multiples ou comme un entrepreneur agricole, voire un entrepreneur rural, selon la nature des actions et selon la place que l'agriculteur assigne aux fonctions socio-territoriales dans son activité. L'engagement dans l'action collective met en avant sa capacité à articuler différents réseaux d'acteurs, de proximité géographique ou institutionnelle, réseaux professionnels agricoles divers, réseaux familiaux, réseaux sociaux plus ou moins en lien avec le développement territorial. Les stratégies et trajectoires, loin d'être univoques dans ces projets d'autonomie aux contours plus ou moins larges et au contenu multidimensionnel, conduisent à interconnecter des réseaux d'acteurs parfois peu reliés (des agriculteurs conventionnels par exemple amenés à se rapprocher du réseau Civam par le biais des questions énergétiques mais sans entrer pour autant dans les pratiques agricoles promues par le réseau). Ces interconnexions peuvent se réaliser à partir de segments marginaux de l'activité de l'agriculteur ou qu'il considère comme marginaux par rapport au cœur de son métier et ne remettent pas nécessairement en cause, du moins dans un premier temps, sa représentation du métier.

Parallèlement, le rôle tenu par les CUMA met en avant leur capacité à fédérer des agriculteurs portant des pratiques et des visions/représentations différentes de leur profession. Par l'insertion de ces projets agricoles dans des ambitions et stratégies de territoires à des degrés divers, on a élargi l'action, et les promoteurs territoriaux de ces projets (élus, techniciens, agriculteurs-initiateurs) ont ressenti le besoin de gommer les aspérités entre agriculteurs, d'éviter de poser directement la question des missions et fonctions territoriales et de services de l'agriculture, environnement, paysage, ou des pratiques agricoles. Les agriculteurs-initiateurs, parfois militants de réseaux associatifs et durables, ont joué

le jeu au nom de la réussite d'un projet collectif et territorial dans le but de « sortir ces actions du réseau de militants pour toucher tous les agriculteurs ». Pour autant, ces actions contribuent bien à proposer une autre image de l'agriculture, portée par la dimension territoriale et l'offre de services. Cet aspect est bien perçu par les élus, les collectivités locales ou les associations d'investisseurs-particuliers membres de la SCIC HMBE. La dimension socio-territoriale semble être la moins reconnue ou la moins partagée alors que celles d'autonomie et de valorisation économique d'une ressource locale (de diversification agricole, en somme), volontairement mise en avant par les promoteurs des projets, sont mieux appropriées et partagées.

La dimension collective de ces projets contribue à étendre voire à redéfinir l'entraide rurale, par l'élargissement du contenu des actions et de l'échelon spatial mobilisé, par le nombre d'agriculteurs impliqués, par les moyens liés à la mutualisation, par la mise en place d'une structuration juridique spécifique. Les actions des agriculteurs-initiateurs s'exercent dans un contexte temporel et territorial (une politique de Pays, une politique énergétique nationale, un événement fondateur pour le territoire) interférant sur le cycle de vie de l'exploitation agricole, lui-même orienté par des événements biographiques de la vie de l'exploitant.

Considérant le contexte au sens large, la notion de ressources territoriales peut être évoquée (Gumuchian et al., 2007), relevant autant de la capacité des acteurs à organiser l'action par le biais des politiques et structures de territoire, que la capacité collective de mobilisation autour de la valorisation d'un potentiel latent sur le territoire, qu'il s'agisse du « petit-bois » utilisé en bois déchiqueté ou une production habituellement considérée comme une simple matière première pour l'agro-industrie et peu spécifiée par sa qualité.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPHANDÉRY Pierre, BILLAUD Jean-Paul, 2009, Retour sur la sociologie, *Études Rurales*, Éditions de l'EHESS, 2009/1, n° 183, p. 9-22.
- BERTEAUX Daniel, 2010, *L'enquête et ses méthodes: le récit de vie*, A. Colin, 3e édition, 127 p.
- BESSIÈRE Céline, GIRAUD N. et RENAHY N., 2008, Famille, travail, école et agriculture, *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, n° 88, pp. 5-19.
- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1991, *De la Justification, Les économies de la grandeur*, Gallimard, NRF Essais, 483 p.
- CORDELIER Serge, LE GUEN Roger, Élections professionnelles et conception de l'entrepreneuriat (1983-2007), in Bertrand Hervieu et al., *Les mondes agricoles en politique*, Presses de Sciences Po, Paris, p 145-191.
- DARRÉ J-P, Le Guen R. & Lémery B., 1989, « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture », *Économie Rurale*, n° 192-193, pp. 115-122.
- DUBUISSON-QUELLIER Sophie, GIRAUD Christophe, 2005, Les agriculteurs entre clôtures et passerelles, *Économie rurale*, 2005/5-6 chapitre IV (n° 289-290), p 111-129.
- DUFOUR Annie, BERNARD Cécile, ANGELUCCI M-A., 2003, Reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des coteaux du Lyonnais, *Ruralia*, n° 12-13, p. 191-215.
- GABORIAU D. et al., 2009, *Produire autonome et économe, un enjeu décisif en productions laitières*, FN Civam, 24 p.
- GODIN Mélusine, 2005, *Attitude des agriculteurs face à la montée des préoccupations environnementales: cas de l'énergie dans la région Bugeois-Vallée*, mémoire INH, 53 p.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Éric, LAJARGE Romain et ROUX Emmanuel, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, 186 p.
- GUMUCHIAN Hervé et PECQUEUR Bertrand, (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Économica-Anthropos, 252 p.
- HOUÉE Paul, 1989, 2e édition 1996, *Les politiques de développement rural*, INRA-Économica, 321p.
- LÉMERY Bruno, 2003, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail*, n° 45, pp. 9-25.

- MÜLLER Pierre, 2009, Le Basculement du regard. La question de l'entrepreneur rural. *Études Rurales*, Éditions de l'EHESS, 2009/1, n° 183, p. 101-112.
- NEVEU Erik, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, la Découverte, 128 p.
- NOAH Nathalie, 2006, *L'appropriation collective d'une technique : les biocarburants à la ferme dans le Maine-et-Loire*, Mémoire de fin d'études, école d'ingénieurs de Purpan, 76 p.
- PECQUEUR Bernard, (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Économica-Anthropos, Paris, 252 p.
- PIERRE Geneviève, THAREAU Bertille, 2011, Vers de nouveaux rapports du développement agricole au territoire, Agir ensemble pour devenir autonomes, *RECMA, revue internationale de l'économie sociale*, Dossier « le Monde coopératif dans une économie plurielle », n° 320, p. 99-115.
- RÉMY Jacques, 2010, Un métier en transformation : introduction, in Bertrand Hervieu et al., *Les Mondes agricoles en politique*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 41-50.
- SABOURIN Éric, 2007, L'Entraide rurale, entre échange et réciprocité, *Revue du MAUSS*, n° 30, 2007/2, p. 198-217.
- VAN DAM Denise, 2008, L'agriculture biologique : un autre modèle agricole ou une opportunité économique ? in Le Caro Yvon, Madeline Philippe et Pierre Geneviève (dir.), *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, p 81-103, Rennes, PUR, coll Espaces et territoires
- VAN THILBEURGH Véronique, LE CLOZIER Yannick et DISENHAUS Catherine, 2008, La durabilité des exploitations laitières : rôle du territoire dans leur fonctionnement en Ille-et-Vilaine, *Géocarrefour*, Vol. 83, n° 3, p. 235-243.

Marina Marengo

DIPT. DI TEORIA E DOCUM. DELLE TRAD. CULTURALI
UNIVERSITA DI SIENA

marina.marengo@unisi.it

« Toute la compétence du chercheur de terrain est de pouvoir observer ce à quoi il n'était pas préparé (alors que l'on sait combien forte est la propension ordinaire à ne découvrir que ce à quoi l'on s'attend) et d'être en mesure de produire les données qui l'obligeront à modifier ses propres hypothèses. L'enquête de terrain doit se donner pour tâche de faire mentir le proverbe bambara "L'Étranger ne voit que ce qu'il connaît déjà" » (Olivier de Sardan, 1995).

I- INTRODUCTION : LE TERRAIN, ENCORE ET TOUJOURS

Après vingt années passées à travailler sur le terrain dans les domaines des migrations, des relations interculturelles, des études de genre et de la durabilité sociale et environnementale, je m'aperçois que j'ai acquis un *know how* dans le travail de terrain que j'arrive facilement à partager avec les acteurs sociaux et les décideurs ainsi qu'avec mes collaborateurs, mais bien moins facilement avec d'autres chercheurs engagés dans des recherches sur ces mêmes thématiques. « Se situer dans le processus que nous observons » (Guarrasi, 2001) et développer des compétences d'écoute éliminent la traditionnelle « distance de sécurité » entre le chercheur et les acteurs de terrain (en le devenant lui-même). Dans le champ géographique, cela peut être conçu comme un retour à la géographie « par les pieds », aux méthodes et conceptions de la recherche géographique d'antan. Pour d'autres, fort heureusement, le travail sur le terrain signifie la définition de relations directes avec l'objet étudié, l'opportunité d'interagir avec les acteurs sociaux qui contribuent quotidiennement à (re) construire et (re) définir le territoire: il s'agit d'entrer dans le processus territorial et d'avoir l'opportunité de donner sa propre contribution concrète (Marengo, 2005).

Dans ce texte, je vais tenter de me poser plusieurs questions à l'apparence bien banales mais qui traversent de manière récurrente les discours et les pratiques des géographes italiens ou français. Pourquoi se questionner encore sur la place et l'importance du travail de terrain en géographie ?

Pourquoi réfléchir sur le rôle du chercheur dans ce type de recherche ? Il s'agit de questions que nous pourrions définir comme redondantes mais qui, en réalité, « hantent » nos quotidiens de chercheurs.

II- LE GÉOGRAPHE « TOUT TERRAIN » : ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Le « terrain » au cours de ces dernières années est devenu une sorte d'obligation/refrain toujours présent dans les projets scientifiques ou les discours des édiles locaux ou nationaux. Pourquoi associer les scientifiques et tous les autres qui, de manière directe ou indirecte, sont intéressés au terrain ? Parce qu'en fait les modalités de la recherche scientifique ont évolué, en partie du moins, vers la recherche-action, les processus participatifs ainsi que par la mise en confrontation « sur le terrain » des problématiques et des objectifs scientifiques. Les motivations sont nombreuses, elles concernent tous les scientifiques qui « se frottent » au territoire et, par conséquent, aussi tous ceux qui travaillent dans/avec/pour le territoire, c'est-à-dire les professionnels, les édiles, les administrateurs.

Cette affirmation nous renvoie à la réflexion concernant la « demande » de territoire et d'experts du terrain qui ne cesse d'augmenter. Il ne s'agit pas d'un phénomène limité à un seul pays: la littérature géographique française et italienne – et nous allons nous limiter aux travaux les plus récents dans les deux cas (Retailé, Collignon, 2010; Loda, 2011) – témoigne d'un questionnement diffus, d'une recherche de légitimité des approches ainsi que des outils et des résultats de recherche, sans oublier le rôle de l'interdisciplinarité et des collaborations/frictions avec les disciplines proches qui, depuis toujours ou tout récemment, « s'occupent du terrain » avec, ou parfois en concurrence « nous » (Calberac, 2010; Lisi, Marengo, 2009).

La demande de territoire nous oblige aussi à nous remettre en question, à réfléchir sur les méthodes que nous utilisons ou que nous aimerions utiliser, aux modalités d'interaction utilisées avec nos interlocuteurs de terrain, à une formation continue qui paraît de plus en plus en plus néces-

saire pour mener à bien nos enquêtes de terrain.

Cette requête nous incite à nous impliquer davantage sur le terrain. Cependant, la concurrence dans le champ des sciences sociales est de plus en plus redoutable : si d'un côté nous empruntons certains des outils de terrain – nous en examinerons quelques-uns plus loin dans cet article – de l'autre côté nous devons composer avec certaines disciplines proches comme l'anthropologie, la sociologie ou encore l'histoire qui « envahissent » le champ des géographes en s'occupant de plus en plus fréquemment d'espace et de territoire. Nous sommes à la recherche d'une plus forte légitimité « territoriale » par un souci de spécialisation dans la recherche de terrain, dans sa théorisation ainsi que la théorisation de ses résultats (Vecchio, 2011). La fragmentation disciplinaire académique ne facilite pas non plus la création et gestion d'équipes interdisciplinaires qui peuvent intervenir, avec leurs savoirs complexes, dans les situations territoriales les plus diverses et opaques.

La crainte d'une moindre reconnaissance de nos compétences nous incite à partir à la « chasse » de nouveaux outils : c'est une attitude qui s'est répandue depuis au moins deux décennies. Il s'agit peut-être de la conséquence de refrains très entendus chez les géographes : « nous manquons d'outils », « les outils que nous utilisons ne sont pas efficaces » ou encore « nous devons bricoler nos outils et nos démarches de terrain ».

III. UN OUTIL... DES OUTILS

S'il existe une littérature assez conséquente sur la question du terrain en géographie, il est moins habituel que les géographes réfléchissent sur les outils nécessaires à leur travail de terrain. Le questionnement théorique souvent l'emporte mais, quand les outils font enfin surface, les chercheurs – et moi-même la première – « [...] écartent d'emblée une posture de mise à distance du terrain et un discours généralisant. De sorte que leurs textes sont fortement marqués par leurs propres terrains, comme s'il était impossible, en la matière, d'en parler bien sans s'impliquer, sans expliciter la relation à travers laquelle chacun a construit le terrain, et appris à « en faire » » (Collignon, Retaillé, 2010). A partir de différents écrits découverts depuis peu ou qui m'ont accompagnée dans mes parcours de formation à la recherche, je vais tenter de faire une toute première réflexion sur les vieux et nouveaux outils dont nous, les géographes, disposons pour entrer dans les profondeurs de nos

terrains de recherche. Ce parcours à travers les instruments techniques utilisés est à la base d'une réflexion concernant la congruité ou le manque d'outils face à la complexité de nos objets d'étude contemporains.

3-1 Le questionnaire quali/quantitatif : un objet de modernariat ?

Cet outil est souvent considéré limité et limitant, dépassé par d'autres techniques. En réalité, c'est encore le seul qui permet d'établir une vue panoramique de nos objets de recherche, surtout si les données statistiques font défaut ou s'il n'existe pas de recherches antérieures. Dans mon parcours de thèse d'État suisse il a constitué « l'alternative possible au manque d'informations statistiques devant nous permettre sinon de reconstruire les parcours migratoires du moins d'obtenir quelques éclaircissements concernant certaines caractéristiques de ces mêmes parcours » (Marengo, 2001).

Le questionnaire est souvent considéré comme un outil « rigide » : cela dépend en fait de sa formulation, des modalités de proposition aux interviewés, du type de traitement des données prévu. Les protocoles sont en principe rigides, les chercheurs peuvent cependant les « assouplir » et utiliser cet outil comme « entrée en matière » dans le domaine de recherche choisi : « Le questionnaire utilisé dans l'enquête, anonyme, est composé de 29 questions. Les cinq premières questions ont été formulées pour obtenir des informations de type structurel afin de mieux pouvoir situer l'échantillon concerné dans le cadre de la communauté italienne du canton de Vaud ainsi que pour rassurer les interviewés et les « préparer » à la seconde partie du questionnaire. Dans cette partie de l'enquête, nous avons en effet demandé aux interviewés d'aborder des sujets concernant la sphère de leur vie privée ainsi que d'exprimer leur avis personnel sur l'expérience migratoire » (Marengo, 2001).

Il ne faut pas non plus oublier que cet outil est souvent l'un des premiers utilisés par le chercheur pour « faire face » à l'individu. La feuille de papier avec les questions est d'un côté une « protection matérielle » pour l'enquêteur inexpérimenté et de l'autre côté, une manière de créer un lien avec l'autre, la personne qui est en face de nous : « Le questionnaire a donc eu le but de nous aider à établir un tout premier contact direct avec les populations concernées par la recherche ainsi que de nous fournir des pistes plus concrètes, sur la base des analyses des contenus, à suivre dans la recherche. Les démarches faites dans un premier

temps auprès des informateurs privilégiés et ensuite auprès de la population concernée, nous ont, avant tout, permis de créer un réseau de connaissances dans la communauté italienne du canton de Vaud. Ces relations nous ont en effet permis de jeter les bases des terrains d'enquête successifs (entretiens, observation participante, conférences-débats, recherche-action). Sans la création de ce réseau, il nous aurait été impossible d'établir les rapports de confiance et de collaboration réciproque qui ont été à la base de la recherche en profondeur sur le terrain » (Marengo, 2001).

Olivier de Sardan soulignait il y a presque vingt ans que : « L'importance de ce type de production de données ne doit en aucun cas être sous-estimée : c'est ainsi que s'apprend le "métier", et c'est en se frottant à la recherche de données empiriques ayant un degré raisonné de systématisme et d'ordonnement que le chercheur prend un recul nécessaire par rapport aux discours (des autres) comme aux impressions (les siennes). Le recueil de données "émiques" (données discursives entendant donner accès aux représentations des acteurs autochtones) se combine au recueil de données "étiques" (données construites par des dispositifs d'observation ou de mesure) » (Olivier de Sardan, 1995).

3-2 L'observation participante et le calepin : apprendre à « faire partie des meubles »

Ces deux outils sont toujours aussi incontournables que souvent délaissés. Indispensables dans une enquête de terrain menée avec la méthode ethnographique « classique », ils sont délaissés par les méthodes « rapides ». Les enquêtes participatives, mais aussi une bonne partie de la recherche-action, ne les prévoient plus ou peu : les vidéos les ont souvent remplacés avec succès mais, parfois, en laissant s'échapper les « instants fondateurs » d'une recherche : « Tout au long de la première phase d'enquête sur le terrain, nous avons pris conscience du rôle central que l'observation participante jouait dans notre recherche. Tout en ayant pensé [...] devoir passer très temporairement par une phase de travail sur le terrain centrée sur l'observation participante, nous nous sommes rendu compte de la nécessité de prolonger cette démarche jusqu'à ce qu'elle se transforme en « fil rouge » du travail de terrain » (Marengo, 2001).

Olivier de Sardan nous aide à réfléchir sur la centralité de cette démarche d'enquête : « Peu importe si l'expression, souvent contestée, est heureuse ou non. Ce qu'elle connote est relativement clair. Par un séjour prolongé chez ceux auprès de

qui il enquête, le chercheur "se frotte en chair et en os" à la réalité qu'il entend étudier. Il peut ainsi l'observer, sinon "de l'intérieur" au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la vivent, et en interaction permanente avec eux [...] Dans tous les cas, les informations et connaissances acquises peuvent soit être consignées plus ou moins systématiquement par le chercheur, soit rester informelles ou latentes. Si les observations et interactions sont consignées, elles se transforment en données et corpus. Sinon, elles n'en jouent pas moins un rôle, qui est de l'ordre de l'imprégnation » (Olivier de Sardan, 1995).

Emmanuelle Petit met cependant l'accent sur les limites de ces outils : « Si l'observation débouche sur un tableau général des manières de faire et des pratiques qui les accompagnent, elle ne permet pas d'atteindre le sens que les différentes personnes leur accordent, ni les motivations qui ont conduit à leur mise en place [...] A elle seule, l'observation ne permet pas de comprendre les constructions qui s'effectuent à partir de cette manière de faire, elle ne permet pas de mesurer les décalages qui peuvent naître entre les intentions des créateurs et les reconstructions sémantiques des visiteurs » (Petit, 2010).

3-3 La participation observante : « les meubles qui bougent »

Cette définition est personnelle et je l'ai utilisée pour la première fois dans les recherches de ma thèse avec les Italiens du canton de Vaud : « Afin de normaliser la présence du chercheur dans les lieux choisis, une fois notre présence devenue habituelle et notre « légitimité » acquise dans le réseau italien du canton, nous avons décidé d'accepter un certain nombre de collaborations bénévoles [...] Malgré un certain nombre de réticences au sein de certains lieux ou auprès de certains acteurs compétents, réticences parfois implicites mais souvent clairement explicitées (intrusion dans l'« univers clos » des collaborateurs bénévoles ou des comités de gestion des associations ainsi que dans des réseaux peu ouverts aux innovations, méfiance envers le monde académique, etc.), un rapport d'échange et de collaboration s'est progressivement mis en place. Les intérêts réciproques ont en effet permis, aux uns comme aux autres, de dépasser ce stade typique de la recherche sur le terrain (relation observateur-chercheur et observé-praticien) afin de construire un rapport fondé soit sur des préoccupations et des visées générales sur les trajectoires migratoires proches, soit sur des préoccupations et des attentes pragmatiques communes » (Marengo, 2001).

3-4 De la filature au *shadowing*

Lors de la recherche sur « Les lieux d'interculturalité » à Lausanne (Racine, Marengo, 1999), certains des acteurs compétents avaient proposé aux chercheurs d'être suivis dans leurs activités habituelles. Ne connaissant à l'époque aucun outil scientifique spécifique, j'avais utilisé le concept de « filature ». Un peu trop policière, cette définition n'est pas à même d'exprimer le type d'enquête et de relation de réciprocité qui se crée entre le chercheur et l'acteur compétent. Par la suite cette démarche a été renommée par « suivis d'acteurs sociaux », afin de pouvoir être insérée en tant que telle dans l'outillage méthodologique de la recherche :

« Trois techniques d'enquête qualitative sur le terrain ont été privilégiées et combinées : l'observation participante, consignée dans des descriptions et des notes de terrain ainsi que dans l'enregistrement de situations empiriques d'interaction se déroulant sur le terrain ; des entretiens non formels ; des suivis d'acteurs sociaux dans la ville (par la suite nous les appellerons trajectoires urbaines) ». (Racine, Marengo, 1999).

Pour plus de précisions, nous écrivions : « Plus largement, il est envisageable d'observer les pratiques sociales des acteurs pris dans des réseaux sociaux, ainsi que les caractéristiques qui permettent aux acteurs eux-mêmes d'en parler en ces termes. Les enregistrements de situations particulières d'interaction ont l'avantage de fournir des matériaux facilement maniables pour l'analyse. Une observation de mouvements plus vastes dans des réseaux, par exemple de trajectoires urbaines, est envisageable avec les mêmes principes » (Racine, Marengo, 1999).

Ces mêmes suivis ont encore été renommés dans le rapport final de recherche en se transformant en « itinéraires dans la ville ». Voici un exemple de ces synthèses d'itinéraires insérées dans les annexes :

« Cet itinéraire a été établi à partir du centre socioculturel de Chailly, considéré comme le lieu de rencontre et d'interaction primaire entre le chercheur et son interlocuteur, pour en sortir et évoluer au fur et à mesure des trajectoires de l'acteur social et spatial dans la ville. Pour cet interlocuteur, au moment du suivi en 1998, il existait quatre pôles de référence personnelle dans l'agglomération de Lausanne :

- le centre socioculturel de Chailly et une partie du quartier de Chailly, celle « non huppée » ;
- le siège de la FASL ainsi que les locaux du nouveau centre socioculturel de Malley dont il devait assurer l'ouverture et le démarrage ;

- le Troc-bar toujours à Malley où il a travaillé soit en professionnel soit bénévolement et où nous l'avons découvert au cours des discussions. Il collabore depuis longtemps avec l'un des autres interlocuteurs du projet que les chercheurs ont rencontré et mobilisé dans un autre lieu d'enquête en profondeur (Globlivres) ;

- l'avenue de France et le quartier de Chauderon, où il réside et gère son quotidien d'un point de vue pratique : « j'aime bien par son ambiance différente par rapport à d'autres quartiers lausannois parce qu'il y a pas mal de trucs différents [petite pause] c'est-à-dire vous qui travaillez sur l'interculturalité là on peut y trouver un peu de tout, rien qu'en se promenant sur les trottoirs » (CC, responsable) ;

- ainsi que des pôles secondaires, de fréquentation ponctuelle ou bien accessoire à sa vie professionnelle et privée :

- les bois du Châlet-à-Gobet où il gère des activités avec les enfants mais d'où il tire aussi du plaisir personnel parce qu'il aime ce type d'activité en plein air ;

- les cinémas de Lausanne où il aime aller de temps à autre dans son temps libre » (Racine, Marengo, 1999, Annexe 3 : « Les Itinéraires dans la ville »-Itinéraire a).

À la fin du parcours de recherche, la découverte : cette technique possède un nom plus appétissant et partagé dans la communauté scientifique : le *shadowing* (Sclavi, 2003).

3-5 Le journal de bord

Méconnu et sous-estimé dans son utilité en géographie, cet outil demande une grande discipline de la part du chercheur mais permet de saisir rapidement les erreurs, les manques, les progrès. Il s'agit d'un outil doublement utile : pour la recherche et pour l'épanouissement scientifique du chercheur. Le seul cas d'utilisation déclarée et documentée en géographie que je connais est celui d'Angela Alaimo à qui je laisse la parole et qui souligne que : « Le journal de bord est un outil très important pour le chercheur tout au long de son travail de terrain. Il consent le monitoring quotidien du travail effectué, parce qu'il garde, sans aucun filtre, les observations et les intuitions qui jaillissent de la rencontre des autres [...] Dans le cas d'un travail de recherche en solitaire, le journal acquiert le statut de réflexion « à voix haute » sur les impressions de la journée. Parfois il se fait réceptacle des frustrations accumulées par le chercheur [...]. Il faudrait écrire tous les jours le journal de bord, en notant tous les détails même les plus insignifiants, mais qui par la suite, en les relisant, nous révèlent les dimensions non visibles lors de l'observation.

Tout comme cela arrive sur le terrain quand, aux occasions les plus inattendues, [...] les détails imprévus se présentent en faisant jaillir des intuitions qui peuvent nourrir de nouvelles pistes d'enquête et de réflexion (Alaimo, 2012). En principe, le journal de bord est une sorte de matériel de terrain que le chercheur ne prévoit pas de diffuser. Quand il décide de le rendre public, il s'efforce de réajuster les notes récoltées sur le terrain. Malgré ce filtre a posteriori, « Le journal capture et nous rend sous forme de récit les difficultés rencontrées sur le terrain, parce qu'il nous présente les pratiques qui ne sont écrites nulle part et que nous sommes obligés d'apprendre par l'expérience. Bien que rédigé dans un style discursif et en se focalisant sur le chercheur et les interlocuteurs rencontrés sur le terrain, cet outil permet un échange d'expériences, malgré le filtre du récit » (Alaimo, 2012).

La fatigue quotidienne sur le terrain nous éloigne parfois du journal, nous le délaissions pour d'autres activités mais, Angela Alaimo écrit, « [...] je me suis obligée à la rédaction quotidienne. Je pense que j'ai bien choisi parce que, même à présent, relire ces pages sollicite en moi de nouvelles réflexions, des questionnements et des doutes sur les choix effectués dans la recherche, sur leurs limites ainsi que sur leur richesse. Il s'agit de dilemmes qui accompagnent le travail de terrain, mais qui passent souvent sous silence » (Alaimo, 2012).

3-6 L'entretien

C'est l'outil le plus utilisé aujourd'hui, de manière abusive peut-être. Il reste encore le « roi » des instruments de la recherche de terrain, ainsi que le signe le plus évident que, en particulier pour les enquêtes en profondeur, nous ne pouvons pas encore nous en passer. Comme le souligne Lorenza Mondada: « L'usage de ce dispositif peut être rapporté à une histoire des pratiques académiques empiriques qui se sont développées dans un double souci: d'une part recueillir, conserver, préserver les objets de discours, les points de vue, les savoirs des personnes interrogées, en essayant de les cerner au plus près; d'autre part déplacer, sélectionner, intégrer ces données dans un cadre qui leur est étranger et qui respecte les impératifs de la recherche (Mahmoudian, Mondada, 1998). Il est difficile de satisfaire également ces deux exigences: ainsi on peut dire que les entretiens non directifs, mêlant parfois interview, échange conversationnel informel et récit de vie, privilégient plutôt la première, alors que les entretiens directifs fondés sur des questionnaires (les survey interviews) privilégient la seconde, en se pliant de la sorte aux impératifs de la compa-

tabilité et du codage à des fins statistiques. Dans les deux cas toutefois, [...] l'entretien n'est pas simplement un instrument neutre d'enquête ou une méthode de recueil de données parmi d'autres, une boîte noire dont le bon fonctionnement va de soi et n'a pas à être interrogé: au contraire son efficacité est profondément liée à la conception du langage et du discours présumée non seulement durant l'analyse mais également dans le déroulement même de l'échange avec l'informateur » (Mondada, 2000).

D'un point de vue concret, en faisant référence toujours à la recherche sur « les lieux d'interculturalité », « [...] l'entretien permet d'observer la façon dont les acteurs sociaux ajustent leur discours à l'enquêteur tel qu'ils le catégorisent en situation (un intrus, un émissaire de la police des étrangers, un sympathisant, un militant, etc.); il permet aussi d'observer la façon dont la référence à l'interculturalité est mobilisée face à cet interlocuteur, dont par exemple elle permet de rendre compte de certains événements. En aucun cas, toutefois, l'entretien permet d'atteindre une description de la façon dont les relations interculturelles sont vécues. Pour cela il est indispensable d'observer ces relations elles-mêmes » (Racine, Marengo, 1999).

Pour tous ceux qui ont encore des doutes sur le statut scientifique de l'entretien et qui continuent à poser des questions du type: « Mais, en fin de compte, pourquoi faire confiance aux acteurs de terrain? », nous pourrions répondre par une autre question: Pourquoi mentiraient-ils? Daniel Bertaux (1997) fournit une réponse péremptoire: « [...] quand un enquêté, en réponse à un questionnaire, donne sa date de naissance, son lieu de résidence, son niveau scolaire, sa profession, celle de son père et de sa mère, sa religion, ses motivations d'achat, ses préférences politiques, on lui fait confiance; pourquoi lui retirerait-on cette confiance s'il donne ces mêmes informations dans le cadre d'un entretien prolongé en face-à-face, où il est bien plus difficile de mentir? ».

IV- LA DÉFINITION D'UNE OU DE STRATÉGIE(S) DE RECHERCHE

Au fil des expériences de terrain ainsi que par les lectures scientifiques qui les ont accompagnées tout au long de ces vingt années, j'ai compris que, pour mener à bien une recherche sur le terrain, il faut envisager et construire une « stratégie scientifique ».

Tant que je ne me suis pas sentie à l'aise dans mes

enquêtes, cette stratégie est restée implicite mais, « une fois « armée » d'un point de vue méthodologique et l'aisance technique acquise, j'ai commencé à l'explicitier à tester et présenter mes méthodes et résultats soit dans le milieu académique – conférences, communications à congrès et colloques, articles scientifiques, etc. – soit dans la communauté italienne du canton de Vaud – les conférences-débats n'ayant été que la phase la plus visible d'explicitation sur le terrain et avec les acteurs de terrain – » (Marengo, 2001).

J'ai donc opté pour une stratégie de recherche centrée sur :

- le *work in progress* dans le milieu académique et sur le terrain;

- l'utilisation combinée de plusieurs techniques d'enquêtes, en succession ou conjointes. Certains chercheurs et lecteurs ne seront pas d'accord avec ce choix, mais comme le dit Andrea Montesperelli : « Les possibilités techniques ne nous suggèrent pas l'approche à suivre [...] À mon avis il ne s'agit pas, en général, de définir les techniques les plus performantes, car chaque fois on devra choisir sur la base de l'objet cognitif spécifique qu'on veut atteindre. Il s'agit donc d'un problème essentiellement méthodologique parce qu'il concerne le choix des techniques les plus adaptées par rapport à l'objectif cognitif défini » (1998);

- la triangulation, c'est-à-dire le croisement des informations et des informateurs par l'utilisation conjointe de techniques d'enquête;

- l'itération, c'est-à-dire que l'enquête de terrain procède « par allers et retours, va-et-vient » (Olivier de Sardan, 1995);

- la verbalisation et l'échange avec les collaborateurs de terrain afin d'éviter le travail « en solitaire » du chercheur;

- la saturation, qui est : « [...] plus qu'un signal de fin : c'est une garantie méthodologique de première importance, complémentaire de la triangulation. En différant la fin de la recherche sur un thème ou un sous-thème [...] on se soumet à une procédure de validation relative des données, on s'ouvre à la possibilité d'être confronté à des données divergentes ou contradictoires » (Olivier de Sardan, 1995).

- Les récurrences nous permettent de : « remonter du particulier au général grâce à la mise en rapport de cas particuliers, de ce qu'ils contiennent de données factuelles replacées dans leur ordre diachronique, d'indices descriptifs ou explicatifs proposés par les sujets » (Bertaux, 1997).

Je suis convaincue que l'ensemble des informations et connaissances que j'ai pu acquérir - et les hypothèses j'ai pu

formuler - par le biais de l'utilisation de méthodes d'enquête différentes, par les « allers et retours » et les confrontations continues sur le terrain ainsi que dans le milieu académique, m'ont permis d'acquérir un savoir faire qui m'a évité « d'innombrables malentendus » et, en tout cas, de ne pas « succomber à ces malentendus » (Olivier de Sardan, 1995).

V- CONCLUSION : LE TRAVAIL DE TERRAIN ENTRE BRICOLAGES ET STRATÉGIES DE RECHERCHE

Je ne suis pas sûre d'avoir réussi dans ces pages à faire comprendre et expliciter le rôle stratégique d'un point de vue professionnel du travail de terrain pour les géographes. J'espère en tout cas avoir pu répondre, du moins en partie, aux questions récurrentes dans notre discipline. Il est bien évident que nous ne manquons pas d'outils : nous en avons peut-être trop à disposition et nous ne savons pas toujours les utiliser de manière pertinente. Parce que nous ne sommes pas suffisamment formés et parce que nous n'avons peut-être pas l'habitude de définir des stratégies scientifiques de recherche. Cette dernière possède un avantage certain : elle nous permet d'expérimenter, au fur et à mesure que nos hypothèses se modifient et nos objectifs de recherche se définissent plus clairement, d'essayer des outils de recherche inconnus sans que nous nous considérions dans un parcours de « bricolage scientifique ». De plus, la définition d'une stratégie de recherche nous habitue à dépasser les limites habituelles entre approches quantitatives et qualitatives, comme pour les diverses formes de production de données scientifiques.

Mais pour finir avec la question du rôle et de la légitimité de l'enquête de terrain, je laisse la parole à Olivier de Sardan, qui m'a convaincu du fait que la rigueur s'accompagne toujours de la créativité méthodologique :

« Autrement dit l'enquête sur le terrain ne peut s'apprendre dans un manuel. Il n'y a pas de procédures formalisables qu'il suffirait de respecter, comme il en existe, pour une part, dans l'enquête dite "quantitative" [...] C'est que l'enquête de terrain est d'abord une question de "tour de main", et procède à coup d'intuition, d'improvisation et de bricolage. Le caractère "initiatique" du terrain, maintes fois relevé, souvent sarcastiquement [...] n'est pas qu'affaire de mythe ou de rite. C'est aussi, et sans doute surtout, une affaire d'apprentissage, au sens où un apprenti apprend avant tout en faisant. Il faut avoir soi-même mené des entretiens avec un guide préfabriqué de questions pour se rendre

compte à quel point les interlocuteurs sont inhibés par un cadre trop étroit, ou trop directif. Il faut avoir été confronté à d'innombrables malentendus entre l'enquêteur et l'enquête pour être capable de repérer les contresens qui émaillent toute conversation de recherche [...] il faut avoir dû souvent improviser avec maladresse pour devenir peu à peu capable d'improviser avec habileté. Il faut, sur le terrain, avoir perdu du temps, beaucoup de temps, énormément de temps, pour comprendre que ces temps morts étaient des temps nécessaires » (Olivier de Sardan, 1995).

BIBLIOGRAPHIE

- ALAIMO Angela, 2012, *La geografia in campo. Prove pratiche di ricerca*, Coll. « I Quaderni dell'O.A.S.S.S », Pisa, Pacini.
- ARDOINO Jacques, 2003, La recherche-action, une alternative épistémologique. Une révolution copernicienne, in Mesnier P.-M., Missotte P. (éds.), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, p. 41-49.
- BATTAGLIOLA Françoise, BERTAUX-WIAME Isabelle, FERRAND Michèle, IMBERT Françoise, 1993, À propos des biographies: regards croisés sur questionnaires et entretiens, *Population*, n° 2, p. 325-346.
- BERTAUX Daniel, 1997, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, 1992, *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris, Nathan Université.
- CALBERAC Yann, 2010, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*, Lyon, Univ. De Lyon 2.
- COENEN-HUTHER Jacques, 1995, *Observation participante et théorie sociologique*, Paris, L'Harmattan.
- COLLIGNON Béatrice, RETAILLÉ Denis, 2010, Introduction, in Retaillé D., Collignon B. (dir.) Dossier: Le terrain, *L'information géographique*, n° 1, pp.6-8.
- FRIEDBERG Erhard, 1994, Le raisonnement stratégique comme méthode d'analyse et comme outil d'intervention, in Pavé F. (éd.), *L'analyse stratégique, sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Autour de Michel Crozier*, Colloque de Cerisy, Paris, Seuil, p. 135-151.
- GLASER Barney, STRAUSS Anselm, 1967, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Hawthorne, Aldine de Gruyter.
- GUARRASI Vincenzo, 2001, Metafore e ridescrizioni, in Bonora P. (éd.), *Slot Quaderno 1, Appunti, discussioni, bibliografie del gruppo di ricerca Slot (Sistemi Territoriali Locali) sul ruolo dei sistemi locali nei processi di sviluppo territoriale 1*, Bologna, Baskerville, pp. 71-75.
- LODA Mirella (dir.), 2011, La ricerca empirica nel lavoro del geografo, *Geotema*, n° 41.
- MAHMOUDIAN Morteza, MONDADA Lorenza (éds.), 1998, Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête, Lausanne, *Cahiers de l'ILSL*, n° 10

- MARENGO Marina, 2001, *Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes*, Thèse de Doctorat, Lausanne, Univ. de Lausanne - Faculté des Lettres, Travaux et Recherches, Institut de Géographie, Univ. de Lausanne, n° 21. – in pdf all'url : http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,40,5,20060112140829-GX/1_These_Marengo_2001.pdf
- MARENGO Marina (éd.), 2002, *Percorsi e sperimentazioni seminariali: l'approccio della geografia culturale attraverso i metodi ed il lavoro sul campo*, Arezzo, Dipartimento di Teoria e Documentazione delle Tradizioni Culturali, Univ. di Siena (sede di Arezzo).
- MARENGO Marina, 2006, La réciprocité créative et durable: les défis des chercheurs et des praticiens sur le terrain urbain, in Christen-Gueissaz E., Corajoud G., Fontaine M., Racine J.-B. (éds.), *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, pp. 78-101.
- MARENGO Marina, RACINE Jean-Bernard, 2005, De l'Etat Providence à la solidarité communautaire: le monde associatif à Lausanne (Agenda 21). Vers un nouveau projet de société locale, Lausanne, « *Travaux et recherche* » de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, n° 30, pp. 242.
- MONDADA Lorenza, 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos.
- MONTESPERELLI Paolo, 1998, *L'intervista ermeneutica*, Milano, Franco Angeli.
- OLIVIER de SARDAN Jean-Paul, 1995, La production de la théorie à partir des données, *Enquête*, n° 1, p. 71-109.
- PETIT Emmanuelle, 2010, « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie », Retailé D., Collignon B. (dir.), Dossier: Le terrain, *L'information géographique*, n° 1. pp. 9-26.
- RETAILLÉ Denis, COLLIGNON Béatrice (dir.), 2010, Dossier: Le terrain, *L'information géographique*, n° 1.
- SCLAVI Mariannella, 2003, *Arte di ascoltare e mondi possibili*, Milano, Bruno Mondadori.
- VECCHIO Bruno, 2011, A chi parla la geografia, Loda M. (dir.), La ricerca empirica nel lavoro del geografo, *Geotema*, n° 41, pp. 96-104.

Charles Suaud

CENTRE NANTAIS DE SOCIOLOGIE (CENS)
UNIVERSITÉ DE NANTES

charles.suaud@gmail.com

La quasi-totalité des interrogations formulées autour du thème « Des groupes à l'individu » pourrait être reprise – mot pour mot – par des sociologues aux prises avec les mêmes problèmes de l'affirmation des individus, de la nécessité de prendre en compte leur point de vue, de savoir que faire aujourd'hui des groupes sociaux, etc. Peut-on prendre comme ligne de conduite de faire fi des disciplines pour tenir un discours général qui n'aurait même plus à être « transdisciplinaire » ?

J'ai opté pour une autre démarche scientifique qui tient compte à la fois de ma discipline d'appartenance – la sociologie – et des leçons tirées des moments de collaboration avec les collègues géographes nantais. Des travaux menés avec ces derniers, j'ai retenu l'exigence de respecter l'inscription spatiale des pratiques, en prenant l'espace dans ses différentes dimensions, environnementale, matérielle, sociale et culturelle. Appartenant à une école de sociologie qui fait une place importante à la notion théorique d'espace social des pratiques, je n'ai pas eu d'énormes difficultés à opérer cette intégration conceptuelle, mais j'ai appris à lui donner une réalité qui échappe à tout déterminisme naturaliste. Sensible à la question « Doit-on emprunter à d'autres disciplines (pour prendre en compte l'individu) ? », je voudrais exposer, à partir d'exemples empiriques tirés d'une sociologie du sport, l'usage que je fais de la notion d'espace – qui, pour moi, est un détour obligé – pour accéder à la compréhension des pratiques sportives dans leur dimension collective et individuelle. Cette démarche est destinée à confronter nos définitions et nos méthodes, la sociologie s'appropriant à sa manière la notion d'espace susceptible de prendre un tour tantôt résolument théorique visant à penser le social de manière relationnelle, tantôt franchement empirique dans la façon de conduire l'observation ethnographique. Dans tous les cas, elle est au service d'une compréhension des comportements individuels.

De manière plus précise, qu'entend-on du point de vue sociologique par espace ? Il serait plus juste de dire que cette notion renvoie à un processus d'analyse plutôt qu'à

une chose ayant une existence en soi. Elle repose sur un double postulat concernant la réalité sociale. Premièrement, c'est reconnaître son caractère relationnel. Dire qu'une famille, une entreprise, une fédération sportive est un espace, revient à considérer ces entités comme un ensemble de relations dans lequel chaque élément – une mère, un directeur commercial ou un entraîneur, par exemple – se définit autant par sa position que par ses propriétés intrinsèques. Deuxièmement, cela revient à dire qu'un fait social existe deux fois, dans l'organisation matérielle objectivable comme dans le dispositif des lycées ou des clubs de sport d'une ville, et dans les représentations que les individus s'en font. Du point de vue de la démarche, tout part d'une appréhension statistique d'une pratique donnée, qui sera sportive dans les développements de cette communication. Soit, par exemple, le tableau statistique indiquant, de manière ordonnée pour une tranche d'âge donnée, les taux de pratique régulière des sports offerts en club en fonction de l'origine sociale. En résumé, on lirait qu'au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale – autrement dit, qu'on se déplace de bas en haut dans l'espace construit des groupes sociaux – on passe, du point de vue des sports les plus pratiqués, du football, au judo, puis au tennis et au golf. C'est à partir de telles données que le sociologue commence à parler de correspondance entre l'espace social et un espace des sports, compris comme ensemble organisé d'activités sportives offertes à un moment donné.

La question est alors de savoir ce que ce tableau statistique dit vraiment. Il dresse *a posteriori*, à partir d'une agrégation de choix individuels réalisés, un état quantifié des relations d'affinité entre des individus et leurs disciplines sportives, susceptible d'induire la lecture réaliste suivante : il existerait objectivement un ordre des disciplines sportives, appelé espace des sports, tout comme il existe une hiérarchie sociale avec laquelle le tableau statistique établit une correspondance. De là, il n'y a qu'un pas à franchir pour penser que les individus ont choisi ce à quoi ils étaient « statistiquement » destinés, réalisant ainsi une nature « déjà là », potentiellement contenue dans leur origine sociale. Cet

« effet graphique »¹ demande à être rectifié – et il peut l'être – à condition d'avoir une compréhension génétique des données présentées. L'intérêt de ce tableau est de pouvoir remonter après coup à des choix qui ont été déjà faits selon des conditions objectives de positionnement sportif et social, mais il faut se rappeler que le tableau ne dit rien des modalités pratiques selon lesquelles ces choix ont été réalisés. C'est en recourant à une théorie dynamique de la pratique sportive que l'on peut combler les manques d'une lecture positiviste d'un tableau comme celui que nous avons soumis à titre d'exemple. Il faut, pour cela, enrichir la notion d'espace des sports d'une dimension symbolique, ou mentale, non prise en compte jusque-là.

Les régularités statistiques établies dans ce tableau donnent une mesure abstraite de la force avec laquelle s'imposent socialement les représentations attachées aux différents sports. L'ordre des sports qui en ressort n'est pas à lire comme un spectre de pratiques que les individus auraient sous les yeux, de manière à choisir rationnellement celle qui leur convient. Le système ordonné des sports provient des choix réalisés en fonction de l'image qu'ils s'en font, de manière parcellaire et subjective compte tenu de leur socialisation familiale, scolaire et, bien entendu, sportive². En ce sens, les pourcentages obtenus proviennent d'une agrégation de choix individuels mais qui ne sont pas aléatoires; ils sont la résultante mathématique de processus d'intériorisation de projets sportifs individuels socialement induits. On accède là à une autre face cachée du tableau statistique et, partant, de l'espace des sports. Chaque choix individuel n'est pas la réalisation d'une partition déjà écrite ou, si l'on veut, d'un avenir potentiellement contenu dans le positionnement social du pratiquant. Il faut y voir un acte de construction de soi qui est la réalisation d'un destin possible mais nullement nécessaire et qui demande à être mis dans son contexte réel, qui comprend non seulement le point de départ (l'origine sociale) mais aussi les socialisations successives ainsi que les lieux où l'investissement sportif se réalise, à savoir le, ou les clubs d'appartenance. On bascule ainsi de la face objective d'un espace des sports inégalement accessible aux différents groupes sociaux à sa réalité subjective

1- Jack Goody, *L'effet graphique La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Minuit, 1979.

2- On pourrait allonger la liste en parlant de socialisation amicale, religieuse, politique et en prenant en compte l'état de l'offre sportive dans la région et sur le lieu de résidence.

agissant sous la forme de représentations. Ou pour le dire autrement, un espace des sports existe sous deux formes différentes, objectivement dans des dispositifs concrets, bel et bien situés dans l'espace matérialisé des clubs qui tiennent à distance inégale les individus sociaux, et subjectivement dans la tête et le corps de ces derniers sous la forme d'images, de stéréotypes et de sensations physiques. C'est de la correspondance de ces deux dimensions de l'espace des sports, objective et subjective, que découlent les choix effectifs de pratique suivant les groupes sociaux³.

L'exposé qui suit comprend deux parties qui traitent de l'articulation des deux faces de l'espace des sports. Dans un premier temps, je veux montrer comment une donnée statistique abstraite concernant la pratique d'un sport, en l'occurrence le tennis, parmi les autres sports en France, ne parle qu'une fois les pratiquants mis dans le contexte réel, à savoir replacer dans leur club qu'il faut positionner dans l'espace sportif local. Dans un second temps, c'est le même point de vue qui sera adopté à partir de statistiques se rapportant à la pratique sportive en Italie. L'objectif est alors de montrer comment on s'expose à un usage réifié de l'espace géographique quand on traite la variable « région » sans la construire à l'aide des notions relationnelles d'espace social et d'espace des sports. Dans le cas de l'Italie, cette mise en relation doit aller jusqu'à prendre en compte les effets historiques de l'espace politique.

I- L'ESPACE DES SPORTS COMME VOIE D'ACCÈS À LA COMPRÉHENSION DES PRATIQUES SPORTIVES SITUÉES DANS LEUR ESPACE CONCRET DE RÉALISATION

Je prendrai comme premier exemple une étude réalisée en 1984 sur la pratique du tennis dans l'agglomération nantaise⁴, à une période où, statistiquement, les pratiquants appartenaient majoritairement aux classes supérieures, le tennis ne faisant qu'amorcer un début d'ouverture vers les classes moyennes. La question était de savoir quelle réalité il fallait donner à ce qui était désigné comme un phénomène de « démocratisation du tennis » et, si tel était le cas, dans

3- On trouvera un exposé théorique de cette conception de l'espace social dans Pierre Bourdieu, *Espace social et genèse des « classes »*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, 52-53, p. 3-14.

4- Suaud Charles, 1989, *Espace des sports, espace social et effet d'âge : la diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, p. 2-20.

quelle mesure cette ouverture s'opérait au prix d'une différenciation des conditions de la pratique. Sur le plan méthodologique, deux options étaient offertes. La plus académique – celle qui bénéficie du statut scientifique le plus reconnu – consistait à tirer un échantillon représentatif de joueurs à partir des listes officielles gérées par la fédération de tennis des pratiquants dotés d'une licence sportive. La seconde – celle qui fut retenue – revenait à choisir un nombre limité de clubs situés sur l'espace de l'agglomération et à extraire, à l'intérieur de chacun d'eux, un échantillon représentatif de joueurs et joueuses. Le premier choix donnait la priorité aux individus, le second aux clubs, autrement dit aux espaces réels à partir desquels la pratique s'organise.

Ce choix trouve sa justification dans les effets structurants reconnus à l'espace des clubs, lieux de la pratique. Fort de sa représentativité donnant la possibilité d'extrapoler sur « les pratiquants de tennis à Nantes », l'échantillon de premier type présentait en revanche une grande faiblesse sociologique, celle d'abstraire les joueurs de leur environnement de pratique, à savoir du club au sein duquel ils trouvent leurs partenaires et qui définit le niveau effectif de jeu. Un tel échantillon, centré sur les individus, dissipait toute possibilité de faire une analyse statistique intra-club, faute d'effectifs suffisants; il autorisait certes des croisements en fonction de variables sociologiques fondamentales, mais avec l'imposition du présupposé qu'un joueur – ou une joueuse – d'un milieu social ou d'un âge donné, en valait un ou une autre, quel que soit le lieu de la pratique. C'est le rejet de ce présupposé qui a conduit à sélectionner seulement quatre clubs, choisis en fonction de leur positionnement géographique (central/périphérique), historique (récent/avec histoire), social et sportif (en fonction du classement des équipes engagées dans la compétition). L'hypothèse était que la position des clubs commandait la sélection des joueurs ainsi que l'organisation concrète de la pratique, allant de la qualité des équipements à l'imposition de normes de jeu très inégalement respectueuses des règles officielles de la compétition. C'est de la correspondance entre la réalité des clubs locaux et les représentations que les individus s'en font, que ces derniers tirent ce sens du placement autant sportif que social, qui les amène à choisir, à partir des informations concrètes dont ils disposent et/ou des intuitions tirées de leur expérience, le club dans lequel ils ont le plus de chances de trouver un entre soi qui leur soit favorable. La possibilité de se mettre à contre-position est toujours possible mais reste, du point de vue statistique, marginale.

L'analyse a d'abord porté sur les conditions d'accès aux quatre clubs sélectionnés, comprises comme clé de compréhension des modalités de la pratique. Ainsi, on a pu montrer que les pratiquants identifiés comme appartenant aux classes supérieures inscrits au SNUC (Stade nantais-Université club) – club historique créé au début du XXe siècle, qui cumule un haut niveau de compétition sportive et un recrutement social élevé – diffèrent profondément de ceux de même catégorie (du moins formellement) ayant choisi le club de La Raquette d'argent, club privé commercial, et sans histoire puisque dernièrement créé⁵. Alors que les joueurs du SNUC, de vieille souche bourgeoise nantaise, sont à près de 30 % des médecins du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, le club de La raquette d'argent attire plutôt des ingénieurs (21 %) et des patrons d'industrie (25 %) dont la particularité est d'être de nouveaux accédants aux classes supérieures. Malgré le nom, le SNUC aujourd'hui n'a plus de relations avec l'université, et pourtant tout se passe comme si ce club était en priorité choisi par des pratiquants dotés d'un fort capital culturel et venus au tennis à un âge précoce, initiés par des proches pour qui ce sport a toujours fait partie des loisirs familiaux. La raquette d'argent fonctionne comme un symbole social, en étant préféré par des individus issus de classes populaires et ayant connu des parcours en ascension sociale réalisés par l'accès à des professions techniques ou reposant sur la possession et la gestion d'un capital économique. La démarche d'enquête a consisté, dans un second temps, à voir comment les pratiquants de ces clubs importaient dans leur jeu sportif les valeurs et les schèmes d'action mis en œuvre dans le jeu social de leur vie familiale et professionnelle. Ces deux modes de socialisation tennistique, par familiarisation précoce au SNUC et par apprentissage volontariste plus tardif à La raquette d'argent, donnent lieu à des tactiques de jeu contrastées. Maîtrisant depuis longtemps les subtilités du jeu, les pratiquants du SNUC ont les ressources techniques mais aussi sociales pour déstabiliser leur adversaire : comme cela leur était demandé dans l'enquête, en cas de situation difficile rencontrée au cours d'une partie, ils disent savoir « repérer les faiblesses » de l'adversaire et, éventuellement, être prêts à « changer de jeu » pour mieux s'im-

5- Les deux autres clubs retenus sont des clubs municipaux implantés dans des communes périphériques de l'agglomération nantaise. Leur recrutement social s'effectue majoritairement dans les classes moyennes, du fait de pratiquants tard venus au tennis, aux prétentions sportives plus limitées.

poser⁶. Ceux de La raquette d'argent sont, quant à eux, réduits à adopter les tactiques obligées des néophytes en étant, conformément aux savoir-faire de leur culture technique, plus portés à « casser le jeu » de l'autre en cas de difficulté. Ce trait de comportement n'est qu'un élément d'opposition entre deux systèmes de jeu qui portent, selon la même enquête, aussi bien sur la technicité du matériel, la tenue portée, le choix des partenaires ou l'intensité de la fréquentation du club.

II - DES INÉGALITÉS RÉGIONALES À RECONSTRUIRE À L'AIDE DES NOTIONS D'ESPACE SOCIAL, D'ESPACE DES SPORTS ET D'ESPACE POLITIQUE. LE CAS DE L'ITALIE

Tout en restant sur le même terrain de la pratique sportive, je voudrais mettre à profit ce colloque franco-italien pour proposer une lecture croisée d'un recensement de la pratique sportive qui fait de l'espace régional une variable significative. Par « lecture croisée », je désigne une démarche qui entend jouer de la distance sociale et culturelle avec la réalité italienne pour mieux en dégager les spécificités saisies à un double niveau, des pratiques effectives mais également de leur mode de construction par les statisticiens et sociologues italiens. Je prendrai comme support le livre *Lo Sport che cambia. I comportamenti emergenti e le nuove tendenze della pratica sportiva in Italia* (Istat, *Argomenti*, n° 29, 2005). Les abondantes données statistiques présentées dans ce livre vont permettre de prolonger d'une autre manière l'analyse amorcée dans le premier exemple : il s'agit de montrer que la variable région, prise comme une réalité immédiate, ne trouve sa signification sociologique qu'une fois reconstruite avec les notions d'espace social, d'espace des sports, eux-mêmes étant à mettre en relation avec l'espace politique.

Par rapport à un document français équivalent produit par l'INSEE, cet ouvrage tranche d'une part par le fait d'être consacré exclusivement à la pratique sportive et, d'autre part, par la nature sociologique des hypothèses et des analyses qu'il contient. D'entrée de jeu, le sport est pris comme une activité culturelle dont les transformations sont annoncées comme un analyseur pertinent des changements pro-

fonds que connaît le pays. On y trouve, comme en France, un exposé précis de l'évolution des méthodologies et des nomenclatures utilisées pour objectiver la pratique. On est frappé en revanche par le large éventail des modalités de la pratique sportive prises en compte dans le livre de l'Istat (Istituto Nazionale di Statistica), modalités distinguées non seulement dans leurs conditions de réalisation (en compétition ou en loisirs, en institution ou en pratique libre, en continu ou irrégulièrement, etc.) mais aussi dans leurs motivations (à des fins sportives ou dans une recherche de bien-être ou de santé, par exemple).

L'importance accordée à la pratique sportive se lit dans la continuité du recueil des données depuis l'enquête de 1959 – à la veille des J.O. de Rome – qui avait fait ressortir la dure réalité du sport en Italie, comme pratique minoritaire (pour 2,6 % de la population), quasiment exclusivement masculine et centrée sur le football et la chasse (« calciatori e cacciatori »). Les enquêtes successives (1982, 85, 88, 95, 2000, 2005) cherchent à mesurer les principales transformations de la pratique, telles que :

- l'accroissement spectaculaire de la pratique des plus jeunes (des moins de 10 ans) ;
- l'accroissement plus lent, mais réel, de la pratique féminine ;
- la difficile sortie de la monoculture du football dont le taux de pratique ne cesse de croître jusqu'en 2005, du fait notamment du *calcetto* ;
- La différenciation croissante des modalités – et donc des motivations – de la pratique (sport en continu, pour recherche de santé, simples activités physiques, activités locomotrices) avec recherche des raisons d'arrêt de la pratique à partir des années 1995.

Un second trait s'impose à la lecture de *Lo Sport che cambia* et qui se rapporte à notre sujet : c'est la place et l'importance accordées à la variable « région » dans les analyses sur le sport. Si le sport est analysé comme pratique culturelle, la « région » est une catégorie immédiatement mobilisée pour en saisir les disparités. Encore faut-il évoquer la manière dont cette variable est « traitée » en Italie, comparativement à l'usage qui en est fait par l'INSEE. Dès l'enquête de 1959 en Italie, la région est prise en compte selon des regroupements encore peu contrôlés. Par la suite, les regroupements se rationalisent et se stabilisent en « Italie nord occidentale/nord orientale/centrale/méridionale/insulaire » pour se condenser en « Italie du Nord/du centre/et du sud », selon un principe d'opposition qui n'aurait pas cours en

6- En d'autres termes, les pratiquants du SNUC savent adopter dans leur pratique tennistique la distance au rôle que les psychosociologues attribuent en règle générale aux membres des classes supérieures.

France où l'on s'en tient à comparer les régions entre elles sans les intégrer dans une logique explicite Nord-Sud. C'est ce mode de présentation des données sportives – qui relève de l'évidence pour le sens commun – que je voudrais interroger.

Prévenir un « effet Montesquieu » à l'italienne

Sur le ton du constat empirique rigoureusement mesuré, *Lo Sport che cambia* fait ressortir des inégalités de pratiques sportives qui s'exercent systématiquement suivant la région. J'en donne seulement quelques exemples :

- depuis 1959, un même constat s'impose : les taux de pratique régulière du sport diminuent systématiquement quand on passe du Nord (autour de 25 % en 2000), au Centre (22 %) puis au Sud (15 %), (Istat, 2005, p. 19) ;

- ces disparités régionales prennent d'autant plus de visibilité que la pratique d'un sport en continu varie peu suivant la taille des communes (Istat, 2005, p. 32). Contre toute attente, ce sont les grandes agglomérations ainsi que les communes de moins de 2000 habitants qui ont les taux les plus faibles de pratique ;

- les inégalités de pratique sportive régulière entre les sexes, pour l'ensemble du pays, s'atténuent dans le temps : les 21,5 % contre 9,5 % de pratique régulière chez les hommes et les femmes en 1982 passent à 25,6 % contre 15,4 % en 2000 (Istat, 2005, p. 19). Mais le fait le plus remarquable est l'ampleur des écarts de pratique entre les sexes entre le Nord et le Sud. Les inégalités aux dépens des filles sont d'autant plus criantes qu'elles atteignent les catégories les plus jeunes. Ainsi, dans le Sud, les filles commencent à pratiquer plus tard (avec 33 % de pratique féminine chez les 6-10 ans contre 65,5 % dans le Nord, en 2000) et s'arrêtent plus vite : 28,8 % des filles de 20-24 ans pratiquent un sport dans le Sud contre 50 % des filles de même âge dans le Nord, à la même date.

- Les oppositions entre régions sont systématiques en ce sens qu'elles portent jusque sur les modalités des pratiques concernant aussi bien la nature des équipements, le caractère ouvert ou fermé des lieux d'exercice, que la présence ou non d'un encadrement technique (Istat, 2005, p. 137 et 177).

Ces quelques constats pourraient aisément être le dernier mot de l'analyse sociologique tant ils s'imposent comme « naturels », dans l'ordre des choses, autrement dit comme étant conformes aux attentes avec lesquelles nous percevons

7- L'Italie du Centre comprend la Toscane, l'Ombrie, les Marches et le Latium. Par déduction, on aura les deux autres regroupements.

Tableau 1 : La pratique sportive régulière des 6-10 ans et 20-24 ans par sexe et région en 2000 (en %)

6-10 ans	Nord	Centre	Sud	Italie
Garçons	79,0	69,7	45,0	62,3
Filles	65,5	56,1	33,0	49,4
Total	72,6	63,1	39,3	56,1

20-24 ans	Nord	Centre	Sud	Italie
Garçons	63,1	62,2	54,1	59,2
Filles	50,2	44,0	28,8	40,4
Total	56,8	52,9	41,9	50,0

Source : ISTAT, *Lo Sport che cambia*, p. 58.

* Pour le découpage en régions, cf. note 7. Lire : en 2000, 79 % des garçons de 6-10 ans habitant dans un région du Nord de l'Italie avaient une pratique sportive régulière.

spontanément l'Italie. Même sans rien connaître de ce pays, il suffit de puiser en nous quelques catégories de notre inconscient social qui nous font attribuer des propriétés distinctives aux gens du Nord et du Sud, propriétés qui s'imposent doublement quand on a affaire à un pays « du Sud ». Pour peu que les analyses reposent sur des données chiffrées, les pires pré-supposés peuvent prendre l'allure de vérités scientifiques si on n'exerce pas d'examen critique à leur endroit. C'est ce renforcement indu du mythe social que nous portons inconsciemment en nous par de faux usages de la science que Pierre Bourdieu entendait dénoncer à travers « l'effet Montesquieu », défini comme « l'effet d'imposition symbolique tout à fait spécial que l'on produit en surimposant aux projections du fantasme social ou aux préconstructions du préjugé l'apparence de science qui s'obtient par le transfert de méthodes ou des opérations d'une science plus accomplie ou simplement plus prestigieuse » (Bourdieu, 1980).

Les remarques conclusives qui suivent n'ont pas pour objectif de rectifier le livre *Lo sport che cambia* qui s'en tient rigoureusement à dresser des constats statistiques d'inégalités en matière de pratique sportive. Elles visent plutôt à prévenir tout « effet Montesquieu » en proposant une interprétation sociologique à donner à la variable région que le livre ne donne pas.

Dans un premier temps, l'énoncé de deux observations – en apparence anodines – suffit à casser l'illusion selon laquelle la statistique ne ferait qu'enregistrer des différences inscrites dans la nature des choses et des gens. Ces deux observations rappellent le fait que l'opposition Nord/Sud est une construction qui, d'une part, ne s'est pas imposée d'emblée et qui, d'autre part, trouve sa cohérence au prix d'une occultation des faits qui obstinément échappent à cette logique. L'enquête de 1959 prend en compte la variable région en opérant des regroupements qualifiés

d'« étranges » par les auteurs (Istat, 2005, p. 28). Ainsi, le Piémont est mis avec le Val d'Aoste et la Ligurie, quand la Lombardie reste seule, etc. L'opposition Nord/Sud à proprement parler n'apparaît que dans les enquêtes ultérieures. La seconde observation porte sur la Sardaigne qui joue le rôle de grain de sable statistique, si l'on peut dire : mise dans l'Italie du Sud ou dans l'Italie insulaire avec la Sicile, la Sardaigne connaît des taux de pratique sportive qui en font une région du Centre (Istat, 2005, p. 29). Plutôt que d'y voir un défaut d'analyse, on prendra cette exception comme une variation salubre qui rappelle l'emprise du social.

De manière plus constructive, les données extrêmement riches contenues dans *Lo sport che cambia* appellent une interprétation sociologique de la variable régionale pouvant aller dans deux directions. La première – que je ne retiens pas – consiste à prendre la région comme une variable déterminante dont on étudie les effets sur la pratique sportive. Sauf à reconstruire complètement ce que la région en Italie veut dire, cette perspective risque d'induire un effet Montesquieu dans le raisonnement sociologique, par naturalisation de la région. L'autre lecture – qui est la mienne – change totalement le point de vue : elle consiste à voir dans quelle mesure le système des pratiques sportives dans une région donnée exprime, à l'état de culture incorporée, une histoire politique particulière et un développement spécifique des rapports sociaux qui sont désormais inscrits dans les corps. Cette lecture déborde largement le simple constat de variations chiffrées. Tout se passe comme si les différences statistiques renvoyaient, par-delà de simples écarts quantitatifs, à des styles de vie qualitativement hétérogènes qui donnent une visibilité à des différences sociales historiquement constituées et transmises entre gens du Nord et gens du Sud. Le travail sociologique consiste alors à savoir comment l'intériorisation – ou mieux l'incorporation – des conditions d'existence attachées aux régions italiennes induit des catégories de perception de soi et des goûts individuels qui poussent inégalement à s'adonner à des pratiques sportives. Il tente de comprendre quelle contribution ces rapports différents à la pratique sportive apportent en retour à la formation et à la naturalisation des identités régionales⁸ (ce qui revient à se demander, par exemple, ce que signifie être « homme ou femme du Sud » ou « homme ou femme du Nord » ?). Il faut pour cela se rappeler que les statistiques mettent en chiffres, avec les formes de la neutralité, un point de vue d'État qui, dans le cas italien, a imposé les pratiques culturelles des

groupes sociaux dominants du Nord comme la référence d'une norme nationale dont les autres régions s'éloignent de plus en plus quand on va vers le Sud. Cette opposition Nord/Sud s'est précisément imposée aux dépens du Sud du fait de l'unification nationale, le Nord étant devenu la référence à laquelle se mesurent les écarts de pratiques. C'est l'État central, comme représentant des intérêts économiques et culturels du Nord, et non la géographie, qui a fait l'opposition entre le Nord et le Mezzogiorno⁹. On a affaire ici à une conception de la réalité sociale qui donne à la notion d'espace régional un sens précis. Non pas de variable déterminante dont on étudierait les effets directs sur les pratiques, mais de variable relais qui commande indirectement la manière dont des groupes sociaux territorialisés ont été modelés par l'histoire, pris dans des rapports de domination particuliers, tant économiques, politiques que culturels.

On aura compris que la notion d'espace en sociologie répond à un mode particulier de construction de la réalité sociale. Mais la querelle qui a animé les relations entre Vidalien et Durkheimiens dans les années 1920 à propos des « régions naturelles » et de l'usage de la monographie est aujourd'hui dépassée¹⁰. En résumé, on pourrait dire que les sociologues partent d'une construction relationnelle d'un système de pratiques sociales pour en étudier la projection sur l'espace géographique, compris comme espace local sur lequel les individus se meuvent et agissent concrètement conformément aux normes sociales. Il reste que les sociologues ont à apprendre à intégrer à leur démarche compréhensive tout ce que l'espace modifié par l'histoire et le travail des hommes induit sur les conduites, individuelles et collectives.

8- Christian Bromberger, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995. Les travaux sur le supportérisme dans le football en Italie ont montré que la contribution des sports dans la régénération des identités collectives locales et régionales ne passait pas forcément par des oppositions de sport à sport (comme le rugby contre le football en France) ; elle pouvait aussi jouer à l'intérieur d'un même sport, le football, dans la manière de se l'approprier.

9- On sait par exemple comment les résistances à l'unification politique qui se sont développées dans les années 1860-1864 dans le sud de l'Italie, autour de la petite paysannerie, de l'Église et de l'aristocratie, ont fait l'objet d'une répression politique et militaire d'une extrême violence. Le nom donné à ces mouvements, *brigandaggio*, atteste du mépris avec lequel les nouvelles autorités – du Nord – ont traité les populations traditionnelles des régions méridionales.

10- Roger Chartier, « Science sociale et découpage régional. Note sur deux débats (1820-1920) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, novembre 1980, p. 27-36.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU Pierre, 1980, Le Nord et le Midi : contribution à une analyse de l'effet Montesquieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35
- BOURDIEU Pierre, 1984, Espace social et genèse des « classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53
- BROMBERGER Christian, 1995, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris
- ISTAT, 2005, Lo Sport che cambia. I comportamenti emergenti e le nuove tendenze della pratica sportiva in Italia, *Argomenti*, n° 29
- SUAUD Charles, 1989, Espace des sports, espace social et effets d'âge : la diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79

Claire Guiu

ESO NANTES UMR 6590
CNRS - UNIVERSITÉ DE NANTES

C

« Non, le groupe n'est pas mort », s'exclame Guy Di Méo. Si la fragilisation des cadres nationaux et la globalisation peuvent être perçues comme des forces de dissolution de l'appartenance des populations à un monde commun, si la structuration de la société en « classes » est réinterrogée, les groupes n'ont pas pour autant disparu. L'essor des mobilités, des communications virtuelles, de l'individualisme, conduisent à de nouvelles formes de regroupements et d'entrées en politique, tant aux échelles locales, nationales que transnationales. Le développement territorial, l'urbanisme stratégique et les processus participatifs dans l'aménagement participent de l'émergence de nouveaux « sujets collectifs » et figures d'acteurs.

Les chercheurs réunis lors des rencontres franco-italiennes organisées à Nantes en mars 2012 ont cherché ensemble à décrypter les articulations entre individu/groupe/espace, abordés ici dans leurs rapports dialogiques, permettant de lire au mieux un monde en pleines transformations. Ils ont apporté des retours d'expérience, des travaux en friches ou finalisés, des idées à développer, des rapports de recherche, des croquis sur le coin de la table. Se réjouissant des difficultés de déchiffrement de notre époque, ils ont discuté des notions, proposé des schémas et partagé leurs questions et étonnement. Repenser l'individu et le groupe dans ce courant de la géographie constitue un enjeu de taille, tant il remet en question les précédentes approches et formulations des objets de recherche. Assurément, il nécessite un ajustement des focales, des outils et des positionnements. Les rencontres ont donné lieu à un réexamen des catégories du social et du spatial et à l'analyse des différentes figures d'articulation entre individu/groupe/espace.

L'APPROCHE CRITIQUE DES CATÉGORISATIONS

Les catégories, spatiales et sociales, émises par les chercheurs eux-mêmes, par les institutions (catégories statistiques ou issues des politiques publiques) ou les commanditaires, ont résolument été remises en cause dans ce numéro. Selon les contributions, il s'agissait tantôt d'étoffer les catégorisations traditionnelles lacunaires, tantôt de les décon-

struire et/ou d'en analyser leurs effets et les risques de leur naturalisation.

G. Di Méo, R. Héryn ou E. Dansero ont tout d'abord proposé un retour réflexif sur l'approche structuraliste et les catégories d'analyse de la géographie sociale. Ils ont montré comment l'individu, « atome élémentaire du social » mais aussi « résidu statistique » ou « marge d'inexpliqué », avait pu constituer un trouble-fête - plus ou moins bienvenu - des recherches sur les groupes sociaux structurées à partir de bases de données statistiques. C. Suaud et R. Héryn ont évoqué l'incomplétude de certaines catégories analytiques, en montrant par exemple que les indicateurs sociodémographiques et socioprofessionnels ne pouvaient, à eux seuls, expliquer l'organisation spatiale des pratiques, qu'elles soient scolaires ou sportives.

Dans un contexte où les mobilités, le changement des régimes de proximité et de la cospatialité (Lussault, 2007) dissolvent toute idée d'adéquation entre un groupe et un espace aréolaire, les catégories sociospatiales sujettes à des personnifications hâtives ou à des « généralisations dangereuses » (F. Amato), porteuses de représentations et de stigmates, ont été appréhendées de façon critique. Dans quelle mesure peut-on parler de « la ville » ? D'un « quartier » ? Voire d'un « quartier périphérique » ? Plusieurs auteurs ont voulu s'affranchir du risque de réification de ces catégories en proposant de nouvelles approches. Fabio Amato, considérant la périphérie comme un « mot écran », a mené une analyse centrée sur les réseaux et les différentes frontières au sein de quartiers périphériques, trop souvent pensés comme des ensembles cohérents. Soucieux de ne pas construire un raisonnement à partir d'un primat social ou spatial, C. Cerreti et I. Dumont ont insisté sur les processus croisés de construction de quartiers et de communautés. Ils ont tissé des fils d'explication de l'émergence d'une « communauté territoriale » dans un secteur de la périphérie de Rome. Le Trullo a donc été considéré comme un « collectif socio-spatial » plutôt que comme un « quartier ». N. Bautès et M. Menezes ont réfuté les « analyses totalisantes » et la mobilisation de « catégories autocentrées », en adoptant une approche qualitative centrée sur les personnes et les trajectoires.

Les usages des catégories et leur rôle dans la constitution du social ont également été abordés. G. Faburel ou A. Mengozzi ont par exemple montré comment les notions d'acteur, d'individu ou de démocratie participative étaient mobilisées dans les textes législatifs et les discours des acteurs. À quels référentiels ces notions renvoient-elles ? Quels statuts, quels contenus leur sont adossés ? Quel est le statut de « l'individu » dans la démocratie participative ? A. Mengozzi a souligné que la mise en place d'un « processus participatif » en Italie résultait aussi d'une sollicitation ciblée des individus qui devaient apparaître comme « représentatifs » au vu de différents critères. G. Faburel a montré comment la conception de l'« habitant » que se faisaient les professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et du paysage déterminait leurs propres pratiques.

Certains chercheurs ont déconstruit les processus de naturalisation des catégories en soulignant comment celles-ci pouvaient influencer sur les schèmes de représentations mentales, sur l'imaginaire et les comportements, en produisant des « effets de lieu ». C. Suaud a par exemple relevé les impasses d'un traitement unique de la variable « région », qui conduit à réifier l'espace géographique. C. Cerreti et I. Dumont se sont interrogés sur la façon dont la catégorisation sociale du quartier Trullo constituait un filtre à travers lequel les habitants réorganisaient, réordonnaient et réinterprétaient leur espace quotidien et leurs rapports aux autres quartiers (p. 56). Le paradigme vertical¹ évoqué par G. Di Méo a donc été appréhendé ici dans sa dimension performative. On ne parle plus d'unité de quartier mais de la « constitution d'un territoire performatif pour la communauté » (p. 51).

Si les catégories existantes organisent le social, l'entrée en scène de nouvelles catégories peut être porteuse de transformations et de sens politique. Il s'agit alors pour le chercheur de souligner les impensés. Faisant le constat d'un foisonnement terminologique, d'« une valse des dénominations », témoignant de la force « des figures fétichisées de l'individu sujet » (riverains, citoyens, usager etc.), G. Faburel a ainsi revendiqué l'émergence de « l'habitant » non pas tel qu'il est considéré souvent, c'est-à-dire « un expert de l'immédiat et du local », mais comme « individu, actant de groupes attachés, porteurs d'expérience ».

1- Dans le paradigme vertical, selon G. Di Méo, le chercheur « s'attache à mesurer les effets réciproques s'exerçant, dans une sorte de verticalité de position, entre un univers humain social et son support terrestre concrétisé par le sol ».

LA PLURALITÉ DES FIGURES D'ARTICULATION INDIVIDU/GROUPE/ESPACE

Tous les auteurs ont rappelé l'aspect situé et construit de l'unicité de leur objet de recherche et ont voulu s'écarter des simplifications liées à la recherche de cohérence. « L'acteur agricole pris dans une globalité n'existe pas. Chaque acteur lui-même relève d'une pluralité de dimensions », écrit par exemple G. Pierre (p. 129). Dans l'ensemble des cas, c'est la pluralité et la contingence des situations qui sont soulignées et qui invitent le chercheur à une pensée de la complexité : la ville est éclatée en milliers de fragments (Amato, p. 43), les individus sujets sont caractérisés par « d'innombrables fragmentations, jonctions et disjonctions », par des « expériences multifacettes et multi-situationnelles » (Bautès et Menezes, p. 63), les acteurs ont des motivations et des intentionnalités diverses (G. Pierre).

Face à l'apparent délitement du corps social et de l'espace, qui fait éclater les structures d'entendement pré-établies et jaillir la complexité, face au refus de réifier les grands partages et découpages de la modernité ou de fixer une grille analytique qui emprisonnerait le réel et ses habitants dans ses mailles, plusieurs chercheurs adoptent une approche pragmatique les conduisant à envisager les actants dans leur processus d'action et leur singularité. Les principes de causalité et de représentativité sont délaissés au profit de l'analyse des processus et de l'approche par cas. L'intelligibilité est alors de type descriptif plutôt qu'explicatif (p. 7). L'observation directe à micro-échelle, la description, les récits de vie, l'écriture à partir de différents points de vue, constituent autant d'outils et de manières de faire. N. Bautès et M. Menezes ont par exemple composé un article polyphonique où la monstration, la restitution de la parole, le récit, priment sur quelque tentative de démonstration.

Il ne s'agit donc pas ici de considérer l'individu comme représentant d'un groupe spatialisé ou de construire un type moyen, un archétype ou idéal type comme sujet collectif spatialement situé, produit d'une caractérisation. L'individu ne peut être réduit à une « anomalie de la représentation », souligne E. Dansero. Dans ce numéro, l'attention a été portée sur les individus ou collectifs en tant que personnes et acteurs. Les formes d'articulations entre le général et le singulier résultent alors de deux principales perspectives.

Dans certains articles, l'individu a été envisagé à partir d'une approche par cas, qui relève du choix de « procéder par l'exploration et l'approfondissement d'une singularité

accessible à l'observation. Non pour y borner son analyse ou statuer sur un cas unique, mais parce qu'on espère en extraire une argumentation de portée plus générale, dont les conclusions pourront être réutilisées pour fonder d'autres intelligibilités ou justifier d'autres décisions » (Passeron et Revel, 2005, pp. 9-10). G. Faburel a, à ce titre, prôné une reconnaissance du local « comme un puissant embrayeur de généralités ». N. Bautès et M. Menezes ont envisagé le passage de l'individu au collectif à partir d'une pensée de la modalité, en convoquant des « registres d'expression » et des « figures d'expériences » (p. 69).

Dans d'autres cas, l'individu a été considéré dans sa dimension duale, comme point d'observation et moteur de transformations du social, et/ou dans sa dimension axiologique. Les notions d'acteur territorialisé et d'acteur-réseau ont été tour à tour convoquées. Geneviève Pierre a par exemple analysé les spatialités de l'action d'agriculteurs, considérés à la fois comme des acteurs territorialisés et des entrepreneurs ruraux. Elle a montré la pluralité de leurs casquettes et la façon dont ceux-ci articulent à la fois les réseaux agricoles et ceux du territoire local.

Mais la plupart des articles ont abordé ici des « sujets collectifs », dans leurs multiples figures. Que ce soit via des propositions sur le capital spatial (G. Faburel) ou territorial (E. Dansero, F. Pollice et G. Urso), sur les nouvelles formes de mobilisation ou sur la démocratie participative, les contributions ont mis l'accent sur des ensembles d'individus constitués en tant qu'acteurs collectifs plutôt que sur des individus représentants d'un collectif. Dans l'ensemble de ces cas, les articulations individu/groupe et espace se composent, se tricotent ensemble, dans l'action. L'espace n'est pas seulement appréhendé par la spatialité; il constitue un « opérateur » dans la construction des individus et des groupes, un espace creuset défini comme « capital d'action » (G. Faburel), mais aussi un espace enjeu. Dans un contexte d'émergence de districts définis par leur épaisseur relationnel (p. 85) et de l'essor d'un urbanisme stratégique, G. Urso et F. Pollice ont ainsi proposé la notion de « subjectualité territoriale », comme « capacité des individus à se constituer en tant que sujet collectif ». Les territoires sont alors des protagonistes, capables d'« empowerment », marqués par la densité des groupes et des réseaux, par des savoirs habitants. « L'espace géographique est une ressource vive dans la construction des savoirs. Il donne corps à un habiter pleinement politique », a souligné G. Faburel. Cette approche rejoint la théorie de la *Growth Machine* évoquée par E. Dansero. Elle

constitue selon G. Di Méo une nouvelle approche du paradigme vertical précédemment cité. De la même façon, E. Dansero a abordé le « système territorial local » comme « *un aggregato di soggetti che nel trasformare il territorio in cui opera, può comportarsi in determinate circostanze come un soggetto collettivo, pur non essendo formalmente riconosciuto come tale* » (p. 13).

Si le « sujet collectif » peut se construire via l'identification à une figure territoriale sur un temps long, de nouveaux regroupements via les réseaux sociaux notamment, cristallisés autour de lieux, émergent dans des temporalités plus courtes, plus événementielles. Le sujet collectif se construit alors à partir de mobilisations éphémères exceptionnelles sur des lieux emblématiques qui deviennent des « lieux physiques augmentés ». Différents mouvements (« *Occupy* », « *bring tent* », « *Yes we camp* ») mobilisent par exemple l'espace public à partir de performances urbaines. Que ce soit pour les Indignados de la Puerta del Sol ou les militants de l'« *Occupy Wall Street* », les manifestants tunisiens sur la place Mohamed Ali Square ou égyptiens sur la place Tahrir, les places deviennent un espace hautement symbolique, réinventé par les médias (M. Tabusi). Elles constituent un opérateur de la (ré)émergence de la notion de peuple (« le peuple de la place »), une scène de publicisation d'une action et une « arme » politique. La maîtrise politique et symbolique de l'espace devient un enjeu, qui s'exprime à différentes échelles et selon plusieurs temporalités, instaurant de nouveaux rapports entre individus, groupes et pouvoir. Plus encore, par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les places sont reliées entre elles et deviennent un unique sujet pluriel. Il s'opère donc des reconfigurations entre espaces de la représentation et représentations de l'espace (M. Tabusi).

L'articulation individu/collectif apparaît de façon renouvelée et volontaire dans ces formes de mobilisation mondialisée. La naissance du mouvement Anonymous, proposant un pseudonyme et un masque collectifs à l'ensemble des individus voulant en faire part, rejetant leadership et individualisme, ou bien la publication à la une du *Time* de l'image « *The protester* » élue comme « personne de l'année » en 2011, en sont des illustrations. Le « sujet collectif » apparaît ici comme un essaim, comme un « *flock of birds* » « *traveling in the same direction* ». « *At any given moment, more birds could join, leave, peel off in another direction entirely* » (Citation in M. Tabusi, p. 77). Le groupe constitue donc un agrégat d'individus, en constante recomposition.

Les « sujets collectifs » ici mentionnés, que ce soit dans le cadre de développement territorial, de processus participatifs ou de mobilisation, n'ont pas nécessairement de reconnaissance institutionnelle. Les médias, les chercheurs, participent de leurs constitutions et mises en visibilité. Plusieurs contributions ont souligné le rôle des médias dans la mise en scène de groupes. Dans le cas des places, les médias (communication verticale) interviennent après la mobilisation. Dans d'autres cas, la médiatisation anticipe les collectifs.

UNE SCIENCE EN ACTION. RÉFLEXIVITÉ DU CHERCHEUR

Les chercheurs, tout autant que les médias, jouent un rôle dans la constitution d'individus et de collectifs. Ils peuvent être à l'origine ou participer à leur désignation, leur nomination, leur qualification, leur caractérisation. Ils peuvent également déployer une empathie et accompagner des actions de revendication. Ils mettent en écriture les récits et trajectoires de certains individus, qu'ils décident de nommer ou non. Aujourd'hui, la « remise en cause de la légitimité des savoirs institués, historiquement assise sur une délégation du pouvoir adossée au primat accordé à la science pour définir ce qui est commun », transforme le rapport du chercheur au terrain, participant de l'essor des recherches-actions et de « la mise en fonction « sur le terrain » des problématiques et des objectifs scientifiques » (M. Marengo). Affranchi d'un cadre scientifique le positionnant nécessairement comme « expert », le chercheur choisit les modes de son implication et de son rapport au terrain. Les nombreuses approches réflexives dans ce recueil témoignent de la pluralité des postures.

Si le chercheur détermine son mode d'engagement au terrain, il choisit également ses multiples appartenances et relations au « monde » de la recherche. Il se définit vis-à-vis de courants, de pairs, de projets etc. La pluralité des formes de collaboration et d'énonciation dans ce recueil en témoigne. Textes à deux ou quatre mains, références à des programmes de recherche, remerciements, énoncés à la première personne du singulier ou du pluriel, annonçant un « nous » « de politesse » ou bien « académique », façonnent un ensemble polyphonique et cohérent. Durant le colloque, Robert Héryn s'est défini avec humour et distance comme une « illustration », une « possibilité », « un survivant » de sa génération. « Je fais partie d'un groupe, d'un courant », a-t-

il souligné. D'autres ont évoqué le rôle des « géographes sociaux de l'Ouest » ou de « l'école géographique de Turin ».

Assurément, les rencontres franco-italiennes font groupe. Non pas de ces groupes sanctifiés et repliés, mais bien de ces groupes inscrits dans le temps tout en étant en constantes recompositions, à l'image de l'essaim ou du groupe d'oiseaux mentionné plus haut. Oiseaux migrants sans doute. Les prochaines rencontres se tiendront en France en 2014.